

VOYAGE
DE
LA GRÈCE,

PAR F.-C.-H.-L. POUQUEVILLE,

CONSUL-GÉNÉRAL DE FRANCE AUPRÈS D'ALI, PACHA DE JANINA; MEMBRE DE
L'ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES DE L'INSTITUT DE FRANCE;
ASSOCIÉ DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MARSEILLE, DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE
DE PARIS, DE L'ACADÉMIE IONIENNE DE CORCYRE, DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES DE
BONN, AU BAS-RHIN; CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION - D'HONNEUR.

AVEC CARTES, VUES ET FIGURES.

Deuxième Edition

REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE.

TOME SIXIÈME.



PARIS,
CHEZ FIRMIN DIDOT PÈRE ET FILS,
LIBRAIRES, RUE JACOB, N° 24.

MDCCCXXVII.

Marin Geel.



VOYAGE DE LA GRÈCE,

PAR F.-C.-H.-L. POUQUEVILLE,

CONSUL-GÉNÉRAL DE FRANCE AUPRÈS D'ALI, PACHA DE JANINA; MEMBRE DE
L'ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES DE L'INSTITUT DE FRANCE;
ASSOCIÉ DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MARSEILLE, DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE
DE PARIS, DE L'ACADÉMIE IONIENNE DE CORCYRE, DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES DE
BONN, AU BAS-RHIN; CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION-D'HONNEUR.

AVEC CARTES, VUES ET FIGURES.

Deuxième Edition

REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE.

TOME SIXIÈME.



PARIS,
CHEZ FIRMIN DIDOT PÈRE ET FILS,
LIBRAIRES, RUE JACOB, N^o 24.

MDCCCXXVII.

LIVRE DIX-HUITIÈME.

MESSÉNIE.

CHAPITRE PREMIER.

Triphylie. — Considérations sommaires. — Précis historique. — Agolinitza. — Nymphæum. — Scillonte. — Æpasium. — Caïapha anciennement Chaa. — Ruines de Samicum. — Kkan de St.-Isidore. — Pylos Triphyliaque. — Saréni autrefois Arène. — Néda fleuve. — Mont Alvana ou Évan. — Arrivée à Arcadia.

QUOIQUE Pausanias fût persuadé de l'excellence des choses qu'il avait à nous apprendre, il sentit bien en écrivant son voyage que la variété était nécessaire et que sans elle il ennuyerait à coup sûr ses lecteurs. Il abandonne quelquefois la fable avec ses dieux et ses héros, pour se jeter dans des digressions et des transitions qu'il a insérées dans son ouvrage avec beaucoup d'adresse et de goût ¹. Calqué sur ce plan, nous avons jusqu'à présent entremêlé le récit de nos topographies de tableaux de mœurs, en faisant connaître plusieurs peuplades ; de faits qui se rattachent à l'histoire ancienne et moderne ; de considérations sur l'agriculture et le commerce ; de détails de statistique et de cadastres qui s'appuyent en répandant une vive lumière sur l'état de la Hellade. Nous avons ensuite exposé le résultat de nos recherches et de nos observations, quelquefois avec hésitation, persuadé comme le Scythe Anacharsis que les sages discutent les questions et que les fous les décident. Nous suivrons le même plan, pour faire connaître la dernière des provinces du Péloponèse qui nous reste à décrire.

Immédiatement après l'Élide, vient la Messénie qui est presque toute entière tournée vers le midi et la mer Libyenne ². Puis par un revirement de position le même

géographe ajoute : la Messénie succède à la Triphylie, le cap après lequel est Coryphasium et Cyparissie leur est commun ³. Comment la Messénie était-elle contiguë à l'Élide, et de quelle manière succédait-elle à la Triphylie, c'est ce que nous allons tâcher d'expliquer.

Homère donne à entendre que les Messéniens formaient un corps de nation avant la guerre de Troie quand il raconte qu'Ulysse se rendit dans leur pays pour redemander trois cents moutons que les plagiaires de cette contrée lui avaient enlevés dans Ithaque. Nous ne répéterons pas d'après Pausanias quels furent les premiers rois de la Messénie, ni par qui y furent introduits les mystères de Cabires, ces origines ne tenant à notre sujet qu'autant qu'elles ont rapport avec les traditions populaires et les monuments dont on retrouve des souvenirs et des traces. Eumèle fut le premier historien des Messéniens, car les poètes ont été les auteurs des fastes héroïques de tous les peuples. Il composa l'hymne que la théorie partie d'Andanie devait chanter à Délos, lorsque ses habitants y envoyèrent des victimes avec une troupe d'hommes d'élite qui avaient ordre de sacrifier à Apollon. Cet événement eut lieu sous le règne de Phintas, ainsi que les semences des guerres qui éclatèrent entre les Messéniens et les Lacédémoniens. La cause véritable était la fertilité de la Messénie que les Spartiates enviaient, et le prétexte fut l'insulte faite à quelques jeunes filles qui s'étaient rendues à une fête de village célébrée en l'honneur de Diane. Les Messéniens prétendaient que ces filles étaient des klephtes armés de poignards conduits par Téléclus roi de Lacédémone qui voulaient s'emparer d'une position forte et asservir ensuite leur pays. Les conjurés furent mis à mort, et les descendants de Castor et Pollux se tinrent pour battus, en attendant le moment de prendre leur revanche, car dans la Grèce tout meurt excepté le sentiment de la vengeance. L'occasion s'en présenta trente ans après, au

sujet de Polycharis messénien riche en troupeaux de vaches, qui avait loué un parcours du spartiate Enephos. Le récit de cette histoire qu'on peut lire dans Pausanias ⁴, montre que les dieux ne furent pas toujours les garants de la bonne cause. On sait comment les Messéniens succombèrent sous les efforts de Sparte ; de quelle manière et dans quel temps ils furent relevés de leur longue humiliation par la main victorieuse d'Épaminondas. Courbés sous le joug des Romains, ils ne sont cités que par leur douceur, et Properce semble avoir composé le tableau qu'il fait des beautés de la nature abandonnée à elle-même, dans quelque coin de la Messénie, quand il peint l'arbousier grandissant sans culture, le ruisseau serpentant dans la prairie, le lierre tapissant les antres, le sol paré des plus vives couleurs, les ruisseaux et les plages encaissés d'une marqueterie de cailloux éclatants de couleurs diverses, et le chant délicieux des oiseaux ⁵.

Le christianisme pénétra, dit-on, de très - bonne heure dans les retraites enchanteresses du mont Ithomé, sur lequel de pieux anachorettes arborèrent l'étendard de la croix, quand Sparte était encore payenne. Une religion de paix et de fraternité devait être accueillie par des cœurs ulcérés qui retrouvaient dans sa morale des consolations plus naïves que celles de l'école de Platon, qui parle à l'esprit plus qu'au cœur, malgré la suavité de son langage et la léthargie d'un avenir bien différent du grand secret de l'éternité révélé par l'évangile. Cependant il n'est question de l'établissement de ses premiers évêques qu'au concile de Sardique en 347, ce qui ne serait pas une raison pour dire qu'il n'y en exista pas auparavant. Hélas ! la religion et ses ministres sont bien loin maintenant de l'innocence de la primitive église ! Sept générations de chrétiens éprouvées par trois grandes persécutions, avaient béni le nom du seigneur au sein des campagnes du Stenyclaros, et reçu le baptême dans les eaux du Pamissus, avant le quatrième

siècle depuis J. C., temps où ils vivaient sous le sceptre pastoral de douze inspecteurs ou évêques. Ces hiérarques étaient, dit un cantique national, des envoyés du seigneur qui unis par les liens du mariage aux plus belles filles de la Messénie parlaient de l'éternel, comme des anges descendus des voutes du firmament. « Nous croyons, disaient-ils, de tout notre

« cœur en Dieu père non créé ni engendré : et que dieu le
« père et dieu le fils ont été de toute éternité ; le fils
« engendré du père, et le saint Esprit procédant du père
« seul. Nous croyons en dieu le fils non créé, mais
« engendré de toute éternité. Le père est éternel, le fils
« est éternel et égal au père ; tout ce que le père contient,
« le fils le contient aussi. Nous croyons au saint Esprit,
« qui a existé dans l'éternité ; non engendré du père,
« mais en procédant ; trois personnes et un seul dieu. »
Plus tard la simplicité de cette profession de foi fut chargée d'additions ; mais le dogme ne changea pas dans ses invariables principes.

Les seigneurs français qui s'emparèrent en 1204 de la Messénie, qu'ils divisèrent en chatellenies, baronnies et fiefs ⁶, furent les premiers novateurs, quand les envoyés du pape qui marchaient à leur suite établirent des évêques catholiques que personne ne demandait ni ne voulait reconnaître.

Le sacerdoce, qui a fait partout la loi religieuse, avait dès les premiers âges du monde créé la dîme. On la percevait chez les Hellènes au nom des dieux ⁷, et Selden en fait remonter l'origine à Isaac parmi les Hébreux ⁸. Les envoyés d'Innocent III, empruntant les formes lévétiques des ministres d'Israël dont ils se prétendaient la postérité selon l'ordre de Melchisedech, disaient : Dieu seul est notre héritage. Et dans cette humble abnégation s'ils ne cumulaient plus comme aux temps antiques, la dîme, les prémices, les offrandes, les victimes, le dixième des

animaux, le rachat de ce qui n'était pas immolé, le prix des ablutions et des purifications ; ils se dédommageaient du partage des hécatombes parfaites dont l'usage était aboli, par de bonnes prébendes, des fiefs main-mortables qui valaient beaucoup mieux qu'un casuel incertain. Mêlés à toutes les affaires et toujours appuyés sur l'exemple des Lévites, les envoyés d'Innocent III veillaient sur Israël et sur leurs intérêts, et comme l'éternel règne seul, ils prétendaient gouverner en son nom. Leur admission dans les conseils, le soin d'élever la jeunesse, leur place dans les armées, les rendaient présents, influents ou dominateurs en tous lieux. Nous avons, dit quel fut le résultat de cette théocratie et avec quelle indifférence les Grecs passèrent, de la domination des Latins, sous le joug des Turcs. La Messénie conquise par les mahométans ne leur appartient cependant en totalité que depuis l'année 1716, temps où les Vénitiens furent entièrement expulsés de la Morée.

C'est un problème de savoir si la Triphylie, primitivement habitée par trois familles qui étaient des Minyens, des Épéens et des Éléens ⁹ appartenait à l'Élide ou bien à l'Arcadie. Scylax la comprend en partie dans l'Élide, quand il dit que cette province s'étendait jusqu'à Lepréas ; mais comme il attribue en même temps la Pylos Éléenne au territoire des Arcadiens, qui se prolongeait de ce côté jusqu'à la mer, la position spéciale de la Triphylie reste indéterminée ¹⁰. Denys Périégète laisse la question dans le vague, quand il indique le gisement de la Triphylie à l'occident du Péloponèse ¹¹. Strabon de son côté n'est guère plus précis, puisqu'il se contente de dire que cette contrée, traversée par l'Alphée, fut toujours un objet de contestation entre les Éléens et les Arcadiens. Polybe de Mégalopolis ¹², sans discuter les prétentions des peuplades, est le seul qui fixe le gisement de la Triphylie le long de la plage occidentale du Péloponèse, à l'extrémité de l'Achaïe, nom auquel il faudrait peut-être substituer celui

d’Arcadie, pour être mieux entendu, si l’on ne savait pas qu’au temps où il écrivait, la Morée était désignée sous le premier de ces noms par les Romains ¹³. Le même historien passant ensuite à l’énumération des villes de ce canton qui étaient Samicum, Lepreum, Hypana, Typanæa, Pyrgos, Æpyum, Bolax, Styllagium, Phrixa, ne dit rien de leur emplacement. Strabon, au contraire, qui ne trace qu’à vol d’oiseau le site de la Triphylie, nous apprend que les places de sa dépendance se trouvaient dans l’intérieur des terres, à l’exception de Samicum, qui était bâtie au voisinage de la mer sur une éminence, comme son nom l’indique ¹⁴.

La rive gauche de l’Alphée est brisée de monticules couverts de vignobles, entre lesquels on marche pendant un quart d’heure pour monter à Agolinitza. Nous avions à l’occident des champs cultivés, au milieu desquels je remarquai des petites tentes en toile de coton. Leur forme sépulcrale, surmontée d’un dome au centre, m’aurait fait croire que je dominais sur quelque cimetière turc, si l’on ne m’eût pas dit que c’étaient des mousquitières tendues en plein air, sous lesquelles les habitants dorment pendant l’été, afin d’être au frais et de se préserver des cousins, qui sont plus incommodes que ceux d’Égypte. Je plongeais, un mille au couchant, sur les vastes pêcheries formées par les atterrissements de l’Alphée qui a changé d’embouchure ¹⁵. Nous ne nous arrê tâmes à Agolinitza que le temps nécessaire pour compléter nos provisions, et nous poursuivîmes notre route en suivant la base du Mont Minthé.

A trois quarts de lieue au midi d’Agolinia nous passâmes au Tchiftlik d’Anémocliori. Nos guides firent leurs Métanoiais avec force signes de croix devant la chapelle de St-Nicolas, où les marins apportent des offrandes afin d’obtenir, comme le disait Platon, des grâces qui ne devraient être demandées que par des prières religieuses ¹⁶. Je remarquai que cette petite église repose sur une

substruction hellénique qui appartient, dit-on, à un temple dédié aux sept Pléiades filles d'Atlas et de la nymphe Pléione ¹⁷. La base crayeuse du mont Minthé qui court du nord au midi borde à cette distance les lagunes.

Ces vastes étangs que les anciens qualifiaient de Nymphæum Triphyliaque s'étendent plus de deux lieues à l'ouest, en couvrant la mer d'îlots verdoyants séparés par des canaux près desquels on aperçoit des cabanes et des phares de pêcheurs qui passent leur vie dans ces espèces d'oasis. Nous employâmes une demi heure pour arriver de la au khan d'Anémo-Chori situé au bord d'une petite rivière qui s'épanche dans les pêcheries. Nous marchâmes ensuite pendant vingt-cinq minutes à l'ombre des pins dont les branchages se dessinent en forme de parasol, pour nous rendre à Sinitza. Ce village est situé près du fleuve Chalcis, dont les eaux limpides baignaient autrefois les murs de Scillonte¹⁸, ville illustrée par Xénophon, qu'on retrouverait en explorant la vallée qu'elle arrose. Ce fut dans cette retraite maintenant sauvage que ce héros, aussi grand historien qu'il était homme de guerre, écrivit la retraite des dix mille guerriers qu'il avait commandés, la Cyropédie et les ouvrages par lesquels il s'est acquis une gloire impérissable ¹⁹. En remontant le cours du Chalcis on découvrirait immanquablement les restes du temple de Minerve en fouillant les solitudes qui avoisinent Moudritza, Chrystina, Risavo et Vrina, lieux baignés de sources fraîches, où la température est si douce que les arbres fruitiers y fleurissent dès le mois de janvier.

A trente-cinq minutes de Sinitza, en continuant à marcher au midi, nous passâmes en vue de Tavla. Ce hameau, qu'on laisse à main gauche, domine un plateau qui est probablement la campagne Æpasium, objet de litige entre les habitants de Pylos-Lepréatique et les Arcadiens ²⁰, comme elle est encore celui des agas de Lâla et des beys de Phanari, devenus propriétaires de cette contrée fertile.

A une demi-lieue de ce cirque cultivé, nous entrâmes dans le défilé de Caiapha, nom qui a quelque consonnance avec celui de Chaa, acropole citée par Strabon ²¹. A cette distance, on arrive à un lac qui se prolonge dans l'étendue d'une lieue et demie au midi, entre la partie du mont Minthé qui prend ici-le nom d'Alvana et une barre sablonneuse par laquelle il est séparé de la mer. Nos guides m'assurèrent qu'on voit une ville submergée au milieu de cet étang ; on m'avait raconté la même chose à Pyrgos ; mais il est possible, malgré ces témoignages, que ce soit une fable populaire. Nous passâmes entre ce grand lac dont les eaux sont saumâtres et l'extrémité du Nymphæum d'Agolinitza, en prenant une chaussée bâtie sur arcades, qui est commandée par la tour de Cleidi, située au couronnement d'une butte rocailleuse. Quoiqu'on eût pris soin d'excommunier les sauterelles, en vertu d'un mandement de l'évêque d'Arcadia, cela ne les avait pas empêché de dévorer les moissons de cette partie de la Triphylie ²².

Au sortir de la chaussée qui est pratiquée sur un marais profond, nous traversâmes un fourré d'agnus castus et de sabiniers, pour prendre le rivage sablonneux indiqué par Strabon ²³, sur lequel nous fîmes une demi-lieue dans la direction du sud-sud-ouest. Parvenus à cette distance, nous contournâmes une grande flaque d'eau afin de revenir au bord du lac de Caiapha. J'aperçus de l'autre côté, au penchant des montagnes, un rempart bastionné que je crois être l'enceinte de Samicum, qui mériterait justement à ce titre l'épithète de haute ²⁴. L'aride contrée des Lépréates est, comme au temps de Pausanias, un pays areneux planté de pins clair-semés, dont la pâle verdure augmente la tristesse. Enfin, à vingt-cinq minutes, en continuant notre route au milieu des sables, qui fatiguèrent beaucoup nos chevaux, nous arrivâmes au khan d'Agio-Sidero, ou Saint-Isidore.

On prétend qu'il exista sur cette plage un temple dédié à Isis, et il est probable qu'on trouverait ses ruines plus loin dans l'intérieur, en prenant le sentier qui conduit à Strovitzi ²⁵. En quittant le khan de Sidero, nous passâmes presque aussitôt la rivière de ce nom, que je crois être l'Acidon ²⁶, qui coulait près du tombeau de Iardanus, ou plutôt de Dardanus ²⁷. A une demi-lieue de ses bords dépouillés de verdure, nous fûmes en vue de Petzi, petit village situé à peu de distance d'une acropole ruinée. La tradition du pays porte que c'est la seconde Pylos, ville fondée par des Pélasges, venus d'Iolcos, ville du golfe Pagasétique, qu'Eusèbe dit avoir été contemporains de Salomon ²⁸. Nous devions être dans la plaine Samicum, dont Stesichore a vanté la brillante population ²⁹. Un mille au-delà, nous franchîmes un coteau ; et après avoir marché durant une demi-lieue, nous arrivâmes à la tour de Glatza. Je regrettai de ne pas avoir le temps de visiter des ruines qui se trouvent entre les villages de Ktypana et de Cato-Eléa, près de Sareni, nom qui rappelle celui d'Arène ³⁰. Ceux de ces hameaux qui retraçaient à mon souvenir, l'un une ville ancienne de la Triphylie, et l'autre le nom que portait autrefois cette partie des montagnes de l'Arcadie, servirent à me confirmer que la Pylos-Triphyliaque exista dans cet endroit, d'où l'on comptait quatre cents stades jusqu'à la Pylos de Messénie, qui conserve encore son nom. Nous traversâmes ensuite une forêt incendiée, qui a une demi-lieue de diamètre jusqu'au khan de Bouzi, situé à la rive droite de la Néda.

A l'endroit où nous guéâmes la Néda ³¹, qui est surnommée Paulitza et Hellénico, nous nous trouvions à quatre lieues de Phigalée ou Phigalis. Je pris un croquis du gisement de l'embouchure du fleuve, qui porte le nom de Bouzi depuis le khan au-dessous duquel il forme un coude au sud-ouest pour se jeter obliquement dans la mer. Nous traversâmes immédiatement des champs cultivés, en

laissant un mille au nord le village de Chilia-Modia, près duquel on voit des ruines, et dans quinze minutes nous arrivâmes à la fontaine d'Argaliana, village bâti dans les escarpements du mont Alvana. Un demi-mille plus-loin, nous laissâmes à gauche un roc isolé appelé Cleidi, qui est couronné par une tour où l'on trouve, dit-on, une inscription hellénique. Nous entrâmes presque aussitôt dans une forêt en partie incendiée, qui aboutit à la grève aride du golfe Cyparissien que nous suivîmes pendant quatre milles. A cette distance, en tournant à l'ouest, nous passâmes près d'une ruine que les habitants appellent vomos (ὠμός), ou l'autel ³². Je m'y arrêtai le temps nécessaire pour constater que sa substruction a servi postérieurement de mur de fondation à une église chrétienne. A quelques pas de là, nous arrivâmes au bord du Cyparisséis, fleuve de la Macistie, que les modernes appellent Kartela Potamos. Cette rivière torrentueuse qui coulait, il y a une trentaine d'années, sous un pont en pierre de cinq arches, ouvrage des Vénitiens, a changé son embouchure, en divergeant de quelques toises. Nous passâmes son cours a gué, et à quinze minutes de ses bords nous arrivâmes à Arcadia.

CHAPITRE II.

Arcadia. — Cadastre. — Division territoriale. — Population. — Route d'Arcadia à Navarin. — Philatra. — État du pays. — Gargaliano. — Route par distances entre Arcadia et Soulima. — Forêt de Coda. — Khan. — Électre, Balyra rivière. — Gérennios, contrée. — Messène, ses ruines. — Ithomé , montagne. — Kléphtes. — Hymne de la vendange. — Andanie. — Pont du Pamissus. — Mavro-Zoumèna, rivière. — Aspect de la Messénie. — Mont Vourcano, monastère. — Arrivée à Androussa.

Arcadia, surnommée Christianopolis dans le Catalogue des Trônes ecclésiastiques de l'Eglise d'Orient, occupe l'emplacement de Cyparisséis, ou Cyparissia. Sa position, au penchant du promontoire Platanistus, dut en faire dans tous les temps une place importante, parce qu'elle commande les chemins qui conduisent de l'Elide dans la Messénie, soit qu'on prenne le rivage de la mer, ou qu'on suive le défilé de Messène, pour pénétrer au midi dans le bassin de Pamissus, ou afin de remonter en sens inverse vers la Triphylie. La ville était encore florissante au treizième siècle, si l'on en juge par la Chronique de Morée, qui nous montre un parti de Turcs à la solde du comte Guillaume de Villehardoin concourant au siège de cette place. Ces Barbares avaient quitté le service des Grecs orthodoxes, pour s'enrôler en qualité de mercenaires à la solde de messire Anceau gentilhomme français, qui les qualifiait de frères et d'amis. Singulière alliance de chevaliers croisés et bénis par le pape, avec des payens qui ne connaissaient pas encore le nom de Mahomet, puisqu'au terme de leur engagement plusieurs alliés de messire Anceau reçurent le baptême, et que deux des convertis,

créés chevaliers après avoir fait la veille des armes, épousèrent des chrétiennes et eurent des enfants qui devinrent seigneurs de Bournabos et de Renta ou Rendina. Le dernier gentilhomme français seigneur d'Arcadia fut messire Vilain d'Aunoy, qui laissa cette place à son fils Erard..... elle passa ensuite au pouvoir des Vénitiens.

Depuis la rivière de Kartela jusqu'à l'endroit où commence la basse ville, qui est bâtie sur le penchant de la montagne, on voit des soubassements d'édifices anciens et d'églises qui annoncent des constructions grecques, romaines et gothiques. Je remarquai parmi ces décombres des tambours de colonnes en marbre rouge veiné , qui m'auraient donné l'espérance de trouver quelque chose, mais la méchanceté des Turcs d'Arcadia s'opposa à toutes mes recherches. Je dus à cause de cela m'abstenir de visiter la citadelle à laquelle on arrive par une longue galerie tracée aux flancs des rochers. J'aperçus seulement de loin que ses murs, qui sont de construction vénitienne, reposent sur une maçonnerie que je crois hellénique. Il fallut également me contenter de promener mes regards vers le rivage de la mer, où les paysans se rassemblent pour tenir une foire qui a lieu chaque année à la fête de la Nativité de la Vierge. Cette panégyrie existe depuis une très-haute antiquité, et le terrain où elle se tient posséda plusieurs édifices helléniques.

Le canton d'Arcadia ³³ embrasse la partie de la Messénie comprise entre la Néda et le fleuve Sela, au midi, sur un rayon transversal d'orient en occident, pris depuis Messène jusqu'au rivage qui fait face à l'île de Prodano. Ses colis ou subdivisions, au nombre de quatre, sont : Sourtza, du côté de la Triphylie. Soulima, à l'orient ; Koudounia, dans la région montueuse au midi, avec l'enclave de Gerennios ; et Arcadia proprement dit, qui occupe le littoral de la mer depuis le chef-lieu, jusqu'à trois heures de distance de Navarin.

Le golfe Cyparissien ne présente aux navigateurs qu'un mouillage exposé à tous les vents, contre lesquels il faut être en garde, soit pour gagner Prodano quand ils soufflent de l'occident, soit pour se réfugier, quand on craint l'aquilon, dans la baie de Gatacolo ; mais en ce cas, les marins préfèrent chercher un abri au port Khéri, dans l'île de Zante. Ici le système des montagnes du Péloponèse se groupe en s'élevant pour former les masses gigantesques qui séparent la plage de Cyparisséis du golfe de Messénie. Les beaux plants d'oliviers qu'on voit aux environs d'Arcadia datent du temps des Vénitiens. D'autres sont beaucoup plus anciens, et nulle part le fruit de ces arbres immortels, respectés des hivers, n'est aussi beau et ne fournit autant d'huile. Là, comme dans l'île de Chios, le lentisque résineux donne le mastic en larmes ; mais, pour le bonheur des habitants, les Turcs n'ont pas pensé à le faire cultiver par les paysans, pour qui les dons de la nature ne sont qu'un moyen infaillible de vexation qu'ils doivent subir afin de satisfaire l'avidité du fisc et des maîtres auxquels ils sont subordonnés.

On compte dix heures de marche entre Arcadia et Navarin. En prenant cette direction, on trouve à dix minutes de distance deux petites chapelles en ruines, et quinze minutes plus loin, on passe sur un petit pont une rivière, près de laquelle on remarque une fontaine qui est d'une limpidité admirable. Les restes d'un mur d'enceinte font présumer qu'il exista dans cet endroit une tour de gardes-côtes qui est détruite depuis très-long-temps. Les cabanes de Saint - Georges, village situé dans les montagnes de gauche qui sont boisées dans la partie supérieure de leurs ressauts, un ruisseau qu'on passe sur un pont, et une église environnée d'un grand bois d'oliviers, sont les seuls objets qui se présentent au voyageur dans le trajet d'un mille, qu'il parcourt pour arriver au pied du mont Saint-Jean., que les Schypetars appellent Maille ou Mali (montagne) Agiani. Après avoir

prolongé sa base pendant un mille, on laisse à main droite une maison de campagne bâtie au bord de la mer, et au bout d'un quart d'heure en montagne on arrive au village d'Arméni. Au versant opposé du même contrefort, on traverse le sentier qui conduit de Balaclava à Catochalazoni, et à vingt-six minutes plus loin on passe la rivière de Balaclava sur un pont en pierre, le village dont elle emprunte le nom restant du côté du mont Geranios, et le second au voisinage de la mer, à la distance de mille toises. Le pays est couvert de halliers ; la chaîne principale des montagnes, comme tous les faîtes supérieurs des mornes du Péloponèse, porte le nom de Saint Élie, prophète qui a remplacé les autels et les hiérons à ciel ouvert que les Hellènes avaient consacrés au soleil. Enfin, après avoir relevé le gisement de Kanaloupos, et passé une rivière, on arrive, au bout d'une demi - heure de chemin, à Philatra, dont la distance depuis Arcadia est cotée à trois lieues de pays.

Le bourg de Philatra, situé à une demi-lieue de la mer, semble placé au centre d'une forêt composée d'oliviers aussi vieux que Nestor, à qui cette contrée appartenait probablement dans l'antiquité, car le fils de Gerennius était un des rois les plus puissants de la Messénie. Mais on n'y voyait pas, de son temps, les vastes champs de coton, les orangers et les citronniers qui en font aujourd'hui l'ornement et la principale richesse, après les vignobles renommés pour la qualité du vin, qu'on exporte dans plusieurs villes du Péloponèse. Les maisons disséminées sont entourées de vergers, de jardins, et surtout de cyprès, arbres très-répandus dans tout l'Orient, où ils semblent annoncer que la demeure des hommes n'est qu'un tombeau anticipé. Une église qui a succédé à un édifice ancien, est tout ce qui porte à croire que Philatra a pu succéder à Éranéa, que d'Anville place de ce côté. Les habitants, qui sont presque tous chrétiens, y paraissent heureux, mais une mosquée, à laquelle Véli, fils d'Ali Tébélen, a attaché

dans ces derniers temps une dotation ou Vacouf, annonce que la croix est maintenant soumise au croissant. Les femmes, belles comme l'étaient autrefois les Messéniennes, y conservent toujours le voile de pourpre mêlé aux ondes et aux tresses de leurs belles chevelures, qui se détachent sur des chemises en toile de coton, qu'elles portent recouvertes d'une tunique en laine.

Les montagnes voisines de Philatra sont presque entièrement habitées par des bergers albanais. Le portrait qu'en fait M. de Castellan, dans ses lettres sur la Morée, ainsi que leur costume qu'il décrit, prouvent que les colonies Albanaises sorties depuis cinq cents ans de l'Épire, ressemblent, malgré leur longue séparation, aux pasteurs armés de l'Acrocéraune, du Drin, de l'Axius, du Pinde, et des régions sauvages du Lak-oulak qui avoisine la Bosnie. Une petite calanque mal abritée est le seul point de la côte où les barques de Zante abordent pour faire un commerce d'échanges avec les habitants de Philatra, qui ont eu souvent à souffrir des grands dommages de la part des pirates du Magne et des infâmes corsaires de Barbarie.

Au sortir de Philatra, on traverse une campagne d'une demi-lieue d'étendue pour arriver à une forêt de chênes à l'entrée de laquelle on trouve deux chapelles dédiées à Saint Jean et à Saint Nicolas. On parcourt une olivaie qui a un mille d'étendue, et une lieue au-delà, on s'arrête à la fontaine de Saint-Cyriaque. Une construction ancienne qui tombe en ruines permet de croire que cette source fut autrefois consacrée à quelque Naïade. L'ombre de plusieurs platanes en fait maintenant le rendez-vous des bergers, qui parquent leurs troupeaux autour de la Longovarda, rivière bordée de myrtes et de lauriers-roses, qu'on voit circuler au milieu des halliers jusqu'à la mer. A peu de distance, on passe sur les ruines d'Ordina, village moderne, d'où l'on arrive, dans quinze minutes, à la grotte de Kokkino-Petra. Des coteaux tapissés de vignobles, une scène de bocages pittoresques, la suavité d'un air parfumé de milles plantes

balsamiques, le beau spectacle de la mer, rendent cette contrée l'une des plus délicieuses de la douce et poétique Messénie. Mais comme partout le bien est mêlé avec quelques calamités, les paysans qu'on aperçoit montés sur des échafaudages ; avertissent le voyageur qu'il doit se tenir sur ses gardes. A peine a-t-on dépassé le hameau de Kutchukveri, qu'il faut se faire précéder par quelques éclaireurs d'une fidélité éprouvée.

On se trouve dans la Grèce telle qu'elle était au siècle de Thésée. Les sentinelles ou périscopes demandent à grands cris aux passants : êtes-vous klephtes ou pirates ? — Au moindre doute, le sifflet ou bien un coup de fusil font lever une foule d'embuscades qui crient au voleur, au plagiaire, à l'écumeur de mer ! ! ! Et bientôt pasteurs et paysans réunis se rendent aux différents postes qui leur sont assignés afin de combattre l'ennemi. Cet état perpétuel d'alarmes est occasionné par le voisinage de l'île de Proté ou Prodano, qui est le rendez-vous des forbans et des barbaresques. Toutes les maisons isolées sont en conséquence crénelées ; les parcs des bestiaux surveillés par des chiens redoutables ; malgré cela il est souvent arrivé que les pirates ont enlevé des habitants et des voyageurs, qu'ils ne rendaient qu'au moyen d'une forte rançon, ou qu'ils transportaient jusque sur les côtes d'Afrique, où ils les vendaient comme esclaves. Aussi ne rencontre-t-on que des bergers et des laboureurs armés, qu'un étranger doit éviter avec autant de soin que les pirates qui ne sont ordinairement qu'un fléau temporaire à la charge duquel on met une foule de brigandages auxquels ils sont souvent étrangers.

A un demi-mille de Kutchuveri, on laisse à main droite le hameau de Valta, qui est peu éloigné de Moréna, lieu connu dès le temps de la conquête du Péloponèse par les Français. Un mille plus loin, après avoir parcouru une futaie de chênes, on indique la caverne de la Poudre, Barout-Spiléa, dans laquelle on recueille une grande quantité de salpêtre de houssage ; et après avoir passé vis-

à-vis de l'île de Prodano, on arrive, dans un quart d'heure, à Gargaliano, bourg éloigné de trois lieues de Philatra. Sa position au milieu d'une plaine charmante, ses maisons entourées de cyprès, couvertes de tuiles d'un rouge éclatant, des champs de coton, des vignobles, en feraient un lieu de délices, si la paix et le bon ordre n'y étaient pas troublés comme on vient de le dire, par la race impie des pirates. Il ne paraît pas que ce grand village ait été mieux habité dans l'antiquité qu'il ne l'est de nos jours, car les historiens semblent avoir oublié cette partie de la côte qui est comprise entre Cyparisséis et Pylos. Mais à quelle pointe du littoral avaient-ils donné le nom de promontoire Coryphasium ? les opinions des géographes varient à ce sujet.

En partant de Gargaliano pour se rendre à Navarin, ville éloignée de cinq lieues, on passe devant une chapelle dédiée à Saint Nicolas, et dans une heure de marche, on traverse une vallée bien cultivée, qui se dessine en forme demi-circulaire. Il faut, à partir de cet endroit, plus de trente minutes pour gravir et descendre par un sentier scabreux un contrefort au-delà duquel on trouve un cours d'eau qui est reçu par un aqueduc. La source de cette rivière n'a d'autre nom que celui de Vrysso-Nero, et il est probable que c'est le Platomadès des anciens, car elle coule parallèlement avec un autre ruisseau. Le voyageur arrive en vue de plusieurs villages ou tchiftlicks qui portent les noms d'Osman et de Hassan, propriétaires auxquels toute cette contrée appartient. Une vallée marécageuse, et le mont Lyraki servent à signaler cet espace, qui est baigné par une rivière appelée Romanos. A deux milles de ses bords, on passe devant Voido-Kœlia, la vallée aux bœufs, village où l'on suppose qu'existèrent les étables de Nestor. On est à peu de distance de la grande baie de Pylos, autour de laquelle gisent le vieux Navarin ou Zonchio, Petrachorio, une église de Saint-Nicolas, Bessli, entourés d'une foule de ruisseaux qui descendent du mont Tavolaki ou Pilaf-Tepé,

pour se rendre au port dans lequel ils se déchargent. Le pays, parsemé de groupes d'oliviers, ne présente à de grandes distances que peu de terrains cultivés, entremêlés de parcours dans lesquels paissent une multitude de moutons et de chèvres, car les grasses génisses ainsi que les taureaux qui faisaient l'opulence du roi de Pylos, pasteur des hommes, n'existent depuis long-temps que dans l'Iliade et l'Odyssée d'Homère.

Le littoral de la Messénie, depuis Cyparisséis jusqu'à Pylos, étant connu, je me décidai à prendre le chemin qui passe par Messène pour me rendre à Andréossa. Nous suivîmes cette direction en quittant Arcadia, et nous fîmes trois quarts de lieue à l'orient, à travers une olivaie qui finit au-dessous du village de Rizès, qu'on laisse à main droite sur la montagne. Dix minutes plus loin, en déviant au sud-est, nous guéâmes un ruisseau. A trente-cinq minutes de ses bords, nous accostâmes la rivière de Kartela, que nous remontâmes par sa rive gauche durant une demi-lieue, afin de gagner le pont sur lequel on la traverse. Nous franchîmes presque aussitôt un coteau aride en faisant route au midi. Nous fîmes de cet endroit un quart de lieue à travers une forêt épaisse jusqu'au torrent de Cacorevma ; nous cheminâmes de nouveau pendant trois quarts d'heure au milieu des bois qui commencent à s'éclaircir à l'entrée du vallon d'Agrilos. A cette distance, nous laissâmes à main gauche l'embranchement d'un sentier qui conduit à Soulima, bourg situé dans la région du mont Évan, dépendante du Lycée, où l'on trouve Phigalis, que nous avons fait connaître précédemment ³⁴.

Nous devons être peu éloignés de l'ancienne ville d'Électre, et nous avons probablement devant nous la rivière près de laquelle Thamyris fut privé de la vue pour avoir osé se vanter de surpasser les Muses dans l'art de chanter ³⁵. Comme-je n'avais ni le loisir ni les sûretés nécessaires pour explorer cette contrée, je me contentai de

relever à la hâte les positions d'Agrilos, de Caphica, et de Varibovi, villages qui sont situés dans cette gorge environnée d'arbres séculaires³⁶. Cette opération étant finie, nous continuâmes à marcher pendant trois quarts de lieue sous les voûtes ténébreuses de la grande forêt de Cocla, repaire accoutumé des brigands, avant d'arriver à une clairière, où je pus m'orienter. Je relevai au N. E., entre les ressauts arides des montagnes, Soulima, bourgade habitée par des Grecs d'origine messénienne, qui ont jusqu'à ce jour fait respecter leur indépendance. Je pris le gisement de la chaîne du mont Lycée qui expire de ce côté par des pentes brusques ; et après être rentrés dans les bois, où nous marchâmes durant un quart-d'heure, nous fîmes halte sous des ombrages voisins du khan de Coda.

Nous nous établîmes au bord d'une rivière qui est probablement l'Électre ; et nous causions tranquillement avec un papas qui était accompagné de quelques paysans, lorsqu'un Turc qui parut, vint s'asseoir sur mon tapis, sans m'en demander permission. L'audace était trop forte pour l'endurer. Sans m'emporter, j'ordonnai à ce tartare moraïte de se retirer, et j'accompagnai mon injonction d'une expression telle qu'il ne se la fit pas répéter. Le bey, car c'était un homme de cette espèce, se retira pâle et confus à quelque distance. Le papas et sa suite étaient tremblants ; l'amour propre d'un homme accoutumé à lever impunément la main sur les chrétiens formait un contraste si étrange avec mon attitude, que je ne savais trop ce qui allait en résulter. On se regardait, lorsque le noble personnage vint humblement s'excuser de sa brutalité. Alors je lui tendis la main, et après l'avoir fait asseoir auprès du papas, nous liâmes conversation. Il me raconta qu'il était un des principaux agas de Boudia, bourgade de quatre-vingts familles grecques et turques, située une lieue à l'occident dans le mont Géranos, qui donne son nom à une contrée située du côté de Coudounia, qu'on appelle

Géranios et Gérénnios ³⁷. Il me pressa de venir coucher dans son colombier qu'il qualifiait de sérail, chose que je me serais bien gardé d'accepter, quand cela aurait été possible ; et après les compliments d'usage nous nous quittâmes bons amis.

Pendant que notre caravane faisait les préparatifs de départ, je me rendis sur les hauteurs du khan de Cocla, d'où j'aperçus le cours d'une rivière que je crois être le Cneus, qu'on traversait pour se rendre d'Andanie à Cyparissia ³⁸. Je questionnai inutilement le maître du caravansérail et le papas, afin de savoir s'il existait des ruines dans les montagnes des Soulimiotes ; et ne pouvant tirer d'eux aucuns renseignements, je partis dès qu'on eut rechargé les bagages.

En quittant la station de Cocla, nous poursuivîmes notre route pendant cinq minutes en forêt, jusqu'au débouché de la rivière de Boudia. C'était peut-être le Balyra, dans lequel Thamyris laissa tomber sa lyre ; au moment où je le vis, ses eaux n'auraient pas eu la force d'entraîner le plus chétif des violons, tant elles étaient basses ; mais en considérant la quantité des torrents qui s'y déchargent dans le temps des pluies, je jugeai qu'à cette époque son cours doit être considérable. A un quart de lieue de ses bords, au midi, nous arrivâmes au confluent des ruisseaux que j'appelle l'Électre, le Cneus et le Balyra, dont la réunion forme la rivière de Mavro-Zouména. Nos guides, qui connaissaient parfaitement le terrain, me donnèrent les noms des moindres égoûts des montagnes pendant cinquante huit minutes de chemin, que nous fîmes au milieu des bois, avant d'arriver en vue de Messène.

Cette ville, dont la fondation remonte à Épaminondas ³⁹, qui en traça le plan et la distribution après la victoire qu'il remporta à Leuctres sur les Lacédémoniens, atteste, par sa position et ses ruines, sa grandeur ainsi que son importance. A la forme diverse de ses tours et aux

restaurations de sa double enceinte, on pourrait y reconnaître les travaux successifs des Béotiens, de Philippe, fils d'Amyntas, et des Romains, par lesquels elle fut successivement occupée. De l'endroit où je me trouvais à la gauche de la rivière Mavro-Zouména, j'étais trop éloigné pour juger de ses diverses époques de reconstruction, mais bien placé pour déterminer le site de Messène, qui enveloppe entièrement le mamelon le plus occidental du mont Ithomé, dont l'élévation est très-inférieure à celle du pic méridional qui est appelé Vourcano.

Les Français sont les premiers en date pour la découverte des ruines de Messène ⁴⁰ ; et le chantre des martyrs a esquisé d'un seul coup de ses pinceaux le mont Ithomé, en disant qu'il s'élève, comme un vase d'azur, au milieu des champs de la Messénie ⁴¹.

« Les murs de la ville construits de pierres de taille,
« couronnés de créneaux et flanqués de tours,
« embrassent de leur circuit le mont Ithomé ⁴². » Cette erreur commise par Barthélemy avait probablement fait croire à M. de Châteaubriand que Messène couronnait le faite de l'Ithomé, et il n'aurait pas proposé un changement grammatical pour expliquer sa position s'il avait vu ses ruines.

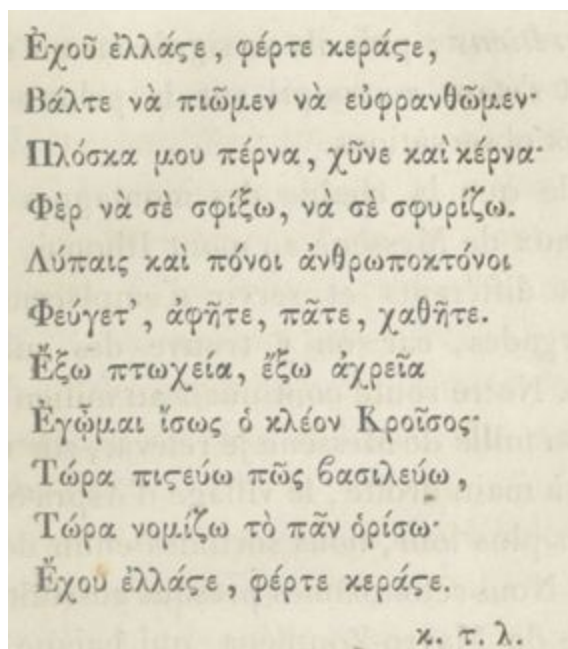
L'Ithomé est une dépendance de la masse des montagnes qui s'étendent depuis Arcadia jusqu'à l'entrée du bassin de la Messénie, en se déployant depuis l'Évan ou Alvana jusqu'à la mer extérieure. Si on fait attention que Strabon ⁴³ compare Messène à Corinthe, en disant que l'une et l'autre de ces villes est dominée par une haute montagne, qui est comprise dans une même enceinte en lui servant d'acropole ou de citadelle ; que cette éminence est connue chez les Messéniens sous le nom d'Ithomé, et chez les Corinthiens sous celui d'Acrocorinthe ; cette position, clairement définie, ne pouvant convenir à la partie la plus

élevée de la chaîne, dont le pic, appelé Vourcano est éloigné de quatre milles de Messène, on voit qu'il y a eu confusion d'idées dans les premiers voyageurs, et que la ville était véritablement située autour et non devant le donjon qui était son boulevard ⁴⁴. L'Acrocorinthe et l'Ithomé étaient regardées comme si importantes que Démétrius de Pharos les surnommait les deux cornes de la vache, en faisant allusion au Péloponèse qu'on représentait sous l'emblème de cet animal. En effet elles étaient toutes deux bâties dans une assiette forte, pourvues d'eau, l'une au moyen de la fontaine Pirène, et l'autre par la Clépsidia, qu'on appelle aujourd'hui Mavromati. Cette fontaine s'est conservée, et Messène est la ville du Péloponèse qui conserve les ruines les plus imposantes de l'ancienne architecture militaire ⁴⁵.

Ses remparts, bâtis en pierres de taille de quatre à cinq pieds de long sur deux de large, portant dix pouces d'équarrissage, enferment une éminence du mont Ithomé, qui est très-escarpée. Ils existent en entier dans la partie occidentale ; et la courtine est flanquée de tours dont les unes sont carrées, les autres hexagones, et quelques-unes rondes ; ce qui paraît annoncer différentes époques de restauration. Toutes cependant sont assujéties à un système unique de fortification, en ce qu'elles proéminent également à l'extérieur du mur d'enceinte, dont l'épaisseur est formée par la longueur des pierres, qui sont artistement taillées. La grande porte de la ville, qui est composée de trois pierres seules servant de piliers et d'imposte, a huit pieds d'ouverture, sur une hauteur qu'on ne peut déterminer à cause des attérissements, et elle s'ouvre au nord-ouest. En entrant dans l'enceinte élevée par Épaminondas, qui en fit la dédicace en invitant les divinités tutélaires et les héros indigènes à venir prendre possession de leur demeure antique ⁴⁶, on voit un morceau d'architecture, bâti en forme de fer à cheval, composé de

larges blocs de pierre, qui renferme un espace de soixante pieds de diamètre. Si on tourne ensuite à gauche, on trouve une porte sans architrave qui s'ouvrait du côté de la Laconie. A l'orient et au nord on ne remarque que des ruines et des murs dégradés, mais toujours composés de grosses pierres de taille. Dans l'intérieur de la place, on voit une enceinte circulaire et la niche d'une statue, au bas de laquelle on lit une inscription qui a été copiée par Fourmont. Ailleurs on reconnaît les restes d'un stade, d'un théâtre et d'un édifice qui est peut-être le hiérothysion de Pausanias, ainsi qu'une fontaine qu'on peut regarder comme la Clepsidia des anciens. Le restant de la ville est couvert de champs labourés, qui sont mis en rapport par les habitants de Mavromati, village situé à trois quarts de mille de la porte principale de Messène.

Tandis que je prenais un tracé de la chaîne ithomienne, mes guides qui avaient découvert une embuscade de klephtes, trinquaient à leur santé. On dépeçait un chevreau rôti, en buvant à la liberté de la Grèce, et en chantant l'hymne de la vendange :



Ἐχοῦ ἐλλάσσε, φέρτε κεράσσε,
Βάλτε νὰ πιῶμεν νὰ εὐφρανθῶμεν·
Πλόσκα μου πέρνα, χῦνε καὶ κέρνα·
Φερ νὰ σὲ σφίξω, νὰ σὲ σφυρίζω.
Λύπαις καὶ πόνοι ἀνθρωποκτόνοι
Φεύγετ', ἀφῆτε, πᾶτε, χαθῆτε.
Ἐξω πτωχεΐα, ἔξω ἀχρεΐα
Ἐγῶμαι ἴσως ὁ κλέον Κροῖσος·
Τώρα πιστεύω πῶς βασιλεύω,
Τώρα νομίζω τὸ πᾶν ὀρίσω·
Ἐχοῦ ἐλλάσσε, φέρτε κεράσσε.
κ. τ. λ.

Enfant, approche et apporte du vin ;
Verse à boire, vive le plaisir !
Ma plosque ⁴⁷ passe, verse, et buvons à longs
traits ;
O ma plosque que je te presse, que je
t'embrasse !
Soucis, chagrins homicides, allez, fuyez,
disparaissez,
Loin d'ici pauvreté, famine,
Je suis peut-être l'illustre Crésus
Je règne, oui, je le crois,
Et maintenant je suis le maître du monde.

Malgré les pressantes invitations de la bande joyeuse des klephtes et de leur noble capitaine Colocotroni, je me remis en route. Ne craignez rien, me dirent-ils, allez à la garde de Dieu et de la Panagia, sa sainte mère, nous sommes tous des voleurs, mais de braves voleurs qui respectent les consuls des rois chrétiens : puis ils se signèrent au nom de la Trinité, et s'étant accroupis sur la pelouse, je recommençai mes observations.

Il est probable que la chaîne des montagnes qui rattache les coteaux de Messène au mont Ithomé, dut porter des noms différents et servir d'emplacement à plusieurs bourgades, car on y trouve des ruines d'édifices anciens. Notre route continuait au milieu des forêts, lorsqu'à un mille de Messène je relevai, sur une des contrepentes à main droite, le village d'Aspra-Spitia, et deux milles plus loin, nous sortîmes enfin de la région des arbres. Nous retombâmes presque aussitôt au bord de la rivière de Mavro-Zouména, qui baigne un vallon entouré de coteaux grisâtres. Après l'avoir parcouru pendant cinq minutes,

nous traversâmes un grand espace couvert de ruines. L'aspect des lieux porterait à croire que ces décombres ont pu appartenir à Andanie, ville arrosée des pleurs de Mérope, veuve de Cresphonte, roi qui fut assassiné avec presque tous ses enfants par les grands de sa cour, à cause qu'il leur préférait son peuple ⁴⁸. Les paysans donnent aux débris que nous voyons le nom de village ruiné (κώριον καλασμένον), et celui de Franco-Ecclisia, Eglise franque, à un édifice en briques dont il reste quelques pans de murs. A peu de distance, nous franchîmes un coteau rocailleux, d'où je plongeai sur le bassin entier de la Messénie. Je pouvais relever le cours du fleuve, des ruisseaux et des torrents, en suivant les lignes de lauriers-roses entremêlés d'agnus castus qui bordent les cours d'eau et les urnes des fontaines. Nous prolongeâmes pendant dix minutes les lisières formées par ces arbustes qui dessinent des ruisseaux de fleurs dans les vallons, où ils remplacent souvent la fraîcheur des eaux par celle des ombres ; et bientôt nous arrivâmes au triple pont du Pamissus ou Spirnatza. La plaine que ce fleuve traverse en coulant du N. E. au midi, se présente de là telle qu'on la voit du faite du mont Ithomé, semblable à une corbeille de verdure de plus de huit cents stades de circonférence ⁴⁹.

Le pont sur lequel nous fîmes halte serait antérieur au siècle d'Epaminondas, s'il est vrai que les piles de la partie sous laquelle coule la rivière de Mavro-Zouména reposent sur une substruction cyclopéenne. Quant à celle qui est jetée sur le Pamissus, elle est en maçonnerie hellénique, ainsi que son parapet dont le prolongement accompagne une chaussée sur arcades complétant la troisième partie du pont, où l'on reconnaît qu'il exista une porte destinée à fermer l'entrée de la vallée du côté de Messène. Nous étions à cinq milles de cette ville, distance qui correspond à celle de quarante stades qu'on comptait entre elle et les ponts du Pamissus ⁵⁰. Je pris tous les gisements qui

pouvaient servir de base à la potamographie du Pamissus, dont il sera question dans le chapitre suivant. Je regrettai que Michel Fourmont n'eût pas aussi bien précisé l'emplacement d'Andanie, comme il a fait celui de Messene. En consultant les notes de son mémoire académique lu en 1740 ⁵¹, je restai même persuadé qu'il n'avait jamais vu cette ville, ou qu'il avait confondu les positions. En effet, il la place dans le bassin immédiat du Pamissus, en nommant de suite Pharæ et Calamate, tandis qu'elle se trouve au fond de la gorge du Balyra ou rivière de Mavro-Zouména, qu'on passe à son confluent avec le Cneus, pour se rendre à Cyparissia.

Ces remarques sommaires étant terminées, nous quittâmes le pont en tournant au S. E. ; et après avoir dépassé un moulin situé au bord d'un ruisseau qui coule du Vourcano, montagne abondante en sources limpides, nous débouchâmes sur un plateau cultivé. Je le reconnus pour être l'endroit où, dix-huit ans auparavant, j'avais rencontré un Turc parlant français, que M. de Châteaubriand trouva au même lieu, et par lequel il fut apostrophé dans des termes à peu près pareils à ceux qu'il nous avait adressés. Ce souvenir et les champs que je revoyais me rappelèrent les malheurs de ma jeunesse, qui s'est écoulée au milieu des sollicitudes et des dangers. J'aperçus bientôt après le golfe de Messénie, jadis témoin de mes larmes, lorsque je déplorais la perte de ma liberté ; et je pensai à mes compagnons d'infortune qui, plus que moi, se repaissaient alors des illusions de la vie et de ses espérances trop enchanteresses. Au bout de trois quarts d'heure de marche, nous passâmes un ruisseau tributaire du Pamissus, qui descend encore du mont Vourcano. Nous entrâmes presque aussitôt dans une gorge profonde, enveloppée à droite par le mont Ithomé, et à main gauche par un coteau aride qui encaisse le fleuve fécondateur de la Messénie. Nous marchâmes près d'une heure dans ce défilé scabreux, pour

arriver au-dessous d'un couvent bâti au penchant du mont Vourcano, à une très-grande élévation, sur une terrasse environnée de cyprès. Cet entablement garni d'arbres est consacré au prophète Élie, qui a succédé à Phœbus Apollon. De cette galerie aérienne, les prêtres établis au-dessus de la région des nuages peuvent, au retour de toutes les aurores, entonner la philhélie, et saluer chaque jour le père de la lumière en chantant : Soleil, c'est aujourd'hui ta fête. On m'assura qu'il n'existe aucunes traces de ruines sur la coupole du mont Ithomé, mais que le monastère actuel a pour base une substruction qui occupe peut-être l'emplacement de l'acropole d'OEchalie ⁵².

Nous marchâmes pendant deux milles entre les montagnes, et nous descendîmes ensuite par une chaussée pavée au fond d'un torrent, à la droite duquel on trouve une fontaine. Nous avions, du même côté, le village de Légi, et à sa gauche, des plantations alignées de mûriers et de figuiers, entre lesquelles nous marchâmes l'espace d'une demi-lieue, pour monter au village d'Anazyri. A cette distance, nous étions en dehors du développement de la chaîne du Vourcano ; et à cinq minutes plus loin, nous arrivâmes à la rivière Tiphéo, d'où nous fîmes un quart de lieue entre des haies épaisses, pour arriver à la ville d'Androussa.

CHAPITRE III.

Sources du Pamissus. — Affluents. — Embouchure. — Stenyclaros ou Imlakia. — Évêché de Calamate, juridiction ecclésiastique. — Calamate. — Administration civile. — Ruines d'Abia. — De Thuria. — Thermes romains. — Distance de Calamate à Kythriès.

Le Pamissus prend son origine au versant méridional des mêmes montagnes de l'Arcadie qui donnent naissance à l'Alphée et à l'Eurotas. Aux lieux où les bergers chantaient autrefois, en s'accompagnant avec la flûte de Pan, les délices de l'âge d'or, l'aimable saison des fleurs, et les charmes du printemps, naît le fleuve sacré de la Messénie. Une de ses sources, située dans le territoire de Soulima, était recommandée pour les maladies des enfants, réputation qu'elle a conservée jusqu'à nos jours. Les autres placées près de Gathéates, d'Amphée et d'Ætea, qui sont toujours connus des bergers, ont conservé la mousse et les pelouses plus douces que le sommeil :

Muscosi fontes, et somno mollior herba,

où ils viennent s'endormir à l'ombre des alaternes, quand le soleil élevé sur son trône, vers le milieu du jour, oblige les troupeaux à quitter la campagne pour se dérober à ses feux. Riche des dons d'une foule de Naïades, le Pamissus, emblème d'une vie courte et remplie de beaux jours, coule en les fertilisant, sans jamais les désoler, au milieu des plaines de la Messénie. Les meilleurs poissons se plaisent

dans ses eaux, et au renouveau, ils se hâtent de remonter ce fleuve pour y déposer leur frai. C'est aussi le temps où les pêcheurs d'Hermione viennent tendre leurs filets à Bocca di Calamata, pour recueillir les dons de Neptune et d'Amphitrite.

Les cieux n'ont pas vieilli, et le soleil au milieu du torrent des âges, brille encore sur les champs du Stényclaros ; mais que sont devenues ses villes ? Dans quels lieux retrouve - t - on les tombeaux d'Aristomène et des héros de la Messénie ? La nature seule peut nous guider dans l'exploration de cette province, où il faut rectifier jusqu'aux données qui nous ont été transmises par les auteurs anciens. On a répété, d'après Pausanias, que le cours du Pamissus était de cent stades, somme égale à 9450 toises, tandis que son cours embrasse une étendue de plus de dix de nos lieues, depuis la partie du mont Lycée qui est maintenant appelée Helenitza, jusqu'à sa décharge au fond du golfe de Messénie. Cette erreur étant rectifiée, nous dirons que le Pamissus ou Pirnatza, coulant à son origine de l'est au nord-ouest, pendant deux milles, se recourbe au-dessous du village de Krano, dans la direction S. O., en recevant deux ruisseaux qui coulent des hauteurs de Hellenico-Castron, qu'on croit bâti sur l'emplacement d'Ira. Portant de là son cours au midi, pendant une lieue et demie, il reçoit par sa rive gauche un ruisseau que lui envoie le mont Lynché , contrefort sourcilleux du Taygète. Une demi-lieue plus bas et toujours par la même rive, il cumule les eaux du Xérias, rivière qui prend sa source à l'orient de Zakôna. Dans l'intervalle compris entre cet affluent et celui d'Agrios, le pays cultivé partout où il est susceptible de produire, ne compte que des cabanes temporaires qui servent à abriter les paysans. Dans l'intervalle de ces deux cours d'eau, le fleuve reçoit à droite un ruisseau du mont Évan, venant du village de Constantino, et une lieue plus bas, la Mavro-Zouména ou rivière de Messène, qui verse dans le Pamissus le tribut de

quatorze affluents, avant d'arriver au triple pont qu'on a fait connaître. Giafaramini et Pedimo lui fournissent à gauche les deux dernières rivières qui grossissent son cours du produit des sources et des torrents des monts Loganiko et Kerasia, contre-pentes de la partie occidentale du mont Saint-Élie. A partir de cette jonction, le Pamissus coule paisiblement à plein canal jusqu'à la mer, dans laquelle il se perd au mouillage connu des navigateurs sous le nom de Nisi et de Bocca. di Calamata.

La vallée du Pamissus, toujours fertile, était spécialement connue des anciens sous la dénomination de Stenyclaros, et la bonté de son territoire y a attiré une population grecque distribuée dans trente-sept villages qui appartiennent au domaine du sultan ⁵³. On ne trouve que peu ou point d'antiquités dans l'étendue de cette riche et fertile vallée, dont Kourtchaoux est le chef-lieu, et au sujet de laquelle nous ne possédons qu'une nomenclature des villages, sans contrôle de population ⁵⁴. Quelques-uns de ses villages qu'on trouve sur la carte, se lient à nos topographies par les positions de Cleisoura et de Soulima, de Constantino, de Messène, de Zacona et de Scala, de manière à former un réseau qui ne laisse pas de lacune dans l'ensemble de notre travail ⁵⁵.

En partant de Scala, si on se dirige au midi, on n'a pas fait une demi lieue, qu'on arrive en vue d'un territoire inondé près duquel on trouve sur un tertre les restes d'un temple qui est suivant toute apparence celui de Diane Orthie aux Marais ⁵⁶. Cet édifice situé sur la frontière de la Laconie fut l'endroit où les Messéniens enlevèrent les filles de Sparte dont le rapt devint le prétexte d'une des guerres les plus funestes et les plus mémorables de la Grèce. Stenyclaros ne devait pas être éloignée de ce monument près duquel on voit la source d'un des affluents du Pamissus. Des marais remplis de troupeaux de buffles, Giapharaméni, une chapelle dédiée à Saint Nicolas, un

poste de gardiens des défilés et une multitude de sources fertilisent cette contrée fiévreuse, où la nature étale un luxe de végétation qui rend son territoire propre à toute espèce de culture. Une demi-lieue plus bas on passe près de Gaidourochori, et de Pedimo, hameaux bien habités dont les vergers sont enclos de haies formées de nopals et les moindres ruisseaux bordés de lauriers-roses. Bracati, situé à quelques minutes de là au milieu des arbres, sert à signaler des ruines qu'on croit être celles de Thuria, ville solitaire entourée de peupliers. Deux milles à droite on découvre Arslan-Aga et ses cyprès, Aïs-Aga, Karniki et Nisi, dont les populations sont entièrement chrétiennes.

Ceste ville moderne est la résidence de l'évêque d'Androussa, qui est suffragant du siège de Calamate. La juridiction ecclésiastique de ce prélat s'étend, indépendamment de quatre-vingt-six villages situés dans le ressort d'Androussa, sur treize autres hameaux englobés dans les cantons d'Arcadia et de Navarin ⁵⁷.

Phrantza place au quarante-cinquième rang de la province de Hellade l'évêché d'Androussa, dont le siège était occupé de son temps par Athanase Ascétique qui avait été élevé dans les montagnes de Ganès ⁵⁸. C'est à Nisi que se fait le principal commerce du canton de Leondari et du Stenyclaros ; mais son marché est cependant loin d'égaler celui de Calamata.

La distance entre ces deux places qui sont les principales de la Messénie est de cinq milles. Calamate située à dix minutes de la mer au fond du golfe Messéniaque, paraît avoir succédé à l'ancien bourg de Calamé ⁵⁹. Fourmont, qui y passa en 1730, découvrit, dans les fouilles qu'il fit aux environs, des marbres chargés d'inscriptions qu'on trouve commentées et consignées dans les mémoires de l'Académie des inscriptions et belles - lettres. Il part de Pharæ, d'où il compte deux heures et demie de chemin pour se rendre à Calamate, et il place sur la route la source

salée dont parle Pausanias. Mais il ne justifie par aucuns détails de position, pourquoi, comme il le dit, la ville moderne se compose de la forteresse de Thyraë, de Thalamæ et du faubourg de Calamæ, de sorte que ces documents sont avancés au hasard.

Calamate est bâtie dans la partie occidentale du bassin de la Messénie, au milieu d'une multitude de jardins et de vergers remplis d'orangers et de citronniers séparés par des clotures de nopals. Des figuiers, et surtout une multitude de mûriers se présentent de toutes parts entremêlés de champs de maïs, de bois d'oliviers, de vignobles et d'arbres aussi admirables par leur végétation que par la variété de leurs fruits. Trois cents familles chrétiennes établies au sein de ces bocages qui entourent et voilent de leurs ombrages parfumés autant de maisons propres et élégantes, composent la ville actuelle. Une partie des maisons qui sont moins enveloppées d'arbres s'élèvent au bord d'un ruisseau anciennement appelé Nedon. Ce torrent fougueux qui descend du Taygète, coule à l'époque des pluies dans un canal de plus de quatre cents pieds de large en mugissant au milieu de roches et du gravier qu'il laisse presque à sec dès le commencement du printemps. Pausanias nous apprend qu'il se déchargeait dans la mer auprès de Phéræ ou Pharæ, qui n'en était qu'à six stades ; ainsi ce serait à Calamate même que Fourmont dut trouver les inscriptions qu'il a publiées. Quant à Calamé qui a donné son nom à la ville moderne, on trouve ses ruines à deux milles dans les terres, où il est connu sous la dénomination qu'il portait anciennement. Il est à regretter que les châteaux élevés dans cette contrée par les Français et par les Vénitiens aient anéanti les villes homériques dont on reconnaît à peine quelques vestiges. La nouvelle Calamé chef-lieu de canton est surtout dans ce cas ⁶⁰. Sa construction tracée sur un plan usité dans toutes les parties du Péloponèse, où l'on est exposé aux incursions

des pirates et des kléphtes, fait qu'elle se compose de petites forteresses particulières bâties avec une pierre brune, dont plusieurs sont encore du temps des Vénitiens. L'étage inférieur de ces demeures, qui attestent l'absence de toute espèce de garantie publique, sert de magasin et est fermé par une porte solide garnie de clous ou recouverte avec des lames de fer. L'étage supérieur auquel on communique par fois au moyen d'un escalier en pierre, qui est séparé du corps de logis par un pont levis, est ainsi que toutes les murailles percé de meurtrières, à la faveur desquelles on peut faire le coup de fusil et repousser les agressions d'un ennemi dépourvu d'artillerie. Aussi chaque demeure est-elle toujours approvisionnée en munitions de toute espèce, et ce n'est en cas de guerre civile qu'à la faveur des mantelets et des trous à loup, qui étaient autrefois usités dans ces espèces de sièges, qu'on peut arriver à portée d'inquiéter des gens retranchés dans ces sortes de castels. Calamate a sous ce rapport beaucoup de ressemblance avec les villes de France au dixième siècle, et les auteurs des romans historiques pourraient y puiser des tableaux qu'on ne retrouve que dans cette partie de la vieille Europe. On remarque en dehors de cette singulière agglomération de demeures et d'éllysées ravissants, une église située au bord du Nédon, et les restes d'une forteresse vénitienne qui commandait la ville et ses faubourgs.

L'administration de Calamate est entre les mains des Grecs, qui présentent à la simple approbation du visir, la nomination des chefs qu'ils se choisissent. En vertu de leurs privilèges, ils ont le droit de s'imposer, de discuter la répartition de leurs contributions, et ils n'ont parmi eux de Turcs qu'un vaivode et quelques janissaires, qui sont plutôt leurs stipendiés que leurs maîtres, puisqu'ils peuvent les faire révoquer. Tant de concessions faites aux Mavrommatia, ou Grecs aux yeux noirs, ne sont pas l'effet du hasard. La Porte, voyant que les cultivateurs de cette

contrée voisine du Taygète avaient la facilité de passer dans l'Éleuthéro-Laconie avec ce qu'ils possédaient, quand on les opprimait, s'est contentée de tirer d'eux une redevance annuelle qui les met sur le pied des pays d'états.

Si on parcourt les environs de Calamate en remontant au N. E. après avoir traversé des bois d'oliviers, on reconnaît le sol classique en arrivant au hord de l'Axaris ou Apsara, rivière près de laquelle la déesse de Syrie eut autrefois des autels. On suppose que Thuria fleurit à l'endroit qui porte le nom de. Palæo-Castron et les distances s'accordent avec ce qu'en dit Pausanias. Quelques géographes pensent aussi que cette ville est la même qu'Anthéa, fondés sur ce que
« les habitants de

« Thuria ayant abandonné leur ville qui était

« originellement bâtie sur une éminence descendirent dans la

« plaine et s'y établirent, sans désertier l'acropole

« (appelée Anthéa) dont les ruines subsistent. » Strabon dit que l'ancien nom de Thuria était Æpeia à cause de sa situation élevée, puis il ajoute par un tâtonnement singulier que plusieurs topographes placent Anthea et Æpeia à Méthona ⁶¹. Le village de Palæo-Castron est entouré de ruines consistant en pans de murs délabrés et en fragments de colonnes cannelées qui appartiennent à l'ordre dorique. Tout auprès on voit une citerne de cent pieds de long sur treize de profondeur, qui est taillée dans le roc, et qu'il serait intéressant de déblayer afin de la rendre à son usage primitif. Les environs sont coupés de plate - formes qui occasionnent une quantité prodigieuse de cascades pendant la saison des pluies, tandis que certains angles présentent par leurs coupures régulières l'aspect de tours, de remparts et de bastions destinés à défendre l'approche du Taygète. La partie inférieure de la campagne, qui est d'une fertilité admirable, est parfaitement cultivée, et garnie d'arbres, au milieu desquels on avait, dans ces

derniers temps, commencé à naturaliser la canne à sucre et le pavot de Cara Hissar qui donne l'opium. Ces plantes prospéraient, mais il est probable que ce beau pays, désolé en 1825 par les Égyptiens, n'offre plus qu'une solitude et des décombres.

A peu de distance on entre dans le territoire de Ianitchianika, qui est la propriété des principales familles chrétiennes de la partie voisine du Magne. Les ombrages formés par une multitude d'arbres rappellent le souvenir du bois Chérius qu'on place de ce côté. Mais on n'y voit plus qu'en idée le site d'Abia ⁶², l'une des sept villes qu'Agamemnon promettait au bouillant Achille pour prix de sa valeur, ce qui porte à croire que les acropoles héroïques de ce temps-là étaient des gentilhommières à peine occupées par quelques centaines de Grecs dont la lyre d'Homère a rehaussé les noms et les exploits. Les poètes et les mythologues ont eu le pouvoir de tout embellir, sans sortir du domaine de la vérité ; et le prestige attaché aux moindres objets qu'ils ont célébrés fait qu'on s'intéresse jusqu'à leur poussière vénérable. On chercherait aussi vainement quelques traces des temples d'Hercule et d'Esculape, qui faisaient l'ornement d'Abia. Leurs restes sont aussi inconnus que le hiéron voisin de Thalamæ, où l'on se rendait pour obtenir des idées lucides, ainsi que les Grecs le font encore afin de se procurer de songes propres à les guider dans la guérison de leurs maladies ; comme si nous n'étions pas l'éternelle proie de la douleur et des infirmités.

L'enclave de Ianitchianica avec Coutchoukmani ou Kutchuk-Maina, forment une contrée qui relève du vaivodilick de Patras depuis une assez haute antiquité, pour qu'on ne puisse pas en préciser la date ⁶³. En faisant le tour d'un contre-fort du Taygète, on arrive dans une heure à partir de Thuria aux ruines d'un ancien bain dont les restes sont assez considérables. Leur construction en

briques porte à croire que cet édifice est romain. L'entrée qui s'ouvre au midi conduit à une grande salle voûtée, avec des arcades demi-circulaires. Aux deux côtés de l'entrée on remarque des encadrements destinés à recevoir des vases dont on a trouvé des fragments qui étaient disposés pour contenir l'eau chaude nécessaire au service de ces thermes. La grande salle présente deux arcades sur ses côtés, en se prolongeant par ses extrémités orientale et occidentale au-delà de ces encadrements. Un passage cintré conduit à des étuves particulières au bout desquelles on entre dans un salon spacieux voûté sur arceaux. On trouve, dans les divers compartiments, des appareils qui servaient à les échauffer, au moyen de tuiles percées en bouches de chaleur incrustées dans les murs. Au bout de la file des chambres dont la direction est à l'orient, on remarque un petit bain revêtu en stuc ; il tirait son eau des vases que nous avons indiqués, et d'après les sédiments qu'on trouve on peut juger que cette eau était sulphureuse. A l'orient de cet édifice, on reconnaît le château d'eau ou réservoir des étuves qui était de forme demi-circulaire. Il présente ainsi que ses briques jadis revêtues de marbre l'aspect de bains romains, dont on aurait fait usage jusqu'à une époque très-rapprochée des premiers temps de la conquête du Péloponèse par les Français.

C'est par le territoire de Ianitchianica que le canton de Calamate confine avec le Magne, dont les limites sont fixées à deux milles de distance par une tour bâtie au pied du mont Jénitza, d'où l'on compte trois lieues jusqu'à Kythriès.

CHAPITRE IV.

Androussa. — Route depuis cette ville jusqu'à Coron. — Bias, fleuve. — Ruines de Coroné. — Médailles de la Messénie. — Coron, anciennement Colonis. — Évêques grecs et latins. — État de cette ville. — Inscriptions. — Cadastre. — Férocity des habitants turcs.

Androussa, bâtie au pied d'une montagne, sur un plateau d'où la vue embrasse le bassin de la Messénie, est suivant toute apparence une ville du moyen âge, quoique quelques personnes aient prétendu rattacher son origine à celle d'Andanie. Nous avons exposé les raisons qui nous portent à placer ailleurs cette ville illustrée par les malheurs de Cresphonte et les larmes de Mérope, reine que Voltaire a prise pour sujet d'une de ses plus belles tragédies. Chalcondyle est le premier historien de la basse grécité, qui fasse mention de cette ville, vers 1534, temps où les Espagnols étaient maîtres de Coron et de la rive occidentale du golfe de Messénie. Charles-Quint, qui n'a légué de ses états d'Orient, à l'empereur d'Autriche, que les vains titres de duc d'Athènes, de Née-Patra et des Salines de Tripoli de Barbarie, étant en guerre avec Soliman-le-Magnifique, les Turcs résolurent de le déposséder des parties de la Morée qu'il occupait. L'an 940 de l'Hégire, les Barbares vinrent en conséquence débarquer près d'Androussa, au territoire Messénien, ville distante de trente-cinq milles de Coron, située sur le fleuve Riphéo. Coron était assiégé par leur armée ; les Espagnols manquant de toutes choses, même d'eau, se décidèrent à faire une sortie. En vain Macicao leur général représenta la témérité de l'entreprise, il dut lui-même se mettre à la tête de l'expédition, en confiant la garde de Coron aux

capitaines Liscano et Mendeciou. « Il sortit avec un
« petit nombre de braves, lesquels, dit le traducteur de
« Chalcondyle, ayant conduits par chemins assez
« détournés, ils arrivèrent la première nuit en une vallée
« de petite forêt, où ils se relancèrent pour ce jour, puis
« vers le soir s'acheminèrent vers Androussa. Dedans la
« ville était un capitaine de janissaires que Paul Jove
« appelle Karan, qui commandait à quinze cents
« harquebusiers, le reste estoit Tzapes. En dehors de la
ville
« estoit un nommé Acomath qui commandoit la cavalerie
« et estoit logé aux faubourgs. Or, l'intention des
« Espagnols estoit de passer outre les escuries et le camp
de
« la cavalerie et d'aller assaillir la ville, de laquelle le
« mur n'estoit fait que de claye et d'argile à l'épaisseur
« d'une paroy de brique, encore estoit-il rompu, partie
« par la nonchalance des habitants, donnant ainsi
« entrée aux soldats qui voudroient monter et s'eslever sur
« les espauls de leurs compagnons. »

Le récit de cette expédition, qui fut sans succès, montre qu'Androussa était une de ces palanques communes en Turquie ; mais il n'y reste maintenant aucunes traces de fortifications. Des groupes de cyprès, épars sur des tertres isolés, indiquent les nombreux tombeaux des Musulmans. On y compte trois mosquées et un bazar planté de mûriers, où il se tient tous les dimanches un marché peu considérable. Les maisons petites, mais élégantes, ont un ton de fraîcheur qui est en harmonie avec celui de la ville, d'où l'on plonge sur un vallon pittoresque qui s'ouvre, à l'orient, du côté de Nisi. Les Androussiotes passent pour être voleurs de grands chemins, braves, fiers et méchants, réputation que je ne serai pas tenté de contester. La coupe de leur figure est vive et spirituelle, et leurs traits annoncent le mélange du sang des Spartiates avec celui de la race messénienne ; quant aux Turcs, ce ne sont que des

Greco circoncois, et par conséquent la pire de toutes les espèces connues partout où cette race mixte pullule.

Au sortir d'Androussa nous vîmes de grands tombeaux entourés de cyprès, et nous descendîmes, à un quart de lieue au-delà, dans une vallée, en suivant le lit desséché d'un torrent ou Cacorevma. Nous traversâmes ensuite de vastes plants d'oliviers, en prolongeant un coteau qui sépare cette vallée du bassin proprement dit du Pamissus. Nous relevâmes le gisement de Philippaki, avant d'atteindre la rivière de Dgigiori ou Bias, qui avait pris son nom d'un fils d'Amythaon ⁶⁴ ; mon estime de route me plaçait à huit milles d'Androussa. Toute cette contrée est fertile, et les vins de Dgigiori passent pour les meilleurs du Péloponèse : du reste, je n'ai rien vu de particulier en parcourant cette partie de la Messénie. Dans l'espace de deux lieues, à partir du Bias, je comptai six petites rivières avant de monter à Pétalidi, village situé au milieu des ruines de Coroné.

Polybe nous a donné la description du port de Coroné, qui fut une des principales échelles de la Messénie au temps de sa prospérité. J'avais besoin de l'indication de cet historien pour reconnaître qu'il y eut un mouillage sur la côte, où les bateaux peuvent maintenant à peine s'abriter derrière un môle à demi submergé, qui s'avance dans la mer parallèlement à une pointe de terre, tandis que les bâtiments du commerce sont obligés de jeter l'ancre sur une rade foraine située au nord, où le fond est de mauvaise tenue. Ainsi il en est du port de Coroné comme de tant d'autres qui étaient des attéragés, bons pour le temps où l'on tirait les barques à sec sur les plages afin de les mettre en sûreté. J'avais pris pour base de reconnaissance le mont Thématée, afin de ne pas dévier de mes recherches qui ne me permirent pas de découvrir les temples de Diane Nourrice, d'Esculape, ni le Forum où l'on montrait une statue de Jupiter Conservateur. Pour me dédommager du

non-succès de mes explorations, j'achetai des médailles, sans pouvoir m'en procurer aucune de Coroné autonome ⁶⁵.

Pausanias dit que le territoire de cette ville confinait avec celui de Colonis, place située sur une élévation à l'entrée du golfe de Messénie, à peu de distance de la mer. Nous eûmes en vue cette seconde ville, qui est la moderne Coron, pendant une heure que nous mîmes à traverser des coteaux arides. A cette distance, nous trouvâmes une rivière qui arrose un vallon entouré de huit villages habités par des Grecs ⁶⁶. Une demi-lieue plus loin nous passâmes devant Avthentico ; et nous traversâmes une olivaie en montant aux hameaux de Cartelli et de Vounaria. Nous devions être peu éloignés de l'emplacement du temple d'Apollon Corinthus, qui était célèbre par ses guérisons miraculeuses ⁶⁷. Je sus que les habitants de Coron viennent passer la mauvaise saison de ce côté, non pour invoquer le dieu père d'Esculape, car son nom est oublié dans la Grèce ainsi que l'art divin d'Hippocrate, mais afin de se préserver des fièvres, l'air de cette contrée étant très-salubre. Nous descendîmes de ce plateau vers une petite rivière, au bord de laquelle on trouve une fontaine qui est l'aiguade des bâtiments que leurs affaires obligent de relâcher à Coron. Nous prîmes immédiatement un sentier tracé en spirale qui traverse le village de Saint-Dimitri ; et après une descente d'un mille nous arrivâmes dans la ville anarchique qui a succédé à l'antique Colonis.

Coron est située sur l'emplacement de Colonis ; mais à quelle époque a-t-elle changé son nom contre celui de Coroné, qui a donné le sien au golfe de Messénie ? voilà ce qu'il est difficile de préciser. La forteresse a remplacé, suivant toute apparence, l'acropole qui était bâtie au couronnement d'une butte, car le varochi ou quartier des chrétiens s'étend à mi-côte jusqu'au bord de la mer. L'horizon relevé du haut du château embrasse l'étendue entière du sein Messéniaque ; l'île de Théganusse ou

Venetico du côté de la haute mer ; le Taygète jusqu'au cap Ténare ; et vers le nord, le faîte de l'Ithomé, ainsi que les chaînes escarpées du mont Évan cher à Bacchus. Il est probable que c'est à cette ville qu'il faut rattacher la liste des évêques de Coron, dont le siège est suffragant de Patras ⁶⁸, que les Francs, ou plutôt les papes, qui avaient des envoyés à leur suite pour recueillir les fruits de leurs conquêtes ⁽²⁾, ont occupé jusqu'au seizième siècle.

L'histoire nous montre Coron occupée par les Français en 1205. Une lettre du souverain pontife Urbain IV, par laquelle il enjoignait aux évêques de venir au secours de Baudouin II et de Guillaume de Villehardoin, qui était en guerre avec Michel Paléologue, cite l'évêque de Coron. Ce devait être un personnage important, car les papes Nicolas III et Clément V en font une mention spéciale dans leurs encycliques. Les Français cédèrent Coron aux Vénitiens, qui en furent chassés en 1500 par Bajazet II. L'empereur Charles-Quint l'ayant reconquise en 1532, la garnison espagnole réduite aux abois, profitant de l'arrivée de la flotte de Sicile qui lui apportait du bled, abandonna aux infidèles cette place qu'on avait offert de céder au pape, aux Vénitiens et aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, qui refusèrent de se charger de sa défense. Les Vénitiens ne se ravisèrent que plus tard pour la reprendre, et ils la perdirent en 1716 avec ce qui leur restait de possessions en Morée. On retrouve sur plusieurs marbres mutilés les noms d'un grand nombre de Vénitiens illustres, et une seule inscription grecque à l'église de Saint-Démétrius ⁶⁹.

La forteresse, qui est très-faible par ses ouvrages de défense, peut être battue du côté de l'occident, et ses remparts, quoique garnis de cinquante canons, n'opposeraient pas une longue résistance à un ennemi qui l'assiégerait avec intelligence. La rade inabritée n'offre qu'un ancrage exposé aux vents de N. E. et de S. E., qui jettent les vaisseaux à la côte lorsqu'ils n'ont pas le temps

d'appareiller pour se réfugier dans les ports de Kythriès ou d'Armyros situés sur la côte du Magne. Enfin la ville, qui ne compte plus qu'une population anarchique de huit cents Turcs et de sept cents Grecs courbés sous leur joug, est une place inhospitalière où le commerce ne trouve aucune espèce de garantie.

M. Sauvaire, négociant français, me montra, à l'entrée de sa maison, la méridienne tracée par Chabert, qui a déterminé astronomiquement plusieurs positions des côtes de la Grèce. Je me trouvais ainsi au terme de mes topographies, au point où commencent les tableaux de M. de Choiseul-Gouffier, parmi lesquels on trouve une vue très-exacte de Coron. En consultant le cadastre de son canton pour l'année 1815, je vis que M. de Châteaubriand avait été trompé quand il dit qu'il ne savait pas s'il se trouvait encore quatre ou cinq villages dans sa juridiction. Pellegrin, qui en avait fait le relevé vers l'année 1715, en porte le nombre à soixante-seize ; et il en reste soixante-quinze, dont la population se monte à trois mille deux cent cinquante familles grecques ⁷⁰.

L'air de Coron passe pour salubre ; ses habitants turcs sont assassins, féroces et cruels : l'impunité dans laquelle ils vivent les a réduits à la condition des hordes à demi-sauvages. La chasse, récréation utile et avantageuse à ceux qui s'y adonnent, n'est pour ces Barbares qu'un divertissement tragique, et l'origine peut-être de leur tyrannie, par l'habitude qu'ils contractent de verser le sang et de se plaire à voir de timides animaux se traîner les entrailles déchirées, mis en pièces par leurs chiens. Aussi n'est-il pas rare de leur voir tuer un chrétien avec autant d'indifférence qu'une bête fauve ; dévaster les plus belles moissons pour atteindre un lièvre ; et, comme les Thébains auxquels on attribue l'invention de cet exercice, être féroces par habitude, lâches par tempérament, impies

envers la nature et la divinité, sans cesser d'être les plus superstitieux des hommes.

CHAPITRE V.

Colonis aujourd'hui Coron. — OEnusses ou îles Sapiences.
— Grottes. — Méthone ou Modon. — Évêques grecs et latins. — Cadastre. — Navarin. — Ile Sphacterie. — Pylos.
— Fin des topographies.

Pausanias fixe la position de Colonis à quarante stades d'Asiné ; mais c'est probablement en ligne droite, car on compte près de deux heures de chemin jusqu'aux ruines qu'on présume être celles de cette dernière ville. De l'extrémité du promontoire Acritas, qui est maintenant surnommé cap Gallo, on plonge sur un îlot désert, appelé Venetico et autrefois Théganusse. Les recherches qu'on y a faites n'ont procuré que la découverte d'un caveau funéraire, entouré de sarcophages de deux pieds de hauteur, sans couvercles ni inscriptions, ainsi que des déblaiements, qui prouvent qu'on y a fait des fouilles. L'île dont je parle est séparée du continent par un canal de deux milles de diamètre, qui est assez profond pour permettre aux vaisseaux de haut bord d'y naviguer. Après en être sorti, si on porte le cap au N. O., on trouve le port Marathy ou Phœnique, qui était situé dans le territoire des Asinéens. La plaine qui se déploie à l'orient, ainsi que la montagne à laquelle elle s'appuie, s'appellent Sélitza, nom dérivé suivant toute apparence de celui d'une bourgade ruinée dont on trouve les décombres aux environs. On entre immédiatement dans un second canal, large de deux lieues et demie, qui est abrité par les trois OEnusses que les navigateurs nomment Cabrera, l'Île Verte, et la Sapience.

M. Lauvergne, médecin de la marine royale, qui a visité la Sapience, m'en a donné la description suivante, que

j'intercale dans mes récits comme un modèle à suivre par les voyageurs qui seront appelés à visiter l'Archipel.

« Nous vînmes mouiller au mois de mai 1825 entre la place de Modon et l'île Sapience. Quoique très-rapprochés de terre, nous fûmes obligés de chercher fond pour l'ancre, car, comme aux approches de tous les écueils volcaniques, on ne trouve de mouillage qu'à une profondeur hors de la portée des cables. Sapience court nord et sud, en abritant la baie de Modon, par ses prolongements inégaux formés de masses rocheuses, diversement colorées, et entremêlées de grottes naturelles. Je longeai le rivage, et n'apercevant aucun enfoncement ni aucune crique susceptible d'abriter un vaisseau, je me déterminai à visiter les grottes. La première dans laquelle j'entrai présente la forme d'une nef d'église gothique : sa voûte élevée est tapissée par une infinité de violiers jaunes qui s'y introduisent par les fentes des rochers. Sa profondeur est de trente-cinq à quarante pieds ; l'ouverture est étroite et permet à peine à un petit canot d'y entrer, car l'eau de la mer qui y pénètre la baigne à moitié. Le fond fixa long - temps mon attention. Qu'on se représente un tapis persan nuancé des couleurs les plus vives, et on aura l'idée de ce magnifique pavé soumarin. Je chargeai un plongeur d'aller me recueillir un fragment des roches qui le forment, et il rapporta avec un débris calcaire quelques thalassiphytes de couleurs diverses. Le quartier de pierre que j'examinai était incrusté d'écailles jaunes, vertes et rouges ; et comme je n'avais rien vu de pareil, il mérita que le dessein en retraçât sur-le-champ l'image, car le contact de l'air en flétrissait rapidement les couleurs. A l'endroit de la caverne où l'on prend terre, on trouve un enfoncement, avec quelques restes d'une maçonnerie grossière, quoiqu'elle soit antique. J'ignore quel en fut l'usage ; mais cet antre dut être destiné à opérer quelques prodiges, car la rencontre de deux pans de rochers qui le terminent produit un phénomène d'acoustique tel, qu'une voix d'homme au medium devient grave et retentissante.

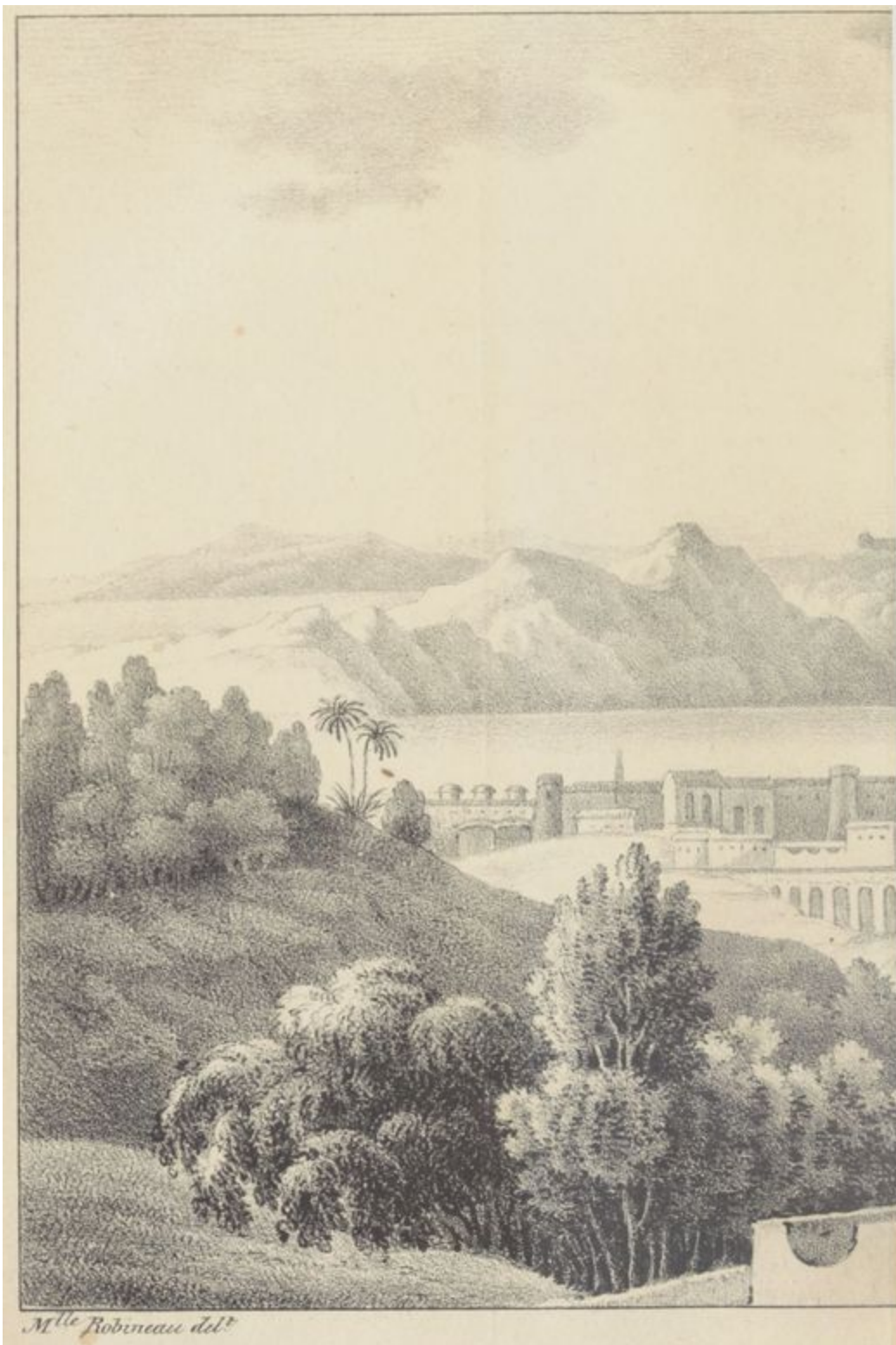
Les autres grottes ne m'offrant rien de particulier, je résolus de visiter l'intérieur de l'île. En longeant la partie qui fait face au Péloponèse, il me fut facile de reconnaître dans la coupe verticale et dans la nature rocheuse de l'un et l'autre littoral, que la Sapience est le résultat d'une violente séparation du continent. Nous cherchâmes longtemps un lieu pour débarquer, parce que le rivage est hérissé de masses taillées à pic. Enfin nous découvrîmes une petite crique qui s'enfonce entre deux collines, et ce fut là que nous échouâmes notre canot. Il est probable que c'est le principal point d'abord, car je remarquai à peu de distance un cimetière turc, où l'on enterrait, dit-on, autrefois les pestiférés. En longeant le bord de la mer, je découvris une chaussée recouverte d'une végétation parasite ; le reste de l'île est tellement encombré de lentisques, d'arbustes et de bruyères, qu'il est aussi difficile d'y pénétrer que d'y rien observer, si ce n'est les traces de quelques chèvres et d'autres animaux qui y vivent à l'état sauvage.

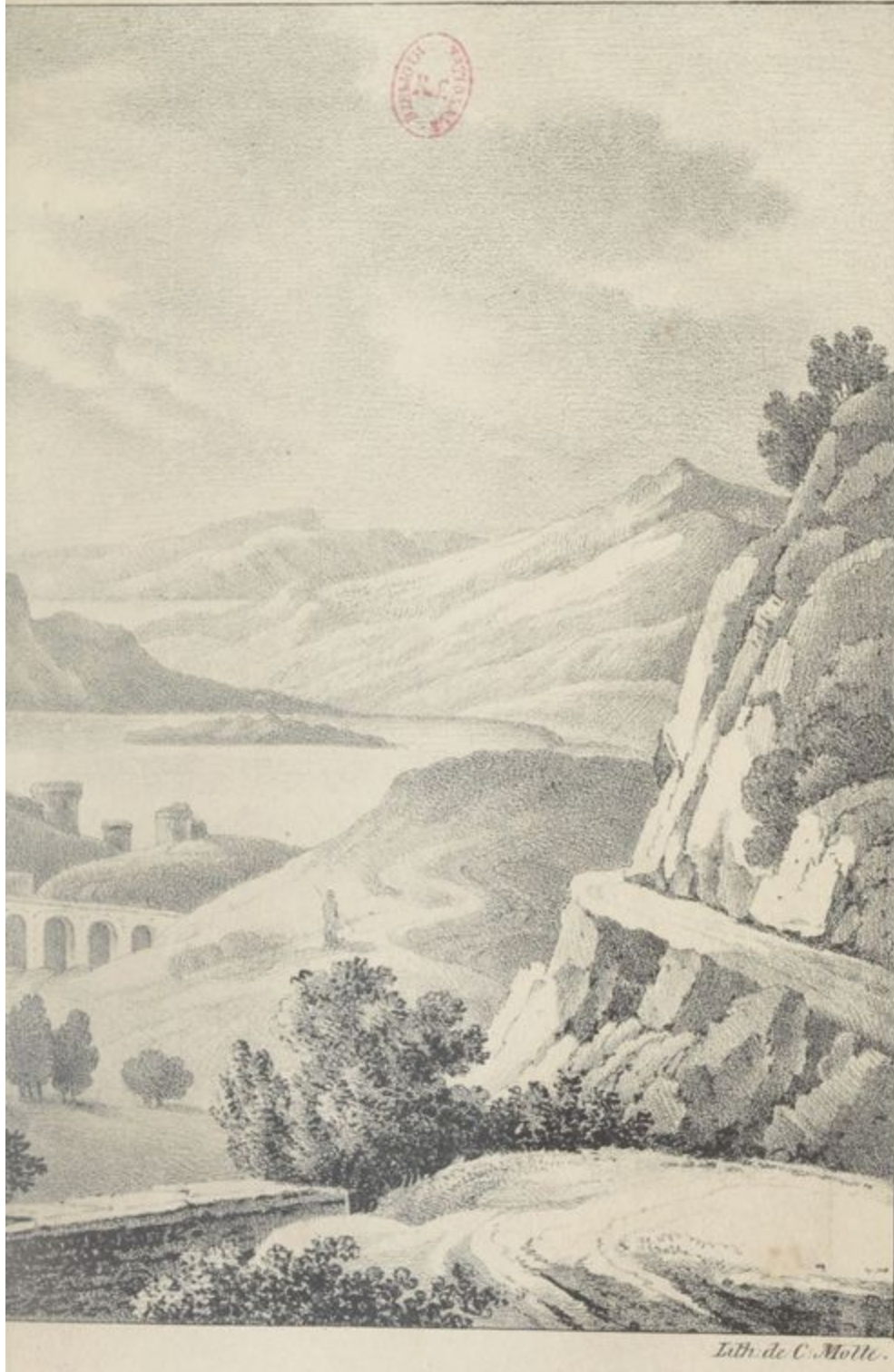
C'est aux attérages de l'île Sapience qu'on trouve l'ancrage nommé le fer à cheval, où les gros vaisseaux mouillent et d'où ils peuvent appareiller par tous les vents. Les navires marchands ont au S. E. un port de refuge, appelé l'Espalmador. Pour y entrer on doit se guider sur le Saint-Bernardin, qui est la grosse roche de Pausanias, qu'on croit être le produit d'une éruption volcanique. Après l'avoir dépassée on entre à Modon, second port de la Messénie dans l'ordre de notre périple.

Cette ville fut appelée, dans ses différentes époques historiques, Pédase et Méthone, dernier nom qu'elle prit d'une fille d'Æneus, mais, dit Pausanias, il est plus probable qu'il vient d'une grosse roche que les Grecs du pays nomment Mothon. On voyait de son temps, à Méthone, un temple dédié à Vénus Anemotis, un autre à Diane, et un puits bitumineux pareil aux sources qui existent dans l'île de Zante. Les évêques grecs de Méthone, qui sont

suffragants de Patras, ne remontent qu'au concile de Sardique ⁷¹. Au commencement du XIII^e siècle on y institua des évêques latins qui en ont disparu avec les Vénitiens ⁷². La place, telle qu'elle est maintenant, est défendue par un château bâti sur une langue de terre qui s'avance dans la mer, et elle est séparée du continent par un pont de bois soutenu sur des piliers en pierre. C'est de ce côté qu'existe sa principale force, car les autres ouvrages sont commandés au nord par des hauteurs qui permettent de les battre avec avantage. On sait comment le prince Dolgorouki l'avait attaquée et de quelle manière il fut abandonné par six milles Grecs, au moment où la ville allait capituler. Après cette défection, il dut, malgré des prodiges de courage, sacrifier son artillerie pour se retirer sur Navarin ; et ce mouvement rétrograde répara l'échec porté à sa gloire, par la belle défense qu'il fit contre les Barbares avant de remonter sur ses vaisseaux. Les Turcs montrent avec orgueil les vingt-quatre pièces de canon de gros calibre que le général russe fut obligé de leur abandonner ; et c'est cette artillerie, avec cinquante-six autres canons, qui garnissent aujourd'hui les remparts de Modon. Son port, nommé Mandraki, ne peut recevoir que des bâtiments de cinquante tonneaux ; et la mer, qui y entre avec impétuosité par la passe ouverte entre l'île de la Sapience et un bastion construit à l'entrée du mouillage, le rend extrêmement dangereux.

VUE DE VARIN.





Modon est habitée par seize cents Turcs un peu plus civilisés que ceux de Coron, et le faubourg ou varochi

renferme une population grecque qui, ajoutée à celle du canton, présente un effectif de huit mille cent quatre-vingt-cinq individus répartis dans cinquante-deux villages. Des tombeaux forment les avenues de la place, et des montagnes grisâtres les limites de son horizon. C'est au pied de cette chaîne, qu'on trouve les restes d'une ville, d'une acropole et des débris de marbre qui porteraient à croire que ce sont les décombres de l'antique Méthone ⁷³.

La distance entre Modon et Navarin est de deux lieues et demie par mer et de deux seulement par terre. Si on prend la première de ces directions, après avoir cinglé au nord pendant six milles, et en tenant le N. E. durant un mille, on entre au port de Navarin par la passe de Pylos, qui s'ouvre entre la forteresse et l'île de Sphacterie ou Sphagie, qu'il faut avoir soin de ranger au plus près. Le fond qui est de vingt brasses dans ce goulet, augmente en avançant dans la baie, dont les diamètres sont d'une lieue et demie du S. S. O. au N. N. O. sur un rayon de trois milles. Comme le mouillage est très-profond, on est dans l'usage de tirer la bordée vers un îlot situé à l'extrémité du port auprès duquel on jette l'ancre par cinq et neuf brasses d'eau.

La route par terre de Modon à Navarin n'offre rien de remarquable, qu'une chapelle dédiée à St. Nicolas qui a donné son nom au mont Égialée. La ville de Navarin ou de Néo- Castron, qu'on croit être la même que celle d'Abarinus, citée par Gémiste et Sophien, et qu'Ortellius regarde comme l'Abarmus de Ptolémée, n'est aucunement intéressante par rapport aux antiquités. Considérée comme place de guerre, elle pourrait être d'une toute autre importance ; car le port dont elle commande l'entrée est le seul du Péloponèse qui soit capable de recevoir et d'abriter une armée navale. Ce fut en 1644 le rendez-vous de la flotte ottomane composée de deux mille voiles, qui en sortit pour aller attaquer Candie, dont le long siège sera un

éternel reproche fait à la chrétienté qui aurait pu sauver la Crète et ses généreux enfants.

Navarin passait pour une place forte dès l'année 1478, où les Turcs l'attaquèrent inutilement. Occupée à diverses reprises par ces Barbares, elle leur fut arrachée en 1686 par Morosini. On peut voir dans Coronelli les détails de cet événement et de l'état de cette forteresse dans laquelle l'ennemi laissa cent pièces de canon en batterie. Les choses ont bien changé depuis ce temps, car Navarin ne se compose maintenant que de quatre bastions délabrés, garnis de canons en fer et sans affuts, ce qui n'empêche pas qu'elle ne soit comptée au nombre des villes de guerre, ayant ses janissaires, ses canonniers et ses bombardiers, qui avaient de mon temps pour général et commandant d'armes un boulanger et un barbier tenant four et boutiques au bazar.

L'île de Sphacterie, rendue célèbre par la défaite des Lacédémoniens ⁷⁴, et de nos jours par le massacre des Péloponésiens qui s'y réfugièrent après la retraite du général Dolgorouki, ferme l'entrée du port. Malgré son importance elle était en 1816 sans fortifications et inhabitée, si ce n'est par quelques bergers qui achetaient du vaivode la permission d'y faire paître leur troupeaux pendant l'hiver. On y trouvait la poussière de quelques ruines du moyen âge, qui n'offrent aucun aliment à la curiosité du voyageur non plus que sa botanique. Le canal qui la sépare au N. N. O. du continent est si peu profond, qu'il n'est accessible qu'aux caïques des pêcheurs. C'est après l'avoir passé, qu'on aperçoit au couronnement d'un pic isolé les ruines du vieux Navarin surnommé Zonchio, forteresse construite par une dame française veuve de Guillaume de la Roche seigneur de Caritène. En laissant ce château à main gauche, on ne tarde pas à arriver au bord d'un étang, qui communique avec la grande baie par une

tranchée qu'on passe sur un pont en pierre de quelques arches.

J'avais autrefois, d'après de fausses notions, déterminé l'emplacement de Pylos à l'endroit où sont les restes du château de Zonchio ⁷⁵ ; mais une connaissance plus exacte des localités m'a fait connaître que cette ville exista au village de ce nom, qu'on trouve à l'orient du port vis - à - vis de Sphacterie. Quoique situé dans la montagne, il domine un beau plateau qui est arrosé par une rivière, cultivé et abondant en pâturages. Si on n'y trouve plus que les débris consistants en grands polygones de l'acropole construite par Pylos, chef des Lélèges, sans nulle trace des remparts ouvrage des Pélasges dont Nelée fut le chef ; si on ignore où se trouve le souterrain dans lequel Nestor renfermait ses troupeaux, on y voit encore la même source que Bacchus avait, dit-on, fait jaillir de la terre, en la frappant de son thyrses ⁷⁶. C'est à cette fontaine que les Turcs ont établi la prise des aqueducs qui transportent ses eaux à Navarin. Ils est probable qu'ils employèrent, pour construire cet hydragogue, les pierres des remparts de la divine Pylos, et qu'ils nous ont ainsi privés d'une des constructions cyclopéennes les plus anciennes du Péloponèse.

Le canton de Navarin, qui fit partie du royaume de Gérennius Nestor le dompteur de chevaux, compte entre les murs de sa capitale moderne six cents Turcs et cent trente Grecs qui habitent le varochi ou faubourg. Cette population, calculée avec celle de trente-six villages, donne un total de cinq mille quatre-vingt-quinze individus pour toute l'étendue de son canton ⁷⁷. Il est probable que cette contrée ainsi que la Triphylie étaient plus peuplées qu'elles ne le sont, lorsque les guerriers de l'agréable Arène ; de Tyron place voisine de l'Alphée ; de Cyparisse, d'Amphigénie, de Ptelée, d'Hélos qui n'est pas celle de Laconie, mais une acropole limitrophe des pêcheries

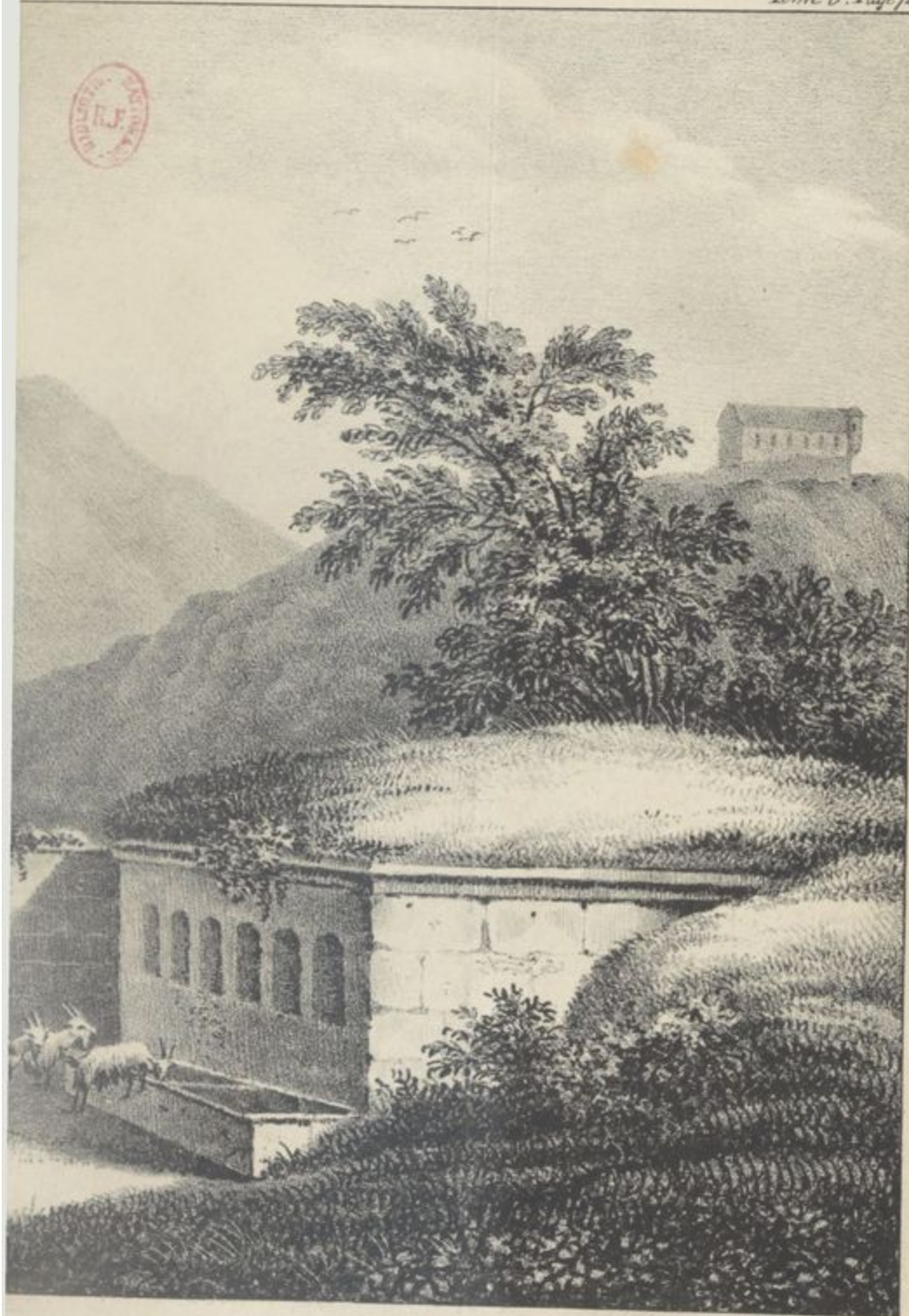
d'Agolinitza ; de Dorion, d'Æpy et d'OECHALIE, nécessitèrent quatre-vingt-dix barques profondes, pour transporter leurs contingents aux rivages de Troie, sous la conduite de Nestor.

Ce fut au mois de décembre 1798, que je fus amené prisonnier de guerre des Turcs au port de Pylos ; et c'est dix-huit ans après que j'ai terminé aux lieux d'où je partis alors pour être conduit en esclavage à Tripolitza, la description la plus complète de la Grèce qui ait été publiée depuis la renaissance des lettres. Poursuivons notre carrière en parlant des mœurs des habitants de la Hellade, de leurs institutions, de leur caractère physique et moral, des biens et des maux qui leur sont échus en partage. Faisons connaître les ressources et les productions de ce beau pays ; montrons sa marine naissante, espoir d'un meilleur avenir, et puisse la postérité ajouter à ces pages : Exegit monumentum.



FONTAINE ET CONSTRUCTIO ANTIQUES A PYLOS.





LIVRE DIX-NEUVIÈME.

MŒURS.

CHAPITRE PREMIER.

Mœurs publiques et privées des Turcs. — Rites assujétissants, législation sans force. — Dégradation morale des sultans. — Turcs habitants dans les provinces. — Moralistes. — Différence dans le caractère des habitants. — Fausses idées sur la tolérance et l'hospitalité des mahométans. — Occupations, délassements. — Ambition de toutes les classes de la société.

« Pour bien juger d'une religion, dit Jean-Jacques
« Rousseau, il ne faut pas l'étudier dans les livres de ses
« sectateurs, il faut aller l'apprendre chez eux ; cela est
« fort différent. Chacun a ses traditions, son sens, ses
« coutumes, ses préjugés qui font l'esprit de sa croyance
« et qu'il y faut joindre pour en juger ⁷⁸. »

Rien de si simple en apparence que la religion mahométane ; une profession comprenant l'unité de Dieu et l'apostolat de Mahomet, et l'infidèle est admis aux nombre des vrais croyants ; la circoncision qui n'est pas d'obligation s'ensuit ordinairement. Jusque-là, il n'y a rien de révoltant pour la raison. Mais cette initiation n'est que le premier pas vers l'abîme immense d'absurdités que le coran vient offrir comme autant de devoirs. Le rénégat qui a renoncé à son culte est tenu d'observer rigoureusement le jeûne du Rhamadan, de pratiquer des ablutions sur différentes parties de son corps, pour se rendre agréable à Dieu quand elles sont faites dans certaines mesures, telles que de se laver les bras ou les jambes jusqu'au dessus des coudes et des malléoles sans dépasser certaines limites, la tête de haut en bas, et la nuque avec le dos des mains, car

avec la paume, ce serait un péché mortel. Le pèlerinage de la Mecque, boire de l'eau dans laquelle on a plongé une vieille robe du prophète conservée dans le reliquaire des sultans, réciter les quatre-vingt-dix-neuf noms des divers attributs de Allah sur un chapelet, sont autant de préceptes dont l'accomplissement ouvre le paradis aux fidèles qui s'en acquittent. De pareilles absurdités seraient fort indifférentes à l'ordre moral de l'univers, si les conséquences que les Turcs en tirent n'étaient préjudiciables au reste des hommes. C'est de là qu'ils concluent que tout ce qui n'est pas de leur croyance est dévoué à l'anathème, à l'indignation, à la vengeance divine, et que hors de la masquée il n'y a point de salut. Aussi leurs théologiens ont-ils adopté la trop fameuse maxime de l'intolérance : Forcez-les d'entrer. Partant de là, tout étranger est pour les Turcs un objet de haine et d'aversion contre lequel la fraude, la violence et les rapines sont non-seulement permises mais deviennent un devoir religieux : *Tantum religio potuit suadere malorum*.

Ces sentiments inculqués par l'erreur agissent avec tant de puissance, que les Mahométans sont toujours prêts à signaler leur zèle en maltraitant ceux qui professent un culte étranger, en s'emparant de leurs propriétés et en cherchant même à attenter à leur vie. Demandez-leur pourquoi ils en usent ainsi ? s'ils veulent être de bonne foi, ils vous diront franchement que tel est leur devoir, que cela leur est ordonné, et qu'ils sont convaincus que c'est l'action la plus méritoire aux yeux de Allah et de son prophète. Ces remarques faites il y a plus d'un siècle par Potter ambassadeur de S. M. B. à Constantinople, peuvent être vérifiées et confirmées par tous ceux qui ont fréquenté les Turcs, race essentiellement déloyale et perfide, sombre et opiniâtre, mélancolique et violente, calme et furibonde, caressante et intraitable, grave et impudique, cérémonieuse et grossière, apathique et jalouse, crédule et soupçonneuse, fière et rampante, n'ayant de divinité que

l'argent, de règle que les moyens de s'en procurer, d'ambition que pour exercer un pouvoir barbare ; étrangère à tout sentiment d'humanité, ne prononçant le nom de philanthropie que pour perpétuer de génération en génération la vengeance dans les familles, en répandant le sang de ceux qui ont fait périr quelques-uns de leurs parents.

Une pareille démoralisation annoncerait l'absence de la morale et de la vindicte publique, si l'on ne savait que les Turcs ont cependant une législation religieuse et civile. Ceux qui ont traité ces matières, ayant puisé leurs documents dans les auteurs arabes des premiers siècles de l'hégire, ont ignoré ou n'ont pas fait attention aux changements que le temps et les lieux ont produit dans le système mahométan, et il est probable que si les quatre kaliphes revenaient au monde ils seraient déclarés hérétiques par le mouphti. Mahomet comme tous les chefs de secte était loin de prévoir que sa doctrine se répandrait dans les deux tiers du continent et par delà les îles Moluques. Le coran qu'il faisait descendre du ciel par chapitre ou par verset qu'on transcrivait, quand on en avait le temps, sur des omoplates de chameau, car le papier n'était pas encore inventé, furent les premières tables de la loi du faux prophète. Les os des animaux, comme les cyrbes des antiques Hellènes, couverts de quelques lois émanées du ciel, suffirent ainsi pendant quelque temps pour régler les affaires d'une poignée de Bedouins dont la pauvreté et la simplicité de mœurs égalaient l'enthousiasme et le courage.

Les kaliphes successeurs de l'imposteur de la Mecque descendu, disaient-ils, d'Abraham par Ismaël, réunirent d'abord les fonctions du sacerdoce et de la judicature, ou plutôt cette dernière qualité à celle du glaive, car il n'y a pas à proprement parler de sacerdoce dans l'islamisme, de façon que les premiers mahométans furent à l'instar des Juifs gouvernés par des juges. Mais lorsque le nombre des

croyants se fut accru, et qu'ils eurent conquis une multitude de royaumes, la doctrine du coran devint insuffisante pour régir tant de peuples nouveaux. Mahomet avait déclaré qu'il était le paraclet prédit par les écritures et le dernier des prophètes. Comme il était dès lors impossible de faire descendre de l'empirée des articles additionnels au coran, des rédacteurs de lois essayèrent de le commenter. Alors, ainsi qu'il est dit dans le conte du tonneau, les héritiers du testament de Mahomet y trouvèrent, si ce n'est totidem verbis, ni totidem syllabis, mais totidem litteris, ce qu'il souhaitaient. A force de combiner les lettres de l'alphabet, ils vinrent à bout de donner sous le titre spécieux de commentaires et d'extension des idées de l'ange ou du prophète, un code de lois plus nombreuses que les institutes, les pandectes, les ordonnances de nos rois et la collection de Rondonneau réunis.

Les hérésies ne tardèrent pas à naître du sein de tant de lumières. Les annotateurs, commentateurs, formaient une somme de soixante mille volumes, qui furent voiturés par deux cent chameaux au concile général convoqué à Damas par ordre du kaliphe Mahuvias. On sait comment ce prince, après avoir réduit ce fatras théologique à six volumes, fit jeter le surplus dans la rivière, chose qui serait à désirer qu'on pratiquât pour bon nombre d'ouvrages de controverse. Mais cela ne put guérir de la manie de commenter, et les ouvrages précieux de M. d'Ohsson nous ont prouvé que les Turcs ont quelques lois sages, des institutions rapprochées des préceptes du coran formant une législation, qui sans être sage est cependant un corps de droit complet tiré des ukases attribuées à Gengiskan, et des lois romaines ajustées tant bien que mal aux extravagances de la doctrine de Mahomet. Tel est l'alliage dont se composent les différents codes des Turcs, car, ainsi que l'a judicieusement observé M. de Brequigny, Mahomet, que les docteurs font sans cesse parler, ne songea jamais à

établir une religion nouvelle, mais à réformer le culte primitif des Arabes, et il n'eut que ce peuple en vue, sans penser à plus forte raison à la politique, ni à l'ordre public des empires, s'estimant, comme tous les rébelles, heureux de vivre au jour le jour et de ne pas être puni du dernier supplice.

Le mahométisme est l'œuvre des kaliphes, et celui des Turcs est le résultat de mille accidents, qui le rendent plus semblable à un judaïsme réformé qu'aux doctrines énoncées par leur prétendu prophète. Il serait cependant faux, malgré les vices d'une cour altière et barbare et d'un peuple tout entier placé en dehors de notre civilisation, de croire par exemple que le sultan soit aussi absolu que l'empereur de Russie, puisque celui-ci réunit dans ses mains le sceptre et l'encensoir, tandis que celui-là est souvent dominé par le mouphti héritier temporaire du pouvoir spirituel des vicaires de Mahomet. Si on ajoute à ce moyen d'opposition religieuse la crainte inséparable du despotisme qui est le frein naturel des tyrans, on jugera que le monarque des Ottomans est loin d'être absolu, ainsi qu'on a voulu le faire croire.

Il en est de même par rapport à la propriété, qui ne devient l'héritage du souverain que lorsqu'il s'agit des officiers employés à son service, quelles que soient les fonctions civiles ou militaires qu'ils remplissent. Ils subissent dans ce cas la conséquence de l'ancien droit féodal, qui existait au temps de la manifestation du coran. Suivant la jurisprudence de cette époque, que des insensés seuls peuvent regretter, il en résultait, ainsi qu'il arrive en Turquie, qu'à la mort du possesseur des fiefs, ils retournaient au prince, et que la famille du tenancier restait en proie à la misère sans avoir droit à aucune indemnité.

Les Kaliphes, trouvant l'empire romain soumis à cette législation, inventèrent un moyen d'en réprimer les abus par l'institution du vacouf, qui est le frein puissant opposé à

la cupidité des sultans. Ainsi les biens fonds annexés au vacouf d'une mosquée soit en réversion, soit en possession actuelle, sont regardés par le prince et par le peuple comme sacrés et inviolables. De là il arrive qu'un propriétaire, de quelque manière qu'il ait acquis, en donnant la réversion de ses propriétés à quelque fondation religieuse, les transmet à ses hoirs mâles en ligne directe. Ces sortes de substitutions sont facultatives non-seulement aux Turcs, mais encore aux chrétiens, aux juifs et à leurs ministres. Ainsi on a vu pendant le siècle dernier, à Salonique, le R. P. Braconnier, placer l'église des Jésuites sous la protection du vacouf de la mosquée de Sainte-Sophie ; et, comme l'hoir mâle est éternel dans la famille de Melchisedech, les disciples de Loyola se maintenir dans cette échelle, malgré les ordres du roi, jusqu'en l'an de grace 1780.

Les Turcs conviennent que le sultan règne de droit divin fondé sur le Coran, qu'il doit connaître et respecter. Les casuistes lui accordent le privilège de pouvoir faire mourir arbitrairement jusqu'à quatorze personnes par jour, parce qu'il existe des inspirations célestes qui l'éclairent d'une lumière surnaturelle. Mais quand le peuple est notoirement opprimé, lorsque le maître du monde se joue de la vie de ses sujets, s'il est malheureux dans une guerre, et surtout s'il attente au temporel des mosquées, on le déclare tyran, injuste, infidèle, on le dépose, on l'emprisonne, et on le fait mourir. Il faut au préalable consulter ses forces, car il est parfois arrivé que ceux qui voulaient faire périr leur maître ont payé de leurs têtes l'entreprise criminelle qu'ils avaient méditée. L'histoire ottomane est remplie de ces sortes de révolutions, qui ont fait dire que le gouvernement des sultans est une tyrannie tempérée par le cordon. Nous ajouterons que cette sorte d'autorité est humiliante pour la souveraineté en général, si on sait distinguer la puissance paternelle des rois, du faux air de grandeur du despotisme. Les monarques pasteurs des peuples sont élevés dans des

principes généreux, tandis que l'homme né despote est nourri dans l'ignorance, trop heureux d'être frappé de ce genre d'incapacité qui borne ses facultés aux intrigues du sérail. C'est de cet individu considéré en général que Racine dit :

Indigne également de vivre et de mourir,
On l'abandonne aux mains qui daignent le
nourrir.

Nous avons cru indispensable d'établir ces préliminaires avant de parler des mœurs des Turcs, considérés sous divers points de vue particuliers.

La plupart des voyageurs qui ont écrit sur les Turcs ayant pris leurs modèles à Constantinople, n'ont fait connaître qu'un peuple modifié par l'esprit de la cour et calqué sur le type de la capitale, où l'extrême barbarie est déguisée sous certaines formes de politesse. D'autres ont parlé des lois, sans réfléchir que ce principe trop souvent violé, ce qui est déterminé par la loi, l'est également pour tous, ne fut jamais connu dans l'Orient. Quelques-uns ont décrit le harem, prison fastueuse où les femmes avilies par l'usage n'ont pas même le mérite de gémir sous le poids des chaînes dorées d'un luxe barbare. Un petit nombre ont parlé de la cour et des grands, et ceux-ci n'ont apprécié que la partie phosphorescente de la nation, race altière, partout redoutée et partout méprisable, parce qu'elle regarde le peuple comme une proie destinée à assouvir ses insatiables besoins. C'était dans les provinces qu'il fallait pénétrer, afin de découvrir l'action du gouvernement et de juger les Turcs, ainsi que les Grecs, dans la position où ils se trouvent placés les uns relativement aux autres.

C'est là qu'on voit le Turc, sous son enveloppe tartare, doué d'un esprit rusé, d'un tact exquis et d'une mémoire active, toujours sur ses gardes vis-à-vis des siens, et surtout de l'étranger. Froid et composé, la discrétion qui lui a été donnée comme une sorte d'instinct le guide jusque dans ses rapports particuliers, où l'on ne remarque presque jamais de colère ni d'emportement. Si on pénètre dans sa pensée, on y reconnaît l'empreinte des préceptes de son législateur, qui semble avoir fermé la source des scandales en interdisant tout raisonnement sur le dogme, et ôté ainsi beaucoup de sujets de controverse qui divisent trop souvent les peuples civilisés. La défense des jeux de hasard, l'interdiction de l'usage du vin, et la réclusion des femmes, expliquent à leur tour la cause apparente du calme des Turcs. Mais qui peut étouffer les germes de tant d'autres passions ? Serait-ce le despotisme sous l'influence duquel on n'ose parler ? Il n'en est pas ainsi, car la crainte, au lieu de rendre les hommes sages, les porte à dissimuler, et ne les conduit qu'à l'hypocrisie, qui est le dernier terme de la perversité sociale.

La parole ne semble donc avoir été donnée aux Turcs que pour déguiser leur pensée. En public ou en particulier, tout n'est que feinte parmi eux ; et, comme on n'éclaircit rien par la discussion, les récits les plus absurdes, les contes des mille et une nuits, ont parmi eux l'autorité de l'histoire, qui n'est elle-même dans l'Orient qu'un tissu d'exagérations et de fables. Cette foi transcendante qui n'examine rien, fait qu'il n'y a ni action, ni vie morale parmi les hommes. Les liaisons sont éphémères ; l'amitié a la froideur de la politesse ; et il n'existe entre des cœurs détrempés ni épanchements, ni même de simples confidences. On existe dans une sorte d'apathie ou de terreur qui ne permettent pas à l'homme, lorsqu'il touche au terme de la vie, d'articuler une plainte, ni d'exprimer une volonté. Si j'en revenais, disait un mourant qu'on excitait à se plaindre d'un visir, je serais perdu ; et cette

pusillanimité d'un homme qui a un pied dans la tombe flétrit toutes les ames. Aussi l'Écriture sainte, en parlant des Orientaux qui ont été soumis de tous temps à des maîtres absolus, ne les qualifie-t-elle que du titre d'esclaves ; et il est probable qu'ils ne prendront jamais rang parmi les nations. Ainsi le despotisme et la peste sont nés et se perpétuent au sein de l'inertie des races asiatiques, dont la vie n'est qu'un long opprobre.

Vainement dirait-on que la noble qualité d'homme n'a pas été totalement effacée par l'influence de la théocratie et du pouvoir des sultans ? Voudrait-on apporter en preuve de cette allégation les révoltes, les incendies, la longue et horrible liste des régicides qui ont signalé la fureur et non le réveil du peuple ? Nous ne le présumons pas, puisque ces lâches insurgés n'ont jamais songé à améliorer leur condition, ni même, après les plus coupables excès, à se dérober au juste châtiment de leurs crimes. Ils ont fait le despote, et si le prince de Machiavel a été écrit pour les tyrans, la pratique avant lui avait dépassé les excès de la tyrannie. Cependant, objectera-t-on, toute lumière n'est pas éteinte dans l'Orient. Les premières castes de l'état ⁷⁹, expression consacrée dans le code des Orientaux, cultivent les sciences qu'on enseigne dans les collèges ⁸⁰. On prouvera ensuite par les écrits de quelques poètes et d'un petit nombre de moralistes, que le nom de sagesse orientale n'est pas un mot vide de sens ⁸¹.

Les mêmes phénomènes eurent lieu dans les grandes monarchies asiatiques, et cependant la masse du peuple y forma toujours une multitude esclave et féroce pareille à celle de la Turquie, qu'on voit prosternée devant des maîtres qu'elle fait souvent trembler, ou qu'elle assassine. Sans doute l'Orient a produit de beaux et rares génies ; mais ce ne sont jamais que des esclaves qui ont osé donner des leçons à leurs tyrans sous le voile de l'apologue. Notre ennemi, c'est notre maître, voilà ce qu'on n'a jamais dit de

plus fort sous le voile de la fable, et l'adage n'est pas oriental. La morale inerte des sages de ces contrées repose dans des livres que peu de personnes possèdent ; et les lois écrites sont sans force, parce qu'il n'existe aucun sentiment généreux pour protéger le faible, et nulle tendance de la part des sujets vers une amélioration qui pourrait amener une opposition légale. L'ambition et l'envie, qui sont les principaux mobiles du cauteleux Musulman, en lui montrant l'avilissement des hommes, n'en font à ses yeux que des instruments pour arriver au pouvoir, dans lequel il n'entrevoit que la domination et le moyen de s'enrichir. Rien ne lui coûte pour monter aux dignités, et le dernier des misérables semble né pour commander dès qu'il a revêtu la pelisse qui lui confère le premier emploi de l'état.

Le Turc devenu puissant n'en est pas moins dissimulé, parce qu'il se trouve suspendu au bord d'un abîme d'autant plus profond qu'il est plus élevé en dignité. Il est cependant préparé à la disgrâce qui doit tôt ou tard le frapper, mais le fatalisme auquel il croit fermement fait qu'un grand meurt rarement de la maladie des ministres révoqués. Son sang ne s'enflamme point par l'effet d'une ambition répercutée, comme il arrive à nos visirs chrétiens ; il se console avec les trésors qu'il a mis en réserve, il espère surtout se venger ; et, accoutumé aux vicissitudes orageuses du despotisme, il travaille sourdement à contre-miner les intrigues de ses antagonistes. Cependant, s'il doit périr, si sa tête est dévouée au cordon, qui est la pension de retraite ordinaire des dépositaires du pouvoir suprême, comme cela était écrit de toute éternité, le Turc conserve jusqu'au dernier période du malheur un courage stoïque digne de la plus sainte des causes.

Dans les rangs inférieurs de la société on retrouve la même physionomie morale ; mais les formes n'étant pas obligées laissent prendre un autre essor au caractère national. Les visirs et les autres gouverneurs des provinces,

qui ont maintenant assez de raison pour ne plus s'étrangler avec le cordon qu'on leur envoyait autrefois de la part du sultan, ont donné l'exemple d'une résistance salutaire, qui fait que plusieurs d'entre eux ont conservé leur tête au-delà du temps prescrit par un caprice du maître ou de ses ministres. On ne se laisse plus, comme au bon vieux temps, égorger avec une soumission stupide ; mais l'absence des lois fait que les individus s'attaquent par là calomnie, et s'assassinent en traître. Un pacha, à l'exemple du grand seigneur, immole par humeur ou par caprice le premier venu ; et le Turc, en général, n'est pas plus ému d'arracher la vie à son semblable, que de tuer une pièce de gibier.

On a donc eu tort de dire que les Mahométans étaient philanthropes ; et en examinant de près le peu qu'ils valent, on verra qu'ils n'ont pas plus de titres à la tolérance et à l'hospitalité. Cependant bon nombre de voyageurs qui se sont copiés en font des patriarches bibliques, sans réfléchir qu'une religion prêchée à coups de sabre, par des hommes accoutumés à traduire le compelle intrare, en criant : meurs ou crois, ne pouvait admettre la charité, principe sacré de la tolérance. Les sectateurs d'un pareil culte, comme les limiers de conversion qui prétendent conquérir des âmes, étaient propres tout au plus à cacher leurs arrière-pensées sous le voile des concordats et des capitulations, lorsqu'ils voyaient trop d'inconvénients à frapper. Cependant, il faut le dire à la gloire des Turcs, jamais ils ne songèrent à établir un tribunal infâme tel que l'inquisition. Néanmoins on ne doit pas s'y tromper ; leurs principes ont toujours tendu à l'extirpation du christianisme. En voyant la dépopulation de la Grèce et les ravages qu'ils ont commis jusqu'au sein de l'Italie, en haine du nom de J.-C. ⁸², si ces preuves historiques n'attestaient pas leurs fureurs, j'énumérerais en commençant par Sainte-Sophie les métropoles et les basiliques converties en mosquées, et je montrerais les chrétiens frappés de mort

civile dans toute la Turquie. Mais je me contenterai de demander à ceux qui ont préconisé cet empire, de quelles épithètes on les y a salués ⁸³, aux créoles levantins, à quels titres ils sont tolérés dans l'heureux pays où la peste a fixé son séjour, et le problème sera résolu ⁸⁴.

On pourrait répondre avec ce voyage à la main, que la Grèce est couverte de chapelles, d'églises et de monastères ; mais est-ce à la tolérance que sont dus ces établissements religieux, qui sont pour la plupart des ruines restaurées sur d'autres ruines ? Il n'était pas plus au pouvoir des conquérants d'anéantir le christianisme qu'à tous les Barbares qui les avaient précédés ; et ce fut par cette loi éternelle qui a fixé les limites du pouvoir, que les Turcs se trouvèrent arrêtés, comme les flots de l'Océan le sont par les dunes qui resserrent son enceinte : les vaincus durent ainsi à Dieu seul la conservation de leur culte. Ce fut alors que les infidèles, devenus généreux quand ils eurent assouvi leur rage sur les chrétiens ⁸⁵, et qu'ils en eurent diminué le nombre de manière à ne craindre désormais rien d'eux, les réduisirent dans une espèce de servitude sous le titre de raïas ⁸⁶. Ils permirent dès ce moment à ceux qu'ils enchaînaient de conserver les autels de leurs pères ; et depuis la conquête, si on en excepte les pays gouvernés par Ali pacha et ses fils, ainsi que quelques îles de l'Archipel, il n'a pas été construit une seule église dans toute l'étendue de l'empire ottoman. On ne souffre même de relever celles qui s'écroulent qu'à prix d'argent et dans des occasions d'allégresse publique, telles qu'une victoire éclatante ou la naissance d'un sultan ⁸⁷. Alors le patriarche des Grecs, le catholico des Arméniens, le kakam des juifs, le grand cèdre des Parsis, le destouran des Ignicoles, le mana des Manichéens de Bassora, peuvent réédifier leurs églises, leurs synagogues, leurs pyrées ou atéchga ⁸⁸, et leurs oratoires.

La prétendue tolérance des Turcs n'est donc qu'une raison politique en principe, et une opération fiscale dans ses conséquences. Leur charité tant vantée n'est ni plus généreuse, ni plus pure. Celle de quelques Mahométans d'une piété exemplaire les porte quelquefois à faire des legs pour l'entretien ou la fondation de quelques fontaines publiques. D'autres font bâtir des caravansérails, des medressés ou collèges, et quelques-uns poussent la sollicitude jusqu'à fonder des distributions d'aliments pour les chiens de leur quartier ⁸⁹. Malgré cette charité, qui s'étend jusqu'aux animaux, aucun islamite n'a osé violer les convenances en instituant des maisons de secours ou des aumônes en faveur des chrétiens malheureux. Ainsi leur bienfaisance, comme leur philanthropie, est entachée de spécialité, parce que leur législateur a apporté le glaive et non la paix sur la terre.

L'hospitalité pratiquée sous la tente par les Orientaux n'est plus en Turquie qu'une étiquette triviale : Si la porte d'un grand ou d'un homme riche est ouverte aux derviches, qui bravent le mépris et les refus, jamais un seigneur n'accueille que son égal. On n'offre plus le banquet de la fraternité, mais le pain de l'aumône au mahométan pauvre, qu'on relègue à la table des domestiques, qui lui permettent parfois avec dédain de reposer sous un portique ou dans une écurie. Voilà à quoi se réduit maintenant l'hospitalité des Turcs. Mais quel est le véritable sunnyte qui voudrait recevoir chez lui un chrétien dépourvu de titres et de recommandations ? Parfois même la plus haute protection ne l'emporte pas à cet égard sur les préjugés. « Vous brûleriez plutôt notre ville, » disaient les habitants de Livno à M. David, consul de France à Trawnick, et à mon frère, porteurs de firmans du grand seigneur et d'ordres du visir de la province, « que de loger chez nous. Vous êtes des caffres, et « ceux qui vous ont introduits dans nos murs

« mériteraient d'être pendus. » Cette réponse d'une peuplade bosniaque est la pensée de tout Musulman, et le mouphti ne la désavouerait pas : ainsi je demande où est l'hospitalité. Un vrai croyant, qui ne voit que des ennemis de Allah dans les individus étrangers à sa secte, dédaigne de les saluer ⁹⁰, de se lever pour leur rendre honneur, quel que soit leur rang, et demande chaque jour au ciel : que la maison de Harb (la chrétienté) soit divisée ; qu'elle se déchire par ses mains, et qu'elle périsse comme Sodome et Gomorrhe ⁹¹. Tels sont les vœux d'un peuple tout entier campé à nos portes, vœux qu'on s'efforce de dissimuler et de méconnaître. Un voyageur a été bien reçu par un pacha ; un ambassadeur, tel que Choiseul-Gouffier, a été fêté dans les bosquets de Crète par un aga qui attendait de lui des présents considérables : et l'un et l'autre proclament en thèse générale, que les Turcs sont hospitaliers. Pourquoi ne dit-on pas qu'ils sont généreux jusqu'à la prodigalité ? Cela serait aussi vrai que de vanter leur luxe et leur magnificence. Quelque voyageuse, aussi croyable que lady Montague, pourrait attester qu'ils sont galants ; et j'en connais d'assez bonnes pour affirmer qu'ils sont sensibles. Chacun parle suivant ses illusions ; mais la sévère vérité, qui juge les faits sans prévention, affirmera que le Mahométan est dur, altier, méprisant, avide, faux et menteur. Le regard des Orientaux, en général, a quelque chose de sinistre, et celui du Turc joint à cette expression celle de la férocité. Fixez ses traits, vous verrez son œil pivoter, et au feu sombre qui l'anime, au mouvement convulsif de ses sourcils, vous reconnaîtrez le vieil et irréconciliable ennemi de tout chrétien. Si parfois le sourire tempère l'action terrible de ses yeux, son ton hautain, le son impérieux de sa voix, vous révèlent bientôt qu'il traite avec ce qu'il nomme un djaour ⁹² ; et en le fréquentant, vous apprendrez à vos dépens que l'Européen se cromptet toujours lorsqu'il se familiarise avec un Turc.

Si les peuples du continent ont remarqué qu'on trouve rarement un Anglais deux jours de suite de la même humeur, ils éprouveront à cet égard un plus grand mécompte par rapport aux Turcs. Chez le premier comme chez le Barbare, cette inconséquence morale tient à une fausse idée de suprématie que l'un est forcé d'oublier dans la société, et que l'autre ne perd jamais, parce qu'elle est fondée sur un principe absolu qui porte que le Mahométan est l'élu de la création. Mais l'Anglais, qui a le défaut de l'orgueil, est un des premiers peuples dans l'ordre de la civilisation, tandis que le Turc est le dernier des êtres dans l'ordre social. Là, chaque maison forme un empire séparé, où l'éducation se réduit à donner quelques principes de religion, à imprimer la crainte dans l'esprit des enfants et à en faire dès sujets avilis, pour en faire des esclaves en harmonie avec le despotisme dont le principe repose sur la nécessité de l'ignorance, parce qu'il est lui-même la conséquence de la stupidité. Ainsi Montesquieu a dit avec raison, que sous un pareil gouvernement le partage des hommes est comme celui des bêtes, l'instinct, l'obéissance et le châtimement.

Cependant le paysan turc a quelque chose de biblique.

- « Le fils d'un esclave n'aura, dit Belon, non
- « plus de vitupère que s'il était issu d'une femme
- « légitime. Il n'aura pas honte d'être appelé fils
- « d'esclave (le sultan est dans ce cas), car une esclave
- « n'est pas réputée adultère. Comme aussi, si un Turc
- « avait épousé la fille d'un ministre, et qu'il fût aussi
- « marié avec une des plus pauvres filles d'un homme
- « mécanique, toutefois faudra que la fille du mécanique
- « soit compagne à la fille du mylord. Les femmes
- « esclaves servent à tout cela que bon semble au Turc :
- « et si elles ont des enfants, ils tiendront aussi-bien
- « leur nom, comme ceux de leurs femmes épousées.
- « Par ainsi, les enfants ne portent pas grand amour
- « au père et à la mère, ni un frère n'aime non plus sa

« sœur, qu'il ferait son voisin. Les femmes, encore
« qu'elles soient ainsi rassemblées, s'accordent, car étant
« enfermées dans une chambre, n'ont pas plus de
« crédit l'une que l'autre, et ne se mêlent de rien, si non
« de ce que leur mari leur a commandé. Elles ne
« consomment pas un quart d'heure le jour en faisant
« tout leur ménage, car il suffit à un Turc du
« commun, pour tous ustensiles de ménage, avoir un tapis
« par terre, pour s'asseoir, et quelques coussins souvent
« remplis de paille pour s'appuyer. Quand le soir est
« venu, ils étendent un lodier (matelas) pour passer la
« nuit, et le lendemain matin ils plient le lodier, le
« mettent sur un ais ou le pendent à une perche. Et
« y a peu de gens qui usent de linceuls, car les
« hommes et les femmes changent le soir de braves
« de linge blanc, faites comme chausses à la marine
« qu'ils portent la nuit. Ils n'ont point accoutumé
« d'empêcher (occuper) les esclaves à fourbir leurs
« écuelles. Aussi ne font-ils pas grande parure de
« vaisselle, car il leur suffit d'avoir un pot pour tous
« potages, et pour toutes soupes une écuelle, et ne
« faut point rincer les verres, car toute l'assemblée
« boit à un vaisseau de cuir ou de bois. » Ainsi le Turc
comme les patriarches mène la vie des sociétés primitives ;
ses femmes ne sont considérées que comme des êtres de
reproduction. La polygamie lui donne des couvées diverses
et point de famille ; il a des petits et non pas des enfants :
sa religion en a fait une création à part.

Pour expliquer comment il s'est trouvé des hommes qui
se sont distingués dans les lettres parmi les Orientaux, il
faut dire qu'ils n'étaient plus Musulmans dans l'acception
rigoureuse de ce titre. Ils n'admettaient pas les principes
des vrais croyants, en prétendant, à leur exemple, que tout
est contenu dans le Coran. Saadi, dont les poésies font les
délices des amis des muses ; Hafiz, émule d'Anacréon, qui
chante le vin et les roses, ainsi que plusieurs autres poètes

aimables sortis de cette méditerranée sauvage, auraient été lapidés par les disciples d'Omar et d'Aboubèkre. Au reste, c'est parmi les sectateurs d'Ali, dans la Perse, et non chez les Ottomans, que ces enfants du Parnasse oriental ont fleuri. Mais dans le Farsistan, comme dans tous les pays musulmans, si on trouve des poètes, on n'y rencontrera jamais des philosophes tels que Montesquieu, Locke, Newton et Descartes, parce que l'esprit philosophique ne se déploie qu'au milieu des sociétés libres où la raison humaine peut croître, se fortifier et parvenir à sa maturité.

C'est donc l'aveugle fanatisme, plus fatal encore à l'homme que le pouvoir absolu, qui est le fléau de l'intelligence, et tout annonce que le Turc, placé sous une autre influence, serait différent de ce qu'il est. Jugez-le par l'instinct qu'il met à choisir avec goût, quand il le peut, l'emplacement de son domicile. L'oiseau n'a qu'une seule manière de faire son nid ; le Turc en a mille pour varier les jouissances de sa demeure et de sa famille : son palais, sa cabane ou ses kiosques dominant toujours un horizon de mer, ou le cours d'un fleuve, une vallée pittoresque, et quelques lointains romantiques. Pensif et mélancolique, la pipe à la bouche et la lyre à la main, quand il est jeune, tel que je l'ai vu aux bords du Pénée ou dans les bocages de la riante Thesprotie, chaque jour ramène le Mahométan aux lieux qu'il a contemplés dès son enfance, pour les revoir, quoique les mêmes, avec un plaisir toujours nouveau. S'il chante, c'est pour lui seul, et un hymne, qui semble imité du Cantique des Cantiques, est le refrain national d'amour qu'on répète depuis Babylone jusqu'aux confins de l'Illyrie.

Nulle ne peut t'égal en beauté !

La couleur de tes joues ne se fane jamais.

Dans la noblesse de ta démarche, tu n'as pas de

pareille !

Viens, accorde cette faveur à ton esclave ; Vas,
Moi aussi, je suis un de tes adorateurs.

Parais en public ! déploie les graces de ta
démarche ;

Tes sourcils dessinent un arc, les boucles de
cheveux

Qui tombent sur ton front, sont le basilic.

Ordonne ce que tu désires,

Viens, accorde cette faveur à ton esclave.

Moi aussi je suis un de tes adorateurs.

Ton amour seul me consume ;

Ah ma souveraine, grace, grâce ⁹³ !

Ainsi s'exprime l'amoureux Musulman. Plus âgé, il savoure, avec la fumée du narguilet, les douceurs du calme ; le repos devient son élément ; et la mort qu'il considère sans effroi n'est pour lui qu'un sommeil inaltérable.

Telle est l'image de l'Osmanni dans ses habitudes privées : propre dans ses vêtements, sobre dans son régime, ponctuel dans ses exercices religieux, monarque au sein de sa famille, il existe plein de lui-même, presque toujours pour lui seul ; et sa vie pourrait être regardée, à beaucoup d'égards, comme l'existence monacale la plus douce. Cependant cet être apathiquement indolent est loin d'avoir des idées conformes à sa tranquillité, dès qu'il abandonne ses foyers rustiques. Chaque individu rempli des prétentions de sa haute capacité se croit propre à tous les emplois ; et cette ambition est le résultat du despotisme qui nivèle à sa façon, comme le fait l'anarchie. Un Turc, quel qu'il soit, riche ou pauvre, sur la pourpre ou dans la poussière, accueille toujours avec transport les souhaits

qu'on lui fait de devenir grand visir, amiral ou pacha ; et il répond naïvement qu'il est propre à toutes les charges que la volonté de son souverain lui destinera. Il prendra le commandement d'une armée, l'administration des finances et les rênes du gouvernement public, avec autant d'assurance que si on lui confiait la direction d'un troupeau de moutons, ou le soin d'une basse-cour. Les titres, disent les Turcs, confèrent les talents ; comme ailleurs la naissance constitue le mérite ; ce raisonnement est aussi absurde que le parallèle qu'ils établissent ⁹⁴. Mais ce qui prouverait en quelque sorte cette assertion en faveur des Turcs, si les résultats pouvaient justifier une semblable hérésie, c'est qu'avec un sens droit et l'astuce propre aux paysans, leurs ministres ont souvent donné le change à de très-habiles négociateurs, et déjoué les intrigues les plus compliquées. A la vérité ils ne gagnent plus de batailles ; Byzance ne voit plus ses flottes remorquer les vaisseaux arrachés aux chrétiens, et nos pavillons traînés dans les ondes de la Propontide. Cela tient moins au choix des individus qu'aux institutions négligées, qui ont laissé dégénérer une milice guerrière en une populace séditieuse, dont les armes ne sont plus redoutables qu'aux sultans que les janissaires qualifient de ioldaches ou camarades ⁹⁵ et qu'ils étranglent. Il est arrivé et il arrivera aux Turcs ce que doivent éprouver tout souverain et tout peuple qui manquent à leurs devoirs les plus essentiels, quand ils oublient les institutions nationales, sans lesquelles il n'existera jamais de roi ni de société, politique. L'anarchie les dévore, voilà leur mal, et je pense qu'on ne sera pas tenté d'en attribuer la cause au progrès des lumières, contre lesquelles les portes de l'ignorance s'élèveront et ne prévaudront jamais.

CHAPITRE II.

Habitudes. — Diététique. — Préjugés. — État social des Turcs. — Industrie.

Les Turcs se nuancent, quoiqu'ils soient au fond les mêmes, suivant le climat des provinces qu'ils habitent. Le Bosniaque farouche, le Schypetar vagabond, le Macédonien belliqueux, le Thrace brigand, ne sont mahométans que de nom, et conservent leurs mœurs nationales. Fiers, audacieux, le mépris qu'ils ont pour les Osmanlis, et l'épithète de Kaldoupides qu'ils donnent aux Asiatiques annoncent que ce sont d'autres races soumises au même prince. Le Bosniaque a voué une haine implacable aux chrétiens, son sang s'allume au seul aspect des frontières de l'Autriche, il est toujours en guerre avec ses voisins, il enlève leurs enfants, leurs bergers, leurs troupeaux, et plusieurs passent les rivières à la nage, pour voler jusqu'aux meules de moulin des paisibles habitants de la Syrmie. C'est vers l'Anatolie qu'il faut chercher les musulmans historiques,

L'Asiatique ne soupire qu'après le repos ; une molle oisiveté fait les délices de l'homme riche de la capitale qui n'est pas employé dans les affaires publiques. Il prie, tel est l'usage, et il satisfait au précepte des ablutions, en se faisant laver par ses esclaves ⁹⁶. Le sommeil et la conversation coupent uniformément le cours de l'existence monotone de ceux qui vivent de leurs rentes. Quel temps fait-il cette année ? demandent ces sortes d'automates aux esclaves qui leur frottent la plante des pieds, et bientôt après, ils se replongent dans leur apathie, comme le lâche qui s'éveille et se rendort bercé par un songe. Si parfois,

cependant, ces sybarites veulent sortir de leurs sérails, lorsqu'on les a portés tout essouffés sur quelque butte d'où ils peuvent contempler le Bosphore ou la campagne, ils croient avoir fait le plus courageux effort que peut leur inspirer la curiosité. Ils végètent ainsi, à moins que la haine ne les arrache à leur engourdissement. Comme cette passion est le vice capital de l'indolence dont le faible est de ne se croire jamais légèrement offensée, il en résulte que n'ayant pas assez d'énergie pour repousser une injure, ni pour la pardonner, de pareils êtres conservent des ressentiments qui éclatent souvent avec une violence inopinée.

Le mahométan qui habite la Thrace ou la Macédoine a des goûts plus élevés et plus nobles que l'habitant de la capitale, parce que, moins observé, il peut impunément être homme. La liberté a donné une trempe particulière à son esprit, qui a cessé d'être avili par l'influence du despotisme, des femmes et des eunuques. Meilleur époux, fils plus tendre, il pratique sans ostentation les devoirs que lui imposèrent la nature et la religion. Aussi voit-on rarement l'habitant voisin de l'Hémus et des plaines d'Amphipolis ou de Larisse, épouser plusieurs femmes à la fois ; et les enfants, d'autant plus unis entre eux qu'ils sont issus d'un même sang, accomplissent avec amour le devoir d'honorer leurs parents, qui leur est imposé-ailleurs par les lois ⁹⁷.

Au sortir du sein de sa mère, le Turc, recevant son fils entre ses bras, l'élève vers le ciel pour l'offrir à Dieu, qui est le père commun des mortels. Il lui met ensuite quelques grains de sel dans la bouche, l'appelle par le nom qu'il lui donne en disant : Dieu veuille, N. IV. que son nom à jamais révééré puisse toujours t'être aussi agréable que ce sel qui est en ta bouche, et qu'il t'empêche d'avoir du goût pour les choses de la terre. Cette consécration finie, l'enfant est remis à celle qui le nourrit de son sang, afin de l'abreuver

de son lait, car aucune femme n'est mère à demi dans ces climats où la jalousie envierait à une nourrice des soins qui sont l'attribut par excellence d'une épouse. Cependant, si la nécessité exige de lui donner une nourrice, alors l'enfant devient le frère des enfants de celle qui l'allait, et ces liens sont tels qu'il ne peut s'allier à eux, car un mariage entre frères et sœurs de lait est déclaré incestueux par la loi religieuse.

Il est rare que les pères, à moins d'intérêts commandés par des raisons majeures, disposent de la volonté de leurs enfants pour les marier avant d'avoir atteint l'âge de majorité ⁹⁸, temps où ils sont libres d'approuver ou de rejeter les choix qu'on leur propose.

Chéris de leurs parents qu'ils honorent, les jeunes Turcs de l'Europe ont aussi plus de noblesse dans leurs goûts. Le plaisir de la chasse fait partie de leurs délassements, ainsi que la lutte et le jeu du dgérid, image des anciens tournois chevaleresques. Moins civilisés, et par conséquent plus braves, les Musulmans macédoniens, épirotes et illyriens ont encore des mœurs plus fortes et mieux prononcées. Cependant l'homme riche, et eux-mêmes quand ils peuvent se dispenser du travail, ce qui a lieu dès que leurs revenus suffisent à leurs besoins, ont un penchant inné pour le repos ; et, comme les Romains dégradés par le luxe, les Turcs se plaisent en général à oublier qu'ils ont des jambes.

C'est parmi cette nation qu'est mis en pratique le doux repos vanté par l'Italien, il dolce far niente. Tous ceux qui peuvent vivre de leurs rentes ou d'un emploi, se lèvent, selon les saisons, un peu avant le soleil ; et après une courte prière ⁹⁹, chacun commence la journée en savourant la fumée d'une pipe et en buvant une tasse de café sans sucre. Après ce déjeûner ambrosiaque, les hommes en place donnent audience ; et les gens du monde reçoivent ou font des visites ; On sert le dîner régulièrement vers midi ¹⁰⁰ ; et quinze minutes suffisent pour manger des viandes

rôties ¹⁰¹, du pain mal cuit, et un plat de riz bouilli (pilaf), qu'on présente au dessert. La sieste suit ce repas ; on se réveille pour prier ; on croupit le restant du jour, qu'on termine par le souper, qui est suivi de la dernière prière légale. Alors cessent les bruits de la ville ; les portes qui closent les rues ou les quartiers sont fermées, et le guet seul peut sortir, afin de veiller à la tranquillité publique ¹⁰². A l'exception du temps de rhamazan, pendant lequel on passe les nuits en fête, comme il n'y a ni spectacle, ni bals, ni concerts, plaisirs qui sont déclarés profanes, chacun, renfermé chez soi, se couche, sans imaginer qu'on puisse faire rien de mieux que de dormir, quand il est nuit. En cela, les Turcs, dont le réveil est marqué par l'apparition du soleil, et qui mesurent leurs occupations d'après sa durée, suivent une vie toute naturelle, et dorment quand les ténèbres, couvrant la terre, les invitent au repos.

Ceux qui travaillent de leurs mains (c'est le petit nombre chez une nation militaire), sobres par nécessité, divisent aussi leur nourriture en deux repas, qui se composent de pain mal cuit, de riz, de végétaux et de fruits acerbes. Ils se dédommagent de la privation du vin que la loi leur impose, par le café et l'usage de la pipe, qu'ils portent à l'excès. Les derviches, les mendiants et les dévots, comme les Thraces qui s'enivraient autrefois avec la fumée de certaines plantes vireuses, cherchent d'autres compensations dans les narcotiques. Le peuple en général trouve à suppléer d'une manière quelconque aux objets défendus par la diététique religieuse que leur imposa le prophète, qui avait emprunté des Juifs la majeure partie de ses prescriptions ¹⁰³.

A la vérité, les mahométans ne sont pas aussi attachés à la lettre de l'écriture, que les Hébreux ; et comme on est moins observé dans les provinces qu'au sein de la capitale, ce qui est le contraire dans l'Europe civilisée, la vie y est par conséquent plus abondante. Ainsi on ne craint pas de

se souiller en mangeant du lièvre, du gibier et des tripes ; le poisson avec ou sans écaille fait partie des mets usités ; on sert sur les tables des écrevisses, des langoustes, des homards ; enfin on boit publiquement du vin dans les tavernes et dans les caravansérails. Mais le Turc qui use de cette boisson sait rarement s'arrêter dans un juste milieu ; et le principe une fois violé, il est rare qu'il ne se dégrade pas par l'ivrognerie. C'est pourquoi on voit presque partout les galiondgis (matelots), les spaïs et la soldatesque, gens en général adonnés à la boisson, être les auteurs des désordres publics, et les instruments des révoltes qui affligent les villes principales de la Turquie. Plus dissimulés, les hommes des classes supérieures et les cagots, qui ont la passion du vin, boivent en cachette, à l'insu de leurs serviteurs et de leurs femmes, dont la passion pour les liqueurs fortes est d'autant plus violente, qu'elles ont moins de moyens de la satisfaire. On peut dire, à un petit nombre d'exceptions près, que la loi du prophète contre le vin est, parmi les Musulmans, la plus mal observée de tous. ses préceptes religieux. Leur goût même à cet égard est tellement dépravé, qu'ils boivent avidement de l'eau-de-vie imprégnée de canelle et de piment. C'est, comme je l'ai vu quelquefois, une bonne fortune pour ces palais de bronze de vider des flacons d'eau de Cologne, de Lavande et de la reine de Hongrie, qu'ils trouvent un breuvage délicieux, parce qu'il leur brûle les entrailles ; et chez eux, comme parmi les sauvages, l'ivresse est le bonheur suprême.

Les oulémas et les ascétiques, qui se conforment au texte de l'écriture, cherchent des sensations plus fortes que celles du vin dans l'opium en nature, dont l'effet leur cause des extases ravissantes. Vainement l'autorité a sévi contre cette espèce de débauchés qu'on appelle tériakis ; plusieurs ont souffert le dernier supplice plutôt que de s'abstenir d'une drogue qui fait leur félicité. Le mépris public, auquel on les a voués aujourd'hui n'a pas plus

d'empire sur eux que les efforts de l'autorité et les avertissements de la nature. Leur tête vacillante, la perte de leur barbe, l'alopecie, la chute des ongles et les périostoses les préviennent inutilement de leur destruction ; les jouissances qu'ils éprouvent leur font braver la mort, qui les mine en détail. Ils creusent avec transport le tombeau qui doit les engloutir, et rien ne peut les détourner d'un appétit funeste par lequel ils sont subjugués.

Si le goût pour les boissons et les substances enivrantes est dominant parmi les Orientaux, leur esprit n'aime pas moins à se repaître d'une autre espèce de nourriture décevante, qui est la magie. Les inventeurs de cette science ambiguë, qui comprenait dans ses attributions la religion entendue à leur manière ¹⁰⁴, la médecine des empiriques et l'astrologie des jongleurs, étaient sans doute loin de prévoir les conséquences qu'on tirerait un jour de leurs visions. Les Turcs, qui n'ont adopté de cette grande fable surnommée magie, enseignée par Zoroastre, que la honteuse imposture (γοητία), qui dérive de l'astrologie judiciaire et de la divination, sont les esclaves des plus viles superstitions. Ils chargent, dès le berceau, leurs enfants d'amulettes, de chiffres mystérieux, de devises cabalistiques ; et ces êtres, livrés aux femmes, ne sortent de leurs mains que pour tomber entre celles des derviches qui dégradent leur raison en leur inculquant une croyance ridicule. La tête remplie d'erreurs et le cœur dépravé par le fanatisme, le mahométan entre alors sur la scène du monde ; mais, au lieu de se placer sous l'empire du destin, que ses dogmes lui enseignent, il cherche sans cesse à pénétrer ses fins. Il ne fait et il n'entreprend rien sans recourir aux interprétations des songes ou éphialtes ¹⁰⁵, et aux avis des nécromanciens. Pour construire un vaisseau ou pour bâtir une maison, on interroge les astrologues ; on les consulte dans les maladies, à l'époque des naissances, à

celle des mariages ; et la nation ne se compose ainsi que de sorciers, ou de gens qui se croient ensorcelés. Le prince et les sujets investis de l'autorité ne prennent jamais de résolution spontanée, si ce n'est pour tuer ou pour détruire, de pareilles actions étant réputées sans conséquence. Chacun a ses talismans ; l'année se compose de jours blancs et de jours noirs ou apophrades. Le mardi est fatal à ceux qui commencent un voyage, parce qu'il renferme une mauvaise heure qu'on ne connaît pas ; enfin l'islamite a ses nuits saintes. La nuit par excellence, celle qu'ils nomment Elcadar, est l'éternel embarras des docteurs qui ne savent où la placer, quoique plusieurs la chôment pendant le Rhamazan. A ce sujet les fanatiques, qui se croient en communication avec les génies, hurlent en faisant d'horribles contorsions le chapitre quatre-vingt-dix-sept du Coran, intitulé la nuit célèbre, dans lequel Mahomet proclame sa mission en s'écriant : « Nous t'envoyâmes le Coran dans la nuit

« célèbre ¹⁰⁶. Qui te fera connaître le prix de cette nuit
« glorieuse ? Elle est plus précieuse que mille mois. Elle
« fut consacrée par la venue des anges et de l'esprit ¹⁰⁷.
« Ils obéirent aux ordres de l'Eternel, et apportèrent
« des lois sur toutes choses. La paix accompagna cette
« nuit jusqu'au lever de l'aurore ¹⁰⁸. » C'est la grande
époque des révélations, et il n'est pas de bonne ame qui ne s'imagine communiquer avec les anges. Dans certaines occasions, on s'adresse aux faquirs, qui devinent par l'eau, au moyen de l'épée, ou bien avec des miroirs, dans lesquels ils disent voir les objets, quoiqu'il s'aient les yeux bandés ¹⁰⁹. Mais les plus renommés de ces charlatans sont les planétaires, que Lucien et Apulée avaient livrés au mépris public, sans pouvoir cependant détruire leur crédit.

La principale école de ces devins sort des tekès ou couvents de derviches qui, à l'exemple des thérapeutes juifs, dansent en rond la gavotte des astres. Ils sont admis

partout, mais ceux qui ont la plus grande réputation sont les santons et les hadgis ou pèlerins qui ont fait le voyage de la Mecque et de Médine. « Ils sont

« comme le disait M. Debrèves ¹¹⁰, vêtus de longues
« robes, faites d'un million de pièces de toutes couleurs
« cousues l'une avec l'autre, et portent ordinairement un
« javelot en main garni de vieux haillons. Aucuns d'eux
« attachent au p..... un gros anneau de fer
« très-pesant, ou quelque pierre. Plusieurs sont aveugles ;
« les uns, à ce qu'ils croient, par punition divine,
« laquelle ils prétendent suivre ordinairement de près
« ceux qui, d'un œil pollué et contaminé de leurs péchés,
« osent regarder le sépulcre de leur prophète à Médine ;
« les autres, par dévotion, se crevant eux-mêmes les
« yeux, après avoir visité ledit sépulcre, de peur que
« puis après, les objets mondains et étrangers ne
« souillent l'idée de ce saint lieu, et ne traversent leur
« esprit en cette contemplation. » Ces missionnaires sont
particulièrement en possession de vendre des amulettes et
des talismans composés avec des versets du Coran.
Presque tous les Turcs se garnissent de ces colifichets, et il
y a des dévots qui portent le Coran en entier, divisé en
scapulaires, en bracelets, en médaillons triangulaires et en
sachets. Il y en a pour les bêtes, pour les maisons, pour les
boutiques, pour les puits, et on en attache jusqu'aux cages
des oiseaux.

Nous nous abstiendrons d'entrer dans le détail d'une
foule d'autres superstitions, persuadé que ce serait faire la
censure de notre Europe civilisée, où il semble qu'on n'a
reçu du ciel que les moyens de reconnaître les sottises
d'autrui, sans avoir obtenu la grace de réfléchir sur les
nôtres. La superstition est comme la peste qui fait des
progrès rapides et se cantonne dans les pays qu'elle
envahit : elle ne peut être extirpée qu'après de longs
efforts.

Ce fléau est tellement enraciné chez les mahométans, qu'il y existera aussi long-temps que le despotisme auquel ils sont condamnés. Leur vie est une longue nuit partagée entre le repos et des rêves mensongers. Ils portent le désordre et les incohérences de leurs idées dans leur style ¹¹¹, comme dans leurs actions ; et ils campent sur la terre, à la manière des Tartares, pour consommer sans rien laisser de durable.

Les Turcs, bien différents en cela des Maures, qui ornèrent l'Espagne de monuments admirables, n'ont fait que détruire. On ne voit de toutes parts, à l'exception de quelques mosquées bâties, d'après les ordres des sultans, par des Grecs et des Arméniens, que des traces de leurs ravages ; et il ne restera d'eux sur le sol qu'ils habitent que quelques fontaines publiques et le vain luxe des tombeaux. Leurs villes se renouvellent tous les vingt-cinq ans ; et comme les générations de l'Orient, dont elles ont la durée, leur physionomie, toujours la même, n'offre ni amélioration, ni perfectionnement sous le rapport des commodités, des arts et de l'industrie.

Le volcanique Orient, immuable dans ses institutions, n'offre de changements que parmi les individus. Là, sous l'empire du pouvoir absolu, j'ai vu, dans le terme de douze années, deux sultans égorgés au milieu des séditions, une foule de mouphtis déposés, de visirs suprêmes décapités ou exilés. Malgré ces catastrophes, le colosse se soutient comme ces rochers délabrés qui menacent les passants de leur chute depuis des siècles, mais dont la masse ne peut être culbutée que par un tremblement de terre ¹¹².

Le temps, qui moissonne rapidement les individus, s'arrête devant les usages les plus futiles ; et la mode, qui change, presque aussi périodiquement que les saisons, la physionomie de l'Europe chrétienne, est fixée invariablement chez les Turcs. La barbe, les larges simarres, les coiffures élevées, la majesté du costume des

sociétés patriarcales, se sont conservées et dureront autant que les Orientaux, dont l'esprit rend si petit tout ce qui paraît grand au premier coup-d'œil. Ils n'apprennent, ils n'oublient, ils ne modifient et ne changent rien. Les castes et les corporations ont leurs couleurs, leurs bonnets et leurs chaussures déterminés par des statuts ; de façon que, tout étant réglé, rien ne se perfectionne, parce que rien ne peut varier. On est vêtu comme on l'était au temps de la conquête, et comme on le sera tant qu'il existera des sociétés politiques.

L'imprimerie, qui a formé une des plus étonnantes époques dans l'histoire du monde, n'est qu'un être idéal parmi les Turcs ; et cette invention est même regardée comme une hérésie par les vrais orthodoxes, qui ne veulent lire que des ouvrages manuscrits. On n'a pas rejeté avec un égal dédain l'usage de la poudre et des armes à feu, parce que, depuis Amurath et Mahomet II, qui s'en servirent dans leurs guerres, on les considère comme une invention nationale. L'emploi des bombes avait quelque chose d'assez amusant et de trop meurtrier, pour ne pas être adopté par un peuple destructeur. Aussi existe-t-il un corps de bombardiers (homparadgis) en Turquie. Mais comme on a conquis l'empire par le sabre, on prétend le défendre avec cette arme ; on rejette en conséquence la baïonnette, et on s'en tient aux vieilles routines pour la tactique et la stratégie. Ainsi on n'a jamais pu parvenir à créer des troupes réglées, et on raisonne à ce sujet, à Constantinople, comme le faisait notre noblesse long-temps après l'invention de la poudre, quand elle soutenait la prééminence des hommes d'armes sur l'infanterie qui éleva les Romains à la domination universelle.

Si les grands détails de police sont stationnaires ou négligés en Turquie, on croira facilement que l'ordre intérieur de l'état est à-peu-près celui des peuplades barbares. On ne sait pas, dans tout l'empire, ce que c'est que la poste aux lettres ; et la correspondance n'a lieu

qu'au moyen de Tatares ou courriers, que les grands et les négociants expédient à leurs frais. Les particuliers attendent le passage d'une caravane pour lui confier leurs lettres ; et comme il n'y a ni noms de famille pour les individus, ni désignation de rues dans les villes, ni indication de domiciles par numéros, il faut s'adresser à quelque personne de connaissance., et c'est un pur hasard quand une lettre parvient à sa destination. La suscription porte : A Moustapha, Ali, Constantin, Christos, etc. ; et pour cela l'individu n'en est pas plus facile à découvrir. Il arrive souvent qu'il y a dans un même quartier trente personnes qui portent l'un de ces noms ; alors on est réduit à spécifier la profession, et jusqu'aux traits de la physionomie, afin de donner un signalement approximatif au porteur d'une dépêche. Ainsi on mettra sur une adresse : A N. le borgne, la barbe noire, le louche, le boiteux, le bossu ; et comme il y a plusieurs hommes d'un même nom atteints d'infirmités pareilles, une lettre passe dans vingt mains, est lue et relue par autant de gens, afin de savoir si elle est pour eux, et n'arrive souvent pas à celui auquel elle est destinée. On passe des années sans entendre parler de ses parents ou de ses amis ; les liens de famille se relâchent, et les souvenirs s'affaiblissent. On existe d'abord dans le vague ; on devient enfin indifférent ou insensible aux rapports qui font le charme le plus doux de la vie, et dont la continuité console des maux de l'absence.

Comme il n'y a pas d'état civil dans la Turquie, il résulte, indépendamment du défaut de noms de famille, que personne ne connaît son âge. On a entendu dire qu'on était né à l'époque d'une guerre, d'une famine ou d'une peste (car les annales du despotisme ne se comptent que par des désastres publics), arrivées dans tel ou tel temps ; et on part d'une de ces dates pour compter ses années. Les femmes surtout s'empressent d'en oublier le nombre ; et on répond ordinairement à celui qui s'informe de l'âge d'une

personne, en disant qu'on ne sait pas une pareille chose. Cette insouciance fait que la chronologie des mahométans est plus que douteuse, et que leur histoire repose sur des computs sans critique ¹¹³.

Les archives de l'état forment à leur tour un chaos indigeste ; les greffes des tribunaux, comme les oracles de la Sibylle, ne sont écrits que sur des feuilles volantes. Ainsi partout l'usage continué constitue le droit ; et les testaments, par lesquels on cherche à soustraire une partie de ses biens en faveur de ses héritiers, sont la plupart du temps illusoires, par défaut de minutes conservées dans les notariats et de bureaux d'enregistrement. On ne tient acte ni des mariages, ni des décès ; et le juge qui prononce un divorce, après avoir rendu sa sentence, reçoit ses épices, sans s'inquiéter de la conservation d'un contrat qui intéresse une famille. On condamne un homme à mort avec une plus funeste indifférence ; et la justice, qui est toute prévôtale, ne dresse jamais de procès-verbal de ces sortes de décisions ; enfin un visir fait souvent pendre un individu sans s'informer de son nom.

Les cadis, qui, comme tous les juges en général, devraient être un bien négatif dans l'état social, sont, en Turquie, une véritable calamité ¹¹⁴. On négocie auprès d'eux le rachat des crimes, et jusqu'aux bienséances de cruauté, dans l'application des peines. Ainsi quelques corps de l'état réclament les privilèges qu'ils ont d'être étranglés sans être attachés au gibet, d'avoir la tête tranchée comme gens d'épée ; et un voleur de grand chemin se croirait déshonoré s'il était puni du supplice réservé à un larron obscur, au lieu d'être empalé. Tel est l'état de l'abaissement de l'homme dans ces malheureuses contrées, où le sort l'a placé sous le poids de l'ignorance, de la terreur, et d'une servitude avilissante. L'atrocité politique y confond plus qu'elle ne le fait ailleurs les crimes avec les fautes, et les fautes avec les erreurs, de manière à faire regretter la vie

sauvage à celui qui réfléchirait sur sa position. Enfin les lumières, filles du Ciel, repoussées par les lois de Mahomet et de ses califes, qui voulurent, à l'exemple de Moïse, créer un peuple à part, s'éteignent en touchant aux frontières des Osmanlis.

Tant de voyageurs ont donné des aperçus sur les femmes turques, que je craindrais de répéter ce qu'on sait, en faisant connaître leur condition. L'empire de la beauté, par lequel toute société se civilise, semble avoir perdu ses droits devant les lois mahométanes, où il n'est question du sort de la plus belle moitié du genre humain que pour stipuler son esclavage et sa dégradation. L'amour eût réparé ces injustices ; mais la violence et le désordre sont toujours là où sa douce influence ne se fait pas sentir. Le prophète, ainsi que les théologiens qui voulaient justifier l'esclavage des Américains indigènes, en leur refusant une ame, pour être en droit de les opprimer, le prophète n'a considéré les femmes que comme des êtres de reproduction ; et ses sectateurs, pour suivre ses préceptes, n'élèvent guère le sexe qu'ils enchaînent au-dessus des individus matériels. En vain dira-t-on que les Turcs chantent l'amour ; que leurs poésies respirent cette passion sacrée ; jamais un pareil sentiment ne peut s'allier avec l'esclavage auquel ils condamnent l'objet de leurs transports. Les grilles, les verroux, les eunuques, attestent moins en cela la jalousie que la bassesse qui porte l'oppresseur à ne voir dans sa noble compagne qu'une créature purement physique, qu'il aime par calcul, qu'il estime quelquefois comme la mère de ses enfants, mais loin de laquelle il place ses jouissances et ses plaisirs, qu'une aberration infâme lui fait rechercher dans son propre sexe. Mais les droits de la nature ne sont jamais violés nulle part, sans porter atteinte à l'ordre social. Les peuples immoraux de l'Orient, ainsi que les sauvages qui outragent le sexe, ne connaissent pas l'amour ; et en négligeant son culte, ils se perdent dans l'abîme où s'engloutissent les talents, la

gloire, les sciences, les vertus, sources de la prospérité publique. Les Turcs ont ôté aux femmes leur domination, et ils sont devenus sombres, altiers, dissimulés et féroces. Ils les ont séparées de la société, et la société est tombée parmi eux dans la barbarie ; parce que la morale est et sera l'ouvrage de la beauté, qui a reçu du ciel l'auguste mission de rendre les hommes généreux, compatissants, et d'en faire des héros non tels que ceux d'Homère, mais des personnages illustres pareils à ceux dont l'Europe chrétienne se glorifie.

Le travail, qui agrandit la sphère de l'homme par quelques productions, est cependant prescrit aux Musulmans ; mais c'est encore une de ces lois inscrites dans leurs codes, qui reste sans application. Les sultans sont tenus d'apprendre un métier ; mais il en est de cet hommage envers l'industrie comme de celui que les empereurs de la Chine rendent à l'agriculture en tenant les manches d'une charrue, et en faisant semblant d'ensemencer un champ. Le prétendu travail des monarques de l'Orient s'est toujours borné à faire grossièrement quelque ouvrage vulgaire. Sélim III était peintre en mousseline ; Moustapha, son neveu, excellait dans l'art de faire des fritures et des omelettes ; le glorieux sultan Mahmoud tresse des nattes en paille. Tout ce qui sort de leurs mains est admirable. Les sauces de l'empereur Moustapha, qui faisaient crever ses itchoglans d'indigestion, étaient, suivant les courtisans, dignes des banquets d'Apicius. Élien nous apprend que les anciens empereurs de Perse passaient aussi noblement leur vie.

« Le roi, dit-il, portait même dans ses voyages,
« afin de tuer le temps, un papyrus qu'il s'amusait à
« découper : c'était le travail de ses royales mains.
« Jamais, du reste, on ne le vit ouvrir un livre,
« appliquer ses pensées à quelque chose d'utile ou de
« grand, ni chercher à s'instruire par la lecture ¹¹⁵. » Tel

fut dans tous les temps l'usage établi dans les cours de l'Asie, où les princes sont élevés et tenus dans un état voisin de l'imbécillité. La même chose se passe à Constantinople, comme on le voit par une remontrance du mouphti à Mahomet IV, où il n'est question du prétendu métier des sultans que comme d'un moyen d'éviter l'oisiveté. Darvieux, en rendant visite à un prince souverain d'Arabie, le trouva occupé à découper un bâton.

La nécessité, mère des arts, n'a rien appris aux Orientaux. Chardin rapporte qu'on fabriquait de son temps, en Perse, des brocards d'or, dont l'aune coûtait onze cents écus, ou trois mille trois cents livres tournois, mais on ne trouvait pas dans ce pays un seul meuble fait avec goût et élégance. La matière étant estimée beaucoup plus que le travail, il s'ensuit que, dans tout le Levant, les grands artistes mourraient de faim, parce qu'on n'y connaît et on n'y emploie que des ouvriers. Un chaudronnier peut faire à la fois la monnaie du grand seigneur, son diadème, ses insignes, les harnais de ses chevaux, et sa batterie de cuisine. L'industrie étant une pure routine, rien ne s'améliore : on fait les souliers et les bottes à Constantinople comme il y a cinq cents ans : il en est de même dans les provinces. Tous les voyageurs qui ont parcouru la Turquie ont été surpris d'y voir travailler, avec cinq ou six outils, à des ouvrages où nous en employons une multitude. Les uns ont admiré cette simplicité ; les autres l'ont blâmée ; mais en y réfléchissant ils auraient vu d'une part que ce n'est point défaut d'industrie, ni paresse, et de l'autre, que tout ce qui sort de la main de pareils ouvriers se ressent de cette disette d'instruments.

Dans leurs mœurs, dans leurs goûts, dans leur industrie, les Turcs sont étrangers à l'Europe. Ils sont ce qu'étaient leurs ancêtres, et ils justifient cette sage observation d'Hérodote, que s'ils avaient à choisir les coutumes qui leur paraîtraient les meilleures, ils se contenteraient de celles de leur pays. C'est donc une étrange erreur de tous les

diplomates d'avoir essayé d'introduire parmi eux l'imprimerie, l'art funeste de la guerre, et les lumières de la civilisation qu'ils repoussent. Le Turc est barbare ; sa religion lui commande de rester barbare, et vouloir changer ses institutions est un attentat contre la chrétienté, car le premier essai de ses forces serait dirigé contre ses régulateurs et contre les peuples qu'il qualifie sans exception d'infidèles et de caffres.

CHAPITRE III.

GRECS.

Coutumes. — Usages. — Mœurs. — Parallèles entre les anciens et les modernes. — Maladies. — Époques de la nature. — Phases diverses de la vie. — Fêtes. — Pratiques. — Superstitions. — Préjugés populaires. — A la mort. — A. la naissance. — A l'époque des mariages.

On reconnaît le Grec, ainsi que les monuments de sa patrie, à son type classique, à la grace des idées brillantes qu'il conserve ; et comme dans ces torses mutilés de l'école de Phidias, où l'on retrouve l'empreinte du beau idéal, on distingue dans les traits du peuple deux fois subjugué la noble origine dont il est descendu. Ce caractère, qui n'a pas frappé la plupart des voyageurs, acquiert l'intérêt le plus touchant quand on réfléchit à la tristesse et aux inquiétudes qui affligent l'âme des Grecs tous les jours de leur existence. On est étonné comment, après tant de vicissitudes, les descendants des Hellènes, privés du nom glorieux de leurs ancêtres, se sont perpétués en corps de nation. Enfin on est émerveillé de voir avec quelle constante résignation ils ont fait tête au despotisme, en conservant leurs mœurs nationales, avec les débris de leur langue harmonieuse et les caractères inventés, dit-on, par Cadmus, qui servaient à l'écrire, antérieurement au siècle d'Homère.

Ce point de vue, sous lequel l'homme sans préventions doit juger les Grecs, me conduit, avant d'entrer dans les détails des faits que j'ai recueillis, à passer succinctement en revue les siècles écoulés, afin de rappeler ce que furent

les Hellènes, avant de dire ce que sont leurs descendants, en laissant à décider ce qu'ils pourraient devenir si leur condition actuelle était améliorée ¹¹⁶.

Les premiers hommes établis dans la Grèce avaient, suivant Plutarque, attaché la gloire à la force physique. Ils employaient cette qualité brutale à massacrer, à détruire ou à réduire leurs semblables en servitude, et ces êtres féroces ne regardaient la vertu et la justice que comme l'expression de la faiblesse. Ennemis du travail, ils trouvaient plus commode d'enlever les moissons que de cultiver les terres pour en recueillir les fruits. D'autres se nourrissaient du labeur des hommes qu'ils avaient attachés à la glèbe. Ceux qui n'avaient pas de serfs se faisaient brigands, et la fatigue d'une excursion leur procurait parfois le moyen d'exister pendant une année. Telle était la nature perverse des prétendus héros, dont les Eupatrides ou gentilshommes de Sparte se glorifiaient de descendre. Ce qu'ils racontaient de leurs illustres ancêtres, dont les tanières héroïques furent les cavernes du mont OEta ¹¹⁷, avant qu'ils eussent envahi la vallée de l'Eu-rotas et asservi les habitants de Hélos, ressemble à ce que disent nos vieux chroniqueurs des Francs, qui eurent leurs huttes saliques dans les forêts de la Germanie, jusqu'au temps où la faim les en chassa pour conquérir les Gaules et usurper les terres de leurs habitants.

L'histoire de la barbarie des Gaules et de la Grèce n'a que ce trait de ressemblance. Les dieux qui succédèrent aux chefs des tribus pélasgiques étant arrivés dans la Hellade, loin de consacrer le droit du plus fort par quelques décalogues émanés de Jupiter, rapprochèrent les mortels en leur insinuant des idées sociales ; et le premier autel, au lieu de servir de pilier pour y sceller l'anneau de la chaîne destinée à garotter les hommes par le ministère des prêtres qui se firent dans la suite les complices des tyrans, devint le signe auguste de la civilisation. Alors la mythologie,

dédaignant de s'envelopper de ténèbres redoutables, anima la nature entière en peuplant le ciel, la terre et les éléments, des bienfaiteurs de l'humanité. Jupiter, placé au trône du vaste Olympe, fut proclamé le maître des dieux et des mortels qui ne comptent qu'une vie éphémère. Junon, assise à ses côtés, présidait à l'hymen qui était lui-même divinisé. Bacchus et Cérès ¹¹⁸ fécondaient les campagnes échauffées par Apollon, surnommé l'ancien des siècles ¹¹⁹ ; et les peuples adressaient aux dieux des hymnes de reconnaissance et d'amour. Les forêts, les coteaux et les campagnes retentissaient tour à tour des refrains de l'innocente bucolique et des cantiques des laboureurs qui invoquaient Pan et les divinités champêtres. Les vierges sans tache attachaient des poupées aux autels de Vénus ¹²⁰. Les bergères effeuillaient des roses et des fleurs dans le sein des Naïades, pour les remercier du cristal limpide de leurs eaux. On suspendait des guirlandes aux rochers en l'honneur des Oréades, et on sacrifiait sous les nefs des bois aux mystérieuses Dryades. Les Pans, les Égipans, avaient leurs grottes garnies de mousse, dans lesquelles on venait dormir afin de mériter des songes heureux. Amphitrite, Neptune, Salacia, les Tritons, Éole et les Vents étaient révéérés sur les promontoires, ainsi qu'aux attéragés redoutés des nautonniers. Enfin les dieux infernaux avaient leurs trépieds dans des cavernes, au fond desquelles les pythonisses, qui inventèrent les livres Achéroniens, se retiraient afin d'évoquer les ombres, ou pour se pénétrer de l'esprit qui remplissait leur sein de son souffle prophétique.

Tels étaient les poles autour desquels roulait la religion fondée sur l'espérance et la crainte qu'Hésiode avait empruntée des Égyptiens. Mais indépendamment de cette théogonie générale, chaque classe de la société possédait ses dieux tutélaires. Les voyageurs se recommandaient à Mercure et à Hécate. Les marins invoquaient les divinités

des profondeurs de la mer ¹²¹, et le feu de Castor et Pollux, qui voltige autour des mats des navires pour annoncer la fin des tempêtes, était l'objet d'un culte particulier. Le guerrier appelait à son aide Mars, Pallas, la Terreur ; et le Spartiate ainsi que le Romain sacrifiait à la Peur, à laquelle Alexandre offrit un holocauste la veille de la bataille d'Arbelles. Les femmes enceintes invoquaient les Hithyes, qui brisent avec douleur le sein des mères, en les priant de leur être propices au moment où elles donnent le jour aux rejetons de la race mortelle des hommes ¹²². Les artistes adressaient leurs prières à Mercure et à Vulcain. Les poètes, couronnés de lauriers, suppliaient les Muses, Phoëbus à la lyre d'or, la Mémoire et le fils de Maïa, de les inspirer et de guider leurs efforts. « Mettez-vous en chemin, » disaient es chapelains des corps et métiers aux artisans dont Minerve était la patronne, « allez, troupe d'artisans, vous qui adressez vos vœux à la déesse Ergatis, puissante fille de Jupiter, et qui portez en son honneur des vans mystérieux ¹²³. » Dans leurs solennités, ils se rendaient à l'autel de Prométhée qui déroba le feu iacré source de l'industrie, auquel on avait érigé une statue dans les jardins d'Académus ¹²⁴. L'amant offrait des myrtes, des roses et des colombes à la déesse l'Amathonte couronnée d'anémones, afin de se la tendre propice. Bacchus, révééré dans toutes les parties de la Grèce, avait ses orgies ¹²⁵, et les foyers chômaient, dans des fêtes de famille, leurs dieux domestiques. Ainsi l'illusion régnait partout, l'erreur était divinisée ; tandis que les vertus bienfaisantes, l'amour conjugal, la consolante charité, l'humilité plus résignée que les prières boiteuses d'Homère, n'avaient ni temples ni culte parmi les Athéniens, quoiqu'ils eussent un roi des sacrifices ¹²⁶, qui ne fit pas toujours respecter l'autel de la miséricorde.

Tant de divinités n'avaient pas toujours existé, et ce ne fut qu'avec le temps que la légende s'en accrut au point

que l'Olympe ne pouvait plus contenir tant de têtes. La vérité qui exista avant l'erreur, la science antérieure à l'ignorance, les lois et les mœurs préexistantes à la barbarie, firent que le culte primitif de la divinité resta pur jusqu'au temps de la dispersion des familles patriciennes de l'antique univers. Le déisme pur remonte aux premiers âges du monde ; l'idolâtrie et la superstition sont modernes. Plus de dix-huit siècles avant notre ère, les rois de Sicyone et d'Argos offraient, sur le mont Parnasse, des sacrifices à Jupiter Phryscien, en action de grâces de ce qu'il avait sauvé leurs peuples du déluge. Les Israélites, qui ne sont connus que par leurs livres, car les Grecs et les Romains n'entendirent parler d'Ève, d'Adam et de leur cosmogonie que fort tard, les Israélites étaient âniers, brocanteurs et esclaves en Égypte, quand Eumolpe instituait les mystères d'Éleusis, où l'immortalité de l'âme, inconnue aux Hébreux, devint avec l'unité de Dieu la base des initiations. C'est à Hésiode et à Homère, dont les poésies étaient le catéchisme national des Hellènes, que commencent les fausses doctrines, qui s'introduisirent avec les fables. Hésiode chante le chaos et l'origine du monde, mais dès qu'il est formé Jupiter en prend l'empire. C'est encore le dieu unique : la justice, les parques, des saisons, les heures, les vertus et toutes les puissances sont à ses ordres. Il élève et il abaisse qui bon lui semble ; c'est dans le ciel et sur la terre le distributeur de la puissance, de la gloire et du bonheur. Homère professe la même doctrine. Jupiter règne dans sa toute-puissance : lui seul lance la foudre. « Unissez-vous,

« s'écrie-t-il, dieux et déesses ; employez vos

« plus grands efforts, vous n'abaisserez pas vers la

« terre le dieu très-haut, impénétrable dans ses

pensées ; et s'il me plaît je vous enlèverai tous avec la

« terre et les mers profondes, et je vous attacherai au

« sommet de l'Olympe, où vous resterez suspendus : tel

« est le pouvoir sans bornes qui m'élève au - dessus des
« dieux et des hommes. »

Malgré cette prérogative suprême Hésiode l'avait attaquée, sans y penser, ou peut-être déjà pour se prêter à la faiblesse humaine. Suivant la doctrine de ce père de l'église mythologique, les hommes de l'âge d'or étaient devenus après leur mort des génies conseillers du souverain des dieux, observateurs des actions des hommes, et chargés d'une façon invisible de présider à leur conservation. Ceux de l'âge d'argent ou du second âge avaient été faits les génies terrestres. Pour ceux du siècle d'airain, comme ils avaient irrité Jupiter, ils étaient descendus sans gloire dans le ténébreux séjour de Pluton, et ne jouissaient d'aucuns honneurs. Les êtres privilégiés du quatrième âge, qualifiés de héros, étaient transportés après leur vie mortelle dans les îles fortunées au milieu de l'océan, pour y couler des jours exempts de soins et d'inquiétudes, parce que la terre y produisait d'elle-même trois riches moissons dans le cours de chaque année.

Malgré ces fictions, qui ouvraient le chemin de l'apothéose à une foule de scélérats et de vagabonds, au temps d'Hérodote et de Platon, le culte héroïque était absolument différent du culte qu'on rendait aux dieux, car déjà le polythéisme était établi depuis long-temps ; on adorait les premiers, et on invoquait les seconds. Le rite établi pour les héros n'était qu'un renouvellement d'honneurs funèbres. On célébrait le bonheur dont ils jouissaient et la part qu'ils prenaient au banquet des immortels ; mais on ne leur demandait rien, parce qu'ils ne partageaient point la puissance avec les dieux. Dans la suite on confondit les honneurs divins avec les honneurs héroïques : les mots ἐναγίζειν, adorer, et θύειν, sacrifier, s'employèrent indifféremment, ou plutôt on ne se servit plus que de cette dernière expression ¹²⁷.

Les Grecs, dans leurs pratiques superstitieuses, offraient des flambeaux à la nuit et des pavots au sommeil. Les mystes faisaient fumer l'encens en l'honneur du Ciel, d'Hercule, de Mercure, des Titans, des Curètes ou Saliens, de Bacchus et de Thémis terrestres, de Mars, de la Fortune, Τύχη, des Muses, de Mnémosyne, de Borée, de Zéphyre et de Notus. Le styrax était l'hommage réservé à Protée, à Saturne, à Jupiter foudroyant, à Bacchus roi, à Hippias sa nourrice, à Cérès Éleusine, à Sémélé, à Hermès conducteur des âmes, et à Misés dans les grands mystères. On répandait et l'on brûlait des aromates sur les autels des Grâces, des Astres, de la Lune, de Rhée, de Junon, des Néréides et des Nymphes filles de l'Océan ; de Sabazios, des Heures, d'Adonis, des Parques, des Euménides, de la nymphe Mélinoé et de Leucothoé Cadméeenne. On faisait des offrandes de safran aux Songes et à l'Air, élément de la nature. La myrrhe était réservée à Protogone dans les orgies, à Neptune, aux Nuages, à Né-rée et à Latone. Le benjoin et l'ambre gris s'employaient dans les sacrifices offerts à la Victoire, à Diane, à Lychnitus ou Bacchus joyeux, à Apollon, à Esculape, à Palémon, à l'Aurore et à la Mort. On le mélangeait avec l'encens dans les cérémonies relatives au Soleil, à la Mer et à Vulcain. Toute espèce de semences et de produits, à l'exception des fèves et des aromates, pouvaient être offertes à la Terre, ainsi qu'à Pan en sa qualité de cosmocrator, ou souverain de la nature.

Tel était le rituel attribué à Orphée, qu'on exécutait dans les solennités publiques. Suivant la rubrique connue, trois à quatre siècles avant notre ère, on célébrait annuellement dans la Grèce, en l'honneur des dieux, deux cent cinquante-quatre fêtes, savoir :

Noms des dieux.	Nombre des fêtes.
En l'honneur de Jupiter	14
d'Apollon	20
de Bacchus	16
de Neptune	7
de Saturne	1
de Cupidon	1
de Priape	1
de Junon	2
de Minerve	9
de Cérès	18
de Diane	22
de Proserpine	4
de Vénus	4
des héros	49
des héroïnes	20
Et sous le titre de fêtes diverses	80 (1)

Ces solennités étaient partagées en quatre catégories, qui étaient : 1° les fêtes des dieux ; 2° celles dans lesquelles on implorait leurs bienfaits ; 3° les commémorations en l'honneur des morts ; 4° et les jours consacrés au repos, dans lesquels on institua des cérémonies propres à amuser le peuple par des pompes religieuses auxquelles il n'y avait cependant nulle obligation d'assister. Nous retrouverons chez les Grecs actuels cette classification, avec autant de saints que¹²⁸ les Athéniens comptaient de dieux, quoiqu'ils en chômassent à eux seuls, dit Xénophon, deux fois plus qu'ailleurs, sans rien diminuer de la magnificence et de la somptuosité du cérémonial.

Sous l'influence des divinités du paganisme, la Grèce fut, plus qu'elle ne le devait être, illustre plutôt par le génie que par le bon sens de ses peuples ; célèbre par les lettres, brillante par les arts, et corrompue comme les dieux qu'elle adorait. On vit s'élever dans son sein, à côté des poètes, des historiens, des artistes et des guerriers enfants de la patrie, une philosophie incertaine ; et parmi tous les sages

de l'antiquité on ne peut pas en citer un seul comme modèle de perfection. Le levain des passions humaines entachait leur morale et la plupart de leurs actions. Pythagore à la cuisse d'or ne fut qu'un visionnaire rigide et imposteur ¹²⁹, dont la doctrine était plus dangereuse que celle d'Epicure ¹³⁰, puisqu'elle a donné naissance au spinosisme, comme on le peut présumer par les fragments d'Empédocle. Aristide le juste fut adonné aux vices réprouvés par la nature ¹³¹ ; Socrate, déclaré le plus sage des hommes par l'oracle de Delphes ¹³², était superstitieux et l'ami des plus cyniques débauchés d'Athènes ¹³³ ; Platon, qui professa parfois les opinions d'un fanatique ¹³⁴, fut entaché des erreurs de son maître ; Xénophon n'était pas exempt du même reproche ¹³⁵ ; Aristote ne passa jamais pour vertueux ; Dion était l'ami et le conseiller de Denys le tyran ¹³⁶ ; Timoléon fut accusé de cruauté ¹³⁷ ; et Phocion, nommé quarante-cinq fois général, chargé de lauriers, repoussant les présents d'Alexandre-le-Grand, mourant sous le poids des anathèmes politiques, se présente presque seul dans l'histoire à côté de Thalès ¹³⁸, pour réhabiliter les grands hommes de l'antiquité.

Les derniers enfants de la liberté n'étaient plus, et la Grèce, courbée sous le joug des Romains, dégénérait, lorsqu'un grand moyen de restauration morale et politique lui échut en partage. Le DIEU INCONNU venait d'être annoncé aux juges de l'Aréopage ; l'Évangile pouvait être propagé sans la dialectique des écoles qui avaient énervé la Grèce ; et le monde aurait été redevable d'une réorganisation sans tache aux descendants de Platon et de Miltiade régénérés par le baptême. La Grèce immortelle aurait été à plus juste titre que la grande prostituée des nations, deux fois la reine du monde, par les lois et par les institutions religieuses. Mais comme on avait à combattre le polythéisme protégé par l'autorité, les premiers pères de l'église, au lieu d'annoncer la parole divine dans sa

simplicité, entrèrent dans la lice en prenant les couleurs de leurs adversaires. Les graces de la parole et les charmes du style se conservèrent donc pendant cette première période, parce que les nouveaux docteurs, se modelant sur les classiques, voulaient prouver en style de Démosthène que les principes de l'Évangile se trouvaient dans les ouvrages des philosophes, et l'annonce du Messie dans les livres Achérontiques ou Sibyllins. Cette manière répréhensible ¹³⁹ de procéder, après avoir donné lieu à une foule de livres apocryphes pour établir en principe ce qui était en question, et à des interpolations qu'on glissa jusque dans les vers dorés de Pythagore ¹⁴⁰, ne tarda pas à dégénérer en arguties. L'esprit humain ne prouve que trop à quel point il peut s'égarer, quand on voit les théologiens partir de ces errements pour comparer J.-C. au soleil, l'incarnation à la naissance de Minerve ¹⁴¹, et la confusion des deux religions ne finit que par l'abolition de l'idolâtrie. On cessa nécessairement alors d'écrire contre les payens, qui avaient, de leur côté, admis depuis long-temps dans leurs laraires l'image du Christ ¹⁴², dont ils rejetaient la doctrine. Mais malheureusement on cessa aussi d'étudier les anciens, et le langage devint barbare comme les arts, qui n'eurent plus à représenter, au lieu des formes antiques des dieux, que des saints affublés de costumes bizarres ou grossiers. Cependant les idées populaires furent loin de suivre cette marche décroissante dans la carrière du beau idéal. Toujours brillantes, celles des Grecs, quoique devenus chrétiens, restèrent imbues des souvenirs de l'idolâtrie. Les saints dépouillés de thyrses et de lyres remplacèrent les demi-dieux ; la milice céleste des archanges et des anges succéda aux génies ; et la Panagia, qu'on substitua partout à la bonne déesse, ainsi que les images des béats vrais ou supposés de la légende, reçurent du peuple des hommages qui ne sont dus qu'au Créateur. Cet amalgame de superstitions mythologiques et

chrétiennes ne fut pas aperçu de l'école nouvelle, qui tourna bientôt ses armes victorieuses contre elle-même. Ce n'est pas ici le lieu de rappeler les longues et sanglantes querelles des catholiques et des ariens, qui n'étaient ni plus réguliers, ni surtout plus charitables les uns que les autres. Il suffit de jeter un coup-d'œil sur le chaos des Byzantins, pour déplorer l'état malheureux des hommes de leur âge, livrés aux dissensions de la théologie, symptômes des siècles d'ignorance qui troublèrent l'état après avoir divisé l'église. Enfin on arrive à l'agonie des lettres et de l'empire qui s'éteignaient ensemble, lorsque Mahomet II s'empara de Constantinople.

Quatre siècles se sont écoulés depuis cette grande catastrophe ; et c'est après ce laps de temps que les voyageurs retrouvent les Grecs dans la fausse position où l'injustice des hommes et du sort les ont réduits. Ils voyent un peuple asservi ; et au lieu de le juger avec le respect dû au malheur, en cherchant à démêler l'étincelle du feu sacré qui existe dans son ame, ils épient ses défauts pour se dispenser de le plaindre. Ils l'accusent de lâcheté, parce que, soumis à l'arbitraire, il se présente dans une attitude servile devant des maîtres sans pudeur et sans pitié. Ils le taxent de mensonge, comme si l'opprimé devait la vérité à ses tyrans. Ils oublient que les serments fallacieux, les politesses équivoques et la dissimulation sont excusées parmi les courtisans ; et ils ne veulent pas tolérer de pareils défauts quand ils sont commandés par l'impérieuse nécessité. Ne devraient-ils pas plutôt s'étonner comment il existe encore quelques traces d'honneur et de vertu parmi les Grecs ? Ne faudrait-il pas admirer enfin comment ils sont restés chrétiens, quand ce titre est un signe de réprobation, et l'apostasie un moyen d'émancipation et une source de fortune ?

A la vérité on trouve partout le Grec riche, ou investi du pouvoir, hautain, orgueilleux, arrogant. On entendra même cette espèce de caste parler de liberté, non pour améliorer

le sort du peuple, mais afin de se substituer aux Turcs ¹⁴³. Ces vices sont ceux de tous les affranchis, qui, haïs des Grecs, ne méritent que l'éternité du despotisme dont ils sont l'ouvrage et l'inévitable proie. Mais en voyant une nation à laquelle nous devons les lettres, les arts et une partie de notre illustration sociale ; en la voyant enchaînée, et n'ayant que des larmes à lui donner, j'ai pleuré sur son sort..... On accuse le Grec de fourberie ; mais adressez-vous à sa conscience, dirai-je à ses détracteurs, et vous verrez s'il sait même dissimuler. Demandez à cet homme courbé sur la charrue, ou bien au matelot qui manœuvre péniblement la rame, qui il est ?.... Son front hâlé par le soleil se relève pour attester qu'il est l'homme de la croix ; et il répond sans hésiter qu'il est chrétien, εἶμαι χριστιανός. Jamais il n'a balancé à prendre ce titre glorieux, même devant l'ennemi de la foi. Il ne dit plus qu'il est Grec, mais Romain (Ῥωμαῖος), ajoute-t-il en soupirant, comme s'il sentait plus vivement l'injure ancienne de peuple conquis, que celle de raïa sous laquelle il est désigné, parce qu'il est obéissant par principe de religion.

Cet outrage temporaire n'empêche pas que le peuple deux fois subjugué ne participe toujours à son origine hellénique par l'énergie de son caractère. Quoiqu'il n'appartienne au sol classique que pour travailler et souffrir, ce territoire qu'il chérit, et qu'il appelle sa douce patrie (γλυκὴ πατρίδα), lui inspire les plus tendres émotions. C'est ma mère, μάτερ ἐμὰ, répète-t-il avec Pindare, nous l'aimons telle qu'elle est, et nous craignons d'en être bannis, même après notre mort. L'exil fut toujours pour les Grecs le plus grand des malheurs. Ulysse, comblé des faveurs et des dons de Calypso, désire de revoir sa patrie. Assis sur le rivage, il tourne ses regards vers la plaine immense des mers ; son cœur est oppressé, les larmes coulent de ses yeux. Dion Chrysostôme, chassé d'un pays qu'il avait comblé de bienfaits, ne demande à Nerva

son ami, devenu empereur, que d'y retourner pour achever son ouvrage, en ornant Pruse sa ville natale d'embellissements exécutés à ses frais. Quels transports éclatent parmi les dix mille aux ordres de Xénophon, à la vue de la mer qui leur ouvre le chemin de la Grèce ! Lycurgue, Aristide, Miltiade, Phocion, Thémistocle, chérissent leur patrie : quoique ingrate, elle leur est chère ; quamvis perfida, cara tamen. Socrate préfère la mort à l'exil : le citoyen privé de son pays est un nouvel Atlas, que le poids du ciel accable. Le jeune Argien attaché à la fortune d'Evandre prononce le nom d'Argos à son heure suprême. Rigas, luttant contre la mort au milieu des ondes du Danube, appelle sa patrie aux armes, en saluant Thèbes de l'épithète de fortunée Χρυσάκι . « Soleil, s'écrie Ajax

« mourant d'une large blessure : je te vois pour la
« dernière fois. Salamine, demeure de mes pères ;
« Athènes, amis chers à mon cœur fleuves, fontaines qui
« m'avez vu naître, recevez mes derniers adieux. — Loin
« de ma noble patrie je soupire, s'écrie la compagne
« d'Iphigénie ; qui me donnera des ailes pour voler vers
« Diane, déesse de Cynthie ? Quand pourrai-je voir
« les palmes de Délos, ses lauriers toujours verts, et
« ses oliviers consacrés par les douleurs maternelles
« de Latone ? O lac, dont les eaux sont couvertes de
« cygnes ! o cygnes, amis des Muses, quand pourrai-je
« vous revoir ? » Racine avait apprécié ce beau sentiment quand il fait dire à Monime, prête à se donner la mort pour obéir à Mithridate :

Retiens tes pleurs.....

Si tu m'aimais, Phédime, il fallait me pleurer,
Quand d'un titre funeste on me vint honorer,
Et lorsque m'arrachant du doux sein de la

Grèce,
Dans ce climat barbare on traîna ta maîtresse.
Retourne maintenant chez ces peuples
heureux ;
Et, si mon nom encor s'est conservé chez eux,
Dis-leur ce que tu vois.....

Lambro Cazzoni, accueilli par Catherine II après être échappé à mille et mille dangers, ne peut oublier les rochers du Ténare, à l'abri desquels il avait tant de fois combattu, et il improvise ce chant devenu national dans le Magne ¹⁴⁴.

« Où es-tu, redoutable Thésée ? ta ville affligée t'appelle ;
« Reviens-tu, héros incomparable, reviens-tu vainqueur
de
« la Crète ?... Hélas ton pays est livré aux tyrans !
« Tu cries d'une voix indignée, tu cries aux Grecs de
venger
« la patrie. »

Patrie ! patrie ! tel est le cri de famille, le cri national de tout un peuple, invariable dans ce sentiment.

L'Épirote belliqueux, le Macédonien brave et réfléchi, le paisible Thessalien, l'Acarnanien féroce, l'Étolien vagabond, l'Achéen querelleur, le Corinthien inhospitalier, le laborieux Argien, les peuples anarchiques de la vallée de l'Eurotas et du mont Taygète, le doux Messénien, l'Éléen spéculateur, et les familles pastorales de l'Arcadie, quoique de tempéraments différents, ont des habitudes et des superstitions communes qui leur donnent un air de famille. Aucuns ne revoient avec indifférence le retour des saisons, qu'une longue suite de fêtes patronales varie par des

panégories et des plaisirs rustiques, que la religion grecque joint toujours à ces solennités.

Tout célèbre dans la nature (répètent les descendants malheureux des vainqueurs de Salamine et de Marathon) les louanges de l'Éternel. Les astres du matin le louent ensemble, et tous les êtres créés tressaillent d'allégresse à la vue de ses ouvrages ¹⁴⁵. Les voix entendues ou mystérieuses des êtres visibles et invisibles chantent le chérubim ¹⁴⁶, que les anges, les trônes, les vertus et les dominations redisent dans le ciel. Ainsi se reproduit la tradition d'Apollon Musagètes ¹⁴⁷ et des Filles de Mémoire, qui formaient des chœurs de musique dans l'Olympe, au milieu des harmonies de la nature entière, dont les accents répondaient à leurs hymnes perpétuels ¹⁴⁸.

Ce qui est beau et bon vient de Dieu par le ministère des anges et des saints, qui ont succédé aux génies et aux demi-dieux. La Vierge, qui a remplacé l'astre d'Aphrodite, ouvre les portes de l'aurore ; les quarante saints ramènent les rossignols et le printemps ; saint Nicolas calme les tempêtes ¹⁴⁹ ; saint Georges protège les laboureurs et les moissons ¹⁵⁰ ; les bergers recommandent leurs troupeaux à saint Démétrius, qui est plus débonnaire que Pan ¹⁵¹, et il n'est pas de nom inscrit dans la légende auquel on n'attribue quelque influence heureuse. Tout est prodige chez les Grecs ! et les Lycaoniens, qui voulaient offrir des sacrifices à saint Paul, qu'ils prenaient pour Mercure ¹⁵², à cause de son éloquence, revivent parmi les habitants de la terre classique.

Les limiques, la peste, les tonnerres, les tremblements de terre, sont attribués aux esprits issus du mauvais principe, qui est le diable. A ce nom, qu'on ne prononce que par des antiphrases ¹⁵³, le Grec le plus intrépide n'est pas rassuré : heureusement qu'on a pour l'éloigner une recette infailible, l'encens, θυμίαμα ¹⁵⁴ et des formulaires. On en a

d'autres afin de détourner les orages et les calamités de la grêle ¹⁵⁵ ; mais pour conjurer la peste il faut une main toute divine ¹⁵⁶. L'imagination du peuple, égarée dans ces jours de désastres, ne voit que des fantômes épouvantables. On a recours aux reliques ¹⁵⁷, et quelques Turcs, imbus des préjugés des Grecs, s'adressent à leurs cheiks ¹⁵⁸ pour combattre un fléau contre lequel la science divine d'Hippocrate ne connaît pas de remède.

Les fièvres périodiques sont causées par des influences malignes, dont on croit deviner les symptômes dans les aspects de certains phénomènes atmosphériques. Il est d'autres maladies qu'on attribue à l'envie. Ainsi il faut se garder d'admirer la beauté, ou de parler de la bonne santé d'un individu ou d'un animal, à moins de prononcer le mot scordon, ail, afin de détourner le mauvais œil ¹⁵⁹. Les hommes et les femmes crachent dans leur sein pour conjurer un malheur qu'ils prévoient, dont ils parlent, ou qu'on leur fait craindre.

On enfonce le clou d'un cercueil à la porte d'une maison dont on veut écarter les revenants. On écrit le nom de telle ou de telle infirmité sur un papier triangulaire, qu'on attache à l'entrée de la chambre d'un malade, dans l'intention de l'en débarrasser. L'ail et l'encens remplacent dans ces sortes d'occasions, chez les Grecs, le rhamnus et le laurier ¹⁶⁰, qu'on suspendait à l'entrée de la chambre des malades, afin de se rendre Esculape propice et d'en éloigner les mauvais génies. Atropos coupait la trame fatale des hommes, la mort des femmes était attribuée à Diane ¹⁶¹ : la Vierge les arrache à la douleur ; Mercure Psychagogue ¹⁶² a cédé ses fonctions à l'archange saint Michel. On observe les paroles des mourants ; on les embrasse au moment d'expirer et lorsqu'ils ont rendu l'ame, à l'exemple de Joseph qui se précipita au cou de Jacob avant de mourir et quand il eut cessé de vivre ¹⁶³. Le nom de mort n'est prononcé qu'en l'adoucissant : il est

parti, οἶχεται, πάγει, abiit, discessit ¹⁶⁴ ; il dort, disent les religieux en parlant d'un frère qui repose dans le sein du Seigneur ¹⁶⁵, et le cimetière, κοιμητήριον, n'est pour le chrétien qu'un lieu de sommeil.

Mourir c'est dormir ; pour le méchant seul, rien ne sort du tombeau. Les anciens comme les chrétiens semblent avoir eu l'idée d'un avenir. Les uns et les autres fermaient les paupières du mort ¹⁶⁶ ; les modernes ne couvrent plus sa face, mais ils étendent convenablement ses membres avant que le corps soit refroidi ¹⁶⁷. Dans quelques pays on le lave, avant de le revêtir de ses plus beaux vêtements ¹⁶⁸, après qu'on l'a mis par terre ¹⁶⁹. On l'expose toujours dans l'atrium, les pieds tournés vers la porte ¹⁷⁰, pour dire qu'il va quitter sans retour les lieux qu'il habita, après avoir mis à ses côtés un bénitier, au lieu de l'ardanion rempli d'eau lustrale qu'on y plaçait anciennement ¹⁷¹. C'est alors que commence le rôle des pleureuses à gages ¹⁷², dont la superstition tire des présages. On brise un pot au moment où l'on transporte le défunt à l'église. On rendait autrefois les honneurs de la sépulture aux enfants avant l'aurore ¹⁷³.

La vie n'est qu'inquiétudes ! On frémit au tremblement d'une feuille, au cri d'une chouette ; et l'orfraie répand l'alarme dans tout un quartier quand ses cris interrompent le silence des nuits. Rencontrer un mendiant au sortir de sa maison est le signe d'une maladie dangereuse ; franchir le seuil du pied gauche dénote un accident ; et un domestique qui présente le soulier gauche avant celui de droite est le présage infaillible de dommage ou d'affront. La rencontre d'un lièvre, d'un eunuque, d'un singe, d'une chienne avec ses petits, d'un renard, d'un serpent, qui croisent le chemin d'un courrier, d'un voyageur, et même d'une caravane, les obligent à faire halte jusqu'à ce qu'un passant qui n'en sait rien coupe le charme en frayant la route ¹⁷⁴. On craint d'entendre braire un âne quand on est à jeun ; de voir

paraître un prêtre ou un moine au lever du soleil, parce qu'on doit nécessairement tomber de cheval dans la journée, ou éprouver quelque malheur extraordinaire.

Le chant des coqs, ἀλεκτρουομάντεια joue un grand rôle dans la divination, relative à la météorologie. Les éclairs à l'orient sont redoutés des laboureurs. Les éclipses sont regardées comme des annonces de calamités ; et à l'époque de l'apparition de la grande comète, les derviches pronostiquèrent, après coup, la chute de l'empereur Napoléon. C'est à ces charlatans privilégiés et aux anciens prêtres d'Isis ou bohémiens qu'est réservée l'exploitation de l'astrologie et des secrets de la magie pour la guérison des yeux ¹⁷⁵. Les aveugles qu'ils font en aussi grand nombre que les sycophantes du temple d'Esculape avec leurs collyres ridiculisés par Aristophane ¹⁷⁶, et les dupes de leurs prestiges, n'empêchent pas que le sultan et tous ses sujets, quoique imbus du fatalisme, n'aient recours aux horoscopes, aux chérosopes et aux métoposcopes, pour annoncer les heures bonnes ou mauvaises, les époques climatériques, et dire la bonne aventure ¹⁷⁷.

Les superstitions populaires se retrouvent jusque dans les signes. Si quelqu'un étend la main en présentant les cinq doigts alongés, on se croit ensorcelé et on s'écrie : ne me charme pas, μὴ μὲ φασκελώσης ! De là sans doute est venue cette plainte touchante, exprimée par un des pasteurs que Virgile a mis en scène : Je ne sais quel charme fascine mes agneaux. Les cinq doigts sont aussi une expression de mépris, une incivilité et une injure. On se demande excuse en prononçant le nombre cinq, qui est de mauvaise compagnie et de plus mauvais augure, parce qu'il exprime un indéfini réprouvé par les cabalistiques.

Il est aussi dangereux de parler des cornes, κέρατα, dont il faut même éviter d'articuler le nom. Vainement dirait-on aux Turcs que c'est l'emblème de la force ; aux Juifs que Moïse, en descendant du mont Sinaï, parut avec des cornes

sur le front ; et aux Grecs, que l'Écriture appelle les bras de la croix (τὰ κέρατα τοῦ σταυροῦ) les cornes de la croix : ce nom seul est pour tous les Orientaux un outrage sanglant. Un Mahométan évitera de fouler aux pieds des cornes éparses sur son chemin ; un Grec recule d'horreur devant un limaçon qu'il mange ; un Juif tremble en voyant le bois d'un cerf ; et le mot de κέρας, cornu, est l'insulte la plus grave qu'on puisse faire à un individu. Sa personne, sa femme, ses enfants participent à un affront plus cruel pour lui que d'être appelé faussaire, voleur et assassin, injures regardées comme des bagatelles, si on les compare à celle de κέρας. Le nom de lièvre, ταύχας, que les Turcs donnent aux habitants des îles de la mer Égée, ne leur est pas moins odieux qu'il ne l'était aux habitants de Rhégium, que Denys le tyran avait forcés de représenter cet animal sur leur monnaie, en signe de leur lâcheté ¹⁷⁸.

Les songes, qui tiennent le second rang après la magie des signes et des mots, font le tourment d'un chacun. Cette maladie de l'esprit humain est très-ancienne dans la Grèce ¹⁷⁹, et l'histoire est pleine de ces sortes de fables depuis la guerre de Troie. Pausanias raconte que Proserpine apparut à Pindare pour se plaindre d'être la seule divinité qu'il n'eût pas célébrée dans ses vers : J'aurai mon tour, lui dit elle ; il faudra bien, quand je vous tiendrai, que vous me chantiez comme les autres : il ne survécut pas dix jours à cette manifestation. Une femme de Thèbes tenait cette révélation de Pindare, qu'elle prouvait en chantant le cantique que ce poète venait de composer pour Proserpine, tel qu'il le lui avait appris dans un songe où il lui était apparu. Cette preuve était tout aussi bonne que la frayeur causée à Auguste par un rêve, en vertu duquel il s'était imposé la corvée de faire tous les ans le rôle de mendiant, en tendant la main pour recevoir les aumônes du peuple ¹⁸⁰. Nombre de bonnes fêtes, de fondations et d'œuvres pies n'ont pas d'autre origine : les Romains et les Grecs

avaient élevé des autels aux songes. A-t-on rêvé d'un prêtre, d'un ours ou d'un âne, c'est le diable qui s'est montré, et avec lequel on est en commerce. Il est apparu afin de suggérer quelque mauvais conseil, ou pour induire dans une démarche funeste, comme le songe qui se présenta à Agamemnon pour le tromper ¹⁸¹. Mais heureux celui qui voit un Turc dans son sommeil ! c'est l'emblème d'un bon génie. Un fleuve, une eau limpide, annoncent une vie longue et fortunée ; et tel est l'aveuglement d'un peuple frappé par le malheur, qu'on s'afflige sérieusement lorsqu'on est visité par des prestiges agréables, parce qu'il faut les interpréter en sens contraire.

La nature offre également aux Grecs d'innombrables illusions. Si les Graces et Vénus, couronnées d'anémones, ne se jouent plus au bord des fontaines, elles y sont remplacées par d'autres génies qu'on nomme Nagarides ou Anaraïdes ¹⁸². On les voit semblables à des callipyges ingénues, agaçant les bergers, qu'elles enlèvent sans retour lorsqu'ils ont l'imprudence de s'abandonner à leurs séductions. Ainsi disparut Hylas dans les bras des Naïades ¹⁸³, lorsque les Argonautes cherchaient sous d'autres cieux une terre nouvelle et des richesses, en bravant les orages d'une mer jusqu'alors inconnue. De même Narcisse se consuma dans le cristal des nymphes Laurentes ; et périrent encore, suivant le dire des pâtres, les amants des séduisantes Anaraïdes, qui sont aussi perfides que dangereuses ¹⁸⁴. C'est cependant à ces sources, décorées du titre d'Agiasma (sanctifiante) par les chrétiens, que se renouvelle l'antique hydromancie. Si, comme aux urnes des fontaines de la Phocide, on n'y interroge plus les sorts en écoutant le murmure des eaux, on croit, en s'y désaltérant aux jours des panégories consacrées par la religion, y trouver quelque remède contre les maladies. L'aphétor ¹⁸⁵ d'une humble chapelle bénit, au nom du vrai Dieu, les piscines du Parnasse et du Pinde ; et les enfants des Grecs,

persuadés alors que les Anaraïdes leur deviennent propices, y trouvent souvent, tant la foi est puissante, des remèdes à leurs infirmités.

Les Exotiques rappellent les sorcières thessaliennes ¹⁸⁶, qui métamorphosaient en animaux les hommes auxquels elles donnaient des breuvages magiques. Habitantes des cavernes, de lieux arides et déserts, on croit les entendre mêler leurs voix rauques aux hurlements des loups, ou bien aux glapissements des jacals ; et leur nom seul, qu'il est dangereux de prononcer, occasionne des malheurs. Elles forment des associations monstrueuses avec les broucolacas, dont les corps frappés d'excommunication ne peuvent se dissoudre dans le tombeau ¹⁸⁷. Il est peu de personnes qui n'aient vu ces espèces de revenants, que l'anathème marque de son sceau, jusque sous le linceul où tous les enfants d'Adam sont d'une même poussière et égaux devant la mort qui nivèle toutes les conditions ¹⁸⁸.

Tels sont les esprits sinistres, amis des ténèbres ; mais, par une heureuse compensation, le printemps a ses sylphes légers et aimables. Dès que les violettes commencent à orner les rives de l'Achéloüs et de l'A-réthon ; quand la douce haleine du zéphyr ranime les orangers et les myrtes de la Cassiopie et des bords de l'Eurotas ; lorsque l'Élide et la Messénie se parent de fleurs, comme les jeunes filles qui ceignent alors le bandeau nuptial ; d'autres esprits animent la nature. Les télonia, qu'on dit être les âmes des enfants morts sans baptême ¹⁸⁹, quittent les Limbes, lieu anciennement appelé Érèbe ¹⁹⁰, et reposent au milieu des vapeurs légères du matin. La mère qui pleure le fruit de sa tendresse, croit entendre ses plaintes mêlées aux vents sonores du midi ; elle tressaille au bruissement des feuilles qui se confond avec ses soupirs, et au murmure des ruisseaux dont le cours est l'image fugitive de celui que quelques heures ont vu naître, lui sourire et mourir. Elle gémit comme Philomèle à qui on a enlevé ses petits ; et,

pour apaiser les télonia, elle brûle de l'encens aux pieds de la vierge-mère, qu'on doit parer de roses blanches afin de la rendre propice à l'offrande de la piété. On invoque l'archange Gabriel dans la Thnescogénie ¹⁹¹, par laquelle on recommande un enfant né moribond, en faisant célébrer des liturgies par les religieux les plus recommandables.

Pendant les quarante jours qui suivent la fête de la résurrection, les âmes affligées qui reposent dans le sein d'Abraham ¹⁹² errent au milieu des prairies. Les abeilles, les papillons, le lampyris ailé, sont les enveloppes de ces esprits, qui viennent se désaltérer dans les corolles brillantes des fleurs. C'est le temps où les roses, les violettes, l'odorant cypère et les lys embellissent la nature ¹⁹³ ; c'est alors aussi que les nuits sont saintes et harmonieuses pour les fidèles. Les rosées ont des vertus particulières qui guérissent les affections cutanées. Enfin le passage de la nymphe du mois de mai, qu'on annonce en couronnant de fleurs les portes des maisons ¹⁹⁴, est le signal d'une espèce de Rogations ¹⁹⁵, qu'on célèbre en se promenant sur les coteaux pour respirer l'air régénéré, qui est regardé comme un spécifique contre les fièvres.

L'été et l'automne sont remplis par des panégyries ; et l'hiver, avec ses nuits ténébreuses, traîne à sa suite de lugubres fantômes : alors on croit voir errer les loups-garoux, que les Grecs appellent sabaziens¹⁹⁶, et les pagania ¹⁹⁷ ou onocentaures, que l'Écriture nomme saguirs. Le passage de ces larves immondes, qui sont, d'après la croyance du peuple, des juifs onolâtres ¹⁹⁸, occupés à chercher le Messie dans son berceau afin de l'assassiner, dure depuis Noël jusqu'à la Théophanie, temps qui compose le Dodécahéméron ou période de douze jours pendant lesquels l'église grecque est dans l'allégresse ¹⁹⁹. On représente ces pagania comme des sorciers maigres, ayant des têtes d'âne et des queues de singe, qui courent les champs et se rassemblent dans les carrefours, en

invoquant la lune qu'ils prient d'éclairer leurs banquets, où ils mangent des tortues, des lézards, des serpents et des grenouilles. Mais après la bénédiction de l'eau ²⁰⁰, qui a lieu le jour des Rois, ces spectres hideux disparaissent. Les nuits sont purifiées, le ciel est réconcilié avec la terre par le baptême de l'eau ; les tempêtes cessent, à ce qu'on prétend, et le vent du nord-ouest reprend son empire accoutumé sur les mers de la Grèce.

Les époques de la vie sont marquées au sceau des idées mythologiques, et l'arrangement d'un ménage exige des dispositions particulières. L'emplacement du foyer doit être orienté d'une certaine manière, et quand on se couche, il faut éviter de s'étendre les pieds tournés vers la porte de la maison. Une pareille position est un signe de mort ; et c'est à conjurer cet événement que la plupart des rêveries s'applique, comme si la fin de l'homme n'était pas la condition nécessaire de son existence, car pourquoi naissent les épis, si ce n'est pour mûrir et être moissonnés ²⁰¹. Les maisons doivent être nettoyées, et l'âtre récrépi à la fête de Pâques, qu'on chôme en mangeant des œufs rouges²⁰², ainsi que l'agneau symbolique ²⁰³, qui est béni par les prêtres. On brise les plats que les chiens ont léchés ²⁰⁴, ou bien on les fait réétamer. On chasse ces animaux ainsi que les chats quand il tonne, parce que leur présence est censée attirer la foudre sur les maisons. Pendant les orages, les matelots s'imaginent voir saint Nicolas assis à la poupe des vaisseaux ; et le feu saint Elme est pour eux le présage assuré du calme prochain des flots et des tempêtes.

Chaque famille a remplacé les pénates par des reliques (ἅγια λείψανα), auxquelles on n'attribue jamais que le bien qui arrive. Cependant on ne les prend pas sur parole, comme cela se pratique ailleurs, et avant de les troquer pour de l'argent, car on ne les achète jamais, on a soin de les éprouver afin de connaître leur efficacité. En

conséquence on fait bouillir dans l'eau, mêlée de vin, le bois de la vraie croix ou les objets réputés saints, et on se sert de cette eau afin de détremper de la farine, qui, si elle lève sans ferment, fait qu'on regarde les reliques comme étant de bonne qualité.

C'est à ces objets révéérés qu'on s'adresse pour obtenir la guérison de plusieurs maladies ; mais pour les affections morales, on ne connaît de remède qu'en recourant aux génies invisibles. La jeune Grecque qui éprouve une émotion inconnue fait exposer par sa bonne (*βαία*), une offrande de gâteaux et de miel dans quelque grotte, afin de supplier les mires ²⁰⁵ de lui envoyer un époux, qu'on a soin de désigner par quelque emblème propre à faire connaître son âge et ses qualités. Les nouvelles mariées invoquent ces esprits pour obtenir les grâces de la fécondité ; tandis que l'épouse qui sent palpiter dans son sein le fruit de son hymen n'a recours qu'au dieu conservateur, qu'elle prie de bénir celui qui doit naître. Mais dès que l'enfant a reçu le jour, la superstition reprend son empire. On met sous le chevet du nouveau né (*βρέφος*), un gâteau, une pièce de monnaie d'or et un sabre ²⁰⁶, afin d'attirer sur lui l'abondance, la fortune et la valeur. Les personnes riches allument ensuite douze cierges d'égal poids et d'égale grandeur devant les images de douze saints, et celui qui dure le dernier indique le patron auquel l'enfant doit être voué ²⁰⁷. Un usage plus constant est de marquer l'enfant au front avec le sédiment qu'on prend dans le vase où l'on dépose de l'eau ; on lui attache ensuite quelque amulette (*ἐγκόλπια*) au col.

Après ces cérémonies, on célèbre au cinquième jour de l'accouchement, l'amphidromie ²⁰⁸, qui est maintenant appelée la visite des mires. La plus pauvre cabane prend alors un air de fête pour recevoir les bonnes demoiselles, qu'on ne voit jamais, quoiqu'elles emportent la fièvre de

lait de l'accouchée, ἐλικῶνα. Malgré cette attentive bonté, il faut se garder de la laisser seule, dans la crainte qu'elles ne lui tordent le col ; car ces fées, quoique débonnaires, étant des vierges surannées, envient aux femmes le bonheur d'être mères.

Ces rites payens étant accomplis, on administre le baptême à l'enfant, auquel on donne un nom tiré de l'histoire ancienne ou de la légende, tel que Thémistocle, Miltiade, Constantin, Jean, Pénélope, Catherine. Cependant on a soin de ne pas lui imposer ceux que portaient son père ou sa mère, afin d'illustrer le nom qu'il reçoit, ou de ne déshonorer que le sien, s'il venait à prévariquer, et pour le forcer d'être en tout l'homme de ses œuvres. Parfois on lui donne quelque dénomination mystérieuse, telle que Élie, Joseph, etc., qui étaient des qualités de la Divinité. Au reste, quel que soit le nom d'un individu, il lui est cher ; et quand même les Grecs seraient affranchis, il est douteux qu'on en vît aucun échanger les titres de son baptême contre des sobriquets de châteaux et de villages, par lesquels on cherche, ainsi que l'a dit un illustre écrivain, à déguiser son origine ²⁰⁹. Une sorte de fatalité paraît attachée à cette apostasie politique ; les grands hommes de notre siècle semblèrent être méconnus de la Victoire, dès que Napoléon leur eut imposé des noms héraldiques.

La jeunesse est abandonnée à la spontanéité de la nature. Cependant, parvenus à un certain âge, les garçons entrent, pour apprendre à lire et à écrire, dans les écoles, où les maîtres peu lettrés qu'on leur donne n'apparaissent point à la jeunesse sous le costume de spectres lugubres armés de fouets, comme s'ils devaient diriger un troupeau d'esclaves. Soit instinct ou raison, on a cru qu'il fallait inspirer le désir des lettres, et enseigner la religion par le sentiment, en semant de roses le sentier aride de l'étude. La Persuasion, que les anciens plaçaient au nombre des Graces, préside à l'enseignement public, qui est sans doute loin d'être bon,

mais qu'on doit respecter, puisqu'il soutient les chrétiens au niveau des connaissances indispensables pour sentir les avantages du christianisme. C'est à ces simples études que le Grec doit l'avantage inappréciable de se glorifier d'être l'enfant de la croix, et de dédaigner les biens temporels qu'on lui offre chaque jour, s'il voulait renoncer à la foi de ses pères. On suit donc envers lui dès sa plus tendre enfance la marche pratiquée par J.-C., qui, selon Tertullien, ouvrait les yeux au peuple pour lui faire connaître la vérité ²¹⁰ ; et on repousse l'erreur dont l'empire se fonde sur l'orgueil et l'ignorance. Ainsi le Grec, pauvre et malheureux, est attaché à un culte qu'on lui a fait chérir dès l'enfance, parce qu'on lui en montra la beauté toute céleste ; et les fêtes, qui reviennent accompagnées des plaisirs, sont pour lui des jours d'allégresse et de bonheur. Les portes des églises sont ornées de guirlandes ; et si on approche du sanctuaire avec respect, la joie qui brille sur les figures annonce que le dieu des chrétiens a changé la loi hébraïque, et que le culte des Grecs porte l'empreinte de leur climat, qui mêle sans cesse des fruits aux fleurs.

A l'exemple des Hellènes qui avaient divisé leurs fêtes en quatre catégories, les modernes célèbrent les solennités du Seigneur, Δεσποτικά ; celles de la mère de Dieu, Θεομητορικά, qu'ils surnomment la vierge couronnée, pleine de graces, reine du monde et des dominations ; celles des saints, τῶν ἁγίων ; et des génies ou esprits, ἄσωμάτων. Dans ces différentes cérémonies, on prie debout, à l'exemple des anges qui se tiennent en pied devant le trône du Seigneur ; on s'incline sans s'agenouiller, en ayant soin de se signer de droite à gauche, fondés sur ce que les brebis seront à droite et les boucs à gauche, au jugement universel qui aura lieu dans la vallée de Josaphat. Aux jours des panégories, l'office divin est annoncé dès la veille par des décharges de mousqueterie, et quelquefois on se rend à l'église dès minuit. La liturgie

est entendue avec recueillement ; on verse, comme parégorique ou consolation, quelques rasades d'eau bénite aux fidèles qui sont séparés de la communion, et les festins commencent même dans l'église, où l'on se met en appétit en mangeant des crêpes, des beignets, et en buvant un verre d'eau-de-vie. Lucien dit qu'on vidait trois coupes pleines de vin en l'honneur des trois Graces, neuf à la gloire des Muses, et jamais quatre, car les dieux sont pour les nombres impairs ²¹¹. Les caloyers, qui, dans cette circonstance, donnent l'exemple aux fidèles, rivalisent avec les plus intrépides buveurs, en portant aux saints des santés qui sont toujours précédées de la formule : seigneur, pardonnez-nous, κύριε συγχώρησον. L'illettré, ἀναλφάβητος, s'écrie un hégoumène, boit à saint Démétrius, patron de cette étable, μάνδρα, seigneur, pardonnez-nous ! — Le déguenillé, κουρελίας, moine indigne, salue M. saint George, vainqueur du diable. — Amen, s'écrient les assistants, que le carmagnol déloge de céans, et rentre dans sa tanière. L'imbécile et fou, τρελὸς καὶ λῶλος frère Pancrace, qui mange de la suie mêlée de cendre le vendredi saint, avale cette jatte pleine de vin noir, pour faire honneur à saint Pacôme. Les fidèles, moins humbles, ou plutôt moins abjects que les moines, qui croient honorer la Divinité en se rabaissant au niveau des brutes, se contentent d'offrir des libations au saint du jour et à leurs patrons.

Les jeunes Grecques, qui ne doivent savoir ni lire ni écrire, sont élevées sous les yeux de leurs mères. Habituees dès l'enfance à la soumission, elles partagent de bonne heure avec elles les soins du ménage ; et, destinées à souffrir, on ne les entretient jamais des douceurs de la liberté, dont l'image ne servirait qu'à les contrister. Elles n'ont qu'un jour de triomphe dans la vie, c'est celui de leur mariage.

Comme aux temps antiques, la pompe nuptiale est une cérémonie majeure. Si le lévite ²¹² qui se destine au service des autels doit obtenir les prémices d'une fille à laquelle il s'unit par un nœud indissoluble avant de se vouer au service du Seigneur, tout individu attache la plus haute importance à ce gage de la pureté virginale. Les parents, qui ont sans cesse les yeux ouverts sur leurs filles, ne font attention qu'à cet objet ; mais leur esprit est loin d'avoir la chasteté qu'on exige d'elles physiquement. Cela tiendrait, dans un autre pays, au peu de réserve des pères et des mères, tandis que c'est ici l'effet des usages propres aux peuples primitifs, qui nommaient sans circonlocution la conception, la reproduction, la fécondité et la stérilité, dans des termes que la pudeur de notre langue ne permet pas d'articuler. Toute Grecque, sur ce point, est corrompue par le cœur, avant d'entrer dans le monde ; et comme elle n'a pas reçu la grace réservée aux premiers enfants des hommes, sa vertu, sans les grilles et la surveillance des duègnes, à la tête desquelles on place ordinairement la belle-mère, serait plus qu'équivoque. Un pareil argus est quelquefois indulgent pour sa fille, mais il n'y a pas d'exemple qu'il ait jamais capitulé pour sacrifier l'honneur de sa bru.

Accoutumée à feindre, parce qu'elle fut élevée dans la contrainte, la jeune Grecque voit arriver le jour de son hymen avec une anxiété qui est celle d'un désir tout autre que celui d'une alliance honorable, puisqu'elle ne fait que changer des chaînes contre des chaînes. Elle s'y prépare comme à une cérémonie mondaine ; et la complaisante nourrice qui veilla sur son enfance, tout en pleurant avec elle sa virginité, lui donne des leçons dont son époux futur pourrait bien se passer. Je ne dirai pas combien d'ambassades et d'échanges de visites ont lieu pour célébrer les fiançailles (*ἀρραβωνιασμός*), ni le cérémonial qui précède le mariage. Il faudrait à ce sujet parler des bains,

de l'épilation et d'une infinité de pratiques que saint Augustin a énumérées ²¹³ et vouées au ridicule. C'est lorsque les époux paraissent devant l'autel dressé dans la maison de la fille, que la religion reprend son empire. Ministre du vrai Dieu, époux et père, le prêtre, après avoir invoqué sur eux les graces de la fécondité et ceint leurs têtes de la couronne nuptiale ²¹⁴, se joint lui-même au cortège, qui a été annoncé dès la veille par l'envoi public du douaire ou théorètron ²¹⁵. C'est vers le soir qu'il se dirige vers la demeure de l'époux ²¹⁶. Les serviteurs portent des flambeaux, et marchent précédés de ménétriers et de chanteurs, tandis que le parrain de la couronne soutient la mariée, qui semble, à son pas chancelant, être traînée au lieu de son sacrifice, plutôt qu'au lit nuptial, où elle monte aux chants de l'épithalame ²¹⁷.

Je ne prétends point énumérer les secrets merveilleux qu'on met en usage pour s'assurer du cœur d'un époux, ni les procédés employés pour conserver la fraîcheur et la beauté d'un sexe dont Hippocrate a dit que la vie n'est qu'une longue maladie, Hélas ! celle des Grecs est pire qu'une longue maladie. Chaque jour, sur la terre de douleurs qu'ils habitent, comme lorsque le peuple d'Antiocheut brisé les statues de Théodose, les sujets vivent dans l'appréhension du prince, qui règne séparé de son peuple. Chaque jour on se demande qui a été arrêté cette nuit ? qui a été mis en prison et battu de verges ? qui a été traîné au supplice ? Car comparaître devant le tribunal des pachas, c'est être condamné. La terreur est partout ; et la religion seule, ainsi qu'au temps de Chrysostôme, soutient le peuple dans son affliction.

CHAPITRE IV.

Hospitalité. — Diététique. — Usages domestiques. — Maisons. — Repas. — Caractère privé. — Chants. — Blasphèmes. — Serments. — Présents. — Conclusion.

Si le pauvre fait asseoir l'étranger à son foyer rustique, les Grecs riches ne l'admettent plus, à moins d'une recommandation puissante, dans leur andréion ²¹⁸, où rien n'a remplacé l'autel de Jupiter Hospitalier, près duquel on tenait une table toujours dressée pour les voyageurs ²¹⁹. Les caravansérails, qui furent primitivement des hospices ouverts aux malheureux, annoncent maintenant, comme le font nos hôtelleries, que le siècle d'Axile ²²⁰ est passé dans la Grèce, avec l'âge de l'innocence, quoiqu'on ne voyage guères plus qu'au temps d'Homère.

Mais lorsqu'on est admis dans une maison, les domestiques se parent de leurs habits de gala ; et si on ne couronne plus la porte de fleurs, on fait en revanche une prodigieuse dépense de compliments et de révérences. On a réglé, sur la lettre d'avis, et particulièrement d'après la qualité de l'étranger, les procédés et les égards qu'on devra avoir pour lui. On demande s'il est riche ; la femme, retirée dans son appartement, s'informe sous main s'il a des cadeaux à lui donner ; le mari jette un coup - d'œil scrutateur sur ses bagages ; et la bonne mine est proportionnée aux espérances qu'on a conçues de son hôte. Ainsi un voyageur, comblé de politesses, est sûr d'être rançonné pour payer sa bien-venue ; et on le voit partir avec autant de satisfaction qu'on avait témoigné d'empressement à le recevoir. Telle est l'hospitalité exercée par les grands, qui, la plupart, comme le juge de la

comédie, partagent avec leurs domestiques les étrennes qu'ils reçoivent dans ces sortes d'occasions.

Le Grec riche fait deux repas par jour ; les artisans, ainsi que les paysans, mangent à-peu-près autant de fois, et tous sont assujétis à une diète religieuse composée de jours gras et maigres. Mais les pratiques qui entraient dans l'art de la cuisine des anciens pour le choix des aliments purs ou impurs ²²¹, ne sont plus surveillées, comme autrefois, par un corps particulier de cuisiniers ²²². Les prescriptions sont établies sous ce rapport d'après les ordonnances des synodes, qui ont déterminé ce que le chrétien doit manger chaque jour. Il résulte en conséquence que la diététique de l'église orthodoxe est la règle de conduite du peuple²²³, qui croit s'être acquitté de ses devoirs quand, tel ou tel jour, il fait gras, mange du poisson, ou bien lorsqu'il se met complètement au vert, en se nourrissant de plantes bouillies, qu'on sert parfois sans autre assaisonnement qu'un peu de sel.

Sur ce pied, on conçoit que les banquets décrits par Athénée sont maintenant aussi étrangers aux Grecs que les joyeux propos des soupers d'Aspasie et des philosophes. Cependant, malgré les malheurs de la barbarie, les usages anciens ont été conservés même par les conquérants qui ont subjugué la Grèce. Ainsi, chez les grands, on sert encore sur un disque d'airain ²²⁴ le pain coupé par morceaux, qu'on rompt sans le couper ²²⁵ ; des agneaux ou des moutons rôtis entiers ²²⁶ ; des volailles, des poissons cuits au four, et toutes les espèces de pâtisseries qui sont énumérées dans les Deipnosophistes ²²⁷. Les insulaires de l'Archipel ont conservé le goût de leurs ancêtres pour les mets fades ²²⁸ et les fruits à pepin qui sont insipides. Les Arcadiens, ainsi que tous les montagnards, recherchent les salaisons ²²⁹, les olives appelées colymbes, les boutargues, le caviar et les poissons confits dans la saumure. Ces derniers mets et les herbes bouillies, qui mériteraient tout

au plus de remplir l'auge de Diogène ou l'écuelle des cyniques, sont ceux qu'on trouve sur les tables de tous les Grecs durant leur grand carême.

Pendant ce temps d'expiation, on s'imagine faire l'œuvre la plus agréable à Dieu en mangeant des tourtes de feuilles de mauve assaisonnées de poivre et de sel. C'est un luxe de servir un plat de limaçons parfumés d'ail ; et les gens de petite condition se contentent d'un plat d'oignons cuits au four ou sous la cendre. Les chardons tendres, les pissenlits, les orties, les gratterons, les coquelicots et la sarclure de nos jardins, que les Grecs font cuire à grande eau, sont des plats généralement adoptés ; et le dimanche ou le jours de fête, on y ajoute quelques gouttes d'huile, dont l'église permet l'usage. Pendant les grands carêmes, on ne trouve pour aliments dans les caravansérails que des bottes d'ail, de poireaux, ou d'oignons, qu'on mange crus, ou des marmites sales remplies de purée de pois chiches. Les riverains de la mer se régalent alors d'huîtres, de moules, d'oursins, de nérîtes et de coquillages. Les bonnes maisons achètent des polypes infects qu'on apporte par ballots des côtes d'Afrique ; de séches dont le jus noirâtre et l'odeur nauséabonde révolteraient le gourmand le plus affamé. Durant la semaine sainte, la nourriture est encore plus mauvaise ; et les dévots renchérissent au point de ne rien prendre depuis le jeudi de la cène, jour où l'on consacre le viatique ²³⁰, jusqu'à l'annonce de la résurrection, qui a lieu le dimanche suivant vers minuit.

L'ail et le poivre rouge sont la base générale des assaisonnements, qui provoquent une soif brûlante ; et au lieu de chercher à se rafraîchir, on boit toujours le vin pur. Les paysans, qui n'ont pas beaucoup d'occupation en hiver, ne manquent jamais de vider leurs futailles ; et quand les chaleurs commencent, on chercherait inutilement une cruche de vin dans la plupart des villages de la Grèce. Cependant cette saison, qui rappelle l'homme aux travaux,

exigerait une boisson plus substantielle que l'eau ; et la privation de liqueurs spiritueuses contribue beaucoup aux épidémies qui affligent alors les habitants des campagnes. Ils ont dépensé dans quatre mois leurs provisions de l'année ; et si on leur démontre les inconvénients d'une pareille intempérance, ils répondent que le vin s'aigrit en été, et qu'il faut se hâter de le boire tandis qu'il est bon. En revanche, ils fument, et le tabac devient pour eux une source d'ivresse tonique qui est seule capable de ranimer leurs forces.

Les habitants des villes, où le vin ne s'aigrit pas, malgré les chaleurs, et les gens riches, qui sont délicats, connaissent la manière de le faire rafraîchir. Les personnes aisées savent aussi se servir de la glace ; et les Turcs de la Messénie ont conservé le procédé de se procurer de l'eau fraîche, en l'exposant au soleil dans des vases de terre non vernis ²³¹. Au reste, ils sont aussi intempérants que les Grecs, et leurs femmes ainsi que les Grecques boivent avec excès ²³² lorsqu'elles ne craignent pas d'être battues, chose à laquelle elles devraient cependant être accoutumées.

J'ai souvent parlé des mauvais traitements auxquels les paysannes grecques sont réduites ; et la condition des dames ne diffère que par le luxe et quelques commodités inséparables de l'aisance. Mais ce qu'elles gagnent sous ce rapport est chèrement expié par la perte de leur liberté. Reléguées au fond de leurs appartements, elles ne s'asseyent presque jamais en famille à la table de leurs époux ; et si les Grecs étaient émancipés, il est probable qu'ils resserreraient encore plus étroitement leurs épouses. Leurs harems seraient surchargés de grilles comme le sont ceux des mahométans ; et la tyrannie que saint Éphrem leur reprochait ²³³ se renouvellerait contre un sexe auquel l'injustice du plus fort donna toujours des chaînes humiliantes. Déjà la jalousie, tourment des ames basses, a

soumis les filles à la plus dure condition. Non contents de les séquestrer de la société, on leur refuse les premiers éléments de la lecture et de l'écriture ; et, sous prétexte de les dérober aux regards des Turcs, on leur interdit jusqu'à la fréquentation des églises :

Il n'est pas douteux que les archontes grecs n'entrevoient dans leur affranchissement que la faculté de se mettre à la place des Turcs. On n'aperçoit pas, dans les villes où ils dominent exclusivement, qu'un meilleur goût préside à leurs constructions ; les rues sont, comme autrefois, sans alignement, malpropres ; et il est probable qu'ils ont conservé les distributions anciennes dans leurs maisons actuelles ; qui ressemblent à des cloîtres. L'autel de Jupiter Hercien, qui était dressé dans les cours ²³⁴, est maintenant remplacé par la loge d'un chien molosse, dont les dents eurent toujours plus d'efficacité contre les voleurs, qu'une vaine divinité. Parfois on ménage sur la porte d'entrée de la cour un cafaz ou fenêtre, où l'on place un sofa caché par une jalousie ²³⁵, derrière laquelle on se poste afin de voir les passants sans en être aperçu. Le rez-de-chaussée sert ordinairement de cave et de magasin pour les provisions. Le premier étage est séparé dans sa longueur par une galerie ouverte à l'extérieur et abritée d'un toit en saillie qui mène aux différentes chambres, dont la plus éloignée est le gynécéon ou appartement des femmes.

C'est à l'extérieur qu'on construit la crévate ²³⁶, espèce de belvédère enveloppé d'une vigne, où la famille dort en été auprès de son chef. Les domestiques reposent, pendant cette saison, sous les galeries, ou bien au milieu des cours. Les paysans montent leurs lits sur des échafaudages élevés en plein air et parfois entre les branches des arbres à haut vent, où ils établissent une espèce de hamac disposé en forme d'aire d'aigle. Les Turcs, plus libres, et surtout les personnages opulents, font alors dresser leurs tentes au

bord des ruisseaux, pour s'endormir délicieusement au murmure de leur onde et au bruissement du feuillage ²³⁷.

Près du gynécéon sont placés les bains d'étuve, où les femmes passent une grande partie de leur temps occupées à se peigner, à se faire macer, à se peindre les sourcils ainsi que les yeux ²³⁸, à s'épiler ²³⁹ et à entendre des contes.

Le cénacle des archontes, qui fait le pendant de l'appartement des femmes à l'autre extrémité du logis, n'est plus parfumé d'encens ²⁴⁰, comme au temps où les Grecs appelaient les plaisirs à leurs fêtes. Cependant on tire encore parfois au sort le roi du festin ²⁴¹, et il n'y a pas de bonne fête sans musique. Les violons rauques, les flûtes criardes, les monotones tambours de basque, font le charme d'un peuple qui croit s'être amusé quand il a fait grand bruit ; et ces concerts, peut-être aussi beaux que ceux qui transportaient les peuples aux siècles d'Orphée et d'Amphion, font un effet prodigieux sur les organes des Grecs redevenus barbares. Ainsi Bacchus, père du plaisir ²⁴², qui présidait à tous les banquets, conduit encore à sa suite les Muses, que les dieux sensibles ont placées sur la terre pour consoler les mortels des peines attachées à la vie ²⁴³.

Les Grecs, qui ont un goût extrême pour le plaisir, n'offrent plus d'exemples parmi eux, dira-t-on, de ce bonheur qui n'abandonne jamais l'âme du sage. Les moines, qui pourraient retracer une ombre des philosophies, pour qui chaque jour était un jour de fête, et la solution d'un problème une phase d'allégresse, ne se rencontrent nulle part... Sans doute on ne les voit plus couronnés de roses, comme les oisifs des jardins d'Académus, qui s'amusaient à disséquer des pensées. Ils sont occupés de trop de soins pour se livrer à de vaines théories, ceux qui répètent que la grande sagesse est un grand sujet de douleur, et que, plus on a de science, plus on a de peine ²⁴⁴. Ils ont placé leurs espérances dans une sphère trop

élevée pour ambitionner des couronnes périssables ; et leurs pensées, sévères comme les préceptes qui sortent de leurs bouches, annoncent qu'ils n'appartiennent au monde que pour le consoler. C'est à eux que les pauvres, sans porter le rameau des suppliants, s'adressent pour recevoir le pain et le feu que le mauvais riche leur refuse souvent avec dédain.

Ces vertus hospitalières, comme je l'ai dit, ne sont plus pratiquées, hors des cloîtres, que sous la tente des nomades, ou dans les cabanes des paysans de la Grèce. C'est parmi le peuple aussi que s'est conservé le type des vertus nationales qui distinguèrent les Grecs avant qu'ils fussent, comme le remarquait Aristote, corrompus par le luxe et dégénérés de leurs ancêtres. C'est dans ces classes, respectables par leur constance à supporter le malheur ²⁴⁵, qu'on retrouve les chants destinés à charmer les travaux et les peines des hommes qui gagnent leur pain à la sueur de leur front, sous le poids du jour. Le Bucoliasme sert encore à faire couler les longues journées des pâtres qui conduisent leurs troupeaux de bœufs sur les bords de l'Axius et du Pénée ²⁴⁶. Les gens de journée et les moissonneurs ont leurs refrains qui les font travailler en cadence ²⁴⁷ ; et les éplucheuses de grain se désennuient en fredonnant le Dialegma ²⁴⁸. Les piseurs d'eau, qui arrosent les jardins par immersion, n'ont pas oublié l'Himée ²⁴⁹ ; les meuniers redisent. l'Épimulie ²⁵⁰ ; et les moulins, comme les boutiques des barbiers pour les hommes, sont des lieux de réunion où les femmes viennent caqueter avec leurs commères. Les tisserands ainsi que les ouvriers en laine n'ont point oublié l'Éline, qu'on chantait aux bords de l'Eurotas ²⁵¹ ; et les nourrices, qui endorment les enfants avec leurs Catabaucalèses ²⁵², leur apprennent l'Épiphtegme ²⁵³, dès que leurs voix peuvent articuler des sons. A la Philélie ²⁵⁴, par laquelle on saluait le soleil levant, a succédé la liturgie des chrétiens, qui ont changé

l'Upinge ²⁵⁵, adressée à Diane, en litanies sacrées, par lesquelles ils prient les saints de rendre leur sommeil paisible, et d'écarter les larves de leurs demeures.

Si les Graces, dont Speusippe avait placé un tableau au milieu de son école de philosophie, ne se retrouvent plus aux lieux où l'on instruit la jeunesse, elles ne sont pas cependant entièrement bannies de la Grèce. Les Arcadiens barbouillent encore les coffres qu'ils fabriquent, de sujets grossiers qui représentent les Amours désarmés et les Graces riantes ²⁵⁶. Ils répètent comme autrefois que ces vierges pures ²⁵⁷ doivent présider aux services qu'on rend, et aux bienfaits que le riche répand sur les pauvres ; et ils n'ont pas oublié ce proverbe conservé par saint Paul, que la grace qui vient lentement cesse d'être grace ²⁵⁸. Leur poésie serait le jardin des Graces ²⁵⁹, ils jureraient encore par leur divinité ²⁶⁰, et le précepte de Platon deviendrait celui de leurs écrivains ²⁶¹, si la noble patrie des arts était rendue à la civilisation.

Vainement dira-t-on que les Grecs sont dégénérés au point qu'il n'y a plus parmi eux ni lettres, ni inspiration, ni aucune espèce d'énergie. Cette accusation est fausse. Trahis par la fortune, leurs ames se retrempent chaque jour dans le malheur ; et les hymnes du thessalien Riga ont prouvé que la lyre de Tyrtée ne serait pas muette entre leurs mains. Le cistre épirote, qui retentit sous les doigts des Parguinotes, lâchement vendus par les agents du ministère britannique au satrape Ali pacha, annonce qu'il existe parmi les enfants des Grecs des hommes aussi dignes de chanter un jour leur gloire, qu'ils le sont de déplorer maintenant leurs infortunes. Je pourrais citer les orateurs sacrés de l'église orthodoxe, qui soutiennent le peuple dans le sentier de la foi. Je pourrais nommer les traducteurs élégants de nos meilleurs classiques, de nos ouvrages de sciences physiques et mathématiques, et de nos romans même, qu'on trouve dans les bibliothèques de

toutes les personnes instruites. J'indiquerais, s'il le fallait, enfin l'endroit d'où les lumières se répandront un jour dans leur pays natal ; mais le despotisme écoute,... et je me recueille devant les pleureuses dont les lalêmes ²⁶² funèbres accompagnent l'homme au tombeau. J'entends avec ravissement mêler à leurs plaintes le dogme antique de la résurrection universelle, annoncé par Zoroastre ²⁶³, qui semble avoir entrevu l'immortalité réservée aux hommes, dont Homère ne compare l'existence qu'aux générations éphémères des feuilles.

Je désirerais pouvoir détourner mes regards du luxe insensé des Grecs parvenus, qui consiste dans le nombre de leurs domestiques et de leurs chevaux. La vanité, qu'ils sont obligés de réfréner, à cause de l'envie que leur portent les Turcs, se manifeste avec plus d'emportement chez leurs femmes, lorsqu'elles sortent de leur maison. Pour grossir leur cortège, elles ne rougissent pas d'emprunter les servantes de leurs voisines, de convier les personnes de leur sexe à les suivre ; et cette procession nonchalante, voilée et chaussée de galoches ²⁶⁴ rouges avec des talons dorés, annonce, par sa démarche compassée, l'importance de la dame qu'elles escortent. Mais ce n'est là qu'une représentation plus comique que sérieuse, puisqu'il n'y a pour personne ni rangs, ni titres, ni prérogatives, et que ce sot orgueil tombe à la vue d'un mahométan, fier de sa servile condition de noblesse militaire. Le Grec le plus arrogant rentre à cet aspect dans la poussière ; mais il se croit dédommagé en foulant aux pieds les hommes soumis à son pouvoir, au lieu de déplorer avec eux les malheurs de leur condition et de leur commune patrie. Dans son intérieur, la femme grecque se venge à son tour de la suprématie des Turques, en se peignant les yeux, en tressant ses cheveux avec des fils d'or ²⁶⁵, en se chargeant de perles précieuses, et en maltraitant ses domestiques.

Ce caractère, qui pousse les Grecs à l'orgueil, les entraîne souvent au parjure ; et Pythagore, qui les connaissait, avait eu raison de leur défendre de jurer par les dieux ²⁶⁶, long-temps avant que le christianisme eût réduit cette maxime en précepte. Pour la moindre contestation, les Grecs invoquent le courroux de la divinité sur leur tête et sur celle de leurs enfants. Les hommes pieux, qui ne peuvent vaincre cette habitude, jurent innocemment par le pain, par leurs jeux et sur leur vie ²⁶⁷, à-peu-près comme les Crétois, au rapport de Sosicrates, juraient autrefois par l'oie, le chien et le bélier ²⁶⁸. Il résulte de cet abus des jurons que les imprécations sortent de toutes les bouches à la plus légère contrariété. L'enfant qui commence à bégayer, au lieu de demander au ciel le pain de chaque jour, répète les blasphèmes ou les expressions obscènes qu'il a appris de ses parents ; et les femmes sont les plus immodérées dans les apostrophes injurieuses qu'elles emploient lorsqu'elles se fâchent ou quand elles se disputent.

Cette habitude des imprécations devait naturellement conduire à la profanation du serment, qu'Hésiode appelle fils de la discorde, et cause de très-grands maux, quand les mortels en abusent ²⁶⁹. Aussi est-il facile de trouver des faux témoins, et lève-t-on assez légèrement la main devant un tribunal. Mais par une contradiction remarquable, et comme s'il n'y avait pas parité dans le crime, on accepte rarement, pour une affaire d'intérêt, le défi de l'excommunication ²⁷⁰. Le chrétien qui se trouve ainsi placé au pied des autels, recule devant l'anathème, quoique persuadé de son droit. La crainte enchaîne sa langue ; et celui qui se parjurera au tribunal des hommes, n'a guère la hardiesse de décider dans sa propre cause, et jamais celle d'affirmer un mensonge à la face du sanctuaire ou sur les évangiles.

L'usage des présents, qui est aussi ancien que les autocraties de l'Orient, n'est pas une preuve plus sincère d'affection que le serment devant les tribunaux, ne l'est de la vérité. La terreur inséparable du despotisme avait consacré cette espèce de tribut imposé à la servilité, lorsque les Romains, qui furent les premiers tyrans de la Grèce, y perpétuèrent une coutume assez récente, qu'il trouvèrent favorable à leur cupidité. A l'arrivée d'un proconsul, comme aujourd'hui à celle d'un pacha, on était tenu de meubler son palais, de lui faire des dons de joyeux avènement ²⁷¹ ; et pendant la durée de leur gestion, on ne paraissait devant eux qu'avec des offrandes. On n'approche aussi des autorités turques qu'avec des présents ; les grands se font entre eux des cadeaux ; et ceux que les supérieurs envoient à leurs inférieurs sont des contributions forcées, à cause des retours qu'on exige afin de reconnaître l'honneur qu'on reçoit en pareille occurrence ²⁷². Dans les rapports de famille à famille, on s'envoie des cadeaux à l'époque des épousailles, lorsqu'on bâtit des maisons, et au retour d'un long voyage ; mais toutes ces démonstrations sont aussi vaines que les inscriptions tracées sur les ustensiles de table, portant qu'entre amis tout est commun ²⁷³. Il en est de même des offres, des protestations, des souhaits, qu'il faut mettre sur la ligne des formules par lesquelles on termine chez nous les lettres officielles ou privées.

Mon intention n'est pas de suivre les Grecs dans l'examen de leur conscience nationale, qui leur fait regarder l'usure et la fraude comme des moyens licites de gain. Je ne reproduirai pas non plus les reproches attachés à la mémoire de leurs ancêtres, dont ils n'ont pas perdu toutes les nobles qualités. Les vertus sont passagères, le mérite est personnel ; et accuser exclusivement les Grecs de bassesse et de fourberie, serait aussi injuste que de reprocher aux scrophuleux et aux épileptiques des

malheurs qui sont l'ouvrage d'une nature inexorable, quand elle est abandonnée à sa spontanéité. Sans prétendre donc les justifier des vices inhérents à la faiblesse humaine, j'ose déclarer que, si le ciel les regardait en pitié, ils pourraient encore remonter avec honneur au rang des nations. La Providence leur a départi des talents et ils n'ont point oublié que leurs ancêtres moururent aux Thermopyles et à Marathon pour la liberté.

CHAPITRE V.

Église grecque. — Patriarchat. — Archevêchés. — Évêchés.
— Monastères. — Paroisses. — Tableau statistique du
clergé de la Morée et de ses revenus.

L'église jeta, dès son origine, les fondements d'une grandeur qui était destinée à embrasser l'univers. Saint Pierre et saint Marc établirent les patriarchats d'Antioche et d'Alexandrie ; celui de Jérusalem vint le troisième dans l'ordre des temps, car celui de Rome n'est connu qu'après ceux-ci ; et on sait que le siège de Constantinople, institué par l'apôtre saint André ²⁷⁴, ne parvint à une pareille dignité que dans le cinquième siècle. Enfin on sait trop comment, depuis Constantin ²⁷⁵, qui défendit aux professeurs d'Athènes d'enseigner la philosophie de Platon, les Césars, devenus chrétiens, affectèrent les dotations des temples des dieux à l'entretien des églises, et quels événements se passèrent jusqu'au temps du grand schisme, pour qu'il soit à propos d'en rappeler l'histoire.

L'église grecque, qui s'arrogea, après sa séparation de Rome, le titre d'orthodoxe, persévérant dans la discipline primitive, divisa son clergé en deux ordres. Le premier, composé de hieromonachi, ou prêtres voués au célibat, tirés des ordres religieux, comprit les patriarches, les exarques, les métropolitains, les archevêques, évêques, archimandrites, et tous les caloyers en général. On rangea dans le second ordre le clergé séculier (κοσμοιπαπάδες), tel que les papas et les diacres, qui se marient avant d'entrer dans les ordres.

Les patriarches, qui tiennent le premier rang dans la hiérarchie ecclésiastique, ne devaient exercer aucune

suprématie entre eux, suivant l'esprit de leur institution ; et celui de Constantinople n'est maintenant au-dessus de ses pairs, qui occupent les trônes d'Égypte, de Palestine et de Syrie, qu'à cause de son crédit immédiat auprès de la Porte-Ottomane et de sa résidence dans la capitale de l'empire. Cet abus contre l'égalité apostolique est, comme la simonie, postérieur à la conquête de Constantinople. On sait que Mahomet II, après la prise de cette ville, ayant trouvé le siège patriarchal vacant, ordonna d'y pourvoir par une élection canonique, et qu'il assigna même une pension au chef de l'église qui y fut promu. C'était un hommage rendu à la religion, et une concession honorable de la part de l'ennemi du nom chrétien. Mais, au lieu de conserver un pareil privilège, il fut à peine senti ; et les patriarches Gennade, Isidore et Joseph, qui se succédèrent rapidement, eurent à peine régné, que l'esprit de discorde se glissa dans le synode. Dès la quatrième élection, un moine ambitieux, Chilocarabès, sorti de la poussière du cloître, au lieu d'invoquer la grâce qui fait les élus, obtint à prix d'argent la couronne patriarchale ; depuis ce temps, la simonie s'est perpétuée dans l'église d'Orient.

Les Turcs, dont le gouvernement est essentiellement fiscal, étant intervenus de cette manière dans la nomination des patriarches, créèrent un département appelé Piscopos-Calémy, pour l'obtention et l'enregistrement du barat ou exequatur de tous les archevêques et évêques de l'empire. Il fut statué (et cette ordonnance a été renouvelée ²⁷⁶ le 30 juin 1789) : 1° que le patriarche aurait auprès de lui un synode (djemaat) composé de dix métropolitains ; 2° qu'il paierait un tribut annuel de vingt mille piastres ou francs, avec les droits de calémiyé fixés à dix pour cent ; 3° cinq oques de viande de mouton par jour au corps des Bostandgis du palais impérial ²⁷⁷ ; 4° quatre-vingt-dix mille aspres (sept cent cinquante piastres), applicables au grand - prévôt des routes de la Bosnie ; 5° soixante-trois mille

aspres (treize cent cinquante-huit piastres) au patriarchat d'Ipek ²⁷⁸.

En vertu de ces dispositions, les patriarches, qui achètent leur dignité à l'encan, se rédimment en sou-baillant les prélatures aux archevêques et aux évêques, que le prix de leurs charges met à leur tour dans la nécessité de rançonner le bas clergé et les fidèles, afin de se couvrir de leurs dépenses. Sur ce pied, la première année de l'intronisation d'un patriarche est pour l'église orthodoxe un jubilé qu'elle célèbre en payant double droit. Les routes sont alors couvertes d'exarques voyageant aux frais des éparchies, chargés d'encycliques, en vertu desquelles ils pressurent les métropoles, les grandes communautés ; de sorte qu'en bénissant le patriarche, auquel on souhaite de longues années, on est ruiné chaque fois que les grâces du Saint-Esprit descendent sur la tête d'un nouvel élu.

Il en est de même dans les diocèses à l'installation d'un prélat ; et les redevances sont d'autant plus sensibles, qu'elles sont perçues avec une extrême rigueur. Comme celui-ci n'a pas d'exarques, il envoie, si c'est un métropolitain, ses évêques suffragants en tournée dans sa juridiction. Ces sortes de délégués, qui ne sont pas, comme chez nous, de hautes illustrations, font alors des visites d'allégresse, non, comme autrefois, le sceptre augural à la main, mais escortés de iakséadgis turcs (ἱακσεαδγιοι) armés de bâtons, afin de faire payer les droits de l'autel. Les diacres se mettent de leur côté à la tête d'autres garnisaires, avec lesquels ils visitent les petits monastères, les villages et les moindres cabanes, pour les bénir et arracher l'adéti, ou impôt d'usage. Un Grec a beau représenter que son papas a renouvelé l'agiasmos ²⁷⁹, sa porte doit s'ouvrir à la sommation de l'exacteur qui se présente l'étole au col ; et en cas de refus, les iakséadgis lui prêtent main forte ; de façon que chacun, bon gré mal gré, est aspergé, encensé, avanisé, et parfois battu. A

défaut d'argent, on prend les meubles, on enlève le grabat de la mère de famille, les ustensiles de cuisine, et jusqu'aux instruments aratoires qui servent à fertiliser une terre arrosée de larmes.

Si ces moyens ne procurent pas aux chefs de l'église les sommes nécessaires pour combler leurs dépenses, ils peuvent emprunter au compte des métropoles ; et il est quelques prélats qui abusent de cette faculté. Alors les intérêts, qui sont au moins de douze pour cent, deviennent une surcharge nouvelle pour le peuple, qui reverse sur ses supérieurs ecclésiastiques une haine qu'ils n'ont pas toujours méritée, car ils sont souvent dans la nécessité de faire face à des avanies onéreuses, Par suite de cette erreur, les Grecs regardent à tort leurs évêques comme les instruments du despotisme, plutôt que comme leurs défenseurs ; et c'est vers le clergé séculier qu'ils tournent leur affection.

Les papas, qui sont pères de famille, agriculteurs et pauvres, ont l'avantage d'être considérés par les chrétiens comme leurs amis naturels. Ils ne les instruisent pas ; mais ils les consolent, en partageant leurs peines, et en coulant avec eux des jours consacrés au travail. Ils ne sont pas l'illustration de l'église ; on peut même les accuser d'ignorance, sans être fondé à leur en faire un reproche : car où sont les séminaires et les maîtres pour les former et les instruire ; où trouver les moyens de sortir du cercle borné dans lequel ils sont placés, sous la double influence de la tyrannie et du fanatisme, qui mettent l'ignorance au rang de leurs maximes de gouvernement ? Ceci me conduit nécessairement à faire connaître au moyen de quelques détails les règles générales d'après lesquelles l'église militante est régie dans toute l'étendue de l'empire ottoman.

Les prélatures sont électives, au moins pour la forme, comme dans l'église primitive ; et les archevêques ainsi que les évêques, sans être à l'abri des orages excités par

l'envie, changent moins fréquemment que les patriarches. Le diplôme ou exequatur impérial par lequel ils reçoivent l'autorisation d'exercer leurs fonctions, en leur imposant des tributs pécuniaires, leur accorde l'exemption de toute servitude personnelle, l'immunité de l'emprisonnement, à moins de crime atroce, et le droit de justice en matière civile et correctionnelle sur les moines et les prêtres séculiers. Par d'autres concessions, les archevêques et les évêques ont l'usufruit de leurs métropoles et des églises de leurs diocèses ; ce qui constitue, avec le produit des dotations, leurs revenus fixes. Leurs rentrées indirectes se composent du produit des ordinations et du casuel des métropoles, qui varient suivant l'importance ou le crédit du personnage qui cultive la vigne du seigneur.

Ce champ hérissé d'épines, que j'ai vu défricher par les princes de l'autel, est, pour ceux qui s'honorent de leur état, une véritable arène de misères ; et au lieu des richesses et du pouvoir attachés à l'épiscopat, les hommes pénétrés de la sainteté de leur ministère n'y trouvent que des afflictions. Ils connaissent leur simonie, et ils se soumettent à un mal devenu nécessaire, afin de conserver le dépôt de la loi confié à leur sollicitude paternelle ²⁸⁰. Jetés sur une mer remplie d'écueils, plusieurs désireraient trouver un port au fond de quelque retraite obscure, pour y vivre prosternés entre le vestibule et l'autel. Mais, fuir, disent-ils, n'est pas, combattre ; et le devoir leur imposant l'obligation de rester au timon du vaisseau de l'église, ils naviguent comme d'habiles pilotes, en sacrifiant quelques manœuvres. Ils louvoient, ils luttent soutenus par l'espérance de voir briller des jours sereins ; et, soumis sans faire de concessions, leurs vœux ainsi que leurs travaux ont pour objet, dans toutes choses, le salut des fidèles.

Telle est la pensée de la plupart des prélats que j'ai connus sur les trônes épiscopaux de l'Orient, le front ceint

de couronnes, et couverts du pallium impérial des Césars de Byzance ²⁸¹, ornements pompeux qui, en rappelant leur splendeur passée, ne sont plus que le signe de l'affliction de l'église. C'est sous ces voiles mystiques et au sein des métropoles, qu'ils forment les lévites destinés à parvenir à l'épiscopat, dont le noviciat est probablement celui des premiers siècles de l'église. Le chapitre, qui ne se compose point, comme chez nous, de grands vicaires et de chanoines salariés pour garnir les bancs d'un chœur, et pour former une cour sacerdotale, tient en Turquie une attitude conforme à l'état précaire des chrétiens. Dans la vie intérieure, le domestique d'un prélat se compose d'évêques de moines et de clercs qui aspirent aux hautes dignités de la hiérarchie. C'est en conséquence par des fonctions serviles que passent les ecclésiastiques, qui commencent leur apprentissage dans la cuisine et en remplissant les devoirs de serviteurs auprès du maître. Dans les intervalles libres que leur laissent ces occupations serviles, on leur apprend à lire et à chanter. Lorsqu'on les trouve suffisamment instruits dans ces exercices, on leur enseigne le grec littéral ; on les initie à la connaissance des saintes écritures, et on les élève ensuite au diaconat. C'est alors le moment de les attacher à quelque monastère, et d'en faire ce qu'on appelle des caloyers ou religieux. Ils ne quittent pas toujours pour cela la métropole, où leurs fonctions manuelles (car tout prêtre doit travailler) sont de servir à table, de suivre l'archevêque ou l'évêque à pied, par la ville, en marchant à côté de son cheval, et de tenir l'étrier chaque fois qu'il le faut. Ces sortes d'épreuves finies, les diacres entrent dans un couvent ; et s'ils ont des capitaux, ils ne tardent guère, après avoir reçu le sacerdoce, à parvenir à l'épiscopat. Il n'y a qu'un pas à franchir pour monter de cette dignité aux grades supérieurs de métropolitain et d'archevêque ; mais pour obtenir un poste

lucratif, il faut avoir des protecteurs dans le synode, et des amis intéressés auprès du patriarche.

On voit, d'après cet exposé, que les sujets de la haute hiérarchie doivent être peu instruits ; et cependant on rencontre dans la Grèce des prélats dignes de prendre place parmi ceux de notre église. Mais on ne trouve que très-rarement des papas capables d'être comparés avec nos vénérables curés de campagne. Le paysan qui se destine à l'état ecclésiastique apprend à lire et à écrire sous la direction de quelque prêtre, ou bien dans les petites écoles des villes. Un logiotatos, ou savant, lui enseigne ensuite la pratique des rituels, et lui fait apprendre par cœur les formules usitées pour les baptêmes, les mariages et les enterrements, qu'il récite machinalement, sans y rien comprendre, parce qu'elles sont écrites en grec littéral. Quant à la théologie, on ne lui en parle presque jamais ; et j'ai acquis la preuve que la plupart des papas n'ont pas d'idée de la transsubstantiation, qui est un dogme fondamental de l'église orthodoxe.

Ces sortes de classes, et la facilité de parvenir au sacerdoce, font qu'une foule de pauvres chrétiens y aspirent. Après leurs études, qui ne sont pas fort pénibles, ils s'adressent à un évêque, avec lequel ils débattent le prix de leur ordination, qui ne monte jamais à plus de deux ou trois cents piastres ; et parfois, pour l'obtenir à meilleur compte, ils passent dans quelque autre diocèse, où un prélat pauvre les consacre à meilleur marché. Mais peu tentent une pareille aventure ; parce qu'il faut toujours recourir au diocésain, afin d'acheter une éphimérie ou cure, et de contracter le bail à vie d'une église dont le prix varie suivant l'importance des lieux et la population ²⁸². Indépendamment de cette mise de fonds, chaque papas doit annuellement à son évêque ou archevêque un tribut de deux sequins vénitiens d'or (24 fr.), payables aux termes de l'Epiphanie et de Pâques, sous peine d'excommunication

283. Tel est le gros des rétributions payées à ses supérieurs par le bas clergé en capital et en redevance ; mais si on portait en compte les frais de réhabilitation à cause d'interdiction, dont on les frappe pour la moindre peccadille, et les présents sans lesquels un papas ne peut obtenir la protection d'un simple diacre de la métropole, on serait émerveillé comment le peuple a encore des ministres pour le consoler.

L'attachement des Grecs à la religion donne seul la solution d'un fait qui serait ailleurs un problème, qu'on résoudrait en disant que les prêtres sont soutenus par l'esprit de parti. Ici, il n'y a ni louanges, ni encouragements à espérer pour eux ; et les fonctions sacerdotales sont d'autant plus pures, qu'il ne peut y entrer aucunes vues temporelles, car un papas est, dès le premier jour de sa carrière, ce qu'il sera toute sa vie. Le chemin de l'épiscopat lui est fermé, puisque, pour y parvenir, il faut être célibataire ; et il n'a pas même le droit de confesser, le pouvoir des clefs étant réservé aux seuls caloyers. Les immunités de ces ministres trop humiliés se réduisent donc à ne pas payer la capitation, sans être, pour cela, exempts de l'angari ou corvée, qu'ils supportent avec les prolétaires. Quant à leurs honoraires, les villages les paient en leur faisant célébrer des liturgies (messes) au taux de six sous et d'un pain du poids d'une oque, dont ils retirent une parcelle pour la consacrer ; enfin on ne leur alloue pour traitement sur la commune que quelques sacs de grain, avec une faible rétribution en argent. Mais comme ils sont pères de famille, ils peuvent, sans déroger, être laboureurs, artisans, bergers ; et ceux qui sont les plus instruits tiennent souvent les petites écoles. Associés au peuple par les liens de la morale, de la famille et du malheur, les papas l'attachent à l'autel en lui inspirant une affection inaltérable pour le culte chrétien. La religion, entre les mains de ces hommes simples, au lieu d'être un

instrument politique, est pour les malheureux une consolation qui se joint à leurs intérêts les plus chers. Aussi, loin de prêcher de sinistres maximes, les papas ne répètent que des paroles de paix et d'amour. Ils convient les enfants et la jeunesse chérie du Seigneur aux fêtes religieuses, par le double charme des cantiques de paix et des plaisirs qui accompagnent les solennités. Ils ne rougissent pas, ces ministres d'un dieu de prospérité, d'entonner l'épithalame. Ils boivent, avec l'homme des champs, l'oubli de ses maux ; ils font couler le vin des sacrifices au banquet de l'amitié, persuadés que celui qui travaille doit se réjouir, et que le méchant seul passe sa vie dans la tristesse. Enfin leurs fonctions, comme aux temps antiques, où le sacerdoce ne forma jamais un corps particulier dans l'état, se bornent à présenter à Dieu les vœux du peuple.

J'ai assez fait connaître les caloyers grecs pour qu'on puisse présumer que les sciences ne se retrouvent presque plus dans les cloîtres. Occupés du travail des champs et à prier, ils ne consomment point la vie à forger des syllogismes fallacieux, ou, nouveaux OEdipes, à proposer des énigmes dont personne ne peut donner la solution. Un meilleur esprit, celui d'une religion instituée dans l'intérêt public, anime leurs pensées. C'est du sein de ces pythagoriciens, dépositaires du grand secret de l'éternité, que sortent les confesseurs débonnaires, animés de l'esprit du dieu qui remet les péchés de la femme adultère, et toujours, comme lui, prêts à pardonner aux faibles. A leurs côtés, marchent en petit nombre les orateurs sacrés, auxquels on ne livre pas inconsidérément le soin de la parole, car l'église, pour maintenir la pureté de la morale évangélique, soumet en général leurs sermons à la censure. Aussi ne voit-on presque jamais dans la Grèce des ministres, entraînés par un faux zèle, annoncer des doctrines véhémentes, qui causeraient des catastrophes aussi fatales à des hommes inflammables, qu'elles seraient contraires aux intérêts

d'une religion de charité. Quant aux prédicateurs éloignés du centre de l'autorité, comme il ne serait pas moins dangereux de leur laisser prononcer des sermons de leur composition, on leur prescrit de ne répéter que les homélies des saints pères. Par ce moyen, la chaire de vérité n'est jamais transformée en tribune consacrée à la politique ou à des diffamations scandaleuses. Le peuple est édifié d'entendre réciter des discours mis à sa portée par leur traduction en langue moderne, mais auxquels leur antiquité ajoute une autorité merveilleuse. Saint Jean Chrysostôme, dit avec onction, en s'adressant aux chrétiens, un pasteur orthodoxe, prononça cette homélie en présence de nos empereurs. Les voûtes de Sainte-Sophie ont répété les accents qui vont frapper vos oreilles. A ces souvenirs, les fidèles sont pénétrés de respect ; leurs esprits, pleins du passé, s'animent ; et les idées de patrie, se mêlant à la parole qui leur est annoncée, font sur eux une impression tout-à-la-fois religieuse et nationale.

Tel est en substance l'esprit de l'église grecque, qu'on retrouve, dans son affliction, ornée de sa beauté primitive. Le voyageur qui reconnaît ses traits, n'en est pas moins surpris que de la quantité d'archevêchés et d'évêchés existants, surtout dans le Péloponèse, où ils se sont multipliés en raison inverse du décroissement de sa population. Ainsi les quatre grandes divisions ecclésiastiques de ce royaume, citées par dom Vaissette et le père Le Quien, qui compilèrent les catalogues des empereurs chrétiens ²⁸⁴, se sont accrues d'un nombre considérable d'évêchés suffragants et de métropolitains autonomes, tandis que quelques sièges anciens sont démembrés.

Celui de Corinthe, fondé par saint Paul, n'a plus dans son obédience que l'évêché de Trézène ou Démalas.

Monembasie, dont le prélat prend un titre pareil à celui du patriarche ²⁸⁵, quoiqu'il ne fût connu que sous le titre

d'évêché au huitième siècle, joint maintenant à ceux de métropolitain et d'exarque de la cinquième Achaïe, qu'il reçut en 1200, une juridiction qui s'étend sur six évêchés.

Patras, que j'ai fait connaître, ne compte plus que quatre suffragants, tandis que le nombre de ceux de Mistra s'élève à sept.

C'était à ces quatre métropoles ²⁸⁶ que se rattachaient les sièges du Péloponèse, au catalogue desquels il faut maintenant ajouter Argos, Tripolitza, Rhéontas ou Prasto, Christianopolis ou Arcadia, Olénos ou Gastouni.

C'est d'après ce cadastre, que j'ai dressé le tableau suivant du clergé de la Morée et de ses revenus. Pour établir mon calcul, j'ai recueilli des documents authentiques sur l'état des archevêchés et des évêchés. Enfin j'ai évalué, d'après une moyenne proportionnelle fixée à deux cent cinquante piastres ou francs, les honoraires de chaque papas ou prêtre séculier ; et j'en ai formé l'état suivant :

PAPAS ET NOVICE GRECS.

Tome 6. Page 200.



Tableau général du clergé de la Morée et de ses revenus.

MÉTROPOLES , exarchat , archevêchés et évêchés suffragants.	LEURS REVENUS en piastres turques ou francs.	NOMBRE DES PAPAS ou prêtres séculiers de chaque circonscription ecclésiastique.	LEURS REVENUS en masse , calculés à raison de 250 piastres par individu.
I.			
Corinthe M. A.	25,000	254	63,500
<i>Suffragant.</i>			
Démalas E.	8,000		
II.			
Monembasie. M. A. Ex.	12,000	431	107,750
<i>Suffragants.</i>			
Androussa E.	7,000		
Calamate E.	8,000		
Maina E.	6,000		
Stavro-Pigi E.	3,500		
Colokythiès E.	3,000		
Platis E.	3,000		
III.			
Mistra M. A.	22,000	415	103,750
<i>Suffragants.</i>			
Amyclée (supprimé)..			
Bardounia E.	5,000		
Brysténis E.	4,000		
Caryopolis E.	7,000		
Androvistas E.	3,000		
Malkynis E.	2,000		
IV.			
Patras M. A.	30,000	370	92,500
<i>Suffragants.</i>			
Modon E.	6,000		
Coron et Navarin . . E.	6,000		
Calavryta E.	10,000		
Vostiza E.	8,000		
	178,500	1,470	367,500

MÉTROPOLES , exarchat , archevêchés et évêchés suffragants.	LEURS REVENUS en piastres turques ou francs.	NOMBRE DES PAPAS ou prêtres séculiers de chaque circonscription ecclésiastique.	LEURS REVENUS en masse , calculés à raison de 250 piastres par individu.
<i>Report.....</i>	178,500	1,470	367,500
V.			
Argos..... A.	36,000	134	33,500
VI.			
Rhéontas A.	15,000	84	21,000
VII.			
Christianopolis. M. A.	20,000	364	91,000
<i>Suffragants.</i>			
Phanari..... E.	9,000		
Londari. E.	6,000		
Caritène..... E.	12,000		
VIII.			
Olénos..... A.	26,000	214	53,500
Tripolitza. E. (aton.).	15,000	117	29,250
Tor. des métropolit. 8	317,500	2,383	595,750
<i>Id.</i> des évêques... 20			
TOTAL GÉNÉRAL des revenus du clergé.....			913,250

Tel est-le catalogue de l'église du Péloponèse, qu'on verra figurer sommairement dans le budget général des dépenses de ce royaume.

L'immuable église a des consolations pour toutes les douleurs, et des hymnes d'allégresse pour tous les plaisirs purs de la vie. Elle reçoit l'homme dans ses bras, au sortir du sein de sa mère, elle est son appui dans le chemin de la vie, elle sanctifie la terre de son tombeau. Elle répand ses bénédictions sur les campagnes, sur les fleuves, sur les mers, et sur les animaux destinés à la nourriture des humains, elle exerce son empire sur tous les objets de la création, et elle possède des secrets surnaturels pour

rassurer les esprits jusque dans les calamités que rien ne semble pouvoir conjurer.

Le pécheur qui s'approche du tribunal de la pénitence, se présente au pied du confesseur qui lui dit : « l'ange du Seigneur est à nos côtés, pour entendre

« de votre propre bouche l'aveu de vos péchés ; gardez-vous

« bien d'en cacher aucun par honte, ni par

« aucun motif. » Puis il l'exhorte, après l'avoir entendu, à ne rien céler ; et après l'avoir absous il ajoute : Tu recevras parmi les justes l'héritage qui est dû à tes œuvres. La communion qui a lieu sous les deux espèces est précédée d'un acte de foi, conforme à l'authenticité de la présence réelle, et prouve, comme le dit Nicole dans son livre de la Perpétuité de la Foi, que l'église grecque n'a jamais varié dans le dogme. Mais elle semble avoir emprunté des suffumigations et des libations des anciens la composition du chrême, qui est une mixture presque aussi compliquée que la thériaque de Vénise ²⁸⁷. C'est avec cette composition qu'on administre les onctions au baptême et aux mourants, dernière cérémonie qui a lieu par le ministère de sept prêtres. Dans cette occasion, le chrême sert à la consécration de sept livres d'huile qu'on emploie à oindre le malade, son grabat, les parois de sa demeure, et à allumer des lampes, pour chasser le malin et son cortège qui est supposé assiéger le chevet d'un moribond.

Il y a des prières spéciales pour la première coupe des cheveux, et de la barbe qu'on rase, à l'exception des moustaches, ainsi que pour le voile qu'on donne aux jeunes filles à l'époque de la nubilité. On bénit sans les couronner ceux qui se marient en secondes noces. Les prêtres ont des antiennes pour purifier un baquet dans lequel des animaux immondes se seraient noyés, et la vaisselle qu'on achète des Juifs ou des Turcs. On désinfecte la farine et le blé en excommuniant les mites et les charançons. On asperge

l'endroit où l'on veut creuser un puits, la pose de la première pierre d'une maison, et la maison elle-même avant de l'habiter. Les églises, la plantation des croix, ont une liturgie très-solennelle pour leurs dédicaces. Les prémices des fruits doivent être présentées à l'autel, et on chante à cette occasion l'eucharistique ou action de grâces. L'aire sur laquelle on foule les grains ne manque jamais d'être bénie au nom du Seigneur, ainsi que le champ avant de le livrer à la faucille du moissonneur. La cueillette des olives, le pain, le vin, le colyva ou blé bouilli qu'on offre aux morts, ont leurs oraisons dans le rituel, où l'on trouve les conjurations pour éloigner les songes impurs pendant la durée du sommeil. La vigne plantée, dit-on, par Noé est l'objet d'une espèce de culte parmi les Grecs, qui furent les plus grands buveurs de l'antiquité ; car *groēcari* et *pergræcari* furent inventés par les Romains pour désigner un ivrogne. On bénit les ceps, on bénit les raisins le quinze août, les tonneaux qui n'ont pas encore servi, le vin nouveau, et la pithœgie se célèbre dans les différents endroits où chaque propriétaire met son vin en vente. Pour délivrer un champ, un vignoble, un jardin des chenilles et des limaçons, on s'adresse à saint Tryphon et à saint Eustathe. Après avoir fait dire une messe en leur honneur, on mêle quelques gouttes de la cire du cierge qu'on leur a offert avec l'eau bénite de la théophanie, dont on se sert pour asperger le terrain en forme de croix. La bénédiction des filets, des hameçons et des harpons est pratiquée par les pêcheurs, en récitant un orémus en l'honneur et gloire de saint Pierre. On marie un capitaine avec son vaisseau, en invoquant les anges gardiens, la Vierge mère de Dieu, les Apôtres et saint Jean précurseur. Le prophète Elisée, qui assainit les eaux, est invoqué dans la bénédiction du sel. Les fours à chaux, ceux où l'on cuit des briques et des tuiles, les forges et les fournaies, sont mises sous la protection d'Ananias, Azarias, Misaël, des chefs de la milice

céleste Michel et Gabriel, des Vertus incorporelles, de saint Cyprien et de saint Nicolas archevêque de Myra en Lycie.

Les ministres du Seigneur le prient d'accorder la sagesse de Salomon à l'enfant qui est admis dans les petites écoles ; ils demandent pour celui qui va être initié aux saintes écritures les faveurs répandues sur Élie, Énoch et Job, en suppliant saint Mathias, saint Agapète et saint Philète d'être propices au néophyte théologien. On invoque le Saint-Esprit en faveur des hébétés et des écoliers qui ont l'entendement épais, qu'on recommande à saint Procope, patron des têtes dures.

Les démoniaques sont exorcisés par la vertu du grand dieu Sabaoth, d'Adonai et des Eloïm ; et le diable est sommé de déguerpir, avec une kirielle d'injures telle que notre langue ne pourrait rendre l'énergie des reproches qui lui sont adressés et des malédictions dont on le charge.

Il y a une multitude de formules, toutes aussi efficaces les unes que les autres, pour mettre le diable en fuite. Je n'ai jamais ouï dire qu'on eût guéri aucun malade par ce procédé, au lieu duquel on pourrait administrer des douches aux exorcisés ainsi qu'aux exorciseurs, en effaçant de tous les rituels du monde de pareilles absurdités. Hélas ! l'esprit de l'homme est un abîme ; l'église orthodoxe a enchéri sur les pratiques, en s'éloignant de sa pureté primitive. En voyant les bénédictions, les oraisons, les exorcismes, on croirait que les éléments, les créatures et la terre sont sous la puissance d'Arimane, et livrés au génie du mal. Il y a plus de saints dans la Grèce que d'habitants ; mais on voudrait en vain opposer la raison à la superstition, on divaguera dans le culte jusqu'à ce qu'après avoir parcouru, à l'exemple des païens, le cercle de toutes les erreurs, on revienne à la morale de l'Évangile et à l'unité de Dieu, qui seront tôt ou tard la règle et la religion de l'univers.



LIVRE VINGTIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

État politique. — Administration de la Morée. — Émoluments des visir, pacha, cadis, vaivodes et codjabachis. — Impositions, capitation, avarisi ou tribut mobilier, cassabie, dimes. — Frais des postes aux chevaux et des garnisons. — Timars et spailiks. — État des droits légaux et des droits perçus. — Tableau des billets de capitation, ou caratchs, d'après la base de 1780. — Nombre actuel des habitants. — Population par lieue carrée dans le Péloponèse.

LE sangiac, ou drapeau de Morée, est l'apanage temporaire d'un visir, investi du droit absolu et sans appel de vie et de mort sur tous les sujets du grand-seigneur établis dans son gouvernement. Ce chef, que l'argent et l'intrigue élèvent ordinairement au proconsulat, reçoit sa commission pour une année, et il est assez rare qu'il triple son bail, par la crainte que les Moraïtes ont de voir une famille puissante s'enraciner dans leur territoire. C'est le cas de dire que les créatures soumises au despotisme sont dans un état continuel et réciproque de guerre. Les Grecs comme tous les peuples opprimés souhaitent que ceux qui les gouvernent s'en acquittent au meilleur marché possible, et ils aiment à changer souvent de maîtres, pourvu qu'ils y gagnent seulement deux sols pour livre. Placés dans la pire condition où le sort pouvait les réduire, ils n'aiment aucun souverain, ils répondent comme le savetier qui refusait de chômer une victoire que son prince avait remportée : « cela ne change pas mon

« état ; je suis sûr que les deux partis ont besoin d'hommes
« de mon métier. » Les Grecs ajoutent : « n'importe

« quel sultan règne et quel pacha nous gouverne,
« il faut toujours payer, mais le moins possible. »

A peine un satrape nouvellement élu approche des frontières du Péloponèse, que les beys, les agas et les primats grecs vont à sa rencontre pour le complimenter. Ils lui portent en même temps le rachat ²⁸⁸, qui est de cent cinquante mille piastres, comme pièce à l'appui d'une requête d'usage, par laquelle il est supplié de fixer sa résidence à Tripolitza, et non pas à Nauplie, ainsi qu'il est statué dans son barat. Cet hommage de bienvenue, rendu par la peur à l'avidité, est fondé sur la prévoyance de l'avenir. On a intérêt que le visir s'établisse dans une ville ouverte (car Tripolitza n'est enceinte que d'un cordon de murs de jardin), et non pas au sein d'une place forte telle que Nauplie, afin de fuir en cas de péril, et de gagner les montagnes de l'Arcadie, qui enveloppent le bassin de la Tégéatide. La supplique, appuyée d'un argument pécuniaire, n'est jamais refusée ; et le satrape, avec sa suite dévorante, étant défrayé dans tous ses lieux de passage, poursuit, le plus lentement possible, son chemin vers le lieu de sa résidence, où sa joyeuse entrée est signalée par des acclamations qui ne tardent guère à être suivies de destitutions et de pendaisons, signes terribles de la puissance dont tous les visirs sont investis ²⁸⁹..

Après ces premiers coups d'autorité, le satrape nomme les vaivodes préposés au gouvernement des cantons ; et il confirme les commandants des places fortes jusqu'à ce que son pouvoir soit affermi, tandis qu'il révoque les codjabachis grecs, avec lesquels il n'a pas de ménagements à garder. On passe ensuite à la révision des comptes de l'administration précédente, en comparaison de laquelle celle du prince arrivant doit être l'âge d'or et le règne de Saturne pour l'honneur et la probité. La justice, fraîchement redescendue au sérail, trouve, au premier aperçu, des malversations sans nombre, qu'elle punit en

dépouillant ceux qui s'étaient enrichis aux dépens de l'état et du public. Elle applique à son profit les confiscations et les amendes dont on frappe les concussionnaires. Mais comme ces sortes d'avaries sont prévues, ceux qu'elles atteignent, ayant eu soin de prendre leurs précautions, n'en restent pas moins à leur aise ; de sorte que le peuple, qui se réjouit, n'en est pas plus soulagé, ni le fisc plus riche. On examine, après ces opérations, l'état des revenus ; et comme les budgets ne roulent jamais sur des dégrèvements, on n'a pas besoin de lâcher la main d'un côté pour faire sa cour au prince, en lui procurant des moyens de l'enrichir rapidement.

Les vaivodes, qui sont les représentants du visir dans les cantons de la Morée, entrent en fonctions à la manière de leur maître. Administrateurs armés, c'est à eux qu'appartient le droit de prêter main-forte pour la perception du cens ou caratch, de la dîme impériale, de l'avarisi, ou taxe mobilière, et de tous les impôts en général. Enfin la police, qui est différente de celle de nos sociétés européennes, puisqu'elle ne consiste que dans la répression du désordre et du brigandage, étant également comprise au nombre de leurs attributions, leur permet de mettre la main dans tous les pillages.

Les caratchs de la Morée sont une ferme dont les vaivodes se constituent ordinairement les soutraintants, qu'ils font exploiter par des caradjis grecs. Les billets dont cette contribution se compose furent fixés, après la séparation de la province du Magne du sangiac de Morée, à cinquante-six mille six cent soixante-dix, divisés en trois séries, et répartis sur ce pied entre les vingt cantons relevant du visir de Tripolitza. D'après les règlements de l'empire, qui ont déterminé une échelle de proportion et des couleurs particulières pour les différents billets de caratch, que tout chrétien est tenu de renouveler chaque année et de porter lorsqu'il voyage, on les divise en trois

classes ²⁹⁰. La première, se composant d'aïlas (ala), qui se paient onze piastres, forme un douzième de la somme totale. La seconde classe, qui comprend les essats (éwsat), payés à raison de six piastres, entre pour trois douzièmes. Enfin la troisième, composée des ethnas (ednas), sur le pied de trois piastres, complète les huit douzièmes de la capitation. D'après cette répartition par séries, le produit net de l'impôt du caratch qui rentre au trésor impérial est établi de la manière suivante pour le sangiac de Morée :

Base..... 56,670 caratchs.

SÉRIES des caratchs.	RÉPARTITION.	NOMBRE des billets.	PIASTRES.
I ^{re}	Aïlas; un douzième. Nombre des billets..... A onze piastres.....	4,722 $\frac{1}{2}$	51,947
II ^e	Essats, trois douzièmes..... Nombre des billets..... A six piastres.....	14,167 $\frac{1}{2}$	85,005
III ^e	Ethnas, huit douzièmes..... Nombre des billets..... A trois piastres.....	37,780	113,340
TOTAL des billets de caratch.....		56,670	
TOTAL du produit des trois séries.....			250,292 $\frac{1}{2}$

Comme je l'ai dit, le nombre des caratchs fut fixé, en 1780, d'après le dénombrement des chrétiens de la Morée. Or, comme la capitation ne porte, conformément au canon des caliphes, que sur les habitants chrétiens du sexe masculin, depuis douze ans et au-dessus ²⁹¹, qui se trouvèrent être cinquante-six mille six cent soixante-dix, on

peut faire le raisonnement suivant pour connaître la population chrétienne existante à cette époque dans la Morée :

En France, en Angleterre, etc., le nombre des naissances des garçons est à celui des filles comme 22 à 21. En supposant la même proportion appliquée à la population du Péloponèse, nous aurons pour le nombre de ses habitants du sexe féminin de douze

ans et au-dessus.....	54,049
et pour ses habitants des deux sexes de ces âges.	110,719
Si on continue d'appliquer ici la loi de la population en France, d'après laquelle le nombre des personnes de douze ans et au-dessus est $L 0,7537792$ de la population totale représentée par L , la population chrétienne de la presque île pouvait être évaluée à	
ou bien en nombres ronds à.....	148,860
Ce qui donnait, pour huit cent quarante-huit lieues, qui représentent la surface de la Mo-	

rée, une population moyenne d'habitants chrétiens par lieue carrée de.	187
En partant d'après l'état présent de la population, qui est de 250,000, on aura en habitants chrétiens par lieue carrée.....	282

On verrait ainsi que la capitation, loin d'être exorbitante, n'a d'odieux que son caractère, qui établit une distinction injurieuse entre le chrétien et le mahométan, à-peu-près comme la taille, qui distinguait autrefois le tiers-état parmi nous, en frappant exclusivement le roturier et en épargnant le noble. On croirait même que cet impôt, qui est invariable en Turquie, serait à peine senti par le peuple, à cause de sa

modicité ; mais, comme dans quelques autres royaumes de notre chrétienté, il est grevé de tant de frais additionnels contraires à l'intérêt du souverain, que sa perception est plutôt un moyen mis entre les mains des administrateurs pour leur donner l'occasion de s'enrichir, que pour subvenir aux besoins de l'état. L'industrie des habitants, le labeur des cultivateurs sont, par ce moyen, la proie d'une nuée de fermiers-généraux, de maltôtiers, de concussionnaires et de vampires, qui s'engraissent des sueurs de la classe productrice, portion la plus intéressante de la société, et partout digne de l'attention des hommes d'état. Ainsi les taxes, au lieu d'être ce qu'elles sont véritablement d'après les lois du prince, se perçoivent au détriment de ses sujets chrétiens de la manière suivante :

Base.....56,670 caratchs.

Répartition suivant le mode de perception.

SÉRIES DES CARATCHS.	NOMBRE des billets de caratch.	PRODUIT au taux légal.	PRODUIT suivant le taux de la perception.
I ^{re}			
Ailas.....	4,722 $\frac{1}{2}$		
au lieu de piastres..... 12		51,947 $\frac{1}{2}$	
portés à <i>id.</i> 15			70,837 $\frac{1}{2}$
II ^e			
Essats.....	14,167 $\frac{1}{2}$		
au lieu de piastres..... 6		85,005	
portées à <i>id.</i> 9			127,507 $\frac{1}{2}$
III ^e			
Ethnas.....	37,340		
au lieu de piastres..... 3		113,340	
portés à <i>id.</i> 7 $\frac{1}{2}$			280,050
TOTAL légal.....		250,292 $\frac{1}{2}$	
TOTAL d'après le mode de perception.....			478,395
Différence au préjudice des administrés.....			228,395

L'avarisi ²⁹² ou impôt mobilier, dont les mahométans et les sujets des puissances étrangères domiciliés en Turquie sont grevés, est fixé par les canons aux cinq huitièmes de la capitation, ce qui fait, au taux

légal appliqué à la base de 250,292 $\frac{1}{2}$ piastres, pour la Morée.	156,432 $\frac{1}{2}$
tandis que, perçu sur le pied de la répartition abusive, il se monte à	298,996 $\frac{7}{8}$
et présente pour les administrés une différence à leur préjudice de.	142,564 $\frac{6}{16}$
de façon qu'il rentre, sans compter les fractions, au trésor impérial du grand-seigneur pour la capitation et l'avarisi. . .	406,724 $\frac{1}{2}$
et dans les coffres du visir ou de ses délégués.	370,667 $\frac{6}{16}$

Les législateurs arabes, auxquels il faut remonter pour connaître l'origine de ces impôts, dont on trouve les premières traces dans la capitulation de Jérusalem avec le caliphe Omar, les avaient appelés revenus de l'état (massrat). Leur application devait, dans ces temps de ferveur religieuse, avoir pour objet de secourir les émirs indigents, les pauvres de toutes les nations, et les voyageurs ou plutôt les pèlerins. Nulle autorité ne pouvait rien en détourner, même pour bâtir une mosquée, suivant la défense du prophète, qui a déclaré que l'aumône touche la main de l'Éternel avant de passer dans celle du pauvre, dont elle est la propriété sacrée. Mais cette institution ne pouvait convenir que dans une société religieuse et enthousiaste. Si l'âme du sage a peine à se contenir dans la prospérité, comment des hommes enivrés par les succès pouvaient-ils user modérément des fruits de la victoire ? Aussi les mahométans, devenus puissants, ne persévérèrent-ils pas long-temps dans de pareils principes, dont ils ne conservèrent que l'idée pour l'appliquer à leurs systèmes de finances.

Par suite de cette altération, les successeurs des califes déclarèrent, avant le huitième siècle de notre ère, que les conquêtes, et même les pays qui se rangeraient

volontairement sous leur pouvoir, leur appartiendraient en toute souveraineté et propriété. Ils ajoutèrent, en leur qualité de chasseurs d'hommes ou conquérants, que les infidèles paieraient le tribut de rachat de la vie, qu'on leur accordait comme à des animaux destinés à cultiver la terre. Ainsi furent remis en vigueur les axiômes invariables des rois de l'Orient : qu'ils étaient de droit divin les maîtres des biens et de la vie des esclaves courbés sous leur sceptre. Mais le despote ne pouvant tout garder par lui-même et pour lui seul, on distribua des terres aux chefs des hordes armées. De la même manière que Jacob assignait dans son testament à Joseph, son fils, les terres de l'Amorrhéen, qu'il avait conquises avec son arc et son épée, aussi légitimement que les califes s'étaient emparés de l'Orient, les successeurs du Nemrod mahométan formèrent des apanages appelés ziamets et timars, pour être distribués aux gens de guerre, enfants du carnage. Cependant le souverain se réserva sur ces concessions la dîme, et il imposa aux seigneurs ou agas l'obligation de fournir un certain nombre de gabeloux ou cuirassiers montés à cheval ²⁹³, toujours prêts à marcher lorsqu'ils en seraient légalement requis. Ce règlement fut encore modifié dans un sens favorable au despotisme, que de grands vassaux auraient tôt ou tard attaqué et comprimé. Ainsi le concessionnaire, soit instinct ou hasard, régla que les fiefs ne seraient que temporaires ou tout au plus viagers, avec la réversibilité à la couronne. On ne vit donc, dans la suite, qu'un petit nombre de familles, telles que les Cara Osman Oglou de l'Anatolie, les Ottomans de l'Elide, les Gavrinos de la Macédoine, et quelques Déré-beys, devenir tenanciers, avec la faculté de posséder pour eux et leurs descendants, parce que la grande propriété constitue une force opposée à l'arbitraire.

Depuis le règne de Soliman le Magnifique, où l'on dressa le premier cadastre des ziamets et des timars,

vulgairement appelées spaïliks, leur nombre, dans les quinze grandes satrapies ²⁹⁴ ou gouvernements de la Turquie d'Europe et d'Asie, se monte, pour les

ziamets, à.....	10,948
et pour les timars, à.....	72,436
qui doivent fournir ensemble, suivant les états homologués aux archives impériales de Constantinople, un total de gens d'armes à cheval évalué à.....	175,328
jouissant d'un revenu territorial fixé en aspres, dont le taux approximatif s'élève à piastres.....	56,039,000

représentant une somme à-peu-près égale de francs, non compris les traitements des alai-bégliers (1).

La Morée, qui avait ses timars (τιμάρια) dès le temps de l'empire grec, vit qualifier, après sa réunion au gouvernement turc, les fiefs vénitiens et français de ziamets, qui forment maintenant, avec les anciens timars, un total de quatorze cent quarante-deux *menses* militaires, dont les revenus sont évalués à piastres 1,500,000

Les chrétiens qui défrichent ces terres de conquête ont de plus à leur charge les frais de vaivodilik, qu'on porte en compte pour piastres 1,000,000

Les menzils-hanés (2), ou postes aux chevaux, sont à la charge de tous les propriétaires des cantons, quelle que soit leur extraction, militaire ou ignoble. Leur entretien est calculé à 424,000

(1) Les Alai-bégliers, qui sont les colonels des Spais, s'entendent merveilleusement à faire figurer dans les revues des *passé-volants* ou *remplaçants*, qui se retirent après l'inspection des commissaires des guerres, auxquels on sait fermer les yeux et la bouche.

(2) Les menzil-hanés de la Morée sont : Corinthe, qui a cent dix chevaux ; Argos, cinquante ; Tripolitza, quatre-vingts ; Calavryta, cinquante ; et Mistra, quarante-six, pour l'intérieur de la province. Le long des côtes, on trouve, à partir de Corinthe, Vostitza, soixante chevaux ; Patras, quarante ; Gastouni, quatre-vingt-dix. Les autres chefs-lieux de canton font le service au moyen d'angaria ou réquisitions de chevaux.

Il en est de même pour la dîme aumônière ou impériale, qui cependant est répartie dans une proportion inégale

pour les contribuables. Suivant l'usage, qui fait loi, les mahométans et les biens des mosquées paient cette rétribution au dixième, tandis que les chrétiens doivent au miri le septième de leurs récoltes, quelle qu'en soit la nature. Les dîmes, calculées d'après ces deux bases, s'élèvent année commune dans la Morée :

DIMES.

INDICATION des denrées décimables.	QUANTITÉS en mesures du pays.	PRIX de chaque mesure désignée.	TOTAL de la valeur de chaque article.
Blé	82,000 kilos	8 piastres.	656,000
Mais, seigle, orge, millet, avoine, graine de lin, sésame	198,000 <i>Id.</i>	6	1,188,000
Légumes secs	10,300 <i>Id.</i>	10	103,000
Huile d'olive et olives brutes	En bloc		363,200
Raisins de Corinthe ..	<i>Id.</i>		57,400
Vallonée	<i>Id.</i>		20,000
Cotons	<i>Id.</i>		391,000
Soie	<i>Id.</i>		100,000
TOTAL du produit des dimes			2,882,600

Le bédéat, droit perçu sur les denrées et marchandises dont l'entrée et la sortie sont prohibées, rapporte,

année commune	40,000
Les stremmatica, ou arpentages sur les vignobles qui produisent les raisins de Corinthe, sont comptés au tableau de l'impôt pour	
	43,000

Celui de Cassabie, prélevé par les dgel- lébis ou <i>pecuarii</i> , est estimé à.....	238,000
Les douanes (yombroukia), perçues sur les denrées ou marchandises, furent affer- mées en 1816 à.....	708,000
Indépendamment des péages du grand défilé de Corinthe, évalués à.....	50,000
Quelques modifications dans les tribunaux des cadis augmentèrent les frais de leur en- retien, qui portèrent les dépenses pour les vingt chefs-lieux de justice, à.....	120,000
On fixa également en plus la paie des gar- nisons des janissaires des places fortes, au lieu de 40,000 piastres, à.....	50,000

Enfin quelques grands propriétaires et le vacouf apportèrent des modifications dans le cens ou capitation ; de façon que cet impôt fut réglé de la manière suivante pour un cycle lunaire de trente-trois années, destiné à exister jusqu'en 1850 ²⁹⁵ :

Tableau du caratch, arrêté en 1816.

RÉPARTITION des billets de caratch, par cantons et arrondissements ruraux.	NOMBRE des caratchs.	OBSERVATIONS.
Corinthe	5,748	Le nombre des billets de capitation a été, comme on voit, augmenté de 4,189. Le villaieti de Patras, annexé au vacouf en 1810, reçut en même temps une gratification de 800 caratchs, dont on rejeta 420 sur le bourg de Cutchukmani, et le restant sur d'autres contrées, de sorte que le fisc trouva les moyens non-seulement de maintenir l'axiôme, que <i>les impôts établis ne diminuent jamais</i> , mais encore de leur donner de l'extension.
Nauplie.....	1,965	
Argos	1,830	
Agios-Pétros.....	2,462	
Tripolitza	2,961	
Mistra.....	8,527	
Monembasia	1,731	
Londari (avec les Imlakia) ..	4,457	
Caritène.....	1,260	
Phanari.....	2,072	
Dimitzana.....	382	
Adritzena	200	
Androussa.....	55	
Calamate.....	1,366	
Coron.....	1,201	
Modon.....	756	
Navarin.....	447	
Arcadia.....	3,971	
Gastouni.....	4,443	
Pyrgos.....	632	
Vitina.....	495	
Alato-Chorio.....	800	
Calavryta.....	6,516	
Patras	2,772	
Vostitza.....	3,810	
TOTAL.....	60,859	

Les codja-bachis ²⁹⁶, magistrats choisis parmi les Grecs, n'ont pour traitement que quelques prérogatives, qu'ils savent exploiter conformément à leurs intérêts. Comme on leur accorde certaines immunités pour leurs biens et leurs marchandises, ils sont la plupart accapareurs et marchands. Ils jouissent aussi de la faculté de faire des emprunts pour les besoins de leurs cantons ; et s'ils apportaient un esprit désintéressé dans leurs opérations, ils seraient les consolateurs d'un peuple auquel on ne fait

jamais de remise sur ses redevances ; mais il n'en est pas ainsi.

Le gouvernement turc, qui augmente rarement l'impôt, a d'un autre côté pour maxime de ne jamais faire de dégrèvement en faveur des contribuables. Il ne considère pas si une province a été dévastée par la guerre ou par la peste ; il faut que le marchand ou le laboureur s'exécutent. On exige impitoyablement le caratch fixé par le cadastre, d'une province épuisée d'hommes ; et les vivants doivent payer pour les morts. Le soleil se lève toujours exactement dans l'ordre de son cours, dit le despote endormi dans la mollesse ? Que l'inclémence des saisons ait désolé les campagnes, il exige des grains. Qu'une épizootie ait détruit les troupeaux, il faut des moutons pour sa table. Qu'un hiver rigoureux ait fait périr les abeilles ; que les lentisques de Chio, soient arrachés par un ouragan, et les rosiers de Caïnardgi déracinés par les torrents, les tributs accoutumés doivent être acquittés. Les larmes d'Aristée ne fléchissent point le cœur impitoyable de l'exacteur. Il veut les redevances habituelles du mont Hymette ²⁹⁷, et des champs du Stenyclaros. Il faut du mastic de Chios ²⁹⁸, des essences de roses ²⁹⁹ aux odaliques du sérail et aux eunuques. Les satrapes, ainsi que les concussionnaires de toute espèce, demandent de l'or ; et comme il n'y a ni luxe, ni superflu à imposer, les produits de la terre doivent alimenter la classe parasite qui dévore les cultivateurs. Ils doivent recourir aux emprunts dans les années de stérilité, et plus souvent encore afin de faire face aux avanies des satrapes. Dans ce cas, le gouvernement se constitue prêteur ; et la dette étant inscrite aux archives du miri à Constantinople, au taux de dix pour cent, l'intérêt est provisoirement ajouté à la perception ordinaire de l'impôt pour l'année suivante. Telle est la première marche du fisc vers l'invasion de la propriété. Cependant on croirait, en comparant le taux auquel il prête avec celui du change

dans les places de commerce, qui est de dix-huit et même de vingt-cinq pour cent, que ses vues sont toutes paternelles. Mais comme l'agriculteur ne forme ces sortes d'emprunts que par nécessité , il arrive ordinairement qu'après avoir payé l'intérêt sans pouvoir rembourser le capital, il se trouve bientôt dans l'impossibilité d'acquitter l'un et l'autre. Alors on calcule les intérêts ; et au bout de huit ans, qui est le terme de rigueur pour l'expiration du crédit, on expédie aux frais des débiteurs un moubachir³⁰⁰, chargé d'exiger le paiement et les contraintes, qui s'exécutent au moyen des garnisaires (dgérémet), de la bastonnade et de la prison. A l'apparition des exacteurs, les terres sont abandonnées, on vend les charrues, les instruments aratoires ; et on ne voit bientôt de toutes parts que des femmes et des enfants réduits à la mendicité demander l'aumône pour racheter leurs époux ou leurs pères qu'on a plongés dans les cachots. Enfin les habitants de quelques villages, poussés à bout, prennent les armes, se répandent en voleurs, et ne craignent pas d'exposer une vie dont le poids les accable.

Quand les biens-fonds peuvent couvrir les dettes, les chrétiens, que le désespoir seul porte à la révolte, vendent alors leurs terres à titre de tchiftlik, et deviennent les fermiers de leurs biens. Heureux lorsqu'il s tombent entre les mains d'un maître bienfaisant. Dans le cas contraire, le Grec, que les lois turques n'ont pas rabaissé au niveau des serfs, a la faculté de se transplanter ailleurs. Mais avec quels regrets il quitte le foyer domestique ! avec quelle douleur il s'en arrache et s'en éloigne, en emportant pour tout bien la natte de paille sur laquelle il couchait au milieu de sa famille, ainsi que le baril qui servait à conserver l'eau nécessaire au ménage. Ces deux articles seuls lui sont accordés de plein droit ; mais souvent on lui refuse d'emmener le chien fidèle qui veillait autour de sa demeure, et le coq dont le chant marquait les heures, trop

courtes pour lui, des nuits consacrées au sommeil. Oh ! combien j'ai vu couler de larmes dans ces tristes émigrations ! De quelles scènes déchirantes ai-je été témoin à l'aspect des peuplades entières de l'Épire transportées, par ordre d'un tyran sans pitié, dans des lieux éloignés ? Quels cœurs n'auraient pas été émus lorsque la mère de famille, portant son premier-né dans le berceau suspendu comme un havresac sur ses épaules, quittait le vieil olivier et les grenadiers à l'ombre desquels elle dormit tant de fois pendant la chaleur du midi ? L'église où elle entendit les chants du vieux pasteur, le puits où elle vit pour la première fois celui qui obtint sa main de son père, sont les objets de ses regrets. Les paysans qu'on chasse des lieux qui les ont vus naître apostrophent, dans les termes les plus déchirants, les tombeaux de leurs ancêtres :

« Levez-vous, nos pères, s'écrient-ils, levez-vous et
« suivez vos enfants, qu'on force à vous abandonner.
« Malheureux ! nos ancêtres, dont nous avons entendu
« raconter les histoires, savaient mourir ; et nous, nous
« ne savons plus que pleurer et souffrir. Le sommeil
« paisible du pauvre, digne et légitime salaire de ses
« fatigues, nous est refusé. Un maître cruel nous persécute
« et nous bannit ! partons !... » Triste condition des chrétiens ! L'oiseau du ciel a son nid, les hôtes des bois ont leurs retraites ; et les fils d'Adam, régénérés par le baptême, les Grecs, ne trouvent plus d'asyle immuable ni de repos dans la patrie de Pyrrhus, d'Alexandre, d'Aristide et de Philopœmen, qu'au sein du tombeau qui les ravit à leurs oppresseurs.

Le Péloponèse, d'après les calculs précédents, paie malgré ses longues calamités, indépendamment des avanies, les redevances appliquées aux dépenses suivantes :

Visir et pacha à deux queues de Nauplie coûtent annuellement, pour leur maison, leurs troupes, etc.....	Piastres. 4,000,000
Vaivodes et frais de perception des impôts.....	1,000,000
Cadis.....	120,000
Capitation ou caratch.....	484,056
Avarisi ou impôt mobilier.....	305,535
Spaïliks.....	1,500,000
Menzils-hanés ou postes aux chevaux.	424,000
Dîmes.....	2,864,000
Bédéats.....	40,000
Stremmatica.....	43,604
Cassabie.....	238,000
Douanes.....	728,000
Péages du grand défilé.....	50,000
Frais des garnisons.....	50,000
Monopole du tabac à priser.....	50,000
Revenus du clergé.....	913,250
Total des redevances principales et des contributions de la Morée.....	12,810,445

CHAPITRE II.

État de l'agriculture. — Fertilité du Péloponèse. — Labourage. — Emblavement. — Manière de semer les grains. — Maladies qui leur sont propres. — Différentes espèces de denrées céréales. — Oliviers. — Huiles. — Vignes. — Noms de plusieurs espèces. — Raisin de Corinthe. — Orangers, citronniers. — Figuiers. — Mûriers. — Soie. — Abeilles, miel. — Amélioration de l'agriculture. — Moyens d'y parvenir.

La terre ne peut être comptée au nombre des biens par l'homme, si au lieu de le nourrir, elle ne sert qu'à l'affamer ³⁰¹. On serait tenté de croire que Xénophon, en mettant ce paradoxe en tête de ses Œconomiques, avait eu une sorte de prévision des temps où sa patrie conquise par les Turcs tomberait dans le triste état où nous la voyons réduite. Cependant quel pays offre autant de ressources contre les hivers, et où il est aussi agréable d'habiter pendant les chaleurs de l'été, au milieu des sources limpides, des brises rafraîchissantes et à l'ombre des bois ?... La terre même y enseigne aux mortels à pratiquer la justice, puisqu'elle récompense par d'amples bienfaits ceux qui lui consacrent leurs soins ³⁰². Les habitants pourraient encore être avoués par le poète d'Ascrée qui chanta les jours de l'homme consacré à l'agriculture. « Muses Piérides
« illustres par vos chants, dites-nous, en rendant
« graces à votre père céleste, pourquoi entre les mortels
« il s'en trouve de célèbres et d'obscurs, de fameux
« par la gloire et d'autres ignorés ? » Après l'âge d'or pendant lequel les hommes coulaient la vie dans une continuelle jeunesse, au terme de laquelle ils mouraient

comme vaincus par le sommeil ; les hommes obscurs et ignorés furent en quelque sorte les derniers justes qu'on trouva dans la Hellade, où ils se sont perpétués pauvres, résignés et vertueux jusqu'à notre âge.

Au lever des Pléiades filles d'Atlas, commence, poursuit Hésiode, à moissonner, et ensemence les champs lorsqu'elle s disparaissent sous l'horizon ³⁰³. Tous tes soins et tes moments sont dus à la terre, et plus tu feras pour elle, plus elle te rendra ³⁰⁴, Choisis une exposition favorable ³⁰⁵, étudie la nature du sol et des engrais ³⁰⁶, la nature des terres ³⁰⁷, combine les labours, ne sème pas le blé que tu viens de récolter, mais celui de l'année précédente ³⁰⁸ ; règle-toi sur la température de la saison ³⁰⁹, et ne confie l'emblavement qu'à celui dont la main sait répandre également la semence en faisant attention à la nature forte ou légère du terroir ³¹⁰. Si la plante céréale telle que le blé ou le seigle monte trop rapidement, fais-la brouter par des moutons ³¹¹ ; ne coupe le chaume qu'à moitié , ce qui reste est l'engrais d'un champ ³¹². Serre le froment dans un endroit sec ³¹³, en l'amoncelant et quelquefois en l'arrosant ³¹⁴. Tels étaient les préceptes des anciens, qui sont encore suivis de nos jours, et il est probable que leurs agronomes n'avaient pas négligé les autres grains, ni les plantes légumineuses qui multiplient les moyens de subsistance en variant la nourriture et les jouissances des hommes.

Le Péloponèse, placé sous le plus beau ciel de l'Europe, est la contrée de la Grèce sur laquelle la Providence a répandu ses libéralités avec plus de profusion, et que tous les gouvernements du moyen âge ont le plus opprimé, sans pouvoir éteindre les sources de sa prospérité. Bien différent du sol d'Egypte et de Léontium dont la fertilité n'est plus la même qu'aux temps anciens, les vallées, les plateaux, les étages des montagnes de la presqu'île de

Pélops ne demandent que des bras pour se couvrir de moissons. Le sol léger de l'Achaïe se prête à tous les genres de culture ; la terre grasse et fertile de l'Élide est inépuisable dans ses dons ; la Messénie serait un paradis terrestre ; la Laconie est susceptible de donner tous les produits ; l'Argolide, la Corinthie et la Sicyonie en particulier sont couvertes de moissons que des mains libres pourraient ennoblir ; enfin l'Arcadie et les montagnes sans exception nourriraient comme autrefois de grands et de petits troupeaux, si les paysans renouvelaient les races de leurs animaux domestiques.

En 1816 la Morée était mise en rapport par trente mille chrétiens sains, robustes, adroits, et aussi propres à manier le fusil que la houe (dikeli) avec laquelle ils cultivent habituellement les campagnes. A ces ateliers animés par la joie la plus franche, si on ajoute dix mille femmes, on sera à même de calculer la somme de leurs travaux. Pour établir approximativement cette main-d'œuvre agricole, il faudra multiplier par deux cents, nombre déduit des dimanches et des fêtes, celui de quarante mille, qui donnera environ huit millions de jours de travail appliqués à l'économie rurale du Péloponèse. S'il est vrai que la culture des terres de la Grèce exige huit fois moins de travail qu'en Angleterre, et quatre fois moins qu'en France, il en résulterait un bien-être qui pourrait reporter un jour les Péloponésiens aux siècles de l'âge d'or, mais je doute qu'il en soit ainsi.

Cette fécondité ainsi que les préceptes des agronomes modernes sont inconnus aux Grecs qui se dirigent d'après des routines mêlées de quelques traditions antiques. Les Moraïtes, par exemple, font très-peu d'attention au choix des semences qu'ils emploient, et à la nature du sol qu'ils mettent en labour, persuadés que toute terre est bonne pour toute espèce de production. Le premier jour des semailles est une fête. Un prêtre bénit le banquet rustique auquel le chef de famille préside paré de ses plus beaux habits, et le grain bien et duement aspergé et exorcisé au

nom de saint Guillaume, évêque de Lausanne, et de saint Pruminius ³¹⁵, est porté à la tête du champ. Aussi longtemps que dure l'emblavement d'une métairie, la ménagère est prévenue de ne donner, ni de ne laisser prendre de feu à son âtre, afin de préserver le blé de la carie. Si une pareille infraction arrivait, il faudrait faire dire des oraisons en l'honneur des quinze ou seize saints qui président à la seule conservation du blé, et un autre Mnésithée n'en serait pas quitte au prix d'un coq catarrheux offert à Jupiter ³¹⁶. On ne plaisante pas ainsi avec les princes de la légende qui ont succédé à Jupiter pluvieux, à Gérès, patrons des champs, et à Neptune protecteur des arbres ³¹⁷ ; le clergé ne renonce pas aussi facilement à son casuel, que les ministres de Jupiter sauveur.

On laboure avec des bœufs, des vaches, des chevaux, des ânes et des créatures humaines. Il n'est pas extraordinaire de voir attelés à la même charrue un baudet avec une femme, et dans le partage des travaux un rustre avoir plus d'égards pour la bête de somme que pour la compagne de sa vie. Plus ordinairement les femmes et les enfants suivent le sillon tracé par la charrue dont ils brisent les glèbes et qu'ils aplanissent en forme de planche. Cette opération étant finie, on ne touche plus au champ qui est emblavé, jusqu'au renouveau dont l'influence se fait sentir à des époques différentes suivant les aspects et l'élévation des plateaux du Péloponèse.

Autant que possible l'usage est d'ensemencer les terres par un temps sec, et comme le sol de la Morée, à l'exception de celui de la Messénie, consiste dans une couche d'argile mêlée de sable, l'expérience semble dans ce cas justifier l'opinion de certains agronomes qui pensent que peu de labours sont préférables à la multiplication pour le succès des récoltes. Le dégât causé par les oiseaux est compensé par l'usage où l'on est de semer dru, et peut-être

même n'en causent-ils pas assez, car les blés et les seigles sont presque toujours trop épais.

Les grains confiés à la terre y restent presque à sec pendant les mois de septembre, d'octobre et une partie de novembre ; mais vers la fin de l'automne ils ont jeté et étendu leurs racines au point de ne rien craindre des pluies et des vents du siroc qui constituent l'hivernage dans les vallées et autour des plages de la Morée. C'est pour les parties septentrionales et les hautes montagnes de la Grèce qu'Hésiode représente le mois d'hiver (janvier), chargé de neiges, de frimats et de glaces ³¹⁸ ; car alors presque tous les blés de l'Élide et des cantons littoraux de la chersonèse de Pélops ont cinq feuilles dans la tige principale, et trois dans les rejetons, ce qui oblige par fois à y lâcher des troupeaux afin de s'opposer aux progrès de la végétation. C'est le temps où la jeune arcadienne, qui n'a point encore subi le joug de la blonde Vénus, se presse à côté de sa mère, et passe les longues nuits d'hiver auprès du foyer paternel, occupée à filer la laine des brebis qu'elle ne peut plus guider dans les pâturages. La nature couverte du voile des hivers est morte pour les animaux herbivores. Les fauves, descendues du mont Cyllène et des sommets du Pholoé ou du Taygète, cachées dans les chenayes qui tapissent les vallées, en sortent au déclin du jour pour remplacer pendant la nuit les troupeaux, et brouter l'exubérance des pousses du blé et du seigle. Ainsi la nature a mis, par une sage prévoyance, à côté d'une excroissance nuisible aux moissons, le moyen d'en tempérer le développement, indépendamment des soins de l'homme.

Le blé barbu rend, année commune, treize pour un dans l'Argolide, la Sicyonie et la Corinthie. Le froment de la Tégéatide, de l'Arcadie et de Phénéon, donne douze pour un, et jusqu'à quatorze dans la campagne du Stényclaros. Ces deux espèces principales de grains, qui sont connus

dans le commerce sous le nom de Roussias et de Grinéas, se subdivisent en grinéas blanc, mavrogane, grimenitza, et gialositi, qui ne sont que des variétés des deux premières espèces. Le roussias est le blé tendre dont on se sert de préférence pour faire les pâtes et surtout les trachana qui sont une sorte d'amidon que les Grecs mangent pendant leurs carêmes. Le grinéas, qui est le plus recherché et le plus abondant, a un grain allongé, brun au-dehors, transparent et veiné dans l'intérieur, comme on peut s'en convaincre en le brisant. C'est cette dernière qualité qu'on conserve quelquefois pendant dix ans en le tenant serré dans des endroits secs.

Si l'usage de semer à fleur de terre contribue à augmenter la récolte du froment, il n'en est pas de même pour les plantes à pivot qui demandent à être recouvertes profondément. En cela les Moraïtes qui sarclent rarement leurs moissons commettent une faute préjudiciable à leurs intérêts. L'orge qui est dans la catégorie des herbacées pivotantes est de deux espèces appelées γυμνοκριθὶ, orge sans balle, ἀλογοκριθὶ, orge de cheval. Le premier et le plus estimé, qui sert à faire du pain, est particulièrement cultivé dans la Phocide et dans l'Achaïe. Quant à la seconde qualité on la trouve partout et on ne s'en sert guères que pour la nourriture des chevaux auxquels on en donne en guise d'avoine. On moissonne ordinairement l'épautre et sa congénère au mois de mai, et les seigles ainsi que les blés vers le solstice d'été. Les blés se récoltent avec la faucille, quelquefois on se contente d'en couper les épis avec une espèce de serpette ; parfois on en arrache les tiges à la main, comme on fait pour le chanvre et le lin. Suivant les localités et les moyens des paysans on foule les grains, on les bat avec des perches, des fléaux à deux verges, ou avec des cordes remplies de nœuds. Ces trois derniers procédés sont mauvais, parce qu'il reste dans la paille au moins un quinzième du blé. L'aire est plus avantageuse au cultivateur, mais comme on l'établit presque toujours sur

un sol qu'on se contente de battre et non sur des dalles en pierre, si ce n'est dans les monastères, il en résulte que le grain est rempli de terre et difficile à nettoyer. C'est un inconvénient auquel on pourrait remédier, mais il est compensé par l'avantage que la nielle n'attaque jamais le grain battu sur une aire en argile. Les moissons provenant de cette semence en sont purgées, et la rouille est la seule maladie à laquelle elles soient sujettes. On ne doute pas en France, et surtout en Italie, que la rouille ne soit la cause productrice de la nielle qui perd les blés ; mais l'exemple de ce phénomène assez ordinaire dans le Péloponèse renverse les théories de nos agronomes. Le brouillard auquel on attribue cette espèce de lèpre se manifeste pendant les mois d'avril et de mai, avec les mêmes caractères qu'on a observés dans nos campagnes. Alors on voit les paysans, munis de cordeaux, parcourir les champs, en les tenant étendus, afin de secouer et de faire tomber l'humidité attachée aux épis naissants, à ceux qui sont en fleur, ou même défleuris. Cette méthode est-elle un préservatif efficace, je l'ignore, mais il est certain que les blés menacés de la rouille, ainsi que les plantes herbacées, les arbres et les fruits sur lesquels on peut passer le cordeau, ne deviennent jamais noirs, ni pourris exhalant une odeur fétide et insupportable. Les blés sont altérés, ridés (ξαρωμένοι), maigres et presque dépouillés de toute substance farineuse, mais sans éprouver de sphacèle ou carie.

Ce fait est d'autant plus remarquable, que les Moraïtes professent à l'égard de ce typhus végétal une opinion contraire à celle des économistes qui affirment que la rouille n'est point contagieuse. Dans le Péloponèse où les grains ne tombent point à l'état de sphacèle, on admet le principe contraire. Les cultivateurs de ce pays sont persuadés que la rouille passe d'un végétal à un autre, et ils apportent souvent à leurs vergers plus de soin pour les en garantir, qu'il n'en mettent à se préserver eux-mêmes de

la peste. Dès qu'un arbre est frappé de la rouille, ils le dépouillent de ses feuilles, coupent un aussi grand nombre de branches que dans la taille, et garantissent de cette façon un verger qui sans cela serait en proie à la contagion. Cet usage paraît aussi ancien que les générations des laboureurs dans le Péloponèse, qui ne manquent pas ensuite de faire excommunier la rouille, le mauvais œil et les sorciers.

D'après ce qui se passe dans la Grèce relativement à la rouille, nous laissons aux naturalistes le soin de prononcer sur son caractère. Il s'agirait pour cela de déterminer par une suite d'observations, si cette maladie provient de la rosée subitement desséchée par un soleil ardent, ou d'une brume pestilentielle sortie de la terre, qui obstrue les pores de la transpiration insensible des végétaux.

Le maïs ou blé d'Inde (*ἀραβοσίτη* et ῥώκα) ainsi que le dyminion ou blé de mars, paraissent modernes dans la Hellade. La première de ces plantes céréales est connue en Égypte sous la dénomination de dourachami, ce qui prouve qu'elle vient de la Syrie, où elle a probablement été apportée des Indes occidentales, à une époque aussi inconnue que l'est celle de son introduction de l'Égypte dans la Grèce. Le sorgo appelé sur les bords du Nil doura beledy et calemboch dans la Hellade, fournit un grain de la grosseur du chenevis, un peu pointu à sa base et rond à son sommet. Semé au mois d'avril, il donne une tige de six à huit pieds de haut terminée par un panicule qui renferme un grain sans balle, blanc, et quelquefois noirâtre. On bat les panicules du sorgo de la même manière que le blé, après les avoir détachés de leur tige, qu'on coupe elle même près de terre. Quoi qu'il en soit, le holcus sorgium, holcus bicolor et holcus saccharatus ne sont au fond que des variétés d'une même plante suivant les observations de Goertner et de Lamarck, car si l'on sème du calemboch blanc, il ne change pas de couleur non plus que le jaune et

le noir. Pline a décrit le sorgo qu'il prétend venir de l'Inde, comme une espèce de millet à grain noir, qui n'était connu que depuis dix ans à Rome, au temps où il écrivait. Le sorgo jaune paraît n'avoir été cultivé en Italie qu'au commencement du XIII^e siècle, temps où il y fut apporté de l'Anatolie, et introduit sous le nom de mélica ou méliga. Il est probable que son origine primitive vient de l'Éthiopie, comme l'a démontré M. Raffenau Delile, dans un savant mémoire de la description de l'Égypte. Les tiges du sorgo et du maïs servent à chauffer le four et plus souvent d'engrais à la terre, l'usage étant de les laisser pourrir au milieu des champs. Le pain de sorgo est la nourriture ordinaire du peuple, ainsi que celui de maïs qui lui est supérieur, quoique l'un et l'autre ne soient mangeables qu'en galettes, qu'on fait réchauffer quand on en cuit pour plusieurs jours.

Le riz, *oryza saliva*, a été connu des anciens. Rhumphius en indique neuf espèces existantes dans l'Inde, et Loureiro quatre. Les deux seules qui sont cultivées dans la Grèce sont le riz rouge qu'on récolte dans l'Amphilochie, et le riz blanc qu'on sème dans les autres contrées. Ces céréales sont d'une qualité inférieure au riz d'Égypte et de Lombardie, qui l'est à son tour à ceux de l'Inde et de la Caroline d'Amérique.

L'orge du Péloponèse est de la dernière qualité dans le commerce ; au bout d'un an il jaunit et se gâte. Les plantes légumineuses sont les mêmes que chez nous, à l'exception d'une espèce de petits haricots que les Grecs appellent *fasoulakia*. Leur grosseur est d'un huitième de celle de nos haricots ordinaires, ils sont de couleur verdâtre, savoureux, d'une cuisson facile et ils pourraient augmenter les jouissances de nos tables.

L'olivier est toujours pour la Grèce le don le plus précieux de la nature, et l'huile suffirait seule pour enrichir le Péloponèse, si cette province pouvait être humainement

gouvernée. Le climat et le sol qui favorisent le développement d'une multitude d'oléastres, ne pouvaient manquer d'attirer l'attention des Moraïtes. Nous avons dit comment les religieux de Salamine ont écussoné les oléastres de l'Isthme de Corinthe, mais ils n'ont jusqu'à présent porté leur attention que sur les sauvageons. L'usage des boutures et celui des pépinières est inconnu même dans les îles Ioniennes, quoique la propriété soit placée sous la garde des lois. Jamais l'olivier n'est émondé, ni taillé, rarement on le laboure et on ne l'avive jamais par des engrais. Les plants seuls situés à la lisières des vignobles ou des champs destinés à la culture des grains, jouissent de quelques-uns de ces avantages, et quoique rendus plus productifs, cela ne frappe personne, ou plutôt la paresse fait dire à chacun : ils donneront ce qu'il plaira à Dieu. Ainsi l'arbre que les Grecs surnomment l'indigène (ἐνρόμια) est un des plus négligés, quoiqu'il soit la source principale de leurs richesses.

L'olivier est bisannuel, il porte ses premiers fruits au bout de douze ans et il est en plein rapport vers sa vingt-cinquième année, sans être au terme de son développement qui est plus que séculaire et à celui de sa fécondité dont le terme est inconnu. Des plants d'oliviers ont vu passer une suite de générations, et si la tradition se fût conservée, peut-être en trouverait-on dans le Magne, à Ithaque et à Corcyre, quelques souches contemporaines d'Alcinoüs, d'Ulysse, et des races doriennes qui s'établirent dans la Laconie ; car qui connaît la longévité d'un olivier ? Le bouton qui donne la fleur apparaît à l'arrivée des hirondelles qui a lieu à l'équinoxe du printemps ; elle se développe en avril et se noue au mois de mai. Verte comme un glayeul, l'olive passe à la couleur citrine, devient rouge et purpurine, dernière phase qui annonce sa maturité. C'est en octobre, après la récolte des maïs, que s'annonce ainsi la cueillette, qu'il faut se hâter de faire, afin de

ménager la sève de l'arbre, ou plutôt pour avoir une bonne qualité d'huile.

Dans quelques contrées on gaule les olives, dans d'autres on les cueille à la main et le plus souvent on attend qu'elles tombent d'elles mêmes, ce qui fait que la récolte se prolonge par fois pendant une partie de l'hiver. Dès le mois d'août on commence à ramasser le déteuil ou fruit qui tombe spontanément, on se rend deux fois par jour aux champs et même plus souvent lorsque les vents ont agité les arbres, et malheureusement on laisse les olives amoncellées pourrir parce qu'on en retire une plus grande quantité d'huile.

On compte jusqu'à neuf espèces ou plutôt variétés d'oliviers dans la Grèce. La première appelée indigène, ἐνρόπια, produit un fruit ovale et bien développé qui rend une huile limpide. La seconde sorte nommée Coroneïde, κορονάκι parce qu'elle est originaire de Coron, donne une quantité considérable de fruits ; ses feuilles sont très-minces à leur extrémité et l'huile est de la qualité dite grasse dans le commerce. La troisième classe est le carydolie, καρυδλιά, ou olivier de Salone dont les fruits appelés colymbades, sont confits les uns dans l'huile et le vinaigre, les autres dans le moût de vin qu'on fait bouillir jusqu'à consistance de sirop et les autres dans l'eau saturée de sel, pour servir à différents usages. L'olivier de bouc, τραγολιά, qui est la quatrième variété, donne une olive acerbe, et est peu cultivé. La cinquième variété est l'olivier crochu, στραβολιά qui a reçu cette épithète à cause que son fruit est légèrement recourbé à l'extrémité ; il mûrit le dernier et se conserve long-temps sur l'arbre. La sixième qualité est l'olivier limon, λιμονολιά, qui produit une olive de la grosseur d'un œuf de perdrix ; il n'est cultivé que par les gens riches. La septième est l'olivier aveline ; sa baie est riche en pulpe, mais il est peu répandu. La huitième est l'olivier de Modon, qu'on presse pour en

faire de l'huile, et la neuvième espèce est le matoulia, ou hæmatoulia, le sanguin, dont on tire une huile de première qualité. On excelle en général dans la Grèce à confire les olives, en mêlant dans la saumure, de la coriandre, du fenouil, du cumin, de la menthe, des feuilles de myrte, de laurier, de romarin, et quelquefois du bois de rose, quand on veut leur donner un parfum agréable.

On estime qu'un arpent d'oliviers malgré l'irrégularité des récoltes produit un tiers plus qu'une égale quantité de terrain employé à toute autre culture. Nous ne parlerons point ici des procédés qui tiennent à la confection de l'huile, parce qu'ils sont connus et décrits par une foule d'économistes. Nous nous contenterons de dire que l'olivier de la Grèce ne craint comme les blés qu'une brume épaisse qui s'élève par fois de la mer, pendant le mois de mai. Comme au temps de Théophraste, qui parle de cette rosée désastreuse, les arbres qu'elle attaque sont infectés jusqu'aux racines, leurs feuilles jaunissent, les fleurs tombent et il faut se hâter de les tailler. On doit en user de même à l'égard de ceux qui sont attaqués du kermès, qui épuise les arbres en les cicatrisant et en en soutirant la sève.

Les vignes de la Grèce étaient jadis extrêmement hautes et on pouvait prendre le frais à l'ombre de leurs pampres. La vendange se faisait, en exposant pendant dix jours au soleil et à la fraîcheur de la nuit les raisins qu'on avait cueillis. On les laissait ensuite à l'ombre durant cinq jours et le seizième depuis qu'ils étaient coupés on les foulait. Le vin qu'on en exprimait était mis dans des outres ou renfermé dans des vases de terre appelés amphores qui contenaient ordinairement huit congés. Tout ce que les anciens ont écrit sur la culture de la vigne est connu et il ne nous reste qu'à parler des diverses espèces qui existent maintenant.

1^{re} La vigne, *vitis vinifera*, ἀγουζάτης, donne le vin rouge et des raisins estimés ; on la plante dans un terrain sec et aride. 2^e Le philaro dont le fruit est gros, de couleur pâle, réussit dans les terrains gras de l'Élide et de la Messénie. 3^e L'agoustolidie est une variété qui mûrit au mois d'août. 4^e L'asprorompola produit le malvaisie, l'espèce en est très-rare dans la Laconie, d'où on l'a transportée aux îles Ioniennes et à Raguse. 5^e Le mavorompola ou malvaisie rouge offre quelques particularités par la dureté de son sarment ; il demande une exposition méridionale pour en obtenir un vin délicieux. 6^e La cacotrygie ou lianovergie, ainsi nommée à cause de la divergence et de la flexibilité de ses pousses, donne une grappe rouge d'un goût douceâtre. 7^e Le condocladi, court-sarment, est remarquable par la grosseur de ses grappes ; son vin est blanc, sec et généreux. 8^e Le coucouliatis, ver-à-soie, à grappe pyramidale, fournit un vin paillé. 9^e Le polypodaro qu'on soutient avec des échalas est peu cultivé. 10^e La cozanite à grappe compacte donne un vin fort, de couleur jaune et d'un parfum aromatique ; on la cultive sur les coteaux rocailleux. II^e La mavrophylara, feuilles noires, fournit un vin d'ordinaire. 12^e La voïdomatie, œil de bœuf et la glyceride, la lardère, l'amygdale, les ongles d'aigle, les orchides, les xirichus blanc et noir, le muscat de Larisse, le Pétro-Corynthe, le rosé de l'Attique, le Jérusalem, la glycopatie et la maronite, produisent des raisins qu'on conserve de diverses manières, pour manger ; le skylopnictès, ou étrangle-chien, est une espèce de verjus qu'on mange cuit avec le riz. L'heptacœles, sept vallées, est une espèce de vigne sacrée à cause de sa fécondité, et son vin sert dans la cérémonie du mariage, où l'on en fait boire aux époux, avant de danser devant l'autel, en invoquant les noms d'Adonai, d'Abraham et de Jacob. Les paysannes sont dans l'usage de mêler quelques-unes de ses feuilles aux fleurs symboliques et aux tissus d'or de leur couronne

nuptiale. On chante à cette occasion des vers rustiques dans lesquels on répète que Dieu bénit Adam, sa compagne, et les vignes, auxquels il commanda de croître et de multiplier.

Nous venons de faire connaître les vignes du Péloponèse, mais la plus importante est celle de Corinthe, *apyrena*, *vitis Corinthiaca*, qui donne le raisin appelé par Linnée *uva passa minima*, *passula Corinthiaca* et *staphyla* par les Grecs. La hauteur de cette vigne est de cinq pieds, ses feuilles sont grandes, obtuses, peu découpées, d'un vert très-tendre en-dessus et d'un blanc laiteux en-dessous. Son fruit sans pépins, qui est de la grosseur d'une groseille, d'abord vert, puis d'un rouge vermeil, devient d'un noir purpurin à l'état de maturité ; il est alors doux au goût, quoique légèrement acide. On prétend que ce fruit fut apporté de Naxos en Morée, vers le commencement du seizième siècle, mais cette tradition est douteuse, et je serais assez porté à croire qu'il a toujours existé dans l'Achaïe. Le territoire de Corinthe se refuse à sa culture, et il est probable qu'il n'en a pris le nom en Europe, que parce qu'on l'embarque à Patras et qu'on le récolte dans le golfe qui porte le nom de Corinthe. Sa culture semble bornée par la nature aux coteaux du mont Cyllène du côté de Xylo - Castron, et à l'Achaïe jusqu'à la hauteur de Pharès. Il réussit également aux environs de Missolonghi, d'Anatolico, à Zante, à Céphalonie et à Ithaque. Des essais multipliés ont prouvé qu'on ne pouvait le naturaliser à Leucade, ni à Paxos, ni à Corfou ; les plants qu'on a introduits dans l'Élide n'ont pas eu un grand succès.

J'ai connu la fortune de Patras qui devait son opulence à ses vignobles ; sa prospérité effacerait maintenant celle de Smyrne. Avec quelle joie on y recevait les commandites par anticipation, que nous appelions les épîtres au Corinthiens. C'était alors qu'il fallait voir s'étendre les plants, qu'on choisit sur les vignes qui sont le plus tôt dépouillées de leurs feuilles en automne, persuadés qu'ils poussent le plus

vite au printemps ³¹⁹. Les travaux n'étaient jamais interrompus, et on jugera par le tableau des produits du Péloponèse à quel degré de splendeur l'Achaïe pourrait arriver, si elle était affranchie du joug des Turcs. Les jardins de Coron et de Gastouni qui étaient renommés il y a deux siècles n'existaient plus, tandis que ceux de Patras s'embellissaient chaque année. C'est à tort que Scrophani dit que les limons de l'Achaïe sont de basse qualité, car ils tiennent le premier rang dans le commerce ainsi que les cédrats de Parga ; leurs oranges à chair rouge ne le cèdent à celles d'aucun autre pays ; les pêches d'Arta, les amandes d'Egine, sont les plus belles espèces connues de notre continent. Nous ne dirons rien des grenades, qui sont des fruits vulgaires ; quant aux poires et aux pommes, elles réussissent mal dans les vallées, mais on pourrait en obtenir de bonnes dans les montagnes de l'Arcadie. Les cerisiers qui couvrent le plateau de Lâla, le groseiller qu'on trouve à Calavryta et dans l'Artémisius, prouvent qu'on réunirait presque toutes les productions de l'ancien et du nouveau monde dans un pays où l'on trouve tous les climats connus. Ainsi j'ai vu à Patras, dans le jardin du consulat de France, le bananier et le pêcher croître et porter des fruits excellents ; les artichauts et les bamians, les choux-fleurs d'une taille gigantesque, dont le fruit pesait de vingt à trente livres, et des betteraves de dix et douze livres, confondus dans un même potager, et des plants de poireaux à côté des carreaux où l'on récoltait des cannes à sucre, aux environs de Calamate. La force du climat fait seule pousser le lin et le riz, car on laisse celui-ci pourrir dans l'eau depuis les semailles jusqu'à la récolte, et l'autre sécher sur pied à l'ardeur du soleil. On prend un peu plus de soin du coton, que sa finesse, sa blancheur et sa netteté devraient faire préférer aux premières qualités de la Macédoine : ceux de l'Élide et de l'Argolide l'emportent sur toutes les espèces qu'on cultive en Morée.

Le mûrier y semble indigène, et au lieu de faire bénir et exorciser les vers à soie, si on usait de précautions, on en obtiendrait des récoltes de soie plus productives et meilleures que celles qu'on en retire, quoiqu'elle soit de bonne et belle qualité.

La figue d'Athènes était renommée dès la plus haute antiquité ; et l'exportation en était défendue par les lois qui punissaient les sycophantes ou contrebandiers qui en trafiquaient par des voies illicites. Celle du Péloponèse est peut-être une des plus exquises connues, ce qui fait que les habitants et les Messéniens en particulier soignent attentivement le figuier. Afin d'empêcher la chute de ses fruits avant la maturité et pour faciliter leur développement ils pratiquent la caprification telle qu'on le faisait au temps de Théophraste ³²⁰. Cette opération continuée d'âge en âge consiste à suspendre aux branches des arbres plusieurs chapelets de figues tombées avant la maturité. Elles sont le nid d'une multitude d'insectes appelés cynips, qui se développent et sortent de la figue pourvus d'ailes, pour se répandre sur les fruits qu'ils piquent, et meurent bientôt après. On voit suinter une larme de gomme de la figue percée du dard de l'insecte, qui ne tombe plus et grossit jusqu'à la parfaite maturité. Les Moraïtes qui connaissent les avantages de la caprification, en attribuent la découverte aux habitants de l'île de Cythère.

La mélisse, les fleurs des montagnes, les arbres odorants des vallons et les arbustes, donnent un parfum particulier au miel des abeilles du Péloponèse. La plupart d'entre elles sont encore indépendantes, et elles forment souvent leurs rayons dans la cavité d'un rocher, ou dans les creux de quelque arbre. L'homme avide de leurs trésors les épie pour s'en emparer. Alors spoliées, fugitives, errantes et souvent affligées des maladies inhérentes à la pauvreté, elles meurent dans la saison des neiges ou bien elles languissent jusqu'au retour du printemps. Le paysan ne fait pas

attention qu'en spoliant ces insectes industriels il se prive d'une partie essentielle des produits de son pays. Cependant on commence en général à mieux traiter les abeilles, qui n'ont d'ennemi dans la nature que l'apiaster ou méliissophage : le miel de la Morée égale presque partout en parfum et en blancheur ceux du mont Hymette et de l'Hybla.

La gomme adraganthe, le kermès ou vermillon, les bois de construction, sont d'autres produits qu'une activité encouragée pourrait exploiter. Depuis vingt ans l'agriculture a éprouvé quelques améliorations. La vente des raisins de Corinthe, de l'huile, des grains, du coton, de la laine, de la soie et des vins, a fait entrer dans le pays des capitaux, avec lesquels on a défriché de nouveaux terrains. Huit ou dix mille insulaires de Zante, de Céphalonie, d'Ithaque et de Cythère, viennent chaque année augmenter le nombre des cultivateurs du Péloponèse avec lesquels ils travaillent depuis le mois de décembre jusqu'au solstice d'été. Ils rentrent à cette époque chez eux chargés des grains qu'ils ont reçus en paiement de leurs travaux, ce qui suffit aux besoins de leurs familles avec lesquelles ils vendangent, cueillent les olives et exercent quelque branche d'industrie particulière pendant le reste de l'année.

Nous avons indiqué les principales productions de la Morée, mais combien d'autres ne serait-elle pas susceptible de donner ? Quel parti ne tirerait-on pas de la pomme de terre, du riz sec qui croîtrait sur les plus hautes montagnes, ainsi que j'en ai fait l'épreuve que j'ai inutilement conseillé de renouveler depuis l'insurrection. La garance qui croît partout spontanément et qu'on commence à planter y réussirait aussi bien que sur les bords du lac Copaïs. Le roseau, hali-major, la salsola sodi de Linnée, les différentes espèces de barylle dont les cendres sont nécessaires pour les verreries et les savonneries abondent dans tous les terrains remplis de sel.

Le carroubier dont la fève sucrée forme un article de commerce, ainsi que le frêne à manne qu'on trouve dans le Magne, et les cantharides, seraient d'autres objets à ajouter à la masse des produits, qui augmenteraient à l'infini si on voulait améliorer la culture. Les paysans opprimés ne font aucun usage des engrais, si ce n'est pour fertiliser la vigne de Corinthe qui est l'arbuste par excellence du pays. Le fumier des animaux se met en tas auprès des habitations, et le curage des fossés reste en pure perte au milieu des champs. On ignore l'usage et l'emploi de la marne qui se présente dans plusieurs endroits. On brûle ³²¹ ou on laisse pourrir les chaumes, on néglige de semer des légumes dans les champs, et de faire des prairies artificielles, procédés usités par les peuples les plus ignorants pour régénérer un sol fatigué. Toute la science agricole consiste à faire reposer les terres, et il y en a tant d'incultes dans tout l'Orient, où le système de la grande propriété est un fléau, que l'abandon d'une contrée, pour en labourer une autre, n'est pas une perte sensible.

Nous avons dit que les Épirotes s'entendaient merveilleusement à diriger les eaux, et les Moraïtes ne leur sont pas inférieurs sous ce rapport. Grecs et Turcs aiment les sources et les fontaines, les eaux font leurs délices, et l'Alphée, qui compte plus de quatre-vingts affluents, féconde encore la plus délicieuse contrée du Péloponèse. Il ne manque aux habitants que de savoir profiter des dons des naïades, pour obtenir les résultats les plus précieux de l'agriculture, en joignant l'utile à l'agréable.

Avec de pareils avantages, le Péloponèse peut dans tous les temps aspirer à renaître de ses cendres, si on parvenait à en extirper la peste qui moissonne les générations, et les Turcs fléau constant des chrétiens. Nous avons dit un mot des fiefs dont les feudataires font le tourment des cultivateurs, qu'il faudrait dans un ordre de choses raisonnable aliéner et vendre par portions, afin de mettre

la propriété foncière dans le plus grand nombre possible de mains. Il conviendrait également d'extirper, avec plus de soin que le scatari ver destructeur des vignes, les Schypétars mahométans, qu'il faudrait chasser de toutes les parties de la Morée. Les Grecs ne doivent jamais oublier que ces soldats Caucasiens, après s'être partagé par boisseaux l'or et l'argent de leurs familles en 1770, saccagent périodiquement depuis ce temps les villages, dévastent les campagnes, ravissent les femmes, les enfants, et qu'il n'y a ni trêve ni paix à espérer de ces Barbares.

Telles sont les remarques nécessaires que nous avons cru à propos de publier sur l'état de l'agriculture et des produits du Péloponèse avant de faire connaître l'importance de ses richesses, antérieurement à l'insurrection, problème destiné à décider l'être ou le non être des Hellènes qui ont proclamé leur indépendance sous l'étendard de la Croix.

CHAPITRE III.

Revenus agricoles de la Morée.

Ceux qui ne recherchent dans la Grèce que des inscriptions et des médailles, seront peut-être scandalisés qu'un voyageur descende dans des détails de pure statistique. J'ai suffisamment prouvé que je n'étais pas étranger aux souvenirs de l'histoire, en payant aux savants le tribut qu'ils étaient en droit d'attendre de mes travaux. Mais ce genre de recherches a ses bornes ; et au lieu de divaguer sur les évolutions du combat de Salamine, de décrire la forme des verroux de la prison de Socrate, ou de suivre les traces du docteur Gillies ³²², qui se vantait de savoir combien de livres sterling valait la toison d'or, j'ai préféré, en retrouvant, au milieu des ruines de l'antiquité, des chrétiens plus intéressants que ces nobles débris, faire connaître leurs infortunes. La cabane du pauvre, comme la tente en feuillage d'Abraham, qui y reçut des hôtes célestes, glorieux privilège que n'eurent jamais les palais des grands, a donc trouvé place dans mes récits ; et j'ai senti, aux battements de mon cœur, que les Grecs étaient nos frères.

I. — Canton de Corinthe.

Ce canton, gouverné depuis l'année 1719 par une famille de beys qui ont comprimé l'esprit dévastateur des Turcs, est devenu entre leurs mains une des contrées les plus florissantes du Péloponèse. L'Isthme, qui n'était couvert que d'oléastres, fournit une grande quantité d'huile depuis

que ces plants sauvages ont été greffés par les moines de Salamine. Le Vôcha, ou Sicyonie, s'est peuplé d'Albanais chrétiens laborieux ; l'Épidaurie commence à se rétablir des désastres qu'elle éprouva en 1770 ; les vallées de Phénéon et de la Phliasie sont dans un état de culture satisfaisant ; et les productions du canton entier se sont élevées, année commune, jusqu'en 1814, aux quantités suivantes :

INDICATION des produits agricoles et industriels.	QUANTITÉS en mesures du pays.	PRIX de la vente sur les lieux.	VALEURS en 1814.
Blé.....	80,000 kilos.....	8 piast.	640,000
Orge.....	70,000 <i>Id.</i>	6	420,000
Légumes secs.....	18,000 <i>Id.</i>	10	180,000
Huile.....	7,000 barils.....	45	315,000
Fromage.....	12,000 quint. (1)..<	30	360,000
Beurre.....	30,000 oques.....	1	30,000
Soie.....	1,500 <i>Id.</i>	75	112,500
Vermillon.....	1,500 <i>Id.</i>	25	37,500
Cire.....	10,000 <i>Id.</i>	6	60,000
Miel.....	15,000 <i>Id.</i>	3	45,000
Coton.....	600 quintaux. .	120	72,000
Laine surge.....	3,000 <i>Id.</i>	34	102,000
Raisins de Corinthe..	700 milliers de livres ..	130	91,000
Résine.....	En bloc.....		180,000
Bestiaux.....	<i>Id.</i>		40,000
Peaux de chèvre.....	2,000 douzaines..	15	30,000
Bois de chauffage et charbon.....			10,000
TOTAL de vente.....			2,725,000

II. — Canton de Nauplie. ³²³

Le territoire de Nauplie serait le plus riche de de la presqu'île. Mais, au lieu de défricher les landes qui se prolongent jusqu'à l'extrémité de l'Hermionide, les Turcs ont, à force de mauvais traitements, forcé les cultivateurs à s'éloigner ; et cette époque d'anarchie date de celle de notre révolution. Avant ce temps, où se rattache aussi le déclin de notre commerce dans le Levant, la factorerie française accaparait à Nauplie toutes les denrées de l'Argolide et de la Corinthie ; et elle faisait la commission des fromages, que nos vaisseaux exportaient à Naples, à Trieste et à Venise. Quant au coton court et fin qui passait alors en Allemagne, il est maintenant employé avec une partie de la soie qu'on récolte pour tisser les chemises à l'usage des Turcs.

Comme si tous les malheurs s'étaient réunis contre cette ville, le port de Nauplie s'est presque comblé sans qu'on en explique la cause, et les vaisseaux ne peuvent plus mouiller qu'au large. Enfin les marchands ont déserté ce comptoir ; les détaillants, avanisés chaque jour par une soldatesque turbulente, ont fermé leurs boutiques ; et ce qui reste de commerce est entre les mains de quinze familles juives, dont le négoce principal a pour objet les soies écruës de ce villaiéti et des contrées voisines. Tel est l'état de l'échelle principale de l'Argolide, où l'on ne voit apparaître que quelques vaisseaux hydriotes, qui jettent l'ancre du côté de Lerne, afin de commercer plus directement avec Tripolitza, Argos et le canton de Saint-Pierre.

Ses productions sont :

INDICATION des produits agricoles et industriels.	QUANTITÉS en mesures du pays.	PRIX de la vente sur les lieux.	VALEURS en 1814.
Blé.....	30,000 kilos.....	8 piast.	240,000
Seigle, mais, orge...	70,000 <i>Id</i>	6	420,000
Légumes secs.....	6,000 <i>Id</i>	10	60,000
Coton.....	1,000 quintaux...	120	120,000
Laine surge.....	2,000 <i>Id</i>	34	68,000
Miel.....	8,000 oques.....	2	16,000
Cire.....	3,000 <i>Id</i>	15	45,000
Vermillon.....	3,000 <i>Id</i>	25	75,000
Soie.....	5,000 <i>Id</i>	75	375,000
Éponges fines d'Her- mione.....	Le millier.....	100	100,000
TOTAL de la vente.....			1,519,000

III. — Canton d'Argos.

Ce villaiëti, quoique peu étendu et exposé, dans certaines parties, à des sécheresses désastreuses, est cependant un des mieux cultivés de la Morée. Le Schypétar argien, travailleur et industriel parce qu'il est chrétien, exporte lui-même ses denrées jusque dans les marchés de Nisi, de Calamate et de Patras.

On compte que ses produits s'élèvent, année commune, à :

INDICATION des produits agricoles et industriels.	QUANTITÉS en mesures du pays.	PRIX de la vente sur les lieux.	VALEURS en 1814.
Blé.....	40,000 kilos.....	8 piast.	320,000
Seigle, orge, mais...	60,000 <i>Id.</i>	6	360,000
Légumes secs.....	12,000 <i>Id.</i>	10	120,000
Riz.....	8,000 kilos (de 10 oques)..	6	48,000
Fromage.....	4,000 quintaux...	30	120,000
Beurre.....	Quantité inconnue.		
Huile.....	<i>Id.</i>		
Coton.....	1,000 quintaux...	120	120,000
Laine surge.....	1,000 <i>Id.</i>	34	34,000
Cire.....	3,000 oques.....	5	15,000
Miel.....	8,000 <i>Id.</i>	1	8,000
Vermillon.....	2,000 <i>Id.</i>	25	50,000
Peaux de chèvre salées.	1,000 douzaines..	15	15,000
Feutres et tapis.....	En bloc.....		20,000
TOTAL de la vente			1,230,000

IV. — Canton de Saint-Pierre ou Cynurie.

Pays montueux. Les Lacons de Saint-Pierre, comme les Valaques du Pinde, filent leurs laines, dont ils fabriquent des tapis, des abats et des feutres. La majeure partie des habitants de ce canton, après avoir passé quelque temps à Constantinople à exploiter l'appalto du beurre, rentrés dans leurs foyers, font valoir leurs capitaux au change maritime, dans les banques d'Hydra et de la Spezzia. Leurs ports pour le commerce du cabotage sont Astros et Kyparissi.

Les productions de ce canton sont :

INDICATION des produits agricoles et industriels.	QUANTITÉS en mesures du pays.	PRIX de la vente sur les lieux.	VALEURS en 1814.
Blé.....	40,000 kilos.....	8 piast.	320,000
Seigle, orge, maïs...	<i>Id</i>	6	180,000
Laine surge.....	1,000 quintaux...	34	34,000
Fromage.....	5,000 <i>Id</i>	30	150,000
Huile.....	3,000 barils.....	45	135,000
Vermillon.....	2,000 oques.....	25	50,000
Soie commune.....	850 <i>Id</i>	60	51,000
Fentes et tapis.....	En bloc.....		25,000
Bestiaux.....	<i>Id</i>		30,000
Charbon.....	<i>Id</i>		10,000
TOTAL de la vente.....			985,000

V. — Canton de Mistra ou Sparte.

Extension considérable de terrain, vallons fertiles, plantations variées, troupeaux nombreux, tel est le canton de Lacédémone. Avant l'insurrection de 1770, nulle autre partie de la Morée n'était comparable à la vallée de l'Eurotas. Les chrétiens, qui étaient de grands propriétaires, s'occupaient de la culture de leurs terres et de la récolte de leurs denrées, sans se livrer au commerce.

Marseille achetait alors dans les marchés de Mistra deux milles balles de soie pesant cent dix mille oques, qu'elle payait annuellement quatre millions quatre cent mille francs, presque entièrement en espèces iponnayées. La qualité de cette soie appelée opsis, travaillée au petit tour français, était très-fine et convenable aux manufactures de Lyon, où elle arrivait toute préparée. Cette grande ville fabricante, considérant la Morée comme une des Indes de la France, avait envoyé des artisans à Mistra, pour

apprendre aux Grecs à dévider la soie au petit tour, en écheveaux à un seul brin ; et elle avait formé à ce métier une multitude d'ouvriers. Cette vue particulière du commerce avait déjà changé, à cause de la plantation des mûriers et de l'introduction des vers à soie dans le midi de la France, avant la catastrophe de la Morée, qui enleva à Mistra ses meilleurs ouvriers, et avec eux la méthode du dévidage. Ainsi, vers l'année 1780, on ne fit que recommencer à soigner les mûriers et à en planter de nouveaux ; mais, par une fatalité singulière, on n'obtint plus, au lieu de l'opsis, qu'une soie grossière. On aurait même alors renoncé à ce produit, si la Laconie n'avait trouvé de nouveaux débouchés dans les marchés de Tunis, de Smyrne, de Chios, de Brousse et de Constantinople, où les négociants expédient, année commune, de trente à quarante mille oques de soie.

Indépendamment de cet article, le cazas produit des huiles de bonne qualité, dont on pourrait centupler la récolte en greffant les oléastres, et augmenter son agriculture, qui n'offre plus que le tableau suivant de productions :

INDICATION des produits agricoles et industriels.	QUANTITÉS en mesures du pays.	PRIX de la vente sur les lieux.	VALEURS en 1814.
Blé.	15,000 kilos.....	8 piast.	120,000
Seigle, maïs, orge....	40,000 <i>Id.</i>	6	240,000
Coton.....	500 quintaux..	120	60,000
Laine surge.....	2,000 <i>Id.</i>	34	68,000
Soie.....	40,000 oques.....		1,400,000
Bouurre de soie.....	5,000 <i>Id.</i>	5 $\frac{1}{2}$	27,500
Cire.....	4,000 <i>Id.</i>	5	20,000
Miel.....	10,000 <i>Id.</i>	2	20,000
Vermillon.....	2,000 <i>Id.</i>	25	50,000
Noix de galle.....	En bloc.....		30,000
Huile.....	20,000 barils.....	45	900,000
Peaux de chèvre.....	1,500 douzaines..	15	22,500
Tapis et feutres.....	En bloc.....		40,000
TOTAL de la vente.....			2,998,000

VI. — Canton de Monembasie.

Le cazas de Monembasie, qui se termine au cap Malée, renferme quelques gorges cultivées au milieu d'un terrain montueux, généralement couvert d'oléastres et de chênes verts. Il faut ranger au nombre des traditions surannées des géographes, ses prétendus vins de Malvaisie, qu'on ne récolte plus que près de l'Épidaure d'Illyrie et sur les coteaux du mont Saint-Serge, dans le territoire de Raguse. Les plateaux d'Épidélium et de Sida, et les montagnes environnantes, ne donnent maintenant que les produits suivants :

INDICATION des produits agricoles et industriels.	QUANTITÉS en mesures du pays.	PRIX de la vente sur les lieux.	VALEURS en 1814.
Blé.....	10,000 kilos.....	8 piast.	80,000
Huile, dernière qua- lité.....	1,200 barils.....	36	43,000
Fromage.....	1,000 quintaux...	30	30,000
Laine surge.....	1,000	34	34,000
Bêtes à laine qu'on ex- porte en Candie...	En bloc.....		50,000
TOTAL de la vente.....			237,000

VII. — Éleuthéro-Laconie.

Les produits territoriaux du Magne occidental consistent en huit mille barils d'huile limpide, trois mille ocques de soie, deux mille livres de vermillon et quelques chargements de vallonée, dont le prix est évalué, année commune, à neuf cent mille francs. Cette somme jointe à celle de cinq cent cinquante mille piastres à laquelle on estime la vente des denrées du Magne oriental, porte le total de la valeur des produits de l'Éleuthéro-Laconie à quatorze cent cinquante mille piastres, dont une partie sert à acheter les grains nécessaires à la consommation du pays, et l'autre à se procurer plusieurs articles provenant du commerce étranger.

Total de la vente brute en 1814.....1,450,000 piastres ou francs.

VIII. — Canton de Calamate.

Au versant occidental du mont Taygète commence le canton de Calamate, territoire riche en productions variées. La ville dont il prend le nom est, à cause de sa position, le principal marché du Magne, de l'Alaï ou Stenyclaros, des Imlak-Humayums ou domaines impériaux, des cantons de Phanari et de Caritène. Tant d'avantages, au lieu de donner de l'émulation aux Messéniens de Calamate, les ont énervés. Assis négligemment dans leurs boutiques (ἐργαζήρια), ils daignent à peine donner quelques instants à leur commerce ; et ils passent la majeure partie du temps à fumer, ou à jouer aux cartes. Si quelques-uns visitent leurs champs, c'est pour jeter un coup - d'œil dédaigneux sur les Maniates qu'ils paient pour cultiver leurs propriétés.

Tandis que l'insouciant et efféminé Messénien traîne ainsi son existence, ses femmes et ses filles, accoutumées de bonne heure au travail, soignent les vers à soie, dévident leurs cocons, ou fabriquent des tissus connus sous le nom de gaze (τζήπα) de Calamate, qui sont très-recherchés dans le commerce. Quelques ouvrières fabriquent des étoffes semblables à nos gros de Tours, des bours rayés façon d'Alep, et des mouchoirs foulards qui se vendent dans l'Archipel. On calcule en conséquence qu'une ocque de soie, achetée de première main cinquante-cinq piastres, et tissée par les femmes de Calamate, produit, par la vente de leurs étoffes, deux cent dix et jusqu'à deux cent vingt piastres. L'industrie leur donne par conséquent un bénéfice de soixante-dix à quatre-vingts piastres, pour la main-d'œuvre, par chaque oque de soie travaillée dans les familles.

Marseille faisait autrefois un commerce considérable avec Calamate. Sa navigation dans cette partie du golfe de Messénie avait lieu pendant les mois d'août, de septembre et d'octobre, pour charger des cordouans, des cotons, de la soie et des grains. Mais depuis 1791, terme de notre prospérité maritime dans le Levant, les tanneries établies

aux bords du Pamissus sont détruites, et l'industrie languit. On ne voit maintenant, dans la saison de l'estivage, que des Dulcignotes, des Esclavons, des Ioniens, qui chargent trente millions de chapelets de figues, quelques parties de fromage, de tabac en feuilles, de cire, de miel, et de peaux de chèvres salées. Cette saison passée, les vaisseaux caboteurs se retirent au port d'Armyros dans le Magne, où ils attendent des intervalles de bonace, afin de trafiquer sur la plage de l'antique Thalamæ.

Le terroir de la vallée du Pamissus est tellement fort, qu'il ne peut être labouré que par des buffles ou des bœufs. La campagne est couverte de toutes parts d'oliviers, d'orangers, de citronniers, de figuiers et de mûriers. Les vergers et les jardins sont remplis d'arbres fruitiers, de bananiers et de cannes à sucre, dont on pourrait facilement entreprendre la culture en grand, ainsi que celle de l'indigo.

Les produits de ce canton sont :

INDICATION des produits agricoles et industriels.	QUANTITÉS en mesures du pays.	PRIX de la vente sur les lieux.	VALEURS en 1814.
Blé.....	20,000 kilos.....	8 piast.	160,000
Seigle, orge.....	20,000 <i>Id.</i>	6	110,000
Maïs, calembok.....	40,000	6	240,000
Huile.....	8,000 barils.....	45	360,000
Soie.....	6,000 oques.....	75	450,000
Soie ouvrée sur les lieux.....	1,500 <i>Id.</i>	210	315,000
Cire.....	4,000 <i>Id.</i>	5	20,000
Miel.....	10,000 <i>Id.</i>	2	20,000
Tabac en feuilles....	10,000 <i>Id.</i>	2 $\frac{1}{2}$	15,000
Peaux de chèvre salées.	1,500 douzaines.	15	22,000
TOTAL de la vente.....			1,732,500

IX. — Canton d'Androussa, avec le coli (χώρα) de Nisi.

Androussa et Nisi possèdent un territoire inondé pendant l'hiver. Les champs, qui ne s'assainissent qu'à la fin de mars, sont alors labourés par des buffles, animaux seuls capables de tracer des sillons dans un sol aussi compacte. On y sème vers la fin d'avril les maïs et les calemboks, et on ne cultive le blé et les orges que sur les coteaux.

Pendant cette saison, les bateaux remontent le Pamissus ; mais les grosses barques ne dépassent pas son embouchure, appelée Bocca di Calamata.

Les productions de ce canton sont :

INDICATION des produits agricoles et industriels.	QUANTITÉS en mesures du pays.	PRIX de la vente sur les lieux.	VALEURS en 1814.
Blé.....	20,000 kilos.....	8 piast.	160,000
Seigle.....	15,000 <i>Id.</i>	6	90,000
Maïs et calembok....	80,000 <i>Id.</i>	6	480,000
Légumes secs.....	10,000.....	10	100,000
Huile.....	2,000 barils.....	45	90,000
Vin.....	15,000 <i>Id.</i>	10	150,000
Eau-de-vie.....	600 <i>Id.</i>	45	27,000
Fromage.....	2,000 quintaux..	35	70,800
Laine surge.....	1,000 <i>Id.</i>	34	34,000
Soie.....	5,000 oques....	60	360,000
Tabac en fenilles....	25,000 <i>Id.</i>	1 $\frac{1}{2}$	37,000
Figues.....	En bloc.....		360,000
Peaux de chèvre.....	2,000 douzaines.	15	30,000
TOTAL de la vente.....			1,988,500

X. — Canton de Léondari.

Ce canton, que bornent au septentrion les hautes montagnes de La vos, est divisé, dans une étendue de quatre lieues d'orient en occident, par la vallée du Stényclaros ou Alaï, qui renferme une quantité considérable de villages. A la droite du grand défilé, s'ouvre celui des portes, qui conduit à Mistra en passant par le centre du Taygète.

Les habitants de cette contrée montueuse sont la plupart pasteurs ; et les produits peu considérables de leurs terres, qui manquent de bras, ne s'élèvent, année commune, qu'aux quantités suivantes :

INDICATION des produits agricoles et industriels.	QUANTITÉS en mesures du pays.	PRIX de la vente sur les lieux.	VALEURS en 1814.
Blé.....	30,000 kilos.....	8 piast.	240,000
Seigle, orge.....	20,000 <i>Id.</i>	6	120,000
Maïs et calembok....	20,000 <i>Id.</i>	6	120,000
Fromage.....	8,000 quintaux...	35	280,000
Laine surge.....	400.....	34	13,000
TOTAL de la vente.....			773,602

XI. — Canton de Coron.

Ce cazas, qui a six lieues d'étendue le long de la côte, ne récolte pas assez de grains pour la subsistance de sa population, quoiqu'elle soit considérablement diminuée. Avant 1770, Marseille chargeait à Pétalidi huit bâtiments de blé qu'on exportait en Es-pagne et dans le midi de la France. On récoltait de plus dans son territoire vingt-quatre mille barils d'huile, tandis que ses meilleures

années n'en donnent pas maintenant huit mille, à cause de l'anarchie d'une poignée de brigands qui composent la garnison de Coron, par lesquels cette contrée est périodiquement désolée.

Les cultivateurs, livrés à la discrétion de ces scélérats, au lieu de planter et de greffer des oliviers, abattent en détail ceux qui leur restent. Ils ont arraché les ceps des vignes, dont les Turcs leur enlevaient jusqu'aux raisins ; et s'ils pouvaient fuir, ils auraient depuis long-temps abandonné un territoire qui ne sert qu'à nourrir leurs oppresseurs.

Avant l'insurrection de la Morée, la France avait quatre maisons de commerce à Coron, deux à Modon, et autant à Navarin, qui étaient protégées par des agents délégués du consul-général de la province. Ces huit établissements étendaient leurs relations de concert avec Patras et Nauplie, où le roi nommait des vice-consuls chargés de protéger deux majors du commerce établis dans ces échelles. Telle était l'organisation de notre factorerie, qui se trouvait en possession du commerce des huiles, et l'intermédiaire des achats de cent mille quintaux de fromage que les Esclavons transportaient à Naples et dans l'Apouille.

Ce trafic ayant été interrompu par la catastrophe de 1770, les Français s'empressèrent, trois ans après, de revenir à Coron. Ils commençaient à réorganiser leurs affaires, lorsqu'un ordre du ministre, fondé sur une décision de la chambre de commerce de Marseille, enjoignit aux négociants de s'établir à Nauplie. Le but de cette innovation était de placer le consul général et le commerce sous la protection du visir, qui avait fixé sa demeure dans cette ville ; mais malheureusement cette mesure de circonstance devint permanente. On rétablit cependant, quelques années après, un consul à Coron : mais on n'y vit plus revenir qu'un négociant ; et les affaires allèrent en diminuant jusqu'en 1790, année qui fut le terme de notre supériorité commerciale dans le Levant.

Les produits du Villaiéti de Coron se réduisent maintenant à :

INDICATION des produits agricoles et industriels.	QUANTITÉS en mesures du pays.	PRIX de la vente sur les lieux.	VALEURS en 1814.
Huile.....	7,000 barils.....	46 piast.	322,000
Soie.....	1,500 oques.....	60	90,000
TOTAL de la vente.....			412,000

XII. — Canton de Modon.

Les Turcs de Modon, qui entendent mieux leurs intérêts que les Coroniotes, ont porté leurs spéculations vers la traite des nègres, qui durera autant que l'empire ottoman. Ce trafic, réprouvé de nos jours par une philanthropie particulière, se fait sans aucuns remords de conscience par les barbares de Modon, qui vont acheter des nègres à Bengazi et dans le golfe de la Sydre. Après avoir arraché ces malheureux au plus cruel esclavage, ils les vendent en Romélie et jusqu'en Bosnie à des mahométans, qui les traitent en général avec le respect dû au malheur de leur condition.

Les Turcs de Modon ont expulsé de leur ville les chrétiens, qu'ils ont obligés de refluer dans les campagnes, où ils ont fondé plusieurs tchiftliks. Quoique possédant six fois moins d'oliviers que les Coroniotes, leurs plants leur rapportent déjà au-delà de deux mille barils d'huile. Ils ont renoncé à faire de la soie, parce que leur terrain ne convient pas aux mûriers ; mais en récompense, ils

récoltent du coton, des grains et du vin, que leur propre cabotage exporte à l'étranger.

Leurs produits se montent, année commune, à :

INDICATION des produits agricoles et industriels.	QUANTITÉS en mesures du pays.	PRIX de la vente sur les lieux.	VALEURS en 1814.
Blé.....	20,000 kilos.....	8 piast.	160,000
Seigle, maïs, orge..	18,000 <i>Id.</i>	6	108,000
Huile.....	2,000 barils.....	45	90,000
Vin.....	2,000 <i>Id.</i>	10	20,000
Fromage.....	500 quintaux...	30	15,000
TOTAL de la vente.....			393,000

XIII. — Canton de Navarin.

Navarin est le seul port de guerre de la Morée. Les Turcs qui y habitent sont en général méchants, avides, voleurs, et aussi dangereux pour les vaisseaux de relâche dans ce mouillage, que les forbans du Magne.

Ce canton produit annuellement :

INDICATION des produits agricoles et industriels.	QUANTITÉS en mesures du pays.	PRIX de la vente sur les lieux.	VALEURS en 1814.
Blé.....	10,000 kilos.....	8 piast.	80,000
Maïs.....	10,000 <i>Id.</i>	6	60,000
Fromage.....	600 quintaux...	30	18,000
Laine surge.....	200 <i>Id.</i>	34	6,000
Vermillon.....	1,000 oques.....	25	25,000
Soie.....	500 <i>Id.</i>	60	30,000
Tabac en feuilles....	20,000 <i>Id.</i>	1 $\frac{1}{2}$	30,000
Huile.....	1,000 barils.....	45	45,000
Peaux de chèvre....	500 douzaines..	15	7,500
TOTAL de la vente.....			302,300

XIV. — Canton d'Arcadia.

Les terres de ce canton sont fertiles. Les femmes, aussi laborieuses que les Messéniennes de Calamate, travaillent aux champs, s'occupent du soin des vers à soie, des abeilles, et de la cueillette du vermillon. Les Soulimiotes, qui habitent le mont Évan, filent le lin et le coton avec une telle perfection, que l'oque de leur fil se vend quatre-vingts et jusqu'à cent piastres. Il est ordinairement accaparé par les agas du pays, pour en faire des cadeaux aux femmes du harem impérial et des grands seigneurs de Constantinople.

Les produits de ce canton sont :

INDICATION des produits agricoles et industriels.	QUANTITÉS en mesures du pays.	PRIX de la vente sur les lieux.	VALEURS en 1814.
Blé.....	40,000 kilos.....	8 piast.	320,000
Seigle , orge	15,800 <i>Id.</i>	6	90,000
Maïs et calembok....	15,800 <i>Id.</i>	6	90,000
Légumes secs.....	10,000 <i>Id.</i>	10	100,000
Fromage.....	2,000 quintaux ..	30	60,000
Laine surge.....	500 <i>Id.</i>	34	17,000
Coton.....	500 <i>Id.</i>	120	60,000
Huile.....	10,000 barils	40	400,000
Vin.....	15,000 <i>Id.</i>	10	150,000
Eau-de-vie	2,000 <i>Id.</i>	40	80,000
Soie.....	4,000 oques.....	60	240,000
Cire.....	4,000 <i>Id.</i>	5	20,000
Miel.....	15,000 <i>Id.</i>	2	30,000
Vermillon.....	2,000 <i>Id.</i>	25	50,000
Coton et lin filé.....	En bloc.....		60,000
TOTAL de la vente.....			1,767,000

XV. — Canton de Gastouni, et Coli de Pyrgos.

Le villaiëti de Gastouni, qui comprend toute l'Élide, est un des plus étendus et des plus considérables de la Morée. Cette contrée qui pourrait donner un tabac aussi doux que celui de Latakié, des cotons de première qualité, un lin supérieur à celui de l'Égypte, a plus de la moitié de ses terrains incultes. On ne voit de toutes parts que des marais fétides, des halliers de rhamnus paliurus, des buissons de reglisses, et un mélange de plantes parasites qui attestent sa dépopulation. Son chef-lieu, qui est désert, était, il y a cinquante ans, une place de commerce de première importance. Chaque année, on voyait arriver sur ses rivages trois cents bâtiments du port de cent cinquante à trois cents tonneaux, qui faisaient leurs chargements dans la baie de Catacolo, à l'embouchure du Pénée, ou bien dans le golfe de Chiarenza, au lieu qu'il n'y aborde plus maintenant que six navires marchands et quelques caboteurs ioniens.

Les chantiers des îles d'Hydra et de la Spezzia tirent leurs bois de construction des forêts d'Olympie ; et les Ioniens, leurs douves ainsi que leurs charpentes, des forêts du mont Pholoé. Du côté de Pyrgos, on exporte des vins, des bœufs, des moutons et des volailles pour les îles ioniennes.

Enfin ses revenus ne se montent plus qu'à :

INDICATION des produits agricoles et industriels.	QUANTITÉ en mesures du pays.	PRIX de la vente sur les lieux.	VALEURS en 1814.
Blé.....	160,000 kilos.....	8 piast.	1,280,000
Seigle, mais, calembok, orge.....	260,000 <i>Id.</i>	6	1,560,000
Légumes secs.....	15,000 <i>Id.</i>	10	150,000
Graine de lin.....	9,000 <i>Id.</i>	4	36,000
Coton.....	1,000 quintaux...	120	120,000
Laine surge.....	3,000 <i>Id.</i>	34	102,000
Fromage.....	8,000 <i>Id.</i>	30	240,000
Lin.....	16,000 <i>Id.</i>	25	400,000
Soie.....	2,500 oques.....	60	150,000
Tabac en feuilles....	25,000 <i>Id.</i>	1 $\frac{1}{2}$	37,500
Raisins de Corinthe. ^	200 milliers de milliers.	130	26,000
Vallonnée.....	8,000 <i>Id.</i>	35	280,000
Vin.....	108,000 barils.....	8	864,000
Peaux de chèvre....	2,000 douzaines..	15	80,000
Goudron et résine...	En bloc.....		144,000
Bestiaux et volaille..	<i>Id.</i>		200,000
Bois de construction.	<i>Id.</i>		80,000
Douves de tonneaux.	<i>Id.</i>		40,000
TOTAL de la vente.....			5,739,500

XVI. — Canton de Patras.

Patras est maintenant la principale place de commerce de la Morée. Ses communications avec Trieste, Ancône, Naples, Livourne, Gênes, Marseille et les îles Ioniennes, lui donnent un mouvement particulier. C'est maintenant sur la place de Patras que se traitent les affaires, non-seulement de la presqu'île, mais encore de l'Etolie, de Lépante, de Salone et de la riche Livadie. On y fait les achats de tous les raisins de Corinthe que les vaisseaux de commerce

transportent à l'étranger. Enfin c'est le lieu où résident les consuls de toutes les puissances chrétiennes.

Les productions du canton de Patras, dont l'agriculture augmente chaque année, sont :

INDICATION des produits agricoles et industriels.	QUANTITÉS en mesures du pays.	PRIX de la vente sur les lieux.	VALEURS en 1814.
Blé.....	25,000 kilos.....	8 piast.	200,000
Seigle, orge.....	25,000 <i>Id.</i>	6	150,000
Raisins de Corinthe.	6,000 milliers de milliers.	140	840,000
Soie.....	2,000 oques.....	60	120,000
Gomme adragante...	3,000 <i>Id.</i>	6	18,000
Vermillon.....	500 <i>Id.</i>	25	12,500
Fromage.....	2,000 <i>Id.</i>	30	60,000
Laine surge.....	1,000 <i>Id.</i>	34	34,000
Coton.....	500 barils	130	65,000
Huile.....	1,000 barils.....	45	45,000
Vallonnée.....	En bloc.....		65,000
Bestiaux.....	<i>Id.</i>		80,000
TOTAL de la vente.....			1,689,500

XVII et XVIII. — Cantons de Vostitza et de Calavryta.

Quoique Vostitza et Calavryta forment deux cantons distincts, le commerce les confond dans une seule catégorie pour leurs productions, qui sont :

INDICATION des produits agricoles et industriels.	QUANTITÉS en mesures du pays.	PRIX de la vente sur les lieux.	VALEURS en 1814.
Blé.....	50,000 kilos.....	8 piast.	400,000
Maïs, orge.....	40,000 <i>Id.</i>	6	240,000
Raisins de Corinthe..	2,200 milliers de milliers...	130	286,000
Huile.....	1,000 barils.....	45	45,000
Fromage.....	1,200 quintaux...	30	36,000
Laine surge.....	2,000 <i>Id.</i>	34	68,000
Soie commune.....	6,000 oques.....	60	360,000
Gomme adragante...	1,000 <i>Id.</i>	6	6,000
Eau-de-vie.....	En bloc.....		51,000
Bestiaux.....	<i>Id.</i>		30,000
TOTAL de la vente.....			1,486,000

XIX. — Canton de Tripolitza.

Le plateau de Tripolitza est la région la plus froide de l'Arcadie. Ses productions, moins variées que celles des autres cantons, se montent annuellement à :

INDICATION des prodnts agricoles et industriels.	QUANTITÉS en mesures du pays.	PRIX de la vente sur les lieux.	VALEURS en 1814.
Blé.....	80,000 kilos.....	8 piast.	640,000
Maïs.....	60,000 <i>Id</i>	6	360,000
Seigle, orge.....	60,000 <i>Id</i>	6	360,000
Fromage.....	12,000 quintaux...	30	360,000
Laine surge.....	3,000 <i>Id</i>	34	102,000
Vermillon.....	4,000 oques.....	25	100,000
Barils de vin.....	1,500 <i>Id</i>	6	90,000
Peaux de chèvre.....	1,000 douzaines..	15	15,000
TOTAL de la vente.....			2,027,000

XX. — Canton de Caritène.

Son territoire pourrait surpasser l'Élide en prospérité, si l'agriculture y était encouragée ; mais les Grecs qui dominant dans cette contrée, au lieu de chercher la source des véritables richesses dans le défrichement des terres, se sont trop exclusivement adonnés au négoce. Tout les invitait à suivre une autre direction. Ils devaient, comme ils le font, tisser leurs laines, mais sans dédaigner la charrue, et, pasteurs comme les antiques Arcadiens, fuir les chances toujours douteuses du commerce. L'air et les eaux, qui y sont salubres, leur ont départi la santé.

Les productions de ce canton sont, année commune, de :

INDICATION des produits agricoles et industriels.	QUANTITÉS en mesures du pays.	PRIX de la vente sur les lieux.	VALEURS en 1814.
Blé.....	12,000 kilos.....	8 piast.	960,000
Seigle, orge, maïs...	60,000 <i>Id</i>	6	360,000
Légumes secs.....	20,000.....	10	200,000
Vermillon.....	3,000 oques.....	25	75,000
Fromage.....	6,000 quintaux..	35	210,000
Laine surge.....	1,000 <i>Id</i>	34	34,000
Bestiaux.....	En bloc.....		80,000
Tapis et capots.....	<i>Id</i>		100,000
TOTAL de vente.....			2,019,000

XXI. — Canton de Phanari, division de Caritène, comprenant l'Alvana ou mont Évan.

Les environs de Phigalis., de Lycosure et de Bassæ, dont les rivières arrosent les vallées du mont Évan, seraient toujours d'une grande fertilité, si les habitants, moins opprimés, pouvaient donner un libre essor à leur industrie. On n'y voit plus errer que des troupeaux, et on ne rencontre qu'un très-petit nombre de laboureurs dans un pays où les Vénitiens possédaient leurs fermes les plus opulentes.

La distance du chef-lieu de ce canton est de huit lieues jusqu'à la plage de la Neda, où les Ioniens achètent une partie des grains de son territoire, dont les productions sont évaluées à :

INDICATION des produits agricoles et industriels.	QUANTITÉS en mesures du pays.	PRIX de la vente sur les lieux.	VALEURS en 1814.
Blé.....	30,000 kilos.....	8 piast.	240,000
Seigle, maïs, orge...	30,000 <i>Id</i>	6	180,000
Fèves, sèches.....	12,000 <i>Id</i>	8	96,000
Fromage.....	1,000 quintaux...	35	35,000
Laine surge.....	600 <i>Id</i>	34	20,400
Tabac en feuilles....	20,000 oques.....	1 $\frac{1}{2}$	30,000
Peaux de chèvre....	500 douzaines..	15	7,500
Bestiaux.....	En bloc.....		40,000
Tapis et abats.....	<i>Id</i>		25,000
TOTAL de la vente			673,900

Si nous additionnons ensemble les valeurs des produits agricoles et industriels des vingt cantons de la Morée et ceux du Magne, nous verrons qu'ils s'élevaient en 1814, année que j'ai prise pour terme moyen de mes relevés, à la somme en piastres turques, alors

égales au franc, de.	32,148,000
Tandis que ses impôts et redevances ne montaient qu'à.....	12,816,241
Ce qui laissait une différence, en faveur des administrés, de.....	19,331,759

C'est avec cet excédant, dont les sept dixièmes passent dans les trésors des beys, des agas et des grands propriétaires, qu'ils paient leurs dépenses particulières, et que les cantons achètent dans les marchés de la province les denrées qu'ils ne récoltent pas, et les objets des manufactures de l'étranger nécessaires à leur consommation.

CHAPITRE IV.

Aperçus historiques sur le commerce des Français dans le Levant. — Origine et état de la marine marchande des Grecs ottomans.

Le savant Huet, évêque d'Avranches, qui nous a laissé un ouvrage sur le commerce des anciens, ne dit presque rien de celui que Marseille entretint de tout temps dans l'Orient, et que les Français y font depuis le sixième siècle.

Il serait difficile d'expliquer si ce fut par l'effet du calcul ou du hasard que nos ancêtres s'appliquèrent au trafic de l'Égypte, qui était le centre d'un commerce considérable, et l'entrepôt des Indes, avant la découverte du cap de Bonne-Espérance. Suivant le rapport de Cosmas-Indopleustes ³²⁴, on verra que son importance était immense ; et en consultant les historiens, on saura la part qu'y prenaient les Français ³²⁵, qui étaient accrédités au Levant en vertu de capitulations réglées entre Chilpéric et l'empereur romain Tibère ³²⁶, pour les négociants d'Agde et de Marseille. En partant de ce point historique, on suivra la marche de nos affaires mercantiles, qui avaient déjà fait de grands progrès, si on en juge par le luxe des ministres de la cour du roi Dagobert ³²⁷. On apercevra les premiers germes de la civilisation se développer assez rapidement pour permettre à des Syriens qui suivaient les ballots de papyrus et d'épiceries apportés en France par la navigation, de fonder des écoles à Paris ; et aux habitants de cette ville, éclairés par leurs maîtres, de diriger leurs spéculations commerciales vers la Syrie ³²⁸.

Ces entreprises de nos armateurs, qui remontent à la première race de nos rois, furent un moment entravées

lorsque Omar, vicaire de Mahomet, s'empara de Jérusalem. Mais après les orages inséparables d'une invasion, le commerce reprit son cours ; et les pèlerins, tout en visitant les lieux saints ainsi que les solitaires de la Thébaïde ³²⁹, étendaient nos relations commerciales. On avait obtenu des tarifs pour les douanes, des lieux de sûreté sous le patronage des vicomtes ou consuls ; et ce fut à la violation de ces pactes par les Sarrazins que fut due en grande partie l'idée des croisades. En lisant attentivement les chroniques du temps, on est convaincu que ces saintes, ligues avaient autant pour objet le rétablissement de la foire de Jérusalem ³³⁰ que la délivrance du saint tombeau, chantée par le Tasse ; et finalement, que ce ne fut pas un zèle purement religieux qui enflamma tout-à-coup les chrétiens du onzième siècle, pour entreprendre la conquête de la Palestine.

L'auteur de l'Abrégé chronologique de l'histoire de Lyon nous révèle les motifs politiques de la guerre d'outre-mer qu'on résolut à cette époque, quand il dit que nous avions des factoreries établies à Alexandrie depuis l'an 813 ³³¹, et un bazar français à Jérusalem ³³². Or, comme les intendants des caliphes avaient cessé de respecter ces établissements, et que la religion avait constamment servi de voile au commerce, on fit une guerre sacrée, pour une cause d'une toute autre nature que celle de la religion ; car les marchands de Verdun, qui vendaient des chrétiens mutilés aux Maures d'Espagne ³³³, ainsi que les Vénitiens aux caliphes, et les pèlerins de ce temps-là, avaient des idées plus qu'étrangères aux maximes de l'Evangile.

On sait que l'hôpital de Saint-Jean à Jérusalem fut bâti avant les croisades, ainsi que les caravansérails, qui sont maintenant les hokels, où résident les consuls de France établis en Syrie et dans l'Égypte ³³⁴. Il est prouvé, par les grandes richesses des hospitaliers, devoti milites, et des templiers, nobles pauperes, qu'ils furent beaucoup plus

attentifs à protéger les marchands et le grand bazar de la sainte cité que les pèlerins, qui, comme les Arméniens de nos jours, étaient assez contents d'être battus par les Arabes afin d'augmenter l'œuvre méritoire de leur voyage. Enfin la vanité, qui fut dans tous les temps la même, portait, dit Glaher ³³⁵, certains hommes à passer en terre sainte par des vues humaines, la plupart ne visant, comme il arrive de nos jours, qu'à se faire admirer au retour, en racontant des choses merveilleuses.

Malgré les vexations des Sarrasins, il est probable qu'on aurait continué à vivre en paix avec eux, lorsque des événements inattendus amenèrent une crise nouvelle dans l'Orient. Des essaims de Barbares, sortis du Turkestan, après avoir détrôné le calife de Bagdad, dont ils embrassèrent la religion ; conquis l'Arménie, l'Asie mineure, la Syrie ; vaincu les Grecs, fait prisonnier l'empereur romain Diogènes, s'emparèrent de Jérusalem, où ils mirent tout à feu et à sang. Comme ils n'avaient pas de capitulations avec les Latins, ceux-ci ne furent pas plus épargnés que les indigènes ; et Pierre l'ermite, qui se trouvait alors dans la Terre-Sainte, repassa en Europe plein de ressentiment, dans l'intention de faire connaître au monde chrétien les excès dont les Turcs venaient de se rendre coupables.

Les négociants avaient chargé cet ascétique fougueux de plaider leur cause devant le roi de France ; et il la présenta sous un point de vue spécieux, qui fut celui de la religion.

Il arrive souvent, même dans les empires parvenus au plus haut point de civilisation, des événements dont la cause est inconnue, parce que, n'étant pas la suite de projets formés, ils naissent en quelque sorte d'eux-mêmes. D'abord les souverains n'y prennent aucune part ; mais quand tous les corps de l'état ont adopté une idée conforme à leurs intérêts, elle devient l'expression de la volonté générale ; et alors les rois, les grands, les hommes publics

ou privés sont emportés par le torrent. Le pape, fidèle au système d'ambition qui animait alors la cour de Rome, autorisa Pierre l'ermite à prêcher la croisade ; et le roi de France, obsédé par la clameur publique, profita de la disposition des esprits pour se débarrasser des grands vassaux, qui étaient un obstacle à son repos et au bonheur de la nation ³³⁶.

Des raisons d'état déterminèrent donc Rome et Paris aux guerres d'outre mer, dans lesquelles le fanatisme entraîna le peuple ; et la débauche détermina les grands à se mettre à la tête d'une ligue dans laquelle ils voyaient un moyen de donner un libre cours à des passions dont ils trouvaient la rémission, en prenant le bourdon, le glaive et la croix ³³⁷. Plébéiens, nobles, clergé, tous, à l'exception des souverains, devinrent illuminés ³³⁸. Enfin on mit en œuvre, pour exalter les esprits, les mêmes moyens qu'on employa en 1798 ³³⁹, en promettant aux soldats de la croix, comme aux républicains de notre âge, le partage des biens des infidèles qu'on allait combattre. Ces vues temporelles, attestées par les historiens du temps, produisirent un effet plus merveilleux alors que ne le firent de nos jours les promesses d'un chef célèbre, sur l'esprit de nos soldats, qu'on enlevait à une patrie défendue au prix de leur sang, pour les transporter au milieu des sables de l'Afrique.

On connaît quel fut le résultat de ces entreprises mal dirigées, et comment il ne nous resta de nos conquêtes dans le Levant, après la grande croisade, que les comptoirs de Tripoli de Syrie et de Jérusalem, qui étaient sans cesse menacés par les Arabes. On sait trop ensuite pourquoi saint Louis, afin de conserver ces établissements, résolut de couper le mal dans sa racine en détruisant les soudans d'Égypte, pour qu'il soit à propos de revenir sur cette guerre, injustement critiquée par ceux qui n'y ont vu que l'effet mal entendu d'un zèle pieux. La religion et la politique furent le mobile de cette entreprise, qui avait

pour objet de conserver un pays que nous avons possédé pendant cent quatre-vingt-douze ans.

Antérieurement à cette époque, on avait observé un droit maritime. Les débris de la législation des Rhodiens et du Bas-Empire retrouvés à Rome, avaient été reconnus et jurés dans l'église de Saint-Jean de Latran, quand ils furent acceptés par les seigneurs français de la Palestine, en 1102, dans la cathédrale de Saint-Jean d'Acre, et homologués ensuite par Louis VI. Ces lois furent adoptées en 1112 par les Majorcains ; les Pisans les acceptèrent en 1118, et les Marseillais en 1162. Elles devinrent le code maritime des Génois en 1186 ; elles furent reçues par les seigneurs de Rhodes et de la Morée en 1207. Les Vénitiens les firent enregistrer en 1215, les Allemands en 1224, les Messinois en 1225 ; et saint Louis, après les avoir confirmées de nouveau, avant sa croisade, les fit proclamer en 1250. Elles furent à cette occasion solennellement publiées en présence des templiers et de l'amiral de France, par Jean de Baumont, pour être observées par tous les Français.

Le droit maritime étant constitué, on établit pour son maintien quelques juges des marchands, sous le titre de consuls, qui devaient être remplacés, à l'instar de nos magistrats du commerce, après un temps déterminé. On lit dans les Byzantins ³⁴⁰, qu'il y avait des consuls accrédités à Constantinople, chargés de juger leurs nationaux suivant leurs usages, et vivant en toutes franchises.

L'avantage d'une pareille institution avait été senti dès la plus haute antiquité par Xénophon, lorsqu'il exprimait le regret qu'il n'y eût pas de magistrature instituée pour veiller à la protection des étrangers qui abordaient dans la Grèce pour commercer ou pour chercher une patrie ³⁴¹. Une pareille institution était réservée à l'ère du christianisme. Il arriva même que les navigateurs, qui n'en trouvaient pas d'établis dans les ports qu'ils fréquentaient,

se virent obligés d'en créer pour prononcer dans leurs différends. Ils y trouvaient joint au motif d'éviter le cours de la justice locale, des hommes instruits de leurs usages, qui, agissant avec connaissance, prononçaient avec célérité sur les causes qu'ils leur soumettaient, et les mettaient à même de n'éprouver aucuns retards dans leurs opérations. Cette marche régulière dans l'administration ne tarda pas à faire connaître les ports où l'on devait établir des consulats, ce qui fut exécuté à mesure que le commerce extérieur s'étendit.

Marseille a long-temps prétendu que, dès le temps qu'elle existait en république, elle avait nommé des consuls aux pays d'outre-mer que ses armateurs fréquentaient. Cependant les chartres et lettres-patentes qu'elle possède dans ses archives ne remontent qu'à Éméric, roi de Cypre et de Jérusalem, neuvième successeur de Godefroi de Bouillon. Ce prince, en considération des secours qui lui avaient été prêtés par les Marseillais et à ses prédécesseurs pour la conquête de la Terre-Sainte, leur octroyait la faculté de trafiquer dans son royaume de Cypre, sans payer aucun droit, ni subside, et leur donnait une maison aux champs avec son bétail, appartenances et dépendances.

Ce diplôme en forme de chartre, daté du 8 octobre 1180, était confirmé par une bulle du pape Clément IV. On savait qu'il était fondé sur une pareille concession de Foulques, comte d'Anjou, troisième roi de Jérusalem et de Cypre, portant la date de 1141 ; mais ce ne fut que le 10 avant les kalendes de mars 1248 qu'on songea à l'établissement des consuls dans le Levant, et postérieurement à la publication du droit maritime.

Ce fut à Saint-Jean d'Acre que parut pour la première fois, en qualité de consul pour la communauté de Marseille, Isarne de Saint-Jacques, qui y fut installé, en présence des conseillers nommés pour l'assister, par d'Andrade, vicomte et amiral de cette ville. Il dut racheter les privilèges

concédés par les rois de Jérusalem, mille cinq cents douze besans ou sarrasins d'or, de la valeur chacun de sept sols bons deniers tournois.

Il est probable que notre commerce se maintint sur un assez bon pied, même après la malheureuse expédition de Damiette ; car nous voyons en 1332 un inspecteur, Jean de Mandeville, partir de Marseille pour visiter nos établissements dans le Levant. L'imprudente croisade de l'année 1365 ne fut pas non plus destructive de nos intérêts, car les historiens arabes du temps des Mameloucks parlent souvent de nos négociants et de leurs consuls. Enfin les affaires étaient très-profitables à nos armateurs sous le règne de Charles VII, si on en juge par la fortune considérable que Jacques Cœur avait honorablement acquise, en faisant le grand cabotage du Levant ³⁴².

Ces avantages étaient dus en partie à une résolution prise dans le concile de Vienne tenu en 1311 et 1312, où l'on avait décidé, dans l'intérêt de la religion ³⁴³ et de l'état, d'établir à Paris, à Rome, à Oxford, à Bologne, à Salamanque, des chaires d'hébreu, d'arabe et de chaldéen, afin d'obtenir, au moyen des lumières, des avantages qu'on n'avait pu conquérir par la voie des armes. On s'occupait de ces projets lorsque les Turcs, conduits par Mahomet II, arborèrent leurs drapeaux sur les murs de Constantinople.

La politique religieuse et commerciale comprit qu'elle n'avait plus à traiter avec les Sarrasins, qui honoraient les lettres, dont les caliphes gouvernaient d'après des lois écrites ; et on dut adopter des errements nouveaux vis-à-vis des Turcs, régis par des sultans absolus. Droit public, législation, tout était ignoré de ces enfants de la victoire et du carnage ; mais, comme ils étaient barbares, on s'aperçut qu'on pouvait en obtenir des concessions avantageuses.

La diplomatie de ces temps savait que, si la propriété est un mot vide de sens dans les états despotiques, où il ne

peut exister que des usufruitiers soumis aux volontés d'un maître qui a le droit de disposer de leur vie et de leurs biens, à plus forte raison il ne doit y avoir, sous une pareille autocratie, qu'un trafic de détail et de caravane, comme il en exista de tout temps dans l'Orient. En effet le commerce, tel que nous le concevons, tend trop directement à élever une force opposée à l'asservissement du peuple, pour qu'il ne soit pas repoussé par le despotisme avec plus de soin que par l'oligarchie, qui se contente de proscrire les lumières, afin de maintenir dans l'ignorance la classe dévouée au travail des mains.

Tel était le véritable ordre des choses dans le Levant, quand les Turcs envahirent Constantinople ; et comme ils n'avaient pas commis de contre-sens politiques, l'état se composait alors de conquérants et de subjugués. Les vaincus avaient été condamnés, par le droit du plus fort, à travailler les terres au profit de la caste militaire, qui, consommant et ne produisant rien, n'admettant ni arts, ni manufactures, mais recevant leurs produits, dut accueillir l'étranger et lui ouvrir les mers qu'elle fermait à ses sujets. Venise, quoique déjà sur le retour de ses prospérités, car le commerce des Indes avait cessé de passer par ses mains depuis que les Portugais avaient étendu leur navigation au-delà du cap des Tourmentes ; Venise essaya la première de profiter des nouveaux avantages commerciaux qui se présentaient. Ses tentatives furent assez heureuses ; mais elle apprit bientôt à ses dépens que la France, fille aînée de la haute civilisation, pouvait seule traiter les affaires en grand dans les marchés de l'Orient. Bien différents des caboteurs vénitiens comprimés par une aristocratie lâche et jalouse, les Français, encouragés par les rois paternels qui avaient travaillé, depuis saint Louis, à l'affranchissement des communes, purent déployer toute l'étendue de leurs spéculations commerciales. Ils avaient pour eux l'expérience, et ils obtinrent bientôt les encouragements de l'autorité.

Les ministres, qui étaient loin de considérer la France comme un pays uniquement agricole, dont le moyen terme de la population ne devrait jamais dépasser vingt millions d'habitants, qu'on pourrait contenter avec du pain et des vêtements, aspirèrent à donner à la nation de plus nobles destinées. A la vérité, le commerce n'avait point été défini, comme quelques métaphysiciens le font de nos jours, une cause d'immoralité tendante à individualiser les hommes, à corrompre la bonne foi, et à substituer l'influence des richesses, qui est une réalité, à des préjugés fantastiques condamnés par la justice divine. Ces doctes raisonnements n'avaient point été imaginés quand François I^{er}, par l'entremise de son ambassadeur ³⁴⁴, posa les bases de nos capitulations politiques avec la Porte-Ottomane. Dictées par une piété éclairée, elles stipulaient des garanties pour les missionnaires destinés à soutenir les chrétiens dans le sentier de la foi, pour les pèlerins, et surtout pour nos factoreries, qui s'étendirent bientôt dans toute la Grèce.

Partout où les Français se montrèrent à cette époque, on reconnut d'anciens alliés, des amis, ou des maîtres généreux ; et on les reçut, comme de nos jours on accueille avec plaisir dans l'Egypte les compatriotes des vainqueurs des Pyramides, d'Aboukir et d'Héliopolis. A Andrinople, on n'avait point oublié le noble dévouement des chevaliers français qui combattirent sous les drapeaux de l'empereur Baudoin ; on se rappelait d'eux à Thessalonique. On se souvenait à Athènes des ducs français qui avaient régi cette ville ; on parlait encore de Villehardoin à Patras, à Argos et à Corinthe, lorsque nos consuls ainsi que les missions furent accrédités dans ces différentes échelles. On se trouva également en pays de connaissance dans l'Épire et dans la haute Albanie, qu'un évêque visiteur recommandé par la France avait parcourues en 1545, et où la maison d'Anjou avait laissé des souvenirs honorables. Enfin, partout où le pavillon de nos rois fut arboré, les habitants

de l'Orient le saluèrent avec transport, comme celui d'un peuple allié, non moins brave que fidèle à ses engagements ; et sa protection fut invoquée par presque toutes les puissances qui naviguaient alors dans les mers de la Grèce.

Les instructions données en 1679 par Henri III à son ambassadeur, M. de Germigny, prouvent qu'il était, conformément à la teneur des traités ³⁴⁵, chargé de défendre en quelque sorte les droits de toute la chrétienté à Constantinople, quoiqu'il y résidât des ministres de plusieurs souverains de l'Europe. Cependant, par une contradiction politique digne de remarque, le roi très-chrétien, qui protégeait toutes les nations, s'adressait alors à la seigneurie de Venise, pour lui demander d'accommoder son ambassadeur de quelque galère afin de le transporter à Constantinople ³⁴⁶. Ainsi la France avait un commerce maritime important sans moyens de le protéger par une marine militaire, tandis que Venise, qui déclinait, et l'Espagne, qui ne trafiquait pas dans le Levant, couvraient la Méditerranée de leurs escadres.

Cette imprévoyance devait avoir des conséquences nuisibles à notre crédit. Aussi voit-on M. de Germigny, malgré ses lumières, sa constance et son dévouement, échouer dans ses négociations, ou ne réussir que dans des bagatelles ³⁴⁷, auxquelles les Turcs ont l'adresse de donner une grande importance afin d'obtenir des avantages majeurs. Mais, si le succès ne répondit point aux efforts de M. de Germigny, ses avis ne furent pas perdus. Il répara les fautes de François de Noailles, évêque d'Acqs, ambassadeur de Charles IX, chargé de demander le royaume d'Alger pour le duc d'Anjou, qui fut depuis roi de Pologne, ainsi qu'un emprunt de trois millions d'écus d'or, et il conclut un traité de commerce où l'Angleterre fut reconnue au nombre des puissances amies de la Porte.

Henri IV, parvenu au trône, profita des renseignements de M. de Germigny pour prendre un ton convenable au descendant de saint Louis et à la nation qu'il représentait. Il obtint, en déployant une sage fermeté, des égards qu'on avait refusés à la modération ; mais il ne put empêcher que les puissances chrétiennes qui avaient navigué jusqu'alors au Levant sous la bannière de France, n'entrassent en partage des privilèges dont elle avait joui exclusivement. C'était le résultat des progrès de la civilisation, qui change les traités prétendus éternels, enfantés par les calculs d'une politique étroite, parce qu'elle ne porte jamais ses regards dans l'avenir. La mer, étant l'élément de tous les peuples, devait être leur commun apanage, comme il le sera quand ils voudront interdire les continents aux Anglais, et combattre leur monopole en encourageant l'industrie destinée à affranchir l'Europe des tributs humiliants qu'elle paie aux manufactures d'un gouvernement aussi avare que Carthage, et plus ambitieux que le sénat romain.

Darvieux, qui écrivait du temps de Louis XIV, se plaint dans ses mémoires de la diminution du commerce des Français dans le Levant. Il en recherche les causes, comme on l'a fait depuis, partout où elles n'existaient pas, sans réfléchir qu'elle tenait au décroissement de la population et à la misère publique. La bourse du peuple, sans cesse vidée dans celle des gouvernants, fait, partout où règne l'oppression, qu'il consomme peu, car qui n'a rien n'achète rien. Les hommes deviennent d'ailleurs d'autant plus tempérants qu'ils sont plus indigents, et la pauvreté est toujours sobre. Ainsi il est depuis long-temps faux de dire, surtout pour nos affaires du Levant, que la Turquie est à la France ce que la Russie est à l'Angleterre : la Russie a fait des pas de géant dans la carrière de la civilisation et du luxe, et il y a près de deux siècles que la Turquie est sur son retour ; encore quelque temps, et elle disparaîtra au milieu de ses ruines.

La prévoyance de la diplomatie ne pouvait donc pas empêcher ce qui devait nécessairement arriver à notre commerce dans le Levant. Les cabinets avaient senti leur dignité. Ils savaient que tout peuple qui se laisse approvisionner par un autre, et qui achète son nécessaire de l'étranger est atteint d'une maladie mortelle, et que ses ennemis n'ont plus rien à lui souhaiter. M. de Germigny sentit ces vérités ; et comme il ne s'amusait pas, ainsi que le fait le commun des ambassadeurs, à recueillir de futiles anecdotes, il jugea la Turquie d'une manière consulaire. Il avait calculé ses ressources, étudié ses mœurs politiques ; et il traça en ces termes, dans un de ses rapports que le temps a respecté, la conduite qu'il faudra toujours tenir pour réussir auprès des mahométans. Sire, mandait-il au roi, les Turcs préfèrent une petite commodité présente à la prévoyance du bien ou mal trop ou plus important à leur estat, tant ils sont aveuglez d'ignorance conioncte avec l'extrême avarice, perfidie et iniquité qui les possède ; ainsi je ne connois que deux seuls moyens de traiter avec eux. Le premier où il plairoit à P. M. leur faire voir en effect bonne quantité de gallères, qui est la force qui se fait en leur endroict le plus redouter. Le secônd ; compatissant en quelque façon à l'extrême cupidité et avidité d'iceux, aux moins es occasions des plus grands et importants affaires, seroit l'argent, tant la crainte d'un costé et le profict de l'autre, ont de pouvoir envers cette nation engoulfée et comme submergée en toute sorte d'avarice et de cupidité.

Plein de ces idées, Louis XIV, dont la noble ambition préparait la gloire de la France par les grands moyens qui augmentent la prospérité publique, donna le signal de notre restauration politique dans l'Orient. En même temps qu'il favorisait le développement de nos manufactures, auxquelles il aurait ouvert, comme l'a fait un de ses augustes descendants, les galeries royales du Louvre, il élevait notre crédit au plus haut point de splendeur en montrant ses flottes victorieuses sur la Méditerranée.

Honneurs, prérogatives, avantages, il obtint tout ; ses ambassadeurs marchaient sous un dais au milieu de Péra, et l'impulsion qu'il donna fut telle, que ni le gouvernement efféminé de la régence, ni le siècle de Louis XV, ne purent ralentir les progrès de notre commerce. Louis XVI lui faisait concevoir les plus grandes espérances ; la marine française, qu'il avait recréée, offrait des chances nouvelles aux spéculateurs. On avait combiné des moyens particuliers de négoce, même dans la Turquie, où tout semble être connu, lorsque la révolution vint arrêter des projets qui auraient suffi pour illustrer le règne d'un monarque dont nous n'entrevîmes que les vues bienfaisantes.

Époque de gloire et de malheurs pour la France, la révolution fit passer notre commerce entre les mains des Grecs ; et le gouvernement turc, en dérogeant à ses principes, fit une chose avantageuse à ses intérêts pécuniaires. Les Grecs, devenus ses facteurs, furent les instruments de son grand cabotage ; et l'Archipel, habité jusqu'alors par une race craintive, reprit une vie nouvelle. Argonautes intrépides, les habitants des îles d'Hydra, Spetzia, Poros, Psara, etc., qui ne s'étaient essayés à trafiquer que terre à terre avec des barques à voiles latines, construisirent de grands vaisseaux qu'ils armèrent en course et marchandises, et avec lesquels ils se présentèrent dans les ports de la chrétienté pour y commercer. Ils apportaient à la France, à l'Espagne, à l'Italie et aux comptoirs de l'Adriatique, les grains, les denrées et les matières premières des états ottomans. Les bénéfices furent considérables ; et aux retours, qui se succédaient plus rapidement que les saisons, on fut étonné de voir débarquer des tonnes d'or ainsi que des étoffes de prix sur des îles dont les habitants, naguère couverts de haillons, imploraient la pitié des étrangers qui touchaient de temps en temps leurs rivages.

INDICATION des îles de l'Archipel et des ports du continent qui ont des vaisseaux de commerce.	NOMBRE des vaisseaux appartenant à chacune de ces îles ou ports.	TONNAGE moyen des vaisseaux.	NOMBRE moyen des marins par vaisseau.	NOMBRE moyen des canots par vaisseau.
Hydra.....	120	375	45	20
Spezzia.....	60	325	45	15
Poros.....	4	150	30	6
Psara.....	60	425	30	12
Myconi.....	22	150	20	6
Bathino.....	13	130	15	4
Léro.....	4	120	12	4
Rhodes.....	2	450	80	20
Cymé.....	25	180	18	4
Castelorizo...	30	120	15	2
Chio.....	6	200	15	4
Scyros.....	12	100	12	4
Scopélo.....	35	180	15	4
Mitylène.....	2	140	12	2
	395			

TOTAL du tonnage de chaque île ou port.	TOTAL des marins de chaque île ou port.	TOTAL des canons de chaque île ou port.	OBSERVATIONS.
45,000 ..	5,400 ...	2,400 ...	Cette île possédait en 1816 qua- rante vaisseaux du port de quatre cents à six cents ton- neaux construits dans ses chantiers, avec des pins d'O- lympie.
19,500 ..	2,700 ...	900 ...	Au lieu de seize bâtiments qu'elle comptait en 1804.
600 ..	120 ...	24 ...	
25,500 ..	1,800 ...	720 ...	La majeure partie des navires de cette île consiste en pola- res de construction napolé- taine.
3,300 ..	440 ...	132 ...	
1,690 ..	195 ...	52 ...	Les vaisseaux de Rhodes sont des propriétés turques. Cette île a de plus dix barques pon- tées employées au grand ca- botage.
480 ..	48 ...	16 ...	
900 ..	160 ...	40 ...	
4,500 ..	450 ...	100 ...	Les bâtiments de Cymé trafi- quent avec l'Égypte et la Syrie.
3,600 ..	450 ...	60 ...	Le commerce de cette île a acheté nouvellement quel- ques vaisseaux à Constanti- nople et à Messine. Il y a un grand nombre de barques pontées pour le cabotage.
1,200 ..	90 ...	24 ...	
1,200 ..	144 ...	48 ...	Commerce avec la mer Noire et la Syrie.
6,300 ..	525 ...	140 ...	
280 ..	24 ...	4 ...	La fertilité de Lesbos a détourné ses habitants de la naviga- tion.
14,050	12,546	4,660	

INDICATION des îles de l'Archipel et des ports du continent qui ont des vaisseaux de commerce.	NOMBRE des vaisseaux appartenant à chacune de ces îles ou ports.	TONNAGE moyen des vaisseaux.	NOMBRE moyen des marins par vaisseau.	NOMBRE moyen des canots par vaisseau.
<i>Report...</i>	... 395 ...			
Lemnos.....	... 15 ...	... 260 ...	... 20 ...	... 6 ...
Trikéri et Volo.....	... 12 ...	... 160 ...	... 18 ...	... 4 ...
Saionique.....	... 4 ...	... 180 ...	... 15 ...	... 2 ...
Naxos.....	... 2 ...	... 120 ...	... 12 ...	... 2 ...
Crète.....	... 40 ...	... 875 ...	... 55 ...	... 12 ...
Zéa.....	... 7 ...	... 80 ...	... 12 ...	... 2 ...
Tino.....	... 11 ...	... 80 ...	... 12 ...	... 4 ...
Nio.....	... 1 ...	... 150 ...	... 16 ...	... 2 ...
Énos.....	... 4 ...	... 100 ...	... 12 ...	... 4 ...
Syphno.....	... 2 ...	... 80 ...	... 10 ...	... 2 ...
Santorin.....	... 32 ...	... 80 ...	... 15 ...	... 4 ...
Andros.....	... 40 ...	... 70 ...	... 10 ...	... 2 ...
Galaxidi.....	... 50 ...	... 200 ...	... 20 ...	... 6 ...
TOTAUX...	615			

TOTAL tonnage de chaque ile ou port.	TOTAL des marins de chaque ile ou port.	TOTAL des canons de chaque ile ou port.	OBSERVATIONS
14,050	12,546 ...	4,660 ...	
3,900	300 ...	90 ...	Commerce principal avec l'Égypte et Constantinople.
2,160	216 ...	48 ...	Commerce avec l'Égypte et Constantinople.
720	60 ...	8 ...	Commerce avec la Syrie et Constantinople
240	24 ...	4 ...	La population oisive de Naxos se glorifie de posséder plusieurs familles nobles issues des croisés. Villoison pensait que ces illustrations ne sont pas la postérité des seigneurs français , mais de leurs domestiques , qui déroberent les parchemins de leurs maîtres , après leur déconfiture en terre sainte.
15,000	2,200 ...	480 ...	Ces vaisseaux, surnommés galions , commercent avec l'Égypte, Smyrne, Constantinople et Salonique.
560	84 ...	14 ...	Constantinople et la mer Noire.
880	132 ...	44 ...	
150	16 ...	2 ...	Mer Noire.
400	48 ...	16 ...	Cette échelle possède depuis ce temps soixante sacolèves du port de quarante à cinquante tonneaux, qui trafiquent avec Constantinople.
160	20 ...	4 ...	
2,560	480 ...	128 ...	Commerce avec la mer Noire.
2,800	400 ...	80 ...	
10,000	1,100 ...	300 ...	Commerce avec l'Italie, l'Espagne et les côtes d'Afrique.
53,580	37,526	5,878	

CHAPITRE V.

Observations sur les points maritimes les plus importants de la Grèce. — Aperçus statistiques sur les îles d'Hydra, Petzas ou Spetzia, — Calaurie ou Poros, — Psara et plusieurs autres îles de la mer Egée.

Après avoir fait connaître l'état de la marine grecque telle qu'elle existait en 1813, il convient pour déterminer les points maritimes de la Grèce, que ses argonautes nouveaux ont immortalisés par tant de glorieux souvenirs, de se former une idée juste de l'Archipel, source de leur fortune, long-temps avant qu'il devînt le théâtre de leurs victoires ³⁴⁸.

L'Archipel est cette mer étroite et parsemée d'îles, qui s'étend entre le Péloponèse et l'Asie mineure ou Anatolie, dans un espace environné au septentrion par la Macédoine et la Thrace, fermé au midi par les îles de Cythère, de Crète, de Carpathos et de Rhodes. Envisagée sous le rapport nautique, elle présente, par sa configuration, comme autant de barrières propres à établir des manœuvres militaires, des postes d'observation et des croisières, au moyen de quatre rangées d'îles disséminées, qu'on pourrait appeler les boulevards de la mer Egée. La première de ces lignes maritimes s'étend du cap Malée, qui est la partie la plus méridionale du Péloponèse, à la pointe la plus occidentale de l'île de Crète. La seconde se détache du cap Sunium jusqu'à la pointe orientale de la Crète en formant la bordure occidentale des cyclades. La troisième, qui compose sa chaîne orientale, va du cap d'Oros en Eubée à l'île de Carpathos. Enfin la quatrième, qu'on peut regarder plutôt comme appartenant à l'Asie mineure qu'à

l'Archipel, est tracée par le gisement des Sporades et remonte depuis Rhodes jusqu'à l'entrée de l'Hellespont.

Les îles de Cythère et d'Ægylos, regardées dans l'antiquité ³⁴⁹ comme les chaînons de l'anneau qui liait le Péloponèse, ont perdu leur importance, parce que leurs ports sont trop petits pour nos vaisseaux modernes, ou comblés par le temps. On ne trouve aux attérages de l'île de Cythère que des mouillages dangereux, et il faut, pour prendre un abri sûr, cingler jusqu'à la rade de Jupiter Sauveur, près de Monembasie, ou descendre vers celle de Kyssamos, derrière le cap Spada, dans l'île de Candie.

L'île de Mélos lie la première ligne nautique à la seconde en formant comme Cythère un point intermédiaire entre le Péloponèse et la Crète, et plus particulièrement entre Nauplie et la Sude. La rade de Nauplie est l'attérage maritime le plus important de la Morée, parce qu'il est au vent de tous les autres ports, et qu'il est défendu par la forteresse de la Palamide ; son mouillage de radoub serait le port Bisati qu'on a fait connaître en décrivant l'Hermionide. Le port de Mélos est mal-sain, et il joint à cet inconvénient celui d'être exposé aux vents du nord. On lui préfère, pour cette raison, le hâvre de l'Argentière qui en est voisin, et d'où l'on peut appareiller par tous les vents. Cependant on doit autant que possible gagner le port de la Sude, situé derrière le cap Melek, qui est défendu par un fortin.

La ligne occidentale des Cyclades n'offre que le port de Céos ou Zéa qui est très-difficile à atteindre ; l'ancrage est médiocrement bon pour une frégate, qui n'y trouve que de l'eau saumâtre, point de bois de chauffage et peu de rafraîchissements. Par compensation on peut prendre à la tête de cette ligne le Pirée ainsi que la rade de Salamine, et dans le canal de l'Eubée, le port de Thoricos ainsi que celui de Prasies qui sont d'excellents lieux de refuge.

L'île de Paros, qui réunit les deux lignes des Cyclades, offre à son pourtour les ports de Naoussa et de Trio. Le premier, qui est aussi vaste et aussi sûr que celui de Mélos, est le plus beau des Cyclades, ce qui fit sans doute que les Russes s'y établirent en 1770, pendant leur expédition dans l'Archipel.

La troisième zone, ou ligne orientale des Cyclades, est la plus militaire de toutes parce qu'elle donne les débouquements. Celui du cap d'Oros, ou Capharée, est le seul qui permette aux navigateurs de s'élever jusqu'à l'île de Skyros, et de se porter directement à l'entrée de l'Hellespont. Les vents du nord rendent difficile l'entrée du bassin de Skyros ; le mouillage de Mycone est plus facile et on trouve des vents plus doux dans ses eaux qui conduisent jusque au canal de Chios, où l'on est presque constamment favorisé par des brises de terre : cette ligne ne présente pour refuge que le port de Mycone. Quand on ne peut y entrer, il faut remonter jusqu'à la rade de Sa-Ionique, ou descendre vers la partie orientale de la Crète pour chercher un asyle dans les mouillages de la Sude ou de Spina-Longa.

La chaîne d'îles qui couvrent l'Asie mineure est la quatrième ligne nautique de la mer Égée, et elle présente partout d'excellents attérages. L'île de Ténédos, située à l'ouverture de l'Hellespont, n'a qu'un mauvais port, mais Lemnos offre dans la belle rade de Saint-Antoine un abri commode aux plus grandes escadres, où elles sont au vent de tout l'Archipel. Sur la côte de l'Asie mineure le golfe d'Adramytte donne le mouillage des Mosconèses aux attérages de Cydonie. On peut relâcher autour de Lesbos à Méthymne, à Caloni, à Sygrie, au double port de Mitylène et à Hiéro, d'où l'on commande le golfe de Smyrne qui est le plus sûr de l'Archipel. On laisse tomber l'ancre partout dans le canal de Chios, qui a dix lieues d'étendue ; fermé au nord par les îles Spalmadores, et au midi par la petite île Venetico, on voit au milieu, d'une part le port artificiel de

Chios, et de l'autre la rade de Tchesmé qui fut toujours funeste aux flottes ottomanes.

Samos est un point maritime de moindre importance que celui dont il est question, à cause de l'étroitesse de sa passe du côté de Mycale. On doit cingler entre cette île et celle de Nicarie, et pour trouver un bon ancrage il faut descendre jusqu'à Cos et à Rhodes. Cos a au-devant d'elle sur la rive asiatique le beau mouillage du golfe Céraunique, à l'entrée duquel on voit la forteresse de Boudroun, bâtie sur l'emplacement d'Halicarnasse. L'île de Rhodes signale une rade magnifique dans le golfe voisin de Telmissos ou Macry, qui est au vent de l'île de Cypre, des côtes de la Syrie et de l'Égypte. Telles sont les lignes hydrographiques dans lesquelles les Grecs navigateurs se trouvent établis, et que parcourent chaque jour les stations navales de la chrétienté, pour protéger le commerce du Levant.

C'est au milieu de ces drômes naturels que sont disséminées les colonies albanaises ou schypes, qui font la splendeur de la marine grecque. Hydra est la principale et la première des îles que ces navigateurs occupent, et qu'ils ont rendue célèbre par leur industrie et leurs richesses. Sa circonférence est de trente milles environ sur quatre et demie dans son plus grand diamètre ; un canal de deux lieues et demie de largeur la sépare du continent, et sa projection N. E. S. O. comprend un développement de douze milles.

Cette île compte trois ports sur ses rivages, ou plutôt à la base des rochers qui constituent sa masse nue et blanchâtre, où l'on ne trouve ni rivière, ni source, ni arbres, et de terre labourable que sur son sommet. Quelques champs qu'on cultive à la houe aux environs d'un monastère dédié au prophète Elie, fournissent à peine quelques grains pour la consommation des habitants d'Hydra, dont la mer est à-peu-près l'unique et le plus riche apanage. Le trident de Neptune est le soc avec lequel ils moissonnent en Égypte et dans l'Asie mineure ; les coteaux

de l'Hermionide, de la Messénie et de l'Élide sont les lieux où ils vendangent ; Olympie leur fournit des pins pour bâtir leurs vaisseaux, et le Parnasse les mâtures auxquelles ils attachent les voiles fabriquées avec le coton de l'Argolide et de la Laconie. Hydra ne produit presque rien par elle-même, elle doit tout à l'industrie de ses enfants, qui y ont élevé la plus belle et la plus florissante de toutes les villes de l'Orient. Ses maisons ou plutôt ses palais l'annoncent à l'étranger ; ses églises nombreuses et bien dotées attestent la piété de ses citoyens, et vingt-quatre fours bâtis par l'amiral Oksakof suffiraient à fournir de biscuit une flotte nombreuse. Le plus grand port d'Hydra peut contenir cinquante navires de 100 à 400 tonneaux ; mais il est trop ouvert pour présenter un abri commode. Le second est moins exposé ; l'entrée du troisième est étroite, et le fond qui est de roche vive use si promptement les cables qu'il faut décharger les bâtiments pour les amarrer à terre ³⁵⁰.

Il n'y a ni printemps ni automne à Hydra, mais on y jouit d'un climat salubre et presque toujours beau. L'hiver y est pluvieux, et l'été qui lui succède est constamment pur et serein. Lorsqu'on éprouve quelques tremblements de terre en Morée, ils se font plus vivement sentir à Hydra, par des secousses verticales, qui porteraient à croire que cette île est voisine du foyer auquel elle a dû son origine, ou au moins sa séparation du continent. Heureux isolement, puisqu'il donna asyle aux Schypetars chrétiens qui, obligés de se retirer du Péloponèse vers le milieu du quinzième siècle, y ont établi une pépinière de héros destinés à venger la Grèce de sa trop longue humiliation.

Catherine II donna aux Hydriotes les premiers canons qui servirent à armer leurs vaisseaux, à en gagner d'autres, et à foudroyer un jour le pavillon du Croissant. Cependant ils passèrent sous la domination du capitan pacha, en attendant les jours de grace réservés à leur émancipation. Exempts du tribut de la capitation qui frappe les chrétiens,

ils ne reconnaissaient qu'un délégué de leur seigneur suzerain, qui ne pouvait rien statuer sans le concours d'un conseil composé de douze hydrates, chargé d'approuver ses décisions et de prononcer en dernier ressort. C'étaient eux qui désignaient annuellement les trois cents marins destinés à servir sur l'escadre du sultan, qu'on prenait parmi les hommes de bonne volonté. La Porte leur allouait les vivres et un salaire de soixante-deux francs pendant la durée d'une campagne de six mois, pour laquelle le conseil d'Hydra ajoutait un supplément de solde de cent, cent cinquante, et jusqu'à cent soixante-seize francs. Indépendamment de cette servitude personnelle, chaque maison, sans distinction de sa fortune particulière et du nombre de ses habitants, payait une taxe de quatre francs ; et les dépenses occasionnées par les agents de S. H. étaient réparties sur tous les individus, au prorata de leur fortune.

Les lois antiques de Sparte et d'Athènes régissent en partie les Hydriotes qui les tiennent de tradition, comme le goût qu'ils ont pour la poésie, quoique la plupart d'entre eux ne sachent ni lire, ni écrire. Leurs femmes mènent une espèce de vie claustrale dès qu'elles sont mariées, sortant rarement et restant voilées. Les hommes, qui sont les plus beaux de l'Archipel, ne connaissent de délassements que la lutte, la course et le disque dans leur jeunesse. Sobres et chastes, ils se marient de bonne heure. Jaloux jusqu'à la fureur, la vengeance chez eux est sans bornes, et leur bravoure va jusqu'à la témérité, quand il faut combattre. Passionnés pour la musique, ils chantent en chœur quand le vent enfla les voiles de leurs vaisseaux, et s'ils emploient les avirons, le bruit des cymbales règle le mouvement des rameurs.

La population d'Hydra était évaluée, en 1813, à 22,000 individus, sur le nombre desquels on comptait 10,000 marins, c'est-à-dire, à peu près toute la lignée masculine depuis l'âge de sept ans jusqu'à l'extrême vieillesse. Il n'existe parmi eux qu'une vingtaine de Grecs qui ont

obtenu la permission de s'y établir pour trafiquer, le reste est indigène parlant le schype ou idiome albanais. L'unique industrie des habitants est la marine et ce qui s'y rapporte ³⁵¹. Obligés de se défendre contre les Barbaresques, les Hydriotes arment en course et marchandise. Chaque bâtiment porte depuis huit jusqu'à trente canons désignés par des signes empruntés des étoiles et des constellations, et il est monté par trente-cinq jusqu'à soixante-dix hommes, sans compter cinq ou six enfants en bas âge. Après avoir prélevé les intérêts du capital employé pour la cargaison, la moitié des profits appartient au propriétaire du navire, et le reste est partagé par portions égales entre l'équipage, sans en excepter personne. Le but que l'amirauté se propose en cela est d'intéresser tous les marins au succès du voyage ; quant aux enfants, on veut les mettre en état de se nourrir, s'ils venaient à perdre leurs parents, et leur faciliter les moyens de se marier jeunes.

La science du peuple consiste dans quelques notions de commerce, de navigation, d'architecture navale, de gréement et d'équipement de vaisseaux. On est étonné comment sans la connaissance des mathématiques ils construisent des navires d'une marche rapide, à cause de l'élégance de leur coupe et de la portée de leurs voiles qu'il faut toute leur dextérité pour diriger. C'est sur le tillac de ces bâtiments qu'ils forment des élèves capables de leur succéder par la pratique des manœuvres et par une sobriété sans exemple, car les rations ne se composent guères que de biscuit, d'olives, de fromage, de sardines, et d'eau pour boisson.

En se créant une marine, les Hydriotes et les habitants de quelques autres îles de l'Archipel avaient à craindre la jalousie des Turcs, mais la Russie a trouvé moyen de les mettre à couvert de cet inconvénient. Elle a accordé son pavillon à la marine chrétienne de la mer Égée, ce qui lui procure, avec l'avantage de la garantie de l'autocrate du

nord, de ne payer les droits que comme Moscovites. Indépendamment de cette faveur, tout Grec classé dans la marine russe, ayant navigué sur des bâtiments de guerre, ou possédant quelques arpents de terrain en Bessarabie, est déclaré sujet du Czar, protégé en cette qualité par ses ambassadeurs et par ses consuls, qui leur délivrent des patentes. Plus de cent vingt mille raïas étaient ainsi émancipés par le fait, avant la glorieuse insurrection de la Hellade, dont cette mesure, qui n'avait été appréciée par personne, a été une des premières et des principales causes.

Petza ou Spetzia était dans la même catégorie qu'Hydra. Cette île, dont la circonférence est de cinq lieues et demie et la plus grande longueur de deux, est séparée du Péloponèse par un canal d'une demi - lieue qui donne partout vingt brasses d'eau. Le fond en est de bonne tenue, et une flotte nombreuse y serait en sûreté dans toutes les saisons.

L'île n'a qu'un port capable de contenir cinquante bâtiments marchands. Son territoire, quoique sablonneux, serait susceptible de culture ; mais les habitants, trouvant plus d'avantages à être marins, n'en labourent guères qu'une faible partie qui leur donne à peine pour six semaines de vivres. Sa population est de vingt-un mille ames, et le contingent qu'elle fournit au sultan est de deux cents marins. Toutes les institutions égales d'ailleurs avec celles d'Hydra, n'empêchent pas que les mœurs des Spetziotes ne soient plus douces que celles de leurs voisins, quoique la manière de vivre y soit la même.

Calaurie, aujourd'hui Poros, est comme les deux îles précédentes sous la juridiction du capitan pacha ; elle fournit annuellement à la flotte ottomane quatre-vingts matelots, nombre proportionné à sa population qui s'élève approximativement à huit mille ames. Sa circonférence et son gisement qu'on peut voir sur la la carte, joint à ce que nous en avons dit, nous dispense d'entrer dans des détails

particuliers. Calaurie, semblable à un grand vaisseau mouillé dans une anse du Péloponèse, offre un bon mouillage. Son entrée qui est très-étroite oblige une frégate qui voudrait y mouiller à naviguer avec vent sous vergue du nord pour y entrer, et vent du sud afin d'en sortir ; il n'y a pas assez d'eau pour les vaisseaux de guerre de premier rang. Cet abri est le lieu de refuge ordinaire des Hydriotes et des Spetziotes, et son port de guerre situé à l'orient pourrait contenir une escadre que des batteries élevées sur des récifs presque à fleur d'eau suffiraient pour défendre.

Ile vénérable de Psara, mon cœur est saisi d'un trouble involontaire en articulant ton nom auguste. Ta fortune commençait lorsque j'abordai sur tes plages en 1799, et j'ai vécu plus long-temps que ta population de robustes Albanais. Avant de raconter un jour tes désastres, si la muse de l'histoire me rendant, au seuil de la vieillesse où je suis arrivé, sa cythare et la voix, m'accorde des jours de grâce pour pleurer tes malheurs, je veux faire connaître le rang que tu tenais dans la Grèce. Psara, tu n'étais rien par toi-même, mais tu as nourri des héros dont la mémoire retentira jusque dans la postérité la plus reculée : leur souvenir ne passera pas comme l'ombre fugitive ³⁵². Psara s'annonce au navigateur cinglant vers l'Anatolie par une montagne de cinq cent quarante-sept mètres d'élévation, appelée Saint-Élie. La coupe de cette île est abrupte, et formée par des masses rocheuses diversement colorées contre lesquelles la mer se brise avec fracas. Inaccessible dans la plus grande partie de son littoral, il faut un pilote expérimenté pour en parcourir la circonférence et arriver au port. Son massif, qui est partout décharné et hérissé de montagnes grisâtres frappées par les rayons du soleil, présente le tableau éblouissant de maisons, d'églises et de chapelles blanchies à la chaux dont l'éclat étonne l'étranger. Mais en pénétrant dans l'intérieur de l'île, il

retrouve au fond des vallées quelques mûriers, des vignes, des figuiers qui annoncent la force végétative partout où il y a de la terre. Elle y est rare, et ce n'est à proprement parler qu'un détritrus de roches entraîné par les pluies dans des endroits encaissés. Quand on parcourt sa surface, où il n'existe aucuns chemins, il faut traverser des coteaux calcaires, des espaces sablonneux et brûlants, des ravins desséchés et raboteux entremêlés de quelques champs mal cultivés qu'on rencontre à de grandes distancés.

La ville de Psara l'emportait sur toutes celles des autres îles par le goût européen qui présidait à ses constructions, car chaque jour en voyait élever de vastes et d'élégantes. Son enceinte embrassait le versant d'une colline et une surface littorale qui avoisinait le port et les chantiers. Une métropole ornée des dons des fidèles, où la prière continuelle réunissait les fidèles à toutes les heures du jour suivant leurs occupations, des rues propres, des maisons annuellement recrépies, avaient fait de Psara, dont la création improvisée datait de 1806, la première échelle de l'Orient. Ses insulaires attentifs au développement de leur industrie maritime avaient agrandi ou plutôt creusé un port spacieux en élèvant des digues, et en pratiquant des constructions soumarines ; ils touchaient au moment de jouir d'un arsenal, lorsque l'insurrection de la Grèce éclata. Riches de vaisseaux qui faisaient le désespoir des ingénieurs européens, par la supériorité de leur construction, les Psariens parurent les premiers au champ d'honneur contre les infidèles..... Infortunes, ils ont vécu ! et quelques écueils de la mer Égée possèdent maintenant les débris d'une population de vingt-un mille habitants et de huit mille matelots.

Les quatre îles que nous venons de citer avaient singulièrement accru, depuis 1813, leur population maritime, leurs vaisseaux et leurs richesses commerciales. Ainsi le nombre des marins d'Hydra au lieu de 5,400 était porté à 10,000, en 1820 ; celui de Spetzia au lieu de 2,700

montait à 9,000, avec une richesse navale de quatre-vingt-dix navires, dont cinquante de 200 tonneaux, trente de 300 et dix de 400. Poros comptait alors 1500 marins, dix navires de 200 à 300 tonneaux et un grand nombre de barques légères qui servaient ainsi que ses bâtiments à transporter aux savonneries d'Athènes, à Smyrne, à Constantinople et en Crète, mille tonneaux d'huile dont la vente produisait un revenu de 675,000 francs, et celle de ses oranges et de ses citrons une rentrée de 13,000 fr. qui faisaient la principale richesse de la Trézénie. Psara comptait 8,000 matelots et cent navires dont les plus forts ne jaugeaient pas au-delà de 250 tonneaux.

Les îles grecques de Mycone, de Bathino, de Lero, de Cymé, de Chios, de Skyros, de Scopélo, s'étaient élevées à un semblable degré de prospérité ; de façon que le tableau de 1813 que nous avons laissé, tel que nous l'avons publié en 1820, pouvait être augmenté d'un tiers au moment de l'insurrection de la Grèce. Une île inaperçue au milieu des flots de la mer Carpathienne, Casos, commençait à exploiter le commerce de la Syrie, et, si on en juge d'après ce qu'on vient de dire, au sujet de l'accroissement survenu pendant une période de sept ans, il est difficile de fixer le terme où s'élèverait la prospérité des Grecs, s'il remontaient au rang des nations.

CHAPITRE VI.

Aperçus sur l'air, les eaux et les lieux. — Diététique des Péloponésiens. — Aliments. — Notice sur quelques maladies particulières aux paysans.

Le Péloponèse présente une aussi grande variété dans sa température que dans la configuration de son terrain. Hérissé de montagnes tantôt nues et tantôt couvertes de forêts dominées par des coupoles chargées de neiges ; coupé de vallons pittoresques ; riche dans quelques cantons de tous les dons de la nature, sa constitution sidérale tient le milieu entre celle de l'Égypte et des zones tempérées de l'Italie. On n'y remarque ni ces nuées livides qui voilent dans nos climats l'azur du firmament pendant plusieurs jours, ni le ciel d'airain de Memphis que le soleil parcourt en versant des torrents de feux sur le monotone et fertile bassin de l'Égypte.

On conçoit cependant que, dans le moyen âge, il a dû s'opérer un changement notable dans l'état physique du Péloponèse qui fut le dernier et le plus ensanglanté des champs de bataille de la Hellade, où les défenseurs de la Croix combattirent contre les Turcs. Le pays qui était encore très - florissant sous le gouvernement de Venise, après avoir vu s'éteindre de leur temps ses dernières institutions, perdit sa salubrité en tombant des derniers étages de la civilisation au sein de la barbarie. Bientôt les campagnes dépeuplées furent envahies par les halliers et par l'éboulement des terres que les arbres cessèrent de retenir ; les rivières obstruées formèrent une multitude de marais fétides ; les bois dévastés par les bergers rendirent les côteaux stériles, et les générations avilies par le malheur laissant accroître le désordre, la Morée serait

devenue une vaste solitude, sans le principe de vie qu'elle porte dans son sein.

Nous avons décrit les eucrasies particulières à la Grèce en parlant de l'état physique de la Hellade dans les tomes second et quatrième de ce Voyage, et il ne nous reste que peu de choses à ajouter pour faire connaître celles du Péloponèse et la diététique de ses habitants. Cela posé et en prévenant le lecteur que les saisons de la Morée précèdent d'un mois environ celles de l'Épire au printemps, et que l'hiver s'y manifeste un mois plus tard, nous aurons épargné des répétitions nuisibles à nos récits, qu'il est temps de terminer, en faisant connaître les maladies propres au pays.

Celui, dit Hippocrate, qui se propose de faire des recherches exactes en médecine, doit premièrement considérer les effets que chaque saison peut produire. Car, bien loin de se ressembler, elles diffèrent beaucoup les unes des autres, ainsi que chacune en particulier diffère d'elle-même, d'après les diverses vicissitudes qu'elle peut éprouver. Ainsi la température de la Morée étant déjà connue, nous passerons à l'examen de la nature des eaux, en traitant succinctement du genre de vie et du régime auquel les habitants se plaisent davantage.

L'eau, de laquelle dépend en grande partie la constitution physique des hommes, n'est pas en général pure et salubre dans la Morée. Celle de Patras, qui est versée dans la ville par des aqueducs, est légère et de bonne qualité ; mais ils n'en est pas de même de celle de la vallée du Mélas, à moins qu'on ne la puise dans les sources du mont Panachaïcos. La fontaine Salus d'Ægium donne des eaux de bonne qualité ; celles de la ville haute et des montagnes sont dures et de difficile digestion. Les eaux de Crathis passent pour froides, et celles de l'Acrocorinthe méritent autant la réputation d'être digestives que celles du Léché et de la plaine sont fiévreuses et si malsaines qu'elles occasionnent des hydropisies, qui se manifestent à la suite

des fièvres intermittentes, dont on ne peut se guérir qu'en s'éloignant des bords malsains de cette partie du golfe. Nous avons parlé des eaux du Trété, des puits d'Argos, et noté dans toutes les stations de l'Arcadie, de l'Élide et de la Messénie, les principales sources, en indiquant leurs gisements et leurs différentes qualités.

Les habitants de Tripolitza, aussi long-temps que les ruisseaux coulent, recueillent leur eau dans des citernes et en font leur boisson ordinaire. Passé ce temps, ils sont obligés de se servir de celle de leurs puits, et comme elle se trouve à peu de profondeur, elle a une partie des mauvaises qualités des eaux de marais. Quand les pluies d'hiver sont abondantes, ces sortes de réservoirs débordent, et il faut recourir aux fontaines publiques, qui sont alimentées par la source de Franco-Vrysi, que nous avons fait connaître en parlant des origines de l'Alphée. Les eaux de la Laconie et celles de l'Eurotas en particulier, passent pour délicieuses, mais on peut dire de toutes celles des fleuves qu'elles ne sont pas potables en été, si on n'a soin de les faire rafraîchir : c'est pourquoi on préfère dans l'usage commun de la vie l'eau des sources, ou des citernes à ciel ouvert.

La nourriture des habitants de la Morée est à-peu-près celle des habitants des autres parties de la Grèce. Forcés par leur diététique religieuse à de très-longes carêmes, ils se nourrissent de maigre pendant la plus grande partie de l'année. Ce sont ordinairement les plantes des champs les plus communes qui figurent alors dans leur triste cuisine. L'huile et le beurre forment habituellement la base des assaisonnements dont les principaux condiments sont le poivre, la menthe, l'origan, les piments et la classe des aromates les plus puissants. J'ai vu servir sur toutes les tables des olives noires et salées, du caviar ³⁵³ et de la poutargue. Ce dernier article est le mets par excellence, ainsi que les tourtes maigres faites avec des coquelicots, de la mauve, du fenouil, du pas d'âne, des laitues sauvages,

entremêlées de plats d'escargots, de paquets d'aulx et de poireaux qu'on mange crus.

Dans le temps où l'usage de la viande est permis, les Moraïtes comme tous les orientaux se régalent de préférence avec du roti. Un agneau, un mouton, un chevreau et souvent une chèvre qu'on met en entier à la broche ou au four, sont le repas de fête d'une famille. L'usage des ragouts est presque inconnu, on mange peu de lard, et à l'exception des gros oiseaux, la volatille ne figure guère sur la table des Grecs riches. Le laitage caillé appelé yogourth, le caïmac, espèce de crème cuite, sont un aliment commun à toutes les classes de la société, ainsi que le pilaw ou ris cuit avec de la graisse. La viande de mouton est la plus estimée ; elle se vend le double du bœuf qui est acheté par le peuple ainsi que le buffle et le bouc ; les paysans seuls mangent du porc, à cause que les Turcs en empêchent l'entrée dans les villes où il n'est admis que par firman. Ainsi c'est une sorte d'induit qu'on accorde aux légations chrétiennes à Constantinople, et les cochons, dont on permet l'introduction dans la capitale bien gardée des sultans, sont reçus à Tophané avec le même cérémonial qu'un ambassadeur chrétien, par les janissaires qui escortent alors, au son de la musique, les animaux que Mahomet déclara immondes. Ailleurs les pourceaux sont soumis à la capitation ou caratch comme les chrétiens et les juifs, mais partout où ces exemptions n'ont pas lieu, la vente de leur chair est prohibée, quoique chaque visir ou grand seigneur ait toujours soin de faire élever un porc dans ses écuries, afin de détourner le mauvais œil qui pourrait être nuisible à ses chevaux. Point de saucissons, point de boudins, de jambons, ni de bardes de lard dans la cuisine des Grecs, et par conséquent assez mauvaise chère dans un pays dont les banquets ont, suivant toute apparence, eu plus de réputation qu'ils n'en méritaient.

Le poisson fut au temps de la civilisation des Grecs le mets par excellence, et comme un turbot était un morceau

plus friand même que le faisan, les rois, les princes et les moines, en se faisant ichthyophages, s'étaient appliqué le régime qui passait alors pour le plus délicat et le plus recherché. Ce qui est devenu pour nous un plat d'abstinence, était anciennement un plat très - recherché , et faire maigre suivant le régime monacal des bénédictins, qui chantaient souvent matines après boire, était vivre en roi. Les truites saumonées des lacs de la Macédoine, les murènes, les anguilles de la Messénie, ont encore leur prix, mais le peuple et les gens riches vivent à meilleur marché. Les poissons salés, les maquereaux, les anguilles de mer, les polypes de Barbarie, le xiphias, le poisson de Moscovie, sont les espèces que les Grecs préfèrent, parce qu'ils peuvent être transportés partout et mangés sans assaisonnement. Le poisson de mer est recherché, ainsi que les truites des rivières de l'Arcadie, mais les paysans rejettent avec une répugnance invincible les carpes du Stymphe et des eaux stagnantes, persuadés qu'elles donnent la lèpre, si on n'a pas la précaution de les faire saurir. J'ignore jusqu'à quel point cette préparation modifie la chair grasse et huileuse de ces poissons, dont les écailles extrêmement visqueuses annoncent quelque chose de nuisible à la santé. Je crois aussi que les poissons des lacs Lami et Nérovitza, qu'on pêche quelquefois en les enivrant avec des tithyales et des euphorbes, sont dangereux comme aliments. Pris par le moyen de ces sucs délétères, leur chair conserve malgré la salaison quelque chose de malsain. On prétend que son usage occasionne des éruptions cutanées, mais comme il est à bas prix le peuple s'en nourrit, ce qui prouve que les inconvénients qu'on en éprouve ne sont pas aussi graves qu'on pourrait l'imaginer.

Les fruits sont une des bases principales de la nourriture du peuple, et surtout les melons, les pastèques et les cucurbitacées. Les courges sont une espèce de manne pour les Moraïtes de toutes les conditions ; on ne voit en été que des courges de toutes les formes qu'on mange à belles

dents sans assaisonnement. Quelquefois on les coupe par tranches et on les mêle dans du lait en guise de pain. Les paysans avalent de pleines jattes de mures, et c'est à cette époque où l'on fait un usage aussi abusif de fruits aqueux que se manifestent les fièvres et les épidémies.

Le goût des pâtes et des substances farineuses est dominant, et à défaut du bouhour de Mitylène et de l'afcos ou couscouse d'Égypte, le peuple emploie le trachana, qui est une espèce d'amidon séché au soleil, qu'on sert ordinairement saupoudré avec du fromage rapé. La Sicyonie n'a point perdu le privilège de fournir les fromages durs qui étaient vantés dans la cuisine des anciens. Les pâtisseries, source féconde d'indigestions, sont rendues encore plus pesantes par l'huile qu'on y mêle en les pétrissant et par le miel qu'on substitue au sucre, afin de les rendre agréables au goût. Ainsi les gâteaux tels que les beureks ³⁵⁴, les courabias ³⁵⁵, le halvaz ³⁵⁶, le cataïf ³⁵⁷, sont une sorte de plomb pour des estomacs autres que ceux des Grecs et des Turcs.

Pendant le repas les Grecs boivent largement, et les Musulmans ne le font qu'après avoir mangé. Alors les aliments contenus dans l'estomac se distendent et la plupart d'entre eux peuvent à peine se redresser pour fumer. La pipe est le dessert ordinaire des Levantins, et après s'être lavé la bouche, le nez, et savonné les moustaches, ils s'accroupissent dans l'angle d'un sofa afin de savourer la fumée du tabac. Ils jouissent dans ce moment du bonheur de ne rien faire, ils ruminent moralement et ils passent les heures les plus agréablement employées de leur existence matérielle. Le café sans sucre, mêlé de marc, qu'ils hument lentement, est pour eux une sorte de nectar. C'est alors que les derviches s'enivrent avec du boza ³⁵⁸, que les Turcs se rafraîchissent avec des sorbets, et la sieste vers midi ou le sommeil des nuits suivent toujours les repas, de façon qu'on passe

constamment de la table au lit. Morphée, qui présidait au repos, devrait bien présider aux digestions, car elles sont souvent suivies d'apoplexies foudroyantes.

Ces accidents sont plus fréquents à la suite des carêmes où l'on se dédommage des privations qu'on a supportées, en faisant des excès de table, et à l'occasion des quatre fêtes solennelles de l'année. La pratique dans ce cas est de saigner sans faire attention à l'état du malade ; on donne ensuite un vomitif composé avec une légère infusion de feuilles de tabac, et si le sujet succombe on l'enterre, en disant que sa mort était l'inévitable volonté de la Providence. Esculape et ses disciples sont impeccables : tout médecin, disent les Turcs, a les mains blanches de Moïse, sa science est divine, et le philosophe ajoute : la terre couvre ses sottises.

Les Orientaux sont persuadés que leurs maladies viennent du chaud et du froid et cette opinion, qui vaut bien la doctrine de Sagrado, règne depuis les plages de l'Adriatique jusqu'aux bords du Gange. Anciennement on exposait les malades sur les places publiques et il n'était pas permis de passer auprès d'eux sans s'informer de la nature de leur maladie et sans donner les avis qu'on croyait salutaires ³⁵⁹. Le hasard présidait aux cures, sans l'intervention de l'empirisme raisonné qui règle la médecine depuis Hippocrate. On pouvait avoir des recettes banales pour les dartres, la gale, la teigne, l'atonie du ventricule, la diathèse scorbutique, maladies dépendantes de la manière d'être physique et morale des habitants ; mais était-ce à des yeux vulgaires qu'il pouvait appartenir de démêler les causes de la lèpre et de l'éléphantiasis qu'on ne retrouve plus que dans l'Orient ? La philosophie seule pouvait en apprécier la cause.

« C'est principalement, dit Rémont ³⁶⁰, dans les parties
« du globe qui sont asservies à un gouvernement tyrannique,

« que l'éléphantiasis joue un grand rôle avec
« ses alliées les affections lépreuses, et avec ses
compagnes
« les fièvres pestilentiellles : la santé générale.
« ne va pas avec l'extrême servitude. Sous un despotisme
« inhumain, les terres sont en plus grande partie
« incultes et couvertes d'eaux croupissantes ; il suffit
« au peuple qui n'a point de propriété de pourvoir à
« un misérable nécessaire physique : les aliments sont
« par conséquent peu copieux et malsains, les logements
« humides et dans des expositions insalubres. »

Dans la Hellade libre et florissante on ne connaissait ni le vitiligne ni l'éléphantiasis, qui se sont introduits dans la Grèce asservie. On en peut dire autant de la fièvre des Bohémiens, qui est commune aux paysans accoutumés à se nourrir d'aliments de mauvaise qualité et à habiter dans des lieux voisins des rivières. La fièvre qui les attaque a pour symptômes la plénitude du poulx, l'ardeur de la peau, la sécheresse de la langue, qui est rude, noire et fendillée ; des yeux étincelants et larmoyants ; une respiration laborieuse avec prostration de forces dès le deuxième jour de l'invasion du typhus ; du troisième au cinquième jour, ils rendent par haut et par bas des vers vivants mêlés aux déjections, et si une nature vigoureuse ne les délivre au moyen de quelque crise extraordinaire, il est rare que les malades ne succombent pas avant le neuvième jour.

Les diarrhées sont épidémiques quand les vents règnent en été pendant long-temps à la partie du nord. Elles attaquent plus particulièrement les personnes qui dorment en plein air. Elles éprouvent un flux de ventre accompagné de vomissements, de faiblesse, d'une soif ardente, d'oppression et de suppression d'urines, avec des coliques. La thériaque réussit dans quelques cas ; la diète convient dans la plupart des circonstances, mais qui oserait proposer des lavements serait lapidé ou tout au moins excommunié, tant est grande l'aversion pour ces sortes de

remèdes. Dans les fièvres intermittentes les paysans se couchent au soleil pendant l'accès en froid, et ils se retirent à l'ombre dès que la chaleur de la seconde période se fait sentir, en ayant soin de mettre près d'eux un vase rempli d'eau pour se désaltérer. Quelques boissons amères, ou plutôt la nature les débarrasse des fièvres qui s'éteignent spontanément, suivant qu'elles sont tierces ou quartes, à des époques connues.

Pour la guérison des sciatiques et des rhumatismes, les Grecs employent les eaux thermales en topiques, en y trempant des linges qu'ils appliquent sur les parties souffrantes, persuadés que ce procédé a plus d'effet que l'immersion. Dans les douleurs néphrétiques, on fait des frictions avec l'huile chaude, après y avoir fait bouillir une alouette, chose fort inutile, en frottant les reins, le ventre et les aines. Pour faire suppurer les clous, les abcès et les meurtrissures, on se sert de feuilles d'opuntia cuites sous la cendre et appliquées aussi chaudes que possible sur la partie. Pour les fractures on emploie, au lieu de bandages, un mastic composé de chaux faite avec des coquillages appelés porcelaine, de blanc d'Espagne, de blancs d'œufs, de lait caillé mêlé d'un peu d'huile ou de beurre fondu. Ce mastic, dans lequel on fait entrer une certaine dose de poil de lièvre, étendu sur la fracture se durcit et la maintient dans un état qu'on peut ramollir au moyen du bain marie ou de la vapeur, en lui donnant à volonté une épaisseur suffisante pour ne craindre aucun déplacement des os qu'il tient rapprochés jusqu'à parfaite consolidation.

La diathèse vermineuse et les scrophules sont rares dans la Grèce ; l'épilepsie y est moins commune que la folie, mais la plus grande des calamités, celle que le peuple appelle la réunion de tous les maux, πανωλή, la peste est toujours le fléau exterminateur de l'Orient.

CHAPITRE VII.

PESTE.

Le nom seul de peste annonce le plus terrible des fléaux. En Asie, en Afrique, dans quelques contrées de l'Europe, au sein des îles jadis fortunées de la Grèce, partout elle se manifeste avec des caractères de ravage et de destruction qui portent la terreur et la mort. Quoique très-anciennement connue, sa nature et son principe, considérés vulgairement comme une émanation des vengeances célestes, sont encore enveloppés des ténèbres les plus profondes.

Homère fait fondre la peste du ciel pour punir les Grecs rassemblés devant Troye. C'est par ce grand tableau des misères humaines qu'il ouvre son Iliade. Il représente Apollon irrité de l'offense faite à son prêtre, descendant des sommets de l'Olympe avec son arc, son carquois bien couvert et ses flèches retentissantes. Le dieu apparaît semblable à la nuit : « Assis

« loin des vaisseaux, il décoche un trait et un bruit
« épouvantable sort de son arc d'argent. Il frappe
« d'abord les chiens agiles et les mulets ³⁶¹ ; il
« atteint l'armée ; les peuples mouraient, les bûchers
« ne cessaient de brûler... et pendant neuf jours les
« flèches du dieu frappèrent sans relâche. »

Ce n'est plus Apollon dans la Grèce moderne qui punit un peuple innocent à cause de la faute du roi des rois ; mais un préjugé aussi déplorable, par la crainte qu'il répand, dispose les corps aux impressions de la contagion ³⁶². Le mauvais œil, le cacodaimon a été vu errant sur les toits ; c'était une vieille décrépète, couverte de lambeaux

funèbres. On l'a entendue appeler par leurs noms ceux qu'elle veut retrancher du nombre des vivants. Des symphonies lugubres, des voix murmurantes qui ont retenti dans le silence des nuits, ont frappé les airs. On a aperçu des fantômes errants dans des lieux solitaires, autour des cimetières, dans les carrefours. Les chiens vagabonds ont hurlé d'une manière plus prolongée qu'à l'ordinaire et les rues désertes ont répété leurs cris d'un ton lamentable. C'est alors, disent les Grecs, qu'il faut se garder de répondre si on vous appelle par votre nom ? Vous entendrez des concerts, n'y prêtez pas l'oreille : c'est la vieille décrépète, c'est la peste qui est à votre porte. Ainsi, comme dans l'antiquité, elle se montre à l'imagination exaltée des Hellènes, telle qu'un génie funeste suscité par un dieu irrité. « La nuit fille du chaos », dit Hésiode « enfanta la mort, la Parque noire, la

« vieillesse et la discorde opiniâtre de laquelle naquirent les

« chagrins, la peste, les meurtres et les combats ³⁶³. » Cette triste théogonie s'est perpétuée jusqu'à nos jours et je ne sais pourquoi de graves historiens ont pris plaisir à reproduire ces hallucinations comme étant les signes avant-coureurs de la peste. Que la fable nous représente Hercule dévoré par la fièvre brûlante de la peste, montant sur son bûcher ; qu'elle offre à nos yeux le malheur des enfants de Niobé, Apollon vainqueur du serpent Python, elle nous trace un tableau de cette horrible maladie, sous des allégories. Que David ait vu l'ange exterminateur qui frappait son peuple, un coupable dévoré de remords peut avoir des révélations pareilles ³⁶⁴. Mais qui croira Procope dans le récit qu'il fait des prodromes de la colère céleste prête à éclater par la manifestation du plus terrible fléau de l'humanité ? En

« 565 on vit, dit-il, tout-à-coup en Italie sur les murailles,
« aux portes des maisons, sur les vases, sur les vêtements,

« paraître des taches livides ³⁶⁵, et plus on les
« lavait, plus elles devenaient sensibles. C'était l'annonce
« d'une épidémie contagieuse, qui éclata l'année suivante.
« L'hiver étant venu., on croyait jour et nuit
« entendre dans l'air le bruit d'une armée qui marchait
« au son des trompettes. » Le même auteur ajoute dans un
autre endroit de ses ouvrages : « qu'en 747 une peste
« cruelle, née en Sicile et en Calabre, s'étendit de
« proche en proche dans la Grèce et jusqu'à
Constantinople.
« Elle s'annonça par des marques semblables
« à des taches d'huile. Ce signe fut suivi d'un symptôme
« tout à fait étrange ; c'était un égarement
« d'esprit qui faisait apercevoir des spectres hideux.
« On croyait les entendre et converser distinctement
« avec eux ; on s'imaginait les voir entrer dans les maisons,
« blesser les uns, massacrer les autres, et l'on
« attribuait à leurs coups la mort de ceux que la peste
« faisait périr : au printemps de 748 la maladie s'accrut
« et dépeupla Constantinople. »

Les mêmes préjugés ont traversé les temps, se sont transmis et subsistent dans la Grèce. Chez ses historiens, dans la tradition, de lugubres peintures se sont perpétuées ; mais ni dans ceux-ci, ni dans les livres saints qui arment le bras d'un ange du fléau de l'épidémie, on n'en trouve une description simple. J'essaierai de la tracer en conciliant, sans l'embarras des termes techniques, les différents rapports des loimographes ou descripteurs de la peste.

La nature de la contagion est inconnue ; l'attribuer à des effluves, c'est ne rien dire et jeter de l'embarras sur un point de la question qui n'est pas essentiel. Je raisonnerai plus conséquemment, en disant que la peste réside dans l'insalubrité des lieux et dans l'impureté de l'air quand elle est endémique dans un pays. C'était l'avis du père de la

médecine, car, suivant Hippocrate : « La cause prochaine de toute maladie vient de l'air,
« soit que plus rare, ou plus condensé, il renferme
« des principes morbifiques qui pénètrent avec lui dans
« les corps. »

En effet, dans les contrées de l'Afrique, telles que l'Égypte où la peste a son foyer, elle se manifeste spontanément, à la manière de la petite vérole, qui nous est venue des mêmes lieux, sans qu'on connaisse son essence. C'est avec les vents chauds et humides du midi qu'elle se développe, car tant que les vents étésiens soufflent elle n'exerce pas ses ravages. Témoin de ce phénomène constant, avoué de tous les observateurs, serait-il hors de vraisemblance de présumer qu'elle est une émanation primitive du vent de Sann ³⁶⁶, qui foudroyé les hommes et les animaux qu'il rencontre sur son passage ? mais ce n'est là, je le sens, qu'une hypothèse de laquelle on ne peut rien conclure par rapport à la cause première et à l'origine de la peste, qui nous sont aussi inconnues que celles de toutes les maladies contagieuses.

L'Égypte aux sept plaies envoyées par l'Éternel pour confondre et punir l'orgueil de Pharaon, est le foyer historique de la peste. Celle qui désola Athènes et l'Attique pendant la guerre du Péloponèse, en avait été apportée, quoiqu'elle vînt, suivant l'opinion commune, de Lemnos, où elle avait exercé ses ravages ; et dans plusieurs autres lieux. Elle moissonna les médecins qui ignoraient sa nature mortifère, et leur art devint inutile lorsqu'ils la connurent : ἀνθρωπεῖα τέχνη οὐδεμία, prières, sacrifices, oracles, tout fut inutile, et les suppliants vaincus par le mal mouraient ou cessaient d'invoquer les dieux.

La peste sortie de l'Éthiopie avait parcouru l'Égypte, la Libye, le pays du grand roi, lorsqu'elle se manifesta au Pirée, où l'on crut que l'eau des puits avait été empoisonnée par les Péloponésiens : elle pénétra bientôt

dans la ville. Thucydide trace ainsi la marche ordinaire de la peste ; mais de ce qu'elle sortit alors des bords du Nil, faudrait-il en déduire la conséquence qu'elle ne peut en être extirpée ? Avant d'aborder cette question, examinons le tableau de cette maladie décrite par l'historien qui en fut lui-même atteint et témoin oculaire : αὐτὸς δὲ νοσήσας , καὶ αὐτὸς ἰδὼν ἄλλους πάσχοντας « L'année ne s'annonçait par aucune constitution

« morbifique, quand les personnes malades et
« celles qui se portaient bien, éprouvèrent, sans cause
« connue, de violents maux de tête et des ophthalmies
« cuisantes. Le pharynx et la langue s'enflammaient et
« s'ulcéraient aussitôt, en exsudant une sanie fétide.
« La respiration devenait courte, pénible, et elle était
« accompagnée d'éternuements et de raucité dans la
« voix. Bientôt la douleur se propageant dans la poitrine
« excitait une toux violente, et descendue dans
« la région cardiaque, elle provoquait des vomissements
« bilieux accompagnés de douleurs atroces.
« Quelques individus éprouvaient des hoquets convulsifs
« et spasmodiques qui avaient des paroxysmes
« de rémittence plus ou moins éloignés. Le corps ne
« présentait pas une chaleur très forte, la peau était
« d'un rouge fauve parsemé de pustules et d'ampoules.
« Mais la chaleur interne était telle que les malades,
« ne pouvant supporter ni draps, ni voiles les plus
« légers, voulaient rester nus. Plusieurs se plongeaient
« dans l'eau froide, et un grand nombre qui n'avaient
« pas de gardiens se précipitèrent dans les puits pour
« étancher la soif qui les dévorait, sans pouvoir y
« réussir. Le tremblement convulsif des membres,
l'insomnie,
« étaient un des caractères généraux de la maladie
« et le corps loin de s'épuiser semblait y résister
« avec force jusqu' à la fin. La plupart des malades
« qui succombaient du septième au neuvième jour,

« brûlés d'un feu intérieur conservaient quelque force.
« S'ils dépassaient cette période, le mal qui pénétrait
« dans les viscères occasionnait des diarrhées telles
« qu'ils en étaient épuisés et mouraient de faiblesse.
« La nature de la maladie qui procédait de la tête en
« descendant vers les régions inférieures, manifestait sa
« crise en se fixant aux parties naturelles, ἐς τὰ αἰδοῖα, et
« aux extrémités. Quelques pestiférés échappaient en
« perdant les pieds et les mains, d'autres en se trouvant
« privés de la vue, et plusieurs, au terme de la maladie,
« avaient oublié leur famille et leur propre condition. »

Telles sont les particularités de la peste d'Athènes, où les hommes n'ayant plus d'apenir ni même de lendemain, se livrèrent à tous les désordres, maudissant l'impuissance des dieux qu'ils invoquaient en vain ; se réjouissant des héritages qui les faisaient passer de la misère au comble de l'opulence ; s'empressant de se plonger dans les voluptés, parce qu'ils regardaient l'argent et la vie comme prêts à leur échapper. Cette anarchie est la suite inévitable des malheurs, qui rompent les liens sociaux dans les villes livrées à de pareilles calamités. Mais l'épidémie dont parle Thucydide est le feu sacré ³⁶⁷ et non pas la peste orientale, ou fièvre adéno-nerveuse que nous connaissons. Nous ignorons la nature de l'épidémie qui transforma Astérad, ville florissante de l'Hyrkanie, en un désert, dans lequel il ne resta de ses habitants, ni jeune, ni vieillard ³⁶⁸. Tacite, en parlant de celle qui unit ses ravages aux fureurs de Néron, ne fait connaître que la désolation des campagnes, la mortalité de Rome couverte de funérailles, sans qu'on aperçût dans le ciel ni dans les saisons aucune altération sensible ³⁶⁹. Ainsi il n'y eut, non plus qu'au temps de Thucydide, ni brouillards épais, ni jours sombres et nébuleux, ni ce vent chaud et brûlant qu'Hippocrate nomme pestilentiel ³⁷⁰, auquel Empédocle ³⁷¹ ferma le passage entre les montagnes, afin de l'empêcher de

répandre la peste et la stérilité sur les campagnes de la Sicile. L'épidémie de 1349 ³⁷² qui désola l'univers depuis la Chine, où elle enleva plus de treize millions d'hommes ³⁷³, jusque dans le nord de l'Europe, est une des plus meurtrières que l'humanité ait éprouvées, mais son caractère n'a été décrit par aucuns médecins, et de son côté Hippocrate. a moins parlé de la peste proprement dite, que d'une maladie contagieuse qui régnait dans la constitution qu'il décrit ³⁷⁴.

Les premiers malades qui sont attaqués de la peste, laissent ordinairement des incertitudes sur la nature de la fièvre pernicieuse qui se manifeste. Son caractère est vague, sa marche irrégulière et ses symptômes équivoques, soit que le médecin cherche à s'abuser, ou soit qu'il appréhende de prononcer l'arrêt de mort qui menace une ville entière. On connaît trois époques pendant lesquelles l'épidémie prend des caractères particuliers, qu'elle porte quelquefois en même temps, lorsqu'elle exerce ses plus grands ravages.

Chez quelques malades, les vomissements, les céphalalgies, la faiblesse du pouls, de larges pétéchies ou taches noirâtres, indiquent une invasion suivie d'une mort prochaine. Ils périssent alors, rapidement, et sans que le bubon se manifeste : après leur décès, les membres conservent leur flexibilité, et dans peu d'heures le cadavre exhale l'odeur de végétaux en putréfaction. Dans ce cas la maladie est au plus haut point de contagion, sa marche est fulminante, elle s'étend avec célérité, se communique sous mille formes, ou plutôt toutes les maladies régnantes, même celles qui sont bénignes, deviennent la peste dont l'action enlève presque tous ceux qu'elle atteint.

Malheur alors aux femmes en couche : elles reçoivent facilement l'impression du mal ; peu d'elles lorsqu'elle sévit ainsi échappent à ses coups. Les personnes affaiblies par les fièvres, celles qui relèvent de maladies aiguës, tombent

également dans ces jours de destruction. Rien ne lui échappe, ses coups sont mortels, dans un pays surtout où ses poisons étaient éteints depuis long-temps ; ainsi furent ravagées la triste ville d'Arta en 1816, et la florissante Marseille en 1720 ³⁷⁵ : les vieillards, seuls restent alors pour fermer les tombeaux ³⁷⁶.

Le délire, le transport, la fureur, une fièvre brûlante s'emparent de la plupart des malades ³⁷⁷. Leur langue est rouge, fendillée et sèche ; leurs yeux sont étincelants, quelquefois remplis de larmes, et leur regard est sinistre. De lugubres fantômes assiègent leur imagination : ils les voient, ils aperçoivent le Tartare ; ils sont frappés de ses terreurs, et ils expirent dans des convulsions pareilles aux mouvements des hydrophobes. Le bubon ne se manifeste chez ces individus qu'au moment de la mort, sous les aisselles, au col, aux aines et aux articulations.

D'autres sont affligés d'angines, et les ulcères nombreux formés dans le larynx, qui gênent la respiration, feraient croire au premier coup d'œil qu'ils sont atteints du croup. Une odeur cadavéreuse s'exhale de la bouche de ces infortunés ; leur langue couverte de pustules, enduite d'une sanie noirâtre, et leurs lèvres tuméfiées, en font des objets d'horreur. Ils se plaignent d'une soif dévorante, du feu qui brûle dans leurs viscères, et ils meurent du troisième au cinquième jour.

La peste est bénigne lorsqu'elle se propage lentement, et on la reconnaît à la marche des fièvres adynamiques ou putrides. Le bubon, qui n'est pas toujours un de ses caractères essentiels, se manifeste du quatrième au cinquième jour. Il ne tarde guère à blanchir, et dès qu'il s'abcède, la langue et les dents qui avaient jusqu'alors été noires, se nettoient, le malade recouvre la connaissance : avec elle l'espérance renaît dans son cœur, surtout s'il n'est point abandonné de ses proches et de ses amis. Si le bubon vient lentement à suppuration, la convalescence est

orageuse, et le pestiféré ressent pendant plusieurs années des douleurs à l'époque de la constitution épidémique.

Terrible à son début par l'épouvante qu'elle répand et par les maux qu'elle occasionne, la peste semble se propager par la frayeur, principe des causes débilitantes qui favorisent ses ravages. Au moindre soupçon de son existence je sais que des hommes courageux, tout à coup abattus et tremblants, ont fait de graves maladies, et quelques-uns, par cette seule disposition, en ont été attaqués : ainsi, la crainte de la mort les précipitait dans le tombeau.

Arrivée à sa seconde période, la peste couvre les cités et les campagnes de funérailles. Le silence des nuits n'est interrompu que par des gémissements. Les cris plaintifs des mourants se mêlent aux sanglots des familles frappées de la contagion : peu échappent en traînant les restes d'une vie déplorable. Les rues sont abandonnées : on s'évite ; on n'ose s'interroger, dans la crainte d'apprendre la perte d'un parent ou d'un ami. C'est dans ce moment de désolation que les Turcs de Constantinople commencent à croire à l'existence de l'épidémie, quand il sort en un seul jour, par la porte d'Andrinople, neuf cent quatre-vingt-dix-neuf convois. Ces chiffres mortuaires sont le signal qui rallie les musulmans dans les landes d'Okméidan, pour invoquer la divinité , en la priant de déposer son courroux.

Spectacle lugubre, image des grandes calamités ! Les âges confondus élèvent leurs mains suppliantes vers le ciel, où toutes les religions ont placé leurs espérances. Ils ne se plaignent point de la perte de leurs parents, Allah l'a voulu ainsi ; ils demandent des jours plus calmes, un sursis entre la vie et la mort.

Ainsi, dans OEdipe roi, le chœur, image du peuple, s'adresse aux dieux pour obtenir une assistance qu'il ne peut attendre des hommes ; en conjurant Minerve, Diane et Apollon. « Aidez-moi, divinités que j'implore,
« car je suis accablé de maux innombrables ; le peuple

« entier est frappé ; à qui m'adresser pour obtenir du
« secours ? Les fruits de la terre périssent : les femmes
« ne peuvent supporter les travaux de l'enfantement.
« Tout meurt : l'oiseau léger tombe au rivage du noir
« Pluton plus rapidement que s'il était frappé de la
« foudre. Les morts dans Thèbes sont innombrables,
« la campagne est couverte de cadavres privés de
sépulture.

« Des épouses, des femmes dont les cheveux
« sont blanchis par l'âge, embrassent les autels épars
« sur le rivage, et des voix lamentables se font entendre.....
« Descends, fille blonde de Jupiter : daigne
« me protéger ; chasse ce Mars, ministre de calamités,
« qui, sans armes, sans bouclier, me tourmente, en
« m'accablant de maux. Mets-le en fuite, éloigne-le de
« ces bords, soit que tu le précipites dans le vaste
« sein d'Amphitrite, au milieu des écueils du pont
« Euxin, ou dans les flots de la mer de Thrace.

« Si la nuit laisse quelque repos, le jour qui lui
« succède le ravit. Grand Jupiter, toi qui disposes des
« tonnerres brûlants, perce ce cruel Mars de ta foudre !
« Roi du Lycée, décoche de ton arc d'or tes flèches
« dirigées pour nous secourir ! Que Diane, qui parcourt
« le mont Lycée, répande sur nous ses rayons
« lumineux.

« Toi qui es couronné d'une mitre d'or ; toi qui
« partages le nom de cette terre, je t'invoque, ô Bacchus !
« dieu du vin, guide des Ménades, viens et consume
« de ton brillant flambeau ce dieu funeste, détesté
« des dieux. »

Dans le deuil commun, le mahométan fasciné par le destin ne voit dans la peste qui le frappe qu'un des arrêts irrévocables de la fatalité. S'il ne blâme point le Grec alarmé, le Franc qui se tient cloîtré, il croirait pécher et manquer de confiance en les imitant : ses prières seront écoutées, s'il est ainsi écrit. Ses jours sont comptés, son

sort fut arrêté de toute éternité. Ses enfants, ses femmes périssent : son cœur gémit ; il verse des larmes amères, et sa tête s'incline devant la Providence qui l'accable. Il ne déserte pas sa demeure : ferme à son poste, il donne froidement ses ordres ; il s'acquitte, dans sa parure accoutumée, des devoirs de son culte..... la mort frappe tout ce qui l'entoure. Il reste seul, comme un arbre au milieu d'une forêt déracinée par les vents : il élève ses yeux vers le firmament, où il voit sa patrie : ce monde, dit-il, est un lieu de passage. Il tombe à son tour, mais sans avoir éprouvé l'agonie des terreurs pusillanimes, pires mille fois que la mort.

Cette seconde période est la crise la plus violente de la peste. Les enfants, les femmes, les hommes faibles y succombent en grande partie..... mais elle est heureusement de peu de durée, l'épidémie touche à son troisième degré.

Alors, rémittence des principaux caractères de malignité. La peste ne suit plus une forme ataxique ; elle ne couvre plus les autres maladies de son voile. Sa marche est franche, son caractère décidé : on ne voit plus de charbons, de pétéchiés, d'angines gangreneuses ; le bubon est le symptôme dominant. Un plus grand nombre de malades échappent : les enfants et les adolescents sont presque les seules victimes que la mort frappe encore. Enfin l'épidémie cède peu à peu à la température, quand elle approche du vingt-quatrième degré au-dessus de la congélation, ou lorsqu'en Europe la neige et la glace couvrent la terre.

La peste n'exerce ses grands ravages qu'à des époques reculées. On a cru remarquer que tous les neuf ans elle se reproduisait avec plus de violence à Constantinople, où jamais elle ne se manifeste lorsque la guerre interrompt les communications avec l'Égypte. Ce pays est son foyer, mais il n'en faut pas plus chercher la cause que celle de la petite vérole et du virus syphilitique, dans des miasmes émanés

des marais infects, des matières végétales et animales en putréfaction. Pour que la peste se manifeste dans un pays, il faut que son germe, comme celui de toute espèce de contagion, y soit conservé ou introduit, et dès-lors il existe un moyen de la restreindre. La peste circulant dans les différentes provinces de l'empire ottoman, comme la petite vérole dans les différents royaumes de l'Europe : elle ne doit, comme celle-ci, son origine ni à des exhalaisons putrides, ni à des causes dérivées du sol et du climat. Elle existe dans le Levant, ainsi qu'elle s'inoculerait bientôt en Europe, si nous n'adoptions aucunes mesures pour nous en garantir ; et on pourrait sans doute la faire cesser dans la Turquie, si ses habitants étaient capables d'employer à cet effet les moyens convenables pour l'étouffer : un demi-siècle de persévérance suffirait pour ne laisser d'autre souvenir de ce fléau que dans l'histoire.

En réfléchissant sur la fièvre pestilentielle, il est difficile de se livrer à l'espérance d'un spécifique pour la combattre. Comment pouvoir le présumer, à moins d'une découverte qui tiendrait du prodige, lorsqu'il est souvent difficile de reconnaître sa nature protéiforme ? Les remèdes qui sauvaient les uns, dit à ce sujet Thucydide, étaient funestes aux autres ; les oiseaux carnassiers fuyaient les cadavres abandonnés sur les places publiques d'Athènes. Il y a donc quelque chose de spécialement léthifère dans tout ce qui tient à la peste ? De nos jours, on a vu des femmes accoucher d'enfants qui portaient le bubon funeste, mourants au sortir du sein de leurs mères, et celles-ci se relever saines et sauvées de leurs couches. Fléau inexplicable, calamité incompréhensible, elle semble parfois reculer devant la force morale. La tendre amitié ne la redoute pas ; le malheur la brave. Amitié, infortune, ces nobles sentiments avaient dissipé toute idée de danger, lorsque les prisonniers français gémissaient au bagne de Constantinople et dans les cachots de la mer Noire. Ils se consolaient dans cette catastrophe affreuse. Loin de

s'éviter, ils semblaient ambitionner le soin de s'assister mutuellement ; et par de douces attentions ils faisaient regretter la vie à ceux que la mort arrachait aux horreurs d'une captivité provoquée par les insinuations de quelques lâches et criminels diplomates de la vieille Europe. Ainsi périt dans la citadelle de Synope le jeune Comnène, assisté par M. Flury aîné, consul général de France, sans que rien de fâcheux en résultât pour lui ni pour les autres captifs. Moins heureux à Césarée de Cappadoce, le jeune Vêtu, chirurgien de la plus belle espérance, et ses compagnons de douleur, eurent pour tombeau commun une citerne dans laquelle ils étaient ensevelis tous vivants depuis deux années. Pas une ame généreuse ne les assista à leur heure suprême, et ils expirèrent accablés des fers dont l'avidité mahométane les déchargea avant de les ensevelir sous les décombres du réservoir infect, qu'on fit écrouler sur leurs restes inanimés ³⁷⁸.

Vers ce temps, un médecin de Guastalla, Valli, imbu de l'idée que la peste était occasionnée par un virus particulier et homogène, fit une tentative aussi hardie que magnanime. Il avait cru s'apercevoir que les personnes vaccinées n'avaient pas été sujettes à la constitution pestilentielle qui régnait alors à Constantinople ; il en conclut que le vaccin pouvait neutraliser ce qu'il appelait le virus pestilentiel, comme le docteur Swédiaur a prouvé que le mercure, combiné avec du pus émané d'une tumeur syphilitique, en détruisait la contagion. Il prit donc aussi du pus extrait du bubon d'un pestiféré, qu'il mêla avec une certaine quantité de vaccin, et il eut le courage d'essayer l'expérience sur lui-même. Il n'en éprouva aucun inconvénient ; mais que conclure d'une tentative pareille ? Louons le courage de Valli, mais gardons-nous de croire au bienfait de la vaccine pour nous préserver de la peste : une pareille confiance serait plus que préjudiciable à l'humanité.

Laissons la peste aux Turcs : elle est, comme le despotisme, digne de leur férocité et de leur religion. Rendons grâces à la sagesse des gouvernements modernes et à la philanthropie, qui ont opposé des barrières à la peste, par l'établissement des lazarets, tandis que la culture et la civilisation ont détruit les principes de ce fléau dans la chrétienté, où il fut introduit par l'invasion des Barbares ³⁷⁹. Disons en même temps qu'un Européen, qu'un voyageur qui séjourne en Turquie, a des précautions à prendre pour sa conservation. Ainsi le courage, la vie joyeuse dont parle Boccace, sont d'excellents préservatifs. Autant qu'on le peut, des aliments sains, un exercice sage et modéré, la confiance, sans en abuser jusqu'à se compromettre, le sauveront du danger. Quant au médecin, son devoir est tracé par l'engagement qu'il a pris de secourir les malheureux. Il doit voir les malades et leur donner ses soins. Ministre de consolation dans ces jours de larmes, il viendra comme un ange désiré au milieu des familles consternées ; il soutiendra l'espérance qui donne les forces pour résister à la maladie ; il répandra un baume vivifiant sur des cœurs flétris par la douleur... Si son heure est marquée, il trouvera une fin digne de son zèle ; et mourir en pratiquant de bonnes œuvres c'est acquérir la couronne de gloire réservée aux, disciples de l'école de Cos.

Pour l'Orient, la culture, la création des voies publiques, les rues des villes agrandies, le commerce, l'industrie, la civilisation, voilà le spécifique contre la peste. Que l'Égypte soit rendue aux arts, à la philosophie, sans laquelle l'homme n'est qu'un esclave de passage sur la terre, et l'épidémie qui y est endémique en disparaîtra pour jamais. La Grèce qui n'aura plus à craindre ce fléau, rendue à la liberté, renaîtra de ses cendres, et les vallons fleuris du Péloponèse deviendront l'asyle de la santé et du bonheur.



LIVRE VINGT-UNIÈME.

RÈGNES DE LA NATURE.

CHAPITRE PREMIER.

Minéraux, métaux, pierres, fossiles, salines.

CE n'est point un traité d'histoire naturelle de la Grèce que nous allons essayer de mettre sous les yeux du lecteur, mais un moyen de reconnaître, par l'intermédiaire des noms qui se sont conservés dans la langue vulgaire, les différents produits des règnes de la nature dont les anciens ont parlé. On sait comment les commentateurs d'Aristote, de Théophraste et de Dioscoride ont procédé pour interpréter ces auteurs ; quels ont été les efforts souvent impuissants qu'ils ont tentés pour réduire leurs ouvrages en termes géologiques, zoologiques et botaniques, adaptés aux systèmes modernes, et combien leurs élucidations ont parfois ajouté d'obscurité à des descriptions simples et toujours claires. Nous conviendrons, à la décharge de ces érudits, que leurs tentatives faites dans le silence du cabinet ne pouvaient être que conjecturales ; tandis qu'un voyageur possédant les idiômes de la Grèce, établi sur les lieux, pouvait rapporter aux connaissances actuelles les noms helléniques de l'histoire naturelle, au moyen de questions directes adressées aux gens du pays. Ainsi, en leur montrant un blaireau, et en demandant comment il s'appelle, ils lui répondront azos, ἄζος, nom que quelques interprétateurs ont appliqué à l'ours et à d'autres animaux. De même, si on leur présente un lièvre, ils l'appelleront comme au siècle d'Aristote lagos, et l'homonymie confirmera la dénomination antique, qui n'est pas commune au lapin, koniglio, ce qui porterait à croire que cet animal est d'introduction assez moderne dans la Hellade. C'est donc un lexique propre à guider les

historiens de la nature dans l'étude des écrivains de l'antiquité, que nous ébauchons, et non pas une histoire des règnes de la nature telle qu'on l'entend : un pareil travail serait au-dessus de nos forces et de nos lumières.

Belon avait fait les remarques que nous venons de signaler long-temps avant nous dans le chapitre intitulé : Qu'on ne doit trop se fier aux appellations des choses, encore qu'elles soient vulgairement nommées, si elles ne sont bien correspondantes aux descriptions des anciens, et convenantes à la chose qu'on décrit. « Ainsi, dit-il, chascun pense que le salpestre

« est nitre, mais cela est faux. Et tout ainsi que nous
« imposons de faux noms à quelques choses qui nous
« sont vulgaires, tout ainsi en avons-nous quelques-unes
« moult communes, dont ignorons leur vrai nom. » Il ne faut pas être moins attentif à discerner les noms modernes, afin de reconnaître s'ils ne viennent pas de la communication des Grecs avec les Francs. Ainsi, ajoute le même voyageur : « Les pyrites ou marquassites de Sidérocapsa
« ont changé leur nom grec à un étranger.
« car il n'y a celui des habitants, quel qu'il soit, qui
« ne les nomme Ruda. »

Les écrivains grecs ne nous ont guère fait connaître que les mines d'argent du Laurium dans l'Attique, les mines d'or et d'argent de Siphnos, et celles qui furent découvertes par Philippe dans la Macédoine ³⁸⁰ ; ces métaux paraissent avoir été tout pour eux. Pindare ne semble inspiré que par la soif de l'or ; et la vertu seule, plus belle que la liberté, est au second rang dans ses immortels dithyrambes. Partout les poètes et les historiens rangent au nombre des produits vulgaires l'airain qui arma les premiers guerriers de la Grèce, ainsi que le fer sans lequel l'homme serait à-peu-près sans ressources ; ils les dédaignent même, quoique une fonderie et une grosse

forge soient préférables par leurs résultats aux trésors du Pactole et du Pangée. Toutes les mines de métaux précieux qui furent connus des Hellènes sont oubliées, tandis que le fer et l'airain, restés à leurs descendants, servent à défricher leurs campagnes, à armer leurs mains victorieuses, et à combattre l'ennemi du nom chrétien.

Afin d'établir nos synonymies, nous ferons suivre de la lettre H les dénominations anciennes ou helléniques, et celles du grec vulgaire des lettres G. V., afin de montrer leurs similitudes ou leurs différences.

Or, aurum, χρυσὸς H. Μάλαμα, φλουρί. G. V. — Macédoine.

Argent, Argentum, ἀργύριον. H. Ἀσήμι. G. V. Attique, Acroceraune.

Plomb, plumbum, μόλυβδος. H. Μόλυβη. G. V. — Combiné avec l'argent, Siphante.

Fer, ferrum, σίδηος. H. Id. G. V. — Mélos et autres parties de la Grèce.

Soufre, sulphur, θεῖον. H. Θεῖαφη. G. V. — Mélos, Épire, Corfou.

Cuivre, ahenum, χαλκὸς. H. Id. et βρόντζος. G.V. Thrâce, Cypre.

Alun, alumen, στυπτηρία. Diosc. V, 123. H. et G. V. — Mélos.

Ocre, ochra, ὠχρὰ. H. et G. V. — Attique.

Cimolée (terre à foulon), cimolia, Plin. hist. nat. XXXV, 17. Κιμωλία. H. Πηλός. — Mélos, Épire, l'Argentièrre, et plusieurs autres parties de la Grèce ³⁸¹.

Aimant, calamité, καλαμίτα. H. Μαγνήτης νεύτικ. — Sérîphe et plusieurs îles de l'Archipel.

Pierre, lapis, λίθος. H. Λιθάρι. G. V.

Marbre, marmor, μάρμαρος. H. Id. G. V. — Attique, Laconie, Proconèse, Paros, Tassos, etc.

Sel, sale, ἅλς, H. ἅλας. G.V. — Corfou, Actium, Leucade, Missolonghi, Laconie, Mégare, Cypre. Il y a des mines de

sel gemme dans l'Épire.

Plâtre, gypsum, γύψος. H. Id. G. V. — Dans toutes les provinces de la Grèce, ainsi que la pierre calcaire appelée ἀσβεστολίθρι.

Corail, corallium, κοραλλίον. H. Λίθος δένδριος et κουράλιον. — Plages de l'Acroceraune, golfe de Patras, îles de l'Archipel.

Amiante, amiantus, ἀμίαντος. H. Id. G. V. — Carystos, Cypre.

On trouve dans la Grèce, indépendamment de la terre à foulon, la terre de Lemnos, Λεμνία γῆ, les différentes espèces connues sous les noms d'Érétrie, Ἐρετρίαδος γῆς, de Samos, Σαμίας γῆς, de Chios, Χίας γῆς, de Sélinusie, Σελινουσίας γῆς ; je n'ai rencontré nulle part la terre qui sert à faire les creusets, qu'on tire habituellement du commerce étranger. Il existe des mines de charbon de terre dans plusieurs parties de l'Épire ; on en trouverait dans la Phocide, en Morée, où nous en avons vu des échantillons, on y découvrirait pareillement de l'antimoine, des mines de fer. Quant aux marbres, la Grèce en possède tant de variétés, qu'il faudrait un traité spécial pour les décrire, ce qui est étranger à l'objet que nous nous sommes proposé.

CHAPITRE II.

Arbres forestiers des montagnes, des plaines, des bords de la mer, des vergers et des jardins.

Le platane, *platanus cœlebs*, πλάτανος, qu'on plante à la naissance des enfants mâles, et le cyprès chanté par les poètes orientaux, s'élèvent de toutes parts dans les villes, autour des maisons, des tombeaux et aux rives des fleuves, où ils forment d'agréables massifs de verdure.

Au bord des ruisseaux, dans les lieux humides à la circonférence des lacs, on trouve le peuplier d'Italie, ainsi que le peuplier blanc, remarquable par le vert foncé de la partie supérieure de ses feuilles qui sont en dessous d'une couleur cendrée. L'orme ne se rencontre que dans les forêts de la Chaonie et de la Phocide, en petite quantité. Le frêne pousse librement dans les plaines de l'Amphilochie et de l'Acarnanie ; tandis que celui qui donne la manne ne croît qu'en buissons dans l'Épire : mais il monte en arbre sur le terrain de l'Éleuthéro-Laconie. Le caroubier s'élève à côté du palmier, qui ne donne jamais de fruits dans la Grèce, depuis le promontoire Araxe jusqu'au cap Malée. Le térébinthe ou pistachier sauvage, qui n'est qu'un arbrisseau dans l'Épire, ombrage les plateaux méridionaux et les calanques maritimes du Péloponèse, où il est toujours entouré de lauriers, de myrtes, de lentisques, d'agnus-castus et de sabiniers.

On trouve depuis Dyrrhachium jusqu'au Taygète de grandes chenaies de valloniers, d'égilops, de chênes nobles et de chênes gallifères, propres à la construction. Ces arbres sont presque partout entremêlés d'oléastres, de plaqueminiers et de micocouliers, dont le vert tendre

pourrait contribuer à l'ornement de nos jardins. Le chêne à kermés tapisse tous les coteaux ; mais la galle insecte qu'on ramasse sur ses buissons ne s'y perpétue pas au-delà d'un rayon de vingt-cinq lieues de distance de la mer.

Le hêtre entre dans la composition des hautes futaies du Pinde et de ses contreforts jusqu'aux Thermopyles. On le rencontre au mont Cyllène et dans le Taygète mêlé aux sapées, aux pins et aux melesiers, arbres résineux qui bravent les glaces et les hivers. Le châtaignier, dont les premiers plants furent cultivés aux environs de Castagna, contrée de l'Arcadie, où l'on suppose que Mercure reçut le jour, pousse dans toutes les régions élevées de la Grèce et des îles principales de son archipel. Les charmes bordent en quelques endroits la Thyamis, fleuve des Thesprotes ; l'Évenus, le Céphisie Phocidien, et les rivières qui descendent du mont Érymanthe. On trouve des tilleuls dans la chaîne du mont Polyanos ; aux environs de Velchistas, au pays des Molosses ; du côté de Cléisoura ; à l'entrée de la Taulantie ; et le long de l'Aoüs ou Voïoussa. Le petit érable ainsi que le tremble, qui croissent dans la Dolopie près de Calaritès, sont rares partout ailleurs. L'aune se voit dans toutes les fondrières marécageuses ; et le pin odorant est l'arbre des coteaux et des plages sablonneuses de la Hellade. Le grand genévrier et l'if sont communs dans les vallées supérieures de la moyenne Albanie, ainsi que sur les montagnes qui enveloppent le bassin de Phénéon, où, comme partout, l'épine porte-chapeau, *rhamnus paliurus*, fait le tourment des cultivateurs.

Le sanguin ordinaire des bois, dont les fleurs exhalent une odeur fétide, et le fusain, sont disséminés dans toutes les forêts. On exporte une grande quantité de bois jaune ou bois d'or, qui est employé dans la teinture où il donne une belle couleur dorée. La bourdaine, le baguenaudier, qui ressemble à l'acacia par ses massifs et par ses feuilles, que les paysans employent comme purgatif, ombragent le cours des ruisseaux. Le tamarisc, le saule pentandrie, le saule

hélîx, le saule de Babylone, l'ithya ou amérina, sont des arbres propres aux terrains humides, ainsi que le sumac ou vinaigrier. Le sureau, peu répandu dans l'Attique, se voit de toutes parts en Epire. L'osier, la viorne, sont particuliers à certaines contrées, ainsi que le buis qu'on ne rencontre qu'aux sommets du Pinde ou dans l'Acrocéraune aux environs d'Avlone. Le troëne, l'aubépine, le poirier à feuilles d'olivier sauvage, les aliziers et l'azerolier, abondent dans toutes les positions, et particulièrement au penchant des vallées. Le prunier des bois, le cochêne, le merisier à fruit noir, l'épine noire, l'épine vinette, sont cantonnés. Les vignes sauvages couvrent de leurs longues guirlandes les flancs du Macrynoros, ainsi que les rives de l'Acheloüs, et elles forment dans les forêts, en se mariant aux arbres, des nefs de verdure impénétrables aux rayons du soleil. Sur les montagnes et dans les bruyères, le jasmin jaune est confondu parmi les plantes vulgaires ; enfin le caprier s'attache de toutes parts aux rochers ou aux ruines des villes renversées ; et la réglisse pullule jusque dans les régions maritimes de la Grèce continentale.

Belon observe, au sujet des arbres, qu'il ne faut pas s'en rapporter aux synonymies des commentateurs de Théophraste et de Dioscoride. « Ainsi, dit-il, je voy
« toute France estre abusée en la commune appellation
« du platane, parce que voyant que le plasne porte la
« feuille comme vigne, on a conclud à une seule
« merque que le dict plasne est platanus. Le semblable
« est advenu au meurier blanc et à une espèce d'érable
« que plusieurs, d'un commun consentement, ont dit
« estre le sycomore. » Voici, sans autre discussion, la synonymie de quelques-uns des arbres que nous venons d'énumérer.

Platane, *Platanus cælebs*, πλάτανος. H. id. G. V. *Platanus orientalis aceris folio*, Tournefort. — Épire, Macédoine, Thessalie, Athos, Lemnos, Grèce, Asie mineure.

Cyprès, cupressus, κυπάρισσος. Aristot. de mundo. id. G. V. Cupressus sempervirens, foliis imbricatis, frondibus quadrangulis Linn. — Grèce et les îles de la mer Égée.

Peuplier d'Italie, populus, αΐγειρος H. λεύκα. G. V.

Peuplier blanc, populus alba, λεύκη. id. — Ses semences sont appelées χνοῦς, Peloponèse, Macédoine, Épire ; il donne des fruits en Crète, et il est fréquenté par les abeilles.

Orme, ulmus campestris, πελέα. H. Πτελῆα. G. V.

— ulmus montanensis, ὀρειπελέα. H. — Épire, dans les terrains humides ; a réussi transplanté à Corfou.

Chêne, quercus robur, δρῦς. H. Foliis deciduis oblongis, superne latioribus sinubus acutioribus, angulis obtusis, glandibus subsessilibus. — Platyphyllus, æsculus, ægilops, αἰγίλωψ, quercus ; ægilops, foliis ovatooblongis, glabris, serrato - dentatis, calyce echinato, glande majore. Theophr. III, 9. ; haliphloæ : δρύνα, κουπάκι G. V. — Les Grecs distinguent l'égilops par le surnom de vallonier, dérivé de βάλανος gland, à cause de la grosseur de son fruit, dont la cupule est employée dans les tanneries pour la préparations des cuirs. Les chênes prospèrent dans toutes les parties de la Grèce.

Chêne, quercus conifera, πρινάρι et πουρνάρι, foliis indivisis, spinoso-dentatis, utrinque glabris. C'est le πρίνος de Théophrast. III, 16 ; et l'insecte qu'il nourrit sert à la teinture, κόκκος βαφικῆ. Diosc. IV, 48. G. V. πρινοκόκι. Il donne la couleur appelée galatique par Tertullien, De pallio, p. 38. Aristophane parle du buisson épineux sur lequel on recueille le kermès dans l'Attique, Ach. v. 178.

Pin, pinus maritima, πίτυς H. Πεῦκρς, ἄρκειλλι. G. V. — Dans la Grèce, sa resine, ῥητίνη, sa poix, πῖσσα, sont d'un usage économique général, on la mêle au vin comme dans l'antiquité (v. Plutarch. sympos. quæst, III, IV), et on se sert de son bois en guise de flambeaux appelés δαδία, dérivé de δάδες (Luc. mort. de Peregr.) ; on emploie ses pignons, κουνοὶ , dans le vin à défaut de sa résine.

Pin, pinus abies, foliis solitariis subulatis, mucronatis levibus bifariam versis. Pinde, Parnasse, rare.

Pin, pinus pinea, id. H. κουκουναριά et κοκκωνάρια. G. V. Id.

Hêtre, fagus, φηγός. H. — Surnommé par Homère chêne de Jupiter, δρυς ἱερὰ Διός. G. V. φάγος. fagus sylvatica.

Sapin, abies, ἐλάτη. H. et G. V. — Variétés abies alba, abies rubra, abies foliis solitariis apice acuminatis, abies minor in locis humidis Hella dos, folia compressa, utrimque subcarinata, supra lucida.

Caroubier, siliqua, κερατωνία. Diosc. I, 159, Plin. 15. Ξυλοκερατὰ. G. V. Ceratunia, siliqua — Peloponèse, îles de l'Archipel, Crète.

Tilleul, tilia, φιλλυρέα, floribus nectario destitutis. — Épire au bord de l'Aoüs, de la Thyamis et aux environs de Calarités dans le Pinde.

Chataignier, fagus castanea, καστανέα. H. id. G. V. — Dans toute la Grèce.

Saule, salix, ἰτέα. H. et G. V. — Dans toute la Grèce.

Variétés alpina pumila repens, salix viminalis, salix Babilonica.

Oleastre, oleaster, κότινος. H. Άγρια ἐλαία. G.V. foliis lanceolatis obtusis rigidis subtus incanis.

Olivier, olea, ἐλαία. H. et G. V. foliis lanceolatis. — On a remarqué que l'oleastre, ainsi que l'olivier, ne croissent pas dans un rayon de plus de vingt-cinq lieues de la mer, à moins que ce ne soit au bord de quelques grands lacs, ni à une hauteur de 300 toises au dessus du niveau de la mer.

Cerisier, cerasus, κέρασος. Diosc. I. H. id. G. V. κερασιά.

Poirier sauvage, pirus sylvestris, άχρας. H. Άγριαπιδία, άγουάγα. G.V.

Varietates ejus videndæ in Milleri dictionaryo hortulano. — Commun dans le Pinde, rare dans le Peloponèse, où l'on trouve le poirier à feuilles d'oléastre.

Erix, erica multiflora, ρεῖττη. G. V. — Sur toutes les montagnes de l'Attique.

Pistachier, pistachia lentiscus, σχῖνος. Theophr. IX, 1. Dioscor. I, 40. — Peloponèse, îles de l'Archipel.

Pistachier lentisque, pistachia terebinthus, κοκορέτζια et τριμῆθια. G.V. — Chios, Cypre.

Acacia à fleurs jaunes, mimosa, ἀκακία. Diosc. I, 118. Παζία. G.V.

Nom commun aux variétés suivantes, mimosa pudica, æschynomene spinosa.

Genévrier, juniperus, ἀρκευθὶς, ὄξυέδρα. H. Κέδρος. G. V.

Variétés thurifera, juniperus sabina, sabina folio cupressi, sabina folio tamarisci, phœnicea. — Grèce, montagnes, au bord de la mer et des rivières.

Laurier, laurus nobilis, δάφνη. H. et G. V. — Dans toute la Grèce.

Laurier-rose, nerium oleander,... Πικροδάφνη et ροδοδάφνη. G. V. — Introduit en Chrétienté par Bewerning.

Alizier, azerolier, κραταΐγος. Η. Κομαριά, μαμαϊκυλα. G. V.

Cratægus azærolus, mespilus aria, cratægus oxyacantha, mespilus apii folio lucido et elegantius laciniato. Tournefort. Espèce de houx...καδομέλος et κουδομέλια. G. V.

Andrachné, άνδράχνη, Η. άγριοκομαριά t άνδράχλη. G.V. — Dans toutes les parties de la Grèce, excepté sur les hautes montagnes.

Sumach, rhus cotinus, ρούς Η. χρυσόξυλον. G. V.

Variétés cotinus foliis simplicibus ovatis, foliis obverse ovatis, coggygia Agnus castus, λύγινος. Η. Κανναπίττα, άγνεια, λυγαριά. G. V.

Lentisque, lentiscus, σχοΐνος. Η. σχοινόκοκκον. G. V. — On tire de ses baies une huile bonne à bruler, dont les pauvres se servent pour assaisonner leurs aliments. Elle est claire, d'une belle couleur d'or, et se fige au moindre froid ; on prétend que lorsqu'elle a trois ans, c'est un excellent topique contre les rhumatismes.

Frêne, fraxinus, μελέα. Diosc. I, 93. μελιά Η. et G. V. — Dans les vallées de l'Épire, et dans quelques parties du Peloponèse.

Noyer, juglans, καρύα. Η. Καρυδιά G. V. — Originaire de la Perse, cultivé dans toute la Grèce.

Micocoulier, celtus orientalis, lotus fructu cerasi, κέλτος.

Murier blanc et noir, morus alba et nigra, μορέα. Η. Συκάμινα, G. V.

Pommier, pomus, μηλέα. H. Μηλιά G. V. — Dans le Pinde à l'état sauvage, cultivé dans quelques villages.

Abricotier, prunus armenica, πραικόκια. H. Καϊσιὰ, μισσύρ ζερδελού. G. V.

Prunier, prunus, κοκκημηλέα. Diosc. I, 142. δαμασκηνιά G. V.

Cormier, cornus, κρανία. H. et G. V. Cornus sylvestris, cornus sanguinea. — Dans le Pinde et dans toutes les parties froides de la Grèce.

Sorbier, sorbus, ὄα. Diosc. I, 141. Σορβία, αύγάρια, ούβείσι. G. V.

Coignassier, malum cydonium, κυδωνία. H. et G. V. — Les plus beaux fruits de cette espèce viennent dans la Taulantie et dans la Macédoine illyrienne.

Amandier, amygdalus, άμυγδαλέα. H. Άμυγδαλαιά. G. V.

Grenadier, punica granatum, ροιά H. Ροδιά. G. V. — Partout a l'état sauvage et cultivé.

Figuier, ficus, συκῆ. H. συκιὰ G. V.

Figuier sauvage, ficus sylvestris, έρινεός, ὄλυνθος. H. άγριοσυκιὰ.

Pècher, persica, περσική. H. ροδακινιά.

Oranger, malum aureum, ναραντζιά, πορτογαλιά. G. V.

Citronnier, κίτρος. H. Λεμονιά. G. V. Citron, παστολέμονον.

Cédrat, κεδρόμηλα. Cels. IV. Κέδρος. Κεδρόμηλον. G. V.

Noisetier, corylus sylvestris, κόρυλος. H. Λευτοκαρυά. G. V. — Dans l'Épire, la Phocide et quelques parties de la Hellade.

Lièrre, hедера, κισσός. H. id. G. V. — Dans les montagnes de la Thessalie particulièrement et dans quelques contrées de la Grèce.

Sureau, sambucus nigra, άκτή. Diosc. IV, 168. Κουφοξυλιά. G. V. — Dans l'Épire, Janina, Arta, introduit nouvellement dans l'Attique.

Jasmin, *jasminum*, ἰασμῖνη. Théophr. I, 21. Ἰασμιῖ. G. V. — Cultivé dans les jardins.

Myrte, *myrtus*, μύρτος μυρσίνη. H. Μυρτιὰ. G. V. — Dans toutes les parties chaudes de la Grèce, à l'état sauvage.

Buis, *buxus sempervirens*, πύξος. H. et id. G. V. Acrocéraune.

Framboisier, *rubus fruticosus*, βάτος, le fruit μούρα, le syrop βατομοραντζίδα. Le framboisier cultivé, ἰδαία βάτος. — Dans toute la Grèce, à l'état sauvage.

Groseiller, *ribes alpinum*, φραγκοσταφύλι. G. V. — Dans les monts Artemisius, Taygète, Olenos, à Calavryta.

Rosier, *rosa*, ῥόδον. Diosc. I, 115. Τριαντάφυλλον. G. V. Cultivé. — La rose double est appelée ἐκατόφυλλον ; c'est de la première qu'on tire l'essence, qui se fait à Kaïnardgé dans la Thrace.

Génet, *genista spartium*, σπαρτίον. Diosc. IV, 152. Id. G. V.

Anagyris, ἀνάγυρος. G. V.

Chevrefeuille, *caprifolium*, αἰγική. Interpol. Diosc. c. 596. Χαϊρέφυλλον , ἀγιόκλημα. G. V. — Commun dans les montagnes de l'Arcadie.

Romarin, *rosmarinus*, λιβανώτις. Diosc. III, 79. Λιβανόδενδρον. G. V. — Partout, à l'état cultivé et sauvage arbuste.

Alaterne, *alaternus*, φύλιλκα. Theopr. Ἐλαίπρινος. — Feuille tenant le milieu entre le chêne vert et l'olivier, Corfou, Crète, Peloponèse.

Smilax levis, σμίλαξ. H. Σμιλακιὰ, ξυλόβατος. G. V. — Grimpant jusqu'au sommet des plus grands arbres.

Jujubier, *ramnus zizyphus*, jujuba, ζιζυφιά. G. V. — A l'état sauvage et cultivé.

Érable, σφένδαμος. G. V. dans le Pinde.

CHAPITRE III.

Fleurs champêtres. — Herbes des pâturages. — Plantes regardées comme médicinales. — Plantes propres aux usages domestiques.

Je comprends dans ce chapitre : 1° les fleurs champêtres les plus répandues ; 2° les herbes des pâturages ; 3° les plantes médicinales employées par les gens du pays ; 4° les plantes propres à l'économie domestique ; 5° les cryptogames.

Fleurs champêtres.

Violette, viola canina, ἴον.

alba, λευόϊον.

tricolor, ἴον μέλαν. H.... Αἰούη. G. V.

Primevère, primula veris, ἐαρίνα. G. V. — Je n'ai vu cette fleur que dans la Thesprotie.

Muguet, lilium convallium, ἡμεροκαλλίς. Diosc. III, 128. Κιακαναλάλι. G. V.

Sceau de Salomon, convallaria polygonatum, σφραγίς, Étym. Magn. σφραγίδα. G. V.

Airelle rouge, vitis idæa, βρυωνία. H. et G. V.

Hyacinthe, hyacinthus, ὑάκινθος κεκλωσμένη. H. γιουλία. G. V.

Adonis printanier, adonis vernalis, ἀδώνιον ἀδρωτον. Diosc. III.

Marrube, marrubium, μάρον. Diosc. βαλλωτή. Ibid. Plin. 12, 24.

Coquelourde, anemone pratensis.

Tulipe sauvage, tulipa gesneriana, λαλές. G. V.

Ornithogallum pyrenaicum.

Marjolaine, μαθερίνα. G. V.

Heliochryson, stœchas citrina, στοίχας. H. Ἀγέρατον, λαγοχιμίτια. G.V.

Pivoine, pæonia officinalis, ξυφελίτη, ψιφεδίλι, ἀγλαοφώτης. G.V.

Asphodèle, asphodelus luteus, asphodelus junci folio ; ἄσφόδελος. 2 Etym. magn.

Onosma orientalis, φιλονῆτις. Diosc. III

Pied d'alouette, delphinium Ajacis, δελφίνιον. Diosc. III.

Alcée, alcea fici folio, ἄλκέα. (aliis ἄλισμα). Diosc. ibid.

Herbe aux serpents, echium vulgare, ἀλκιειάδον. Diosc. IV.

Lavatera thuringiaca, λεβένδα. G. V.

Orvale, salvia horminum, ορμίνιον. Diosc. III.

Sauge, salvia, ἐλλίσφακον. Diosc. ἄσφακα, ἄλισφακία. —
Le vin qu'on aromatise avec cette plante était anciennement appelé ἄλισφακάτον ἄκρατον. Myreps. sect. IX, c. 85.

Chelidonium corniculatum, χελιδόνιον. Diosc. IV. G. V.

Id. glaucium id. γλαύκιον. Id.

Dianthus prolifer, ἀδίαντος. Theocr.

Id. virgineus, χλοερὸς ἀδίαντος. Ibid.

Napel, aconitum napellus, ἀκόνιον. Diosc. IV et VI.

Orobe des Pyrénées, orobus pyrenaicus, φαιόν. Id.

Hedysarum fruticosum, ἡδύσαρον. Id. III.

Melisse, melissa calamintha, μελίτεια. — Μέλισσα, μῆλισσοδότανον. G. V.

Xeranthemum amœnum, ξηρανθισμός. Diosc. II.

Rose sauvage, κυνόσβάτος. Theocr. κυνόρροδον , σκυλόρροδον. G. V.

Amaryllis, ἀμάρυλλις. G. V.

Safran, crocus sativus, κρόκος. Theophr. VIII. Id. G. V.

Colchique ou tue chien, colchicum autumnale, κολχικόν. Diosc. IV.

Scabieuse, scabiosa succisa.

Nérion, φροκαλίδα.

Reine des bois, asperula odorata, lepatica stellata.

Souchet odorant, cyperus longus, εύπειρον.

Anthemis tinctoria, άνθμιον. Hesych.

Le petit muguet, asperula tinctoria.

Giroflée de Mahon, λυκόϊον.

Staphisaigre, σταφίς άγίρα. Diosc. IV. ψιριάρικη. G. V.

Herbes des pâturages.

Elles sont divisées en deux classes : 1° plantes à épis ; 2° plantes à cosses.

Première classe.

Cynosurus cœruleus, on le confond avec le gramen, χορτάρι. G. V.

Stipa pennata, στοίδη. Plin. IV, 14.

Phleum pratense, φλέος. Herm. in Diosc. IV.

Avoine des prés, βρῶμος. Diosc. IV.

Avoine folle.... εἶτος. G.V.

Aira cespitosa, βρῶμος. Id.

Bromus cristatus, σιφώνιον. Diosc. IV.

Dactylis glomerata, δάτυλον. — πτερύγια. G. V.

On trouve partout à l'état sauvage la vesce (ῥάβη), et les pois μπίσια seu βίσια.

Gramen chiendent, ἄγρα seu ἄγρωστις. Theocr. G. V. ἀγριάδα.

Trefle, trifolium pratense, τρίφυλλος. Diosc. III. Μηνύανθες. G. V.

Id. rouge, trifolium rubens, ἀσφάλτιον.

Id. jaune, trifolium agrarium, ὀξύφυλλον. Id.

Id. cornu, lotus corniculatus, λωτὸς ἡμερος.

Luserne ordinaire, medicago falcata, χνίκιον.

Orobis lathyroides, λάθυρος. Theophr. VIII. ὀροβίς.

Astragalus, ἀστράγαλος. Diosc. IV.

Id. glycyphyllus, id. ὀροβόγλυκον. G. V.

Pois des bois, lathyrus cicer.

aplati, lathyrus pratensis, λάθυρος.

des grecs, vicia græca, ἀγρία. ῥάβη.

Coronilla varia, πελεκῖνος. Dioscor. III, Theophr. VIII.

Astragalus julosus, croît dans toutes les vallées.

On pourrait ajouter à ce tableau la majeure partie des graminées de nos prairies.

Plantes médicinales.

Dioscoride et Théophraste nous ont laissé des traités sur les plantes, que la science des botanistes modernes n'a encore pu faire oublier. Peintres de la nature, sans disséquer les étamines et les corolles, ils ont représenté les

espèces vivantes, et leurs descriptions m'ont dirigé dans mes recherches, comme leurs tableaux guideront toujours le voyageur pour retrouver la terre classique. Mon cadre étant trop borné pour suivre ces historiens de la nature, je me contenterai d'indiquer une partie des plantes dont les Grecs ont fait, ou font encore usage dans le traitement des maladies.

Lys, *lilium album*, κρῖνος. H. Βουρδιλίσι. fleur de lys, mot grécisé du français.

L'Absinthe, *absinthium*, ἀψίνθιον. Diosc. I, 3.

L'Aurône mâle, *artemisia abrotanum*, ἀρτεμισία. Ibid.

Polygala vulgaris, πολύγαλον. Diosc. IV.

Jusquiamme, *hyoscyamus niger*, ὑοσκύαμος. Ibid.

Mille-feuille, *achillea millefolium*, ἀχίλλειος. Theophr. VIII.

Achillea nobilis, répandu dans les vallons. Id.

Cynoglosse, *cynoglossum officinale*, κυνόγλωσσον.

Raifort, *crambe orientalis*, κράμβη. Aristot. Παπάνι G. V.

Bouillon blanc, *verbascum thapsus*, θαψία. Marcel. annotat. Ἅγιος Ιωαννης Λάμπαδα cierge de St. Jean. καλάνθρωπος G. V.

Fume-terre, *fumaria*, κάπνος. Diosc. IV, Καπνία. G. V.

Mélilot, *trifolium melilotus*, χαμαίρροπος. G. V.

Lierre terrestre, *glechoma hederacea*, γληχών. Diosc. III.

Mauve, *malva rotundifolia*, μόλοκος. G. V.

Filipendule, *spira filipendula*, ἄρρενγονον. Ibid.

Orchis bifolia, ὄρχις. Theophr. IX.

Orchis mascula, ὄρχις. H. Σαρνικοβοτάνι. G. V.

Laiteron, *lactuca sylvestris*, τζόκους. G. V.

Bryone, *tamus communis*, βρυῶνις. Nicandr. ἄμπελος ἀγρία.

Ail, *allium*, σχόρδον. Têtes d'ail, ἄγλιθες.

Cuscuta europea, ἀναραϊδονέματα. Fil des anaraïdes, μαλλιὰ τῆς παναγίας, cheveux de la vierge, ἐπίθυμον. G. V.

Salvia officinalis, φασκομηλιά. G. V.
 Mercuriale, mercurialis annua, παρθενούδι et
 σκαρολάχανον. G. V.
 Peucedanum officinale, πευκέδανο et **μεγαρότανο**. G. V.
 Helleborus officinalis, **ἐλλέβορος** μέλας. H. Σκάρφη. G. V.
 Lavandula stoechas, μαυροκεφάλι, λαμπρολουλούδι,
 λάμπις.
 Orcanette, anchusa officinalis, ἄγχουσα. Diosc. IV.
 Serpolet, thymus serpillum, ἀγριόπρασον φυχής. Ibid.
 Ἐρπυλλος. Suid
 Hièble, sambucus ebulus, χαμαικίτη. Ibid.
 Agripaume, leomerus cardiaca, λεόμηρος. Καρδιακα. G. V.
 Petite oseille, rumex actitus, φυλιτις. Diosc. III.
 Plantain, plantago major, ἀρνόϋλωσσιν, πεντάνευρον.
 Chamæléon noir, ἰξῆα. G. V.
 Thlaspi arvense, θλάσπι
 Bourse de pasteur, thlaspi bursa pastoris, θλάσπι μέγκ.
 Dent de lion, leontodon taraxacum, πικραλίδα. G. V.
 Valériane, valeriana officinalis, οὐαλεριάνα.
 Arum maculatum, ἄρον.
 Bardane, aretium lappa, ἀϋϋάτο λάπκθον. G. V.
 Pavot rouge, papaver rhæas, μήκων ἄϋρία. Diosc. I.
 Παπαροῦνι. G. V.
 Tanésie, tanacetum vulgare.
 Bétoine, betonica officinalis, κέστρον.
 Chicorée sauvage, ἄϋρία **ἐντίδα**. G. V.
 Camomille, matricaria camomilla, χαμόμιλλα. G. V.
 Camomille puante, anthemis cotula, ἀνθεμῖς. Diosc. III.
 Germandrée, teucrium chamædris, χαμαίδρυς. Theoph.
 IX.
 Aigremoine, agrimonia officinalis, ἀγριμώνη.
 Réglisse, γλυκόριζον. G. V.
 Aristoloche, aristolochia clematilis, ἀριστολοχία. Plin.
 XXV.
 Smilax, σμιλαχιά. G. V.

Céleri, apium, ὑποσελινον. Diosc. III. Ἄγριο σελίνα. G. V.
Rigani, origanum vulgare, ἄγριοριγανος. Diosc. III.
Ρίανη.

Trago origanum, ἄγριομυρίνη. Hierem. c. 17, juxta LXX.

Salvia gallifera, ἐλελίσφακος βαλανηφόρος. G. V.

Mille-pertuis, hypericum perforatum, ὑπερικόν. Diosc. I.

Hysope, hyssopus officinalis, ὕσσωπον. Etym. I.III, c. 4.

Menthe sauvage, mentha silvestris, ἡδύοσμος.

Petite centaurée, gentiana centaurium, Γεντιανή.

Rue, ruta graveolens, πήγανον. Ἀπήγανον. G. V.

Polypode, polypodium vulgare, πολύποδον

Carotte sauvage, daucus carotta, λάπαθον.

Aunée, inula hellenicum, ἡνούλα.

Grande consoude, στέκουλι. G.V.

Morelle, solanum nigrum, λυκοπέρσικον,

Onopordon acanthium, ὄνοπορδόν. G. V.

Datura stramonium, ἀκανθόμηλον. G.V.

Concombre sauvage, momordica elaterium, ἐλατήριον. —
Ses fruits, pareils à des cornichons velus, parvenus à leurs
maturité, crèvent au moindre attouchement et lancent un
suc fétide avec leurs semences. Ce suc est un hydragogue
héroïque.

Gentiane, gentiana cruciata, Γεντιανή. Σταυροῖδα. G. V.

Pouliot, sanicula europœa. V. Mathiole in Diosc. IV.

Verge dorée, solidago virga aurea, χρυσόβεργα. G. V.

Angélique, angelica archangelica, ἄγγελική. G. V.

Éclaire, chelidonium majus, χελιδόνιον.

Tussilage, tussilago jarfara, βήχιον. Plin. V, 26.

Marrube blanc, marrubium vulgare, πράτιον. Diosc. III.

Pimprenelle, pimpinella magna. Diosc. IV.

Arrête-bœuf, ononis spinosa, Id. Βοῖδινο ἀγκάθι.

Cumin, cuminum (cultivé), κύμινον.

Anis, (cultivé), ἄνιθον.

Livêche, levisticum, λευῖστι

Ligusticum peloponense (poison), λιγυστικόν.

Branche ursine, sphondylium heracleum, σπονδύλιον.
Diosc. III.

Daucus creticus, λάπαθον.

Cignë, conium maculatum, κώνειον.

Dipsacus silvestris, νεροκράτη. G. V.

fullonum, κνάφος. Suid. βαφών άγκάθι. G. V.

Chardon roland, eryngium, έρύγκιον. Γαϊδαράκανθα. G.
V.

Id. toutes les espèces de chardons, άγκάθιον.
G. V.

Mandragore, atropa mandragora, μανδραγόρα. Coel. IX,
49.

Convolvulus scammonia, σκαμμωνία. Diosc. IV.

Bourrache, borago officinalis, βούφθαλμον seu κάχλα.
Diosc. III.

Ortie, urtica dioica, κνίς seu κνίφος. Τσουκνίδα. G. V.

Plantes propres aux usages économiques.

La Gaude, ou herbe jaune, reseda lutea. — Plante
employée dans la teinture ; on la sème en France, où elle
est d'une qualité supérieure.

La garance, rubia tinctorum, άλυζάριον. G. V.

Rubia peregrina.

Coton-plante, gossypium, μπαμπάκι. G. V.

Gallium rubioïdes.

Gallium sylvaticum.

Orseille, lichen grcecus, polypoides tinctorius, saxa
tilis. Tournefort cor. 40 et fucus verrucosus tinctorius
institut. rei llerb. Licnen Rocella Linn. Χορτάρι ιΥΥλέζικον.
— Tapisse les rochers d'Amorgos, de l'Argentièrre etc. etc.

Salicot, salicornia herbacea.

Sonde, ou kali, salsola, eatga.

Salicot cultivé, salsola sativa.

Salsola, salsa, ξυνίτα. G. V.

Salsola prostrata.

Houblon sauvage, humulus lupulus, βρύον. Diosc. III.

Asperge sauvage, asparagus officinalis, άσπάραγος.
Theoph. VI. Σπάραγγος.

Pourpier, portula oleracea, άνδράχλη. G. V.

Capre, κάππαρις. Suid. Etym.mag. κάππαρη. G. V.

Fungus.

Amadou des bouleaux, boletus ignarius, ησκα. G. V.

Le champignon appelé par Théophraste μύκης, et en grec
vulgaire μαντάριον et κουκουμέλη ; la morille, πύξος, très-
rare ; le mousseron, κρίνειον ; le lycopode, λυκοπόρδιον ;
les truffes noires et blanches très-parfumées, ύδνον, et en
grec vulgaire, ύδανιά, abondent dans la presqueîle de
Nicopolis et aux environs de Calamate.

Fragments de deux flores des îles de la Grèce ³⁸².

SKYROS.

PLANTES. Salvia sibthorpii, schoenus mucronatus,
verbascum pinnatifidum, cynanchura erectum, pharnucium
cerviana, allium guttatum, juncus multiflorus, delphinium
staphysagria, mentha tomentosa, phlomis fruticosa,
origanum creticum, scrophularia ramosissima, sinapis

arvensis, melilotus messanensis, trifolium purpureum, carthamus leveocaulos, attractilis gummifera.

MÉLOS.

Plantes. Valerianella coronata, auricula, iris sisirinchium, scirpus holoschenus, echinaria capitata, agrostis miliacea, aira caryophyllea, phalaris arenaria, lamarckia aurea, poa divarîcata, festuca ciliata, bromus rubeus, lagurus ovatus, stipa tortilis, avena sterilis, pumila, hordeum jubatum, polycarpon tetraphyllum, shuardia arvensis, valentia hispida, plantago senaria, elæagnus angustifolia, hypecum procumbens, sagina procumbens, lithospermum apulum, anchusa angustifolia, undulata, onosma erecta, echium violaceum, echium calycinum, lysimachia, linum stellatum, convolvulus althaeoides, thesium humile, rhamnus choïdes, lagœcia cuminoides, viola canina, paronchia, echinata, argentea, cynancum acutum, triplex halimus, salsola brevifolia, buplevrum intermedium, tordylium humile, linum angustifolium, crassula rubens, allium graecum, nigrum, ornithogalum arabicum, asphodelus ramosus, rumex scutatus, spinosus, silene conica, bipartitaciliata, behen, gallica, cretica, sedum stellatum, cerastium filosum, reseda lutea, helianthemum creticum, hypericum tomentosum, ranonculus muricatus, tripartitus, teucrium brevifolium, satureia nervosa, marrubium acetahulosum, phlomis fruticosa, prasium majus, bartsia pedicularis cretica, maritima, linaria triphylla, pelisseriana, orobanche ramosa major, erucaria aleppica, sysimbrium orientale, polygala vulgaris, ononis serrata, viscosa, lupinus angustifolius, lathyrus tenuifolius, sphæricus, cicera, vicia bithynica, ornithopus, bracteatus, hedisarum spinosissimum, onobrichis crista galli, astragalus pentaglottis, melilotus sulcata, trifolium spumosum, tomentosum, bocconii, scabrum. Lotus cytisoides, tetragonolobus, aristatus, ornithopodioides. Trigonella

monspeliaca, corniculata. Medicago circinnita, tuberculata, cretica, rugosa, marina. Geropogon hirsutum. Scorsonera tuberosa, orientalis, elongata, crepis fuliginosa. Onopordum caulescens, cirsium syriacuin, filago gallica, micropus pygmeus, senecio squallidus, centaurea spinosa, eryngioides, brachystachis orientalis, limodorum abortivum, parietaria cretica, bryonia cretica, juniperus oxycedrus, acrostichum lcptophyllum.

CHAPITRE IV.

Espèces domestiques et sauvages. — Bêtes fauves.

S'il faut en croire Hérodote, les espèces animales de l'Épire auraient été colossales ; les chevaux et les bœufs de cette contrée étaient grands, forts, vigoureux, et d'une nature supérieure à tout ce qu'on connaissait. Combien dans ce cas les choses ont changé ! La Taulantie ou Musaché fournit encore, à la vérité, des chevaux de race d'une belle encolure, sobres, vites à la course, mais qui n'arrivent communément qu'à la proportion des montures de nos dragons. Ceux de la vieille Épire, proprement dite, pleins de feu, vifs, intelligents, ne pourraient pas, à cause de leur petitesse, entrer en ligne dans nos armées. Les bœufs, d'un poil sale et blanchâtre, sont à peine propres au labourage dans les terres légères ; et leur chair est si coriace, qu'on les vend aux juifs et aux habitants des îles Ioniennes, où ils sont consommés par les garnisons étrangères.

On objectera peut-être que tout a changé à la suite des révolutions politiques de la Grèce. Les bois divinisés furent livrés aux flammes par les hordes descendues des régions boréales ; un vainqueur féroce, non content d'avoir renversé les villes, traîna leurs habitants en esclavage, et le pays éprouva le sort de l'homme sans défense aux prises avec le malheur. On connaît tous les fléaux que la guerre traîne à sa suite, ce que peuvent l'impiété du soldat et des conquérants ; mais pourquoi ne présumerait-on pas que dans un pays sec, où les pâturages manquent pendant une partie de l'année, les grosses espèces d'animaux durent

toujours être peu nombreuses et d'une taille médiocre ? Ne pourrait-on pas dire, pour justifier le témoignage des anciens, si ces raisons ne paraissent pas suffisantes, que les courtiers renommés de l'Épire et les gros bœufs d'Hérodote venaient de la Taulantie, des vallées de la Dassarétie, et peut-être du pays des Daces, où les races sont plus robustes que celles de l'Épire ?

Les chèvres, espèce amie des rochers et des pâturages agrestes, sont partout de la plus grande beauté. Suspendues aux flancs buissonneux des montagnes, où elles broutent le cytise et les arbustes odorants, chaque matin et chaque soir leur mamelle traînante fournit aux bergers une quantité considérable de lait. Les brebis, presque aussi nombreuses, leur donnent de riches toisons ; et toutes ensemble leur offrent les produits dont ils extraient le beurre et le fromage, qui constituent leurs principales richesses.

Les chiens molosses, compagnons des Ménalques et des Mélibées modernes, sont les gardiens fidèles des troupeaux qui parquent en plein air dans presque toutes les saisons. Leur vigilance et leur audace sont redoutables aux loups et aux voleurs ; on les reconnaît à la grandeur de leur taille, à leur museau pointu, et à la longueur du poil blanc qui les abrite contre le froid et les pluies. Les levriers sont distingués des nôtres par une plus grande légèreté ; et comme variété, par une touffe de poils à l'extrémité de la queue. Les paysans nourrissent une espèce de chats d'un gris sombre, qui livrent une guerre continuelle aux insectes de toute espèce et aux serpents.

Les forêts sont remplies de cerfs, de daims, de chevreuils, de chamois et de bouquetins des Alpes. Comme ils sont moins chassés que chez nous, ils multiplieraient à l'infini si les loups ne leur faisaient perpétuellement la guerre.

Les sangliers vivent au milieu des forêts qui renferment des lacs, des rivières, des sources, des marais et des

fondrières verdoyantes. Pendant l'hiver ils descendent dans les bois taillis et vers les vallées des différents cantons de la Grèce : là ils forment des bauges, et ils se cantonnent par hordes, aux environs du lac Pélode, aussi long-temps que les neiges couvrent les régions supérieures du Pinde. On les trouve à la même époque établis sur les bords des étangs de l'Acarnanie ; auprès du Trichonium de l'Étolie, lieu célèbre par la chasse de Méléagre ; sur l'Evenus ; près du lac Copais ; aux environs du Stymphale, mais toujours à portée des lieux où croissent les hêtres, les châtaigniers, et au milieu des bas-fonds où l'on trouve les truffes, dont ils paraissent très-friands. Il n'est pas rare de voir des champs de blé, des prairies et des terrains considérables entièrement retournés par ces animaux dévastateurs.

Les ours solitaires et méfiants, retranchés dans les escarpements du Pinde, ne quittent leurs forts qu'au moment où les provisions leur manquent entièrement. Alors ils descendent furtivement vers les villages pour piller les ruches des abeilles, enlever des fruits, des racines ; et jamais sanguinaires sans nécessité, ils ne tuent que pour se défendre, et ne dévorent que quand ils sont réduits aux abois par la faim. Des choux, quelques raiforts, des poireaux, des bulbes, des noix, de châtaignes, des pommes, des azérolles, sont leur nourriture de prédilection ; ils sont en général de couleur rousse, petits, timides et peu nombreux dans les Haliacmonts, où ils vivent, disent les paysans, comme des ermites (σὰν ἄσκηαί).

Le lynx habite les hautes montagnes du Péloponèse, d'où il fait des excursions jusque dans l'Attique. Les loups errent par bandes dans toutes les contrées de la Grèce ; mais le gibier qui y abonde fait qu'ils ne sont que très-peu funestes aux troupeaux, et qu'ils attaquent rarement les hommes.

Les renards pullulent également ; mais comme leurs fourrures sont estimées, on leur fait la chasse, ce qui en diminue le nombre. On n'épargne pas non plus les paisibles

blaireaux, dont les peaux et le poil entrent dans les produits d'exportation.

Les jacals, hideux et voraces, hurlent par myriades aux environs du golfe Ambracique, ainsi que dans les endroits couverts de ruines et de tombeaux. Comme ils causent peu de dommage, et que leur peau est mésestimée, on les traite comme des animaux immondes et indignes d'attention. D'ailleurs, comme ils ne sortent presque jamais que de nuit, il est peu de gens qui, dans la crainte des revenants dont on les croit les compagnons, voulussent se risquer de les attendre à l'affût.

Le lièvre, le lapin qui est très-rare excepté dans quelques îles de l'Archipel et au voisinage d'Avlone ; les putois, les fouines, les belettes, les martres, les chats sauvages, sont recherchés à cause de leurs fourrures, quoiqu'elles soient très-inférieures à celles de Russie.

La grande gerboise, les rats, les souris, les musaraignes, les mulots, surmulots, carmagnols, sont les fléaux des moissons, surtout dans les années de grande sécheresse. Les cavernes et le creux des rochers sont remplis de chauves-souris, que le peuple craint et révère comme des êtres malfaisants qu'il appelle larves ou monni.

Animaux.

Cheval, equus caballus, ἵππος. H. ἄπαρας, ἅτι (cheval entier) ἄλογον. G. V.

Ane, asinus, ὄνος H. αἰδάρς, γαῖδαρος, ζωντόβολος,, γαῖδοῦρι. G. V.

Mulet, mulus, ἡμίονος, πρᾶμα, μουλάρι.

Bœuf, bos, βοῦς, βοῦδι, vache, ἀγελάδα, veau, μοσχάρι. G.V.

Chèvre, capra, hircus, αἶξ, τρ άγος. H. Τράγος, αἶγα, κατζίκα, γίδα. G. V.

Porc, sus, σῦς. H. Χοῖρος ἡμερος, γουρῦνι, μουχτήρι. G. V.

Truie, sus scropha, σκρόφα. G. V.

Sanglier, aper, ἀγριόχοιρος. G. V.
Hérisson, erinaceus europæus, σκαντζόχοιρος. G. V.
Buffle, bos bubalus, βουβάλι. G. V.
Gazelle, capra gazella, ἀγῖρνος. G.V.
Cerf, cervus elaphus, λάφι. G. V.
Chevreuil, c. capreolus, δορκὰς. H. Ζαρκάδι. G. V.
Bouquetin, πλατῶνι. G. V.
Rat, mus rattus, ποντικός. G. V.
Souris, mus musculus, ποντικὸς μικρός. G. V.
Mulot, sorex europæus, πονρικὸς τῆς γῆς. G. V.
Taupe, talpa, χαμοράγας. Id.
Aspalax, τυφλοπόντικος.
Lièvre, lepus timidus, λαγώς, Id.
Lapin, lepus cuniculus, κουνέλι. Id.
Chien, canis familiaris, σκύλος. Id.

levrier, λαγονικός. Id.

Loup, lupus, λύκος. H. Λύκος. Id.
Renard, vulpes, ἄλώπηξ. H. Ἄλωποῦ. Id.
Chat, felis, αἴλουρος. H. Γάττος. Id. Chatte, γαλῆ. G. V.
Jacal, canis aureus, τζακάλι. Id.
Lynx, felis lynx, ρίσσος. Id.
Martre, mustela martes, κυνάει. Id.
Loutre, mustela lutra, ἰκτς. Suid. Μάσκουλλα, σκυλοπόταμος. Id.
Ours, ursus, ἄρκτος. H. Ἀρκῦδα. Id.
Blaireau, ursus meles, ἄζος, ἄσβος. Id.
Loir, sciurus glis, βενερίτζα. Id.
Putois, mustela putorius, βρομοκυνάει. Id.
Belette, mus nivalis, νυμφίζα. Id.
Chauve souris, vespertilio, νυκτερίδα et νυκτερίτζα. Id.

CHAPITRE V.

ORNITHOLOGIE.

Liste des oiseaux de passage et de ceux qui sont sédentaires.

Cicogne, ciconia, πέλαργος. Η. Καλαμούκαος λελέκας. G.V. — Arrive à l'équinoxe du printemps et quitte la Grèce à jour fixe, le 27 août.

Grue, ardea grus, γεράνιος. G. V.

Aigle royale, σταυράετος. Id.

Vautour d'Égypte, vultur percnopterus, περκνόπτερος. G. V. Akbaba, en turc.

vultur orneo, ὄρνεο , μαῦρο et ἄσπρο. G. V.
Id. asproparos.

Busard, falco æruginosus, κηρκός. Η. Ἄετὸς, κηρκενάσι, χελωνηφάγι. Id.

Crécerelle, falco tiununculus, κεγχρὶς. Η. Κότξη. Id.

Milan aux yeux noirs, f. melanops, μαυρομάτι. Id.

Milan, f. milvius, ἰκτῖος. Η. Τζάνος. Id.

Épervier, sparverius, accipiter, ἰέραξ. Étym. ιεράκι. Id.

Faucon, falco, φαλκόνι. Id.

falco haliactos, φήνη. Η.

cyaneus, μαυροϊράκι. Id.

subbuteo, ίερακίνι. Id.

Hibou, strix bubo, γλαῦξ. Η. Βέσφος, βοῦφο, κουκουβάια. Id.

Chouette blanche, strix nyctea, νυκτιόραξ . Η. Βύας.
Aristot. VIII, 5. Νυκτικόρακα. Id.

strix passerina, τζῶνις. G. V.

strix otus (cousine du diable), άνεμόγκανος. Id.

Corbeau, corvus corax, κόραξ. Cels. VII, 5. Κόρκκος. Id.

Corneille emmantelée, corvus comix, κορβίνος. Suid.
Κορασένος, κοροῦνι. Id.

Choucas, c. monedula, κολοιός. Aristot. Ælian. Κολοιός et
καλλικοῦδι. G.V.

Pie, pica, κίσσα, καρακάξα. Id.

Corvus frugilegus, χαλκοκούρουνα, κατζοκορώνοώνα. Id.

Coracias, garrula, γρακύλος, χρυσοκόρακας. Id.

Piegrièche, lanius collaris, κεφαλάς μέγας. Id.

rousse, lanius rufus, κεφαλάς. Id.

excubitor. Id.

cephalas. Id.

cranocephalus. Id.

coccinocephalus. Id.

Loriot, oriolus galbula, ίκτρς. Diosc. III. φλωρίος,
συκοφέγος. G.V.

Coucou, cucullus canorus, κόκκυξ. Η. Δεκόκτο, κοκοῦ,
ξεφτέρι, τριγωνγκράκτης. G. V.

Pivert, picus viridis, χλωρίων. Aristot. IX, I, 22.
Τρυπόξυλο. G. V.

major,
medius, Id.

Alcedo, ispada, βασλοποῦλι. Id.

Guêpier, merops ariaster, μέροψ. Η. Μελισσοφάγος,
μελισσόργη. Id.

Huppe, urupa erops, ἄποψ. Η. Βουζούσιον, ξυλοπετινὸν ,
ἀγριοπετεινὸν. G.V.

Géai, corvus glandularius, φοινκόρυγκος. Aristot.
Κοκκινομίτι, καλιακούδα, φκλκοκυρούνα. G. V.

Canard, anas domest., νῆττα. Η. Πάπι. G. V.

sylv., παπιάγρια. G. V.

Oie, anas anser, χήν. Η. Χήνα. Id.

Sarcelle, anas circia, λοῦφα , σαραέλλα. Id.

anas cyprica, παπεροαρο. Id.

Poule d'eau, fulica chloropus, φαλαρίδα. Id.

Tadorne, anas tadornus.

Garrot, anas clangula, λοῦφα τρανή.

Harle huppé, mergus albus, κάλυμπος.

Cygne, anas cygnus, κύκνος, πφασιοκεφάλι. Id.

Pélican, pelicanus onocrotalus, πελεκάν. Levitic. 2.

Cormoran, pelicanus carbo, μέλας πελεκάν. Καλήκατζου,
παραβέλλακα. G.V.

Goéland, larus canus, λάρος et κέφος. Aristoph. Nub.
Κέγγλος. Id.

ridibundus, λάρος. G. V.
marinus, Id. Id.

procellaria puffinus, μέκο. Id.
larus minutes, μάρος. Id.

Nonette, larus articilla, μελαγόρφυφος. Id.

sterna minuta, χελιδόνι τῆς θαλάσσης.
sterna hirundo, παραβέλλακα.
sterna naevia, Id.
sterna vulgaris, ψαρζνι.

Héron blanc, ardea alba, έρωδιός. Coel VIII, 4.
ψαροφάγος.

cinerea, ψαροφάγος.
major,
minuta,
purpurascens, θερκοποῦλι.

Bécasse, scolopax gallinago, σκολόπαξ. Η. Ευλωώτα.
Bécasseau, tringa chlorops, βεκκατζοῦνι.
Grand courtier, scolopax arquata, άσκολόπαξ.
Courlis, scolopax cyprius, τρολορίδα τῆς θαλάσσης.

totanus, νεροιαί. G. V.

Vanneau, tririga vanellus, τρύγγας. Aristot. VIII.
Πελοκάδα, καλιμάνι, χεμονικός. G. V.

tringa varia, πλουμίδι. G.V.

Pluvier, tringa cinclus, γιοκί. Id.

littorea,
gambetta,

Martin pêcheur, cœruleus alcyo, κυάνεος άλκυών.
Biset, columba anas, άίθυια.

charadrius, spinosus, ιανιζάρι
œdicnemus, τρολουρίδα τῆς τῆς.
himantopus, Id.
hiaticula, Id.
hæmatopus ostralegus. Id.

Outarde, otis tarda, τετράων. Η. ὠτῖς, ὠτίδα.

Cannepetière, otis tetrao.

Dinde (inconnu des anciens), meleagris gallo pavo, μισσίρκωτα, ὀρνιθόγαλλος. G. V.

Bartavelle, perdix græca ³⁸³, πέρδικα. G. V.

Perdrix rouge, tetra rufus, περδικοκόκκινος. Id.

grise, perdix cinerea, πέρδικα καβείσας. Id.

Francolin, tetrao francolinus, ἄτταγανάι.

Caille, tetrao cothurnix, ὄρτυξ. Χένορχ. Ὀρτύγι, ὀρτύγια. G.V.

Faisan, phasianus colchicus, φασιανὸς. Η. Φασάνι. Id.

Pigeon de fuye, columba amas, πελειάς. Aristot. V. Περιστέρι ἥμερο.

des rochers, columba rupestris, περιστέρι ἄγριο.

ramier, columba palumbus, φάσσα.

Tourterelle, columba turtur, τρυγοῦνι.

risoria, δεοκτούρις.

Alouette à ailes blanches, alauda leucoptera, κορυδαλός.

des bois, alauda sylvestris, κορυδός. Plut. Id.

Alouette huppée, alauda cristata, κασσίτα. Gell. II, 29.
Σκορδοκός.

de mer, schoeniclos, σχοίνικλος. Aristot. VIII.

Galiandre ³⁸⁴, alauda calandra, γάλαντρα, μεγάλα.

spinoletta, Id.

Étourneau, sturnus, ψαρὸν. Suid. Μυστοποῦλι,
βαροκέφαλος. G. V.

Merle solitaire, turdus musicus, πετροκουτζίφι. G.V. en
turc Καϊαβουλ- οὐλ, lieutenant du rossignol.

Grive, turdus pilaris, κίχλα. Η. σχοινοπουλὶ, κίκλα.

Merle, turdus merula κόττυφος. Æl. Appian. κούτζιφος.
G. V.

emberiza miliaria, κουτζιφί. G. V.

hortulana, ἀμπελόπολι. Id.

Pinson, *fringilla cœlebs*, σπίζα. Aristot. XI, 36. Μουδάκιο, σπίνος. Id.

Chardonneret, *fringilla cardouchi*, καρδοῦχος. H. Καρέδρινος, στριγαλιανός. Id.

Linot, *fringilla flaveola*, σκαρδάλιον, κρασσοπῦλι. G.V.

tetronia, Id.

linaria, Id.

musicapo atricapilla, καλαφοῦρι. Id.

grisola, Id.

Bruant, *emberiza citrinella*, μελανόκιφος. Id.

Rousse-queue, *motacilla erythrea*, τζόκαλις. Id.

Rossignol, *luscinia canora*, *motacilla luscinia*, ἀηδών. H. Ἀηδόνι. Id.

Hôche-queue, *motacilla alba*, κνιπόλογος. H. Σουσουράδα.

Pouillot, *motacilla salicaria*, κίναιδος.

Verdier, χλωρίς. H. Ἀσσάρανδος, λούγαρον.

Moineau, *passer vulgaris*, στρουθός. H. Σπουργίτης.

Passereau, *passer solitarius*, στρουθίον. Id.

Mésange, *parus major*, πάρος, τζίννα.

Roitelet, *regulas troglodytes*, τρωγλοδύτης. Aristot. IX. Τρίλατο.

Hirondelle, *hirundo urbica*, χελιδών. H. Χελιδόνα, σουσοφάδα. G. V.

riparia, ῥεγολάγο.

Martinet, *hirundo apus*, πετροχελιδόνι. Id.

MOEURS DES OISEAUX.

L'arrivée et le départ des oiseaux varient suivant la direction des vents, qui règlent leurs migrations vers le temps des équinoxes. On a observé qu'ils quittent ordinairement l'Europe en grandes bandes, tandis qu'à leur retour vers nos climats, ils arrivent en troupes moins nombreuses et ils sont plus éparpillés.

Les éperviers restent pendant toute l'année dans les îles de la mer Égée, et ils habitent alors dans les trous des rochers. De retour sur le continent, leur ponte a lieu vers la fin d'avril et au commencement de mai, les petits éclosent en juin et sont couverts pendant trois mois d'un duvet gris. Comme tous les oiseaux ils sont les principaux destructeurs des sauterelles et d'une foule d'insectes nuisibles à l'agriculture. Les faucons, le milan ont les mêmes goûts et de semblables habitudes ; le vautour ne quitte pas le continent, où il se nourrit de rapine et de cadavres. Quant à la famille des piegrièches, qu'on pourrait appeler les plus acariâtres des oiseaux, leurs migrations coïncident avec celles des cigognes. Elles passent d'îles en îles en se nourrissant d'insectes, sans jamais toucher non plus que les cailles à Rhodes, qui est hors de la ligne suivie de toute éternité par les oiseaux voyageurs : les bécasses sont les

seules espèces dont cette île semble être le rendez-vous. Les bartavelles ou perdrix grecques sont très-nombreuses dans toutes les montagnes ; les perdrix grises se trouvent sur le plateau de Janina, ainsi que les perdrix rouges ; je n'ai vu nulle part la variété surnommée par Aldrovande Tetrao Damascenus. Ces familles sont sédentaires ainsi que les faisans qu'on est parvenu à élever dans l'état de domesticité aux environs de Serrès en Macédoine, comme on avait réussi à apprivoiser les perdrix à Chios. Les Turcs de Salonique et de Larisse chassent à l'oiseau le faisan, qui, volant lourdement, prend son essor, tandis que l'épervier le contraint de se percher sur quelque arbre. Il se place sur une branche au-dessus du faisan qu'il tient en arrêt et dans une telle frayeur que celui-ci se laisse approcher et souvent prendre vivant. Le coq de bruyère passe quelquefois dans les îles, lorsque l'hiver est extrêmement rigoureux en terre ferme. On y voit également arriver alors des volées d'étourneaux, qui sont précédées de plusieurs mois par les colombes et par les geais. Les Grecs de Chios sont dans l'usage de couper le filet de la langue aux geais, qu'ils rendent ainsi habiles à prononcer des mots, à imiter l'abolement du chien, le miaulement du chat, le bêlement des brebis, et à chanter le Kyrie eleison. Le passage des loriot au beau plumage a lieu à l'époque de la maturité des figes, et c'est à cause de cela qu'on les surnomme sycophages.

Le merle solitaire vit dans les montagnes qu'il semble se complaire à faire retentir de la douceur de ses accents ; c'est l'Orphée du désert qu'il enchante, comme le rossignol charme les nuits du printemps au milieu des forêts. Les guêpiers, ou mangeurs d'abeilles, se retirent à la mi-août vers les régions méridionales de l'ancien continent, accompagnés des gobe-mouches, muscicapagrisola, que les Grecs appellent têtes lourdes, varokephalos. Les premières pluies d'automne annoncent l'approche des tourterelles voyageuses, espèce qui a le dessus de la tête et le col

cendré, la poitrine de couleur vineuse, un collier de plumes noires terminées de blanc, les pieds rouges et les ongles noirs. Les deux époques du passage de la huppe ont lieu à la fin de mars et au commencement d'août. Les proyers, psaroni, les verdiers, les traquets, les pinsons sont moitié voyageurs et moitié sédentaires, suivant les saisons et la nature de leurs besoins, qui les forcent à pourvoir à leur subsistance. Le chardonneret, les linots, la rousse-queue, les rouges-gorges ont aussi leurs migrations, ainsi que les lavandières et les bergeronnettes ; enfin le roitelet lui-même cherche en hiver à se rapprocher du soleil, sans trop s'éloigner du lieu de sa naissance. Les bécasses, les bécasseaux, les vanneaux, les courlis, les oies, les canards, s'éloignent quelquefois des zones glaciales, au point de passer jusque dans la basse Égypte.

CHAPITRE VI.

ICHTHYOLOGIE.

Poissons de mer. — D'eau douce. — Testacées. — Animaux amphibies. — Reptiles.

Poissons de mer.

Raie, raïa torpedo, μουδιάστρα, μαργοτήρα. G. V.

batis, ρίνα, βατίς.

Pastenague, raïa. oxyrynchus, σαλάκια.

squalus centrina, γουρουνόψρο.

squatina, χελαρί.

Chien de mer, squalus catulus, σκυλόψαρο.

Chat rochier, squalus mustelus, γαττόψαρο.

Esturgeon, acipenser sturio, στυριόνι, μouroῦνα.

stellatus, Id.

lophius piscatorius, βατραχόψαρο.
signatus hippocampus, ἄλογο τῆς θαλάσσης.

Murène, muræna anguilla, ἄχελυ.
Congre, muræna conger, γόγγρος, μουγγρί.
Poisson à épée, xiphias gladius, ξιφίας.

uranoscopus glaber, λύχνος.

Vive (la) trachinus draco, δράκαινα.

gadus merluccius, βλάχος.
blennius pholis, γλίδω.

Boulerot, gobioides niger, κωβίδες. Aristot. II, 17. Γωβίδες.
Paganello ou goujon, gobioides iozo, κουβίδον, γωβίδι.
Scorpion ou scorpenne, scorpena porcus, σκορπίνα.

zeus faber, χρυστόψαρο.

Sole, pleuronectes solea, γλωσσα.

flisus, πίσι.

Turbot, pleuronectes rhombus, ῥόμβος.

Sargue, sparus sargus, σαργός.

Oblade, sparus melanurus, ἄσκατάρος, μελάνουρος, ἄγρόψρι.

Picarel ,	<i>smaris</i> , σμαρίς. Aristot. VIII, 3o. σμαρίδι. G. V. <i>s. mæna</i> , σερουῖλα, μανάδα. Id.
Pagel , —	<i>s. erythrinus</i> , μυρσάνι, ἐρυθρίνον. Id. <i>s. voops</i> , βουῖπα. Id. <i>s. chromis</i> , καλόγερα, χρομιδόψαρο. Id. <i>s. salpa</i> , σάλπα. Id. <i>s. dentex</i> , συναγρίδα. Id.
Morme , —	<i>s. mormyrus</i> , μούρμουρ, μόρμουρος, μόρμουρα. Id. <i>labrus scærus</i> , σκάρος. Id. <i>l. cretensis</i> , ἥλις. Id. <i>l. anthias</i> , χάνος. Id.
Girelle , —	<i>l. julis</i> , ἡλιόψαρο, ἥλιος, ἥλεπα, ζήλλυς. Id. <i>l. merula</i> , λαπίνα. Id.
Tanche de mer,	<i>labrus turdus</i> , λαπίνα. Id. <i>sciæna umbra</i> , σκίανα. Id. <i>s. cirrhosa</i> , μελοκόπη. Id.

Loup de mer, perca labrax, λάβραξ. H. Λαβράκι. G. V.

Perche de mer, perca marina, σκατάρι, πέρκη. G. V.

Palamide, scomber palamitis, παλαμίτις. Id.

Maquereau, scomber trachurus, σταυρίδτ, τραχούρι. Id.

Rouget barbu, mullus barbatus, γενειήτης, τρίγλη, βαρβεῦνι, τρίγλα. Id.

Hirondelle, trigla cucullus, χελιδωνόψαρο, πετεινόψαρο. id.

Galline des marseillais, trigla lucerna, ὀρνιθόψαρο. Id.

silurus glanis, γλάνι. Id.
esox belone, βελονίδι. Id.
esox sphyraena, σφύραινα. Id.

Joel, atherina hepsetus, ἄθερίνα, ἄθερνο. Id.
Mulet ou muge, mugil cephalus, κέφαλος. Id.
Sardine, clupea alosa, σαρδέλλα, θρίσσα. Id.
Anchois, clupea encrasicolus, σμαρίδα, χάμψι Id.
Barbeau, cyprinus carpio, γριβάδι. Id.

Poissons de rivière.

Truite, trutta, ποίκιλος. Η. Πέστροφα : G. V.
Truite saumonée, trutta salmo, τρώκτης. Id.
Anguille, muræna anguilla, ἔγχελυς. Η. Χέλυ. G. V.
Brochet (rare), esox lucius, τοῦρνα. G. V.
Perche, perca fluviatilis, πέρκη. Id.
Carpillon aux yeux rouges, cyprinus rutilus, ἰλάνος. Id.
Barbeau, cyprinus carpio, γριβάδι. Id.

platanus, πλατάνι. Id.
alburnus, σίρκα. Id.

Carpe, cyprinus, κύπρινος, τζουρνούκη, μαρίτζα. Id.
Orphie, cyprinus orfus, Id. ὀρφά.
Alble, cyprinus liparis, λιπάρις. Id.

minutus, βατοῦσκα. Id.

blennius lacustris, γωβίδι. Id.

Goujon, cyprinus gobio, γύλλαρος, κουβίον. Id.

Testacées de mer.

Homard, ἄστρος, κούτσουνα. G. V.

Crabe, cadeer oblongus, κάβουρας. Id.

Langouste, locusta marina, κολύβδαινα. Id.

Crevette, cancer squilla, καρίδες, γαρίδα. Id.

Huitre, ostrea edula, ὄστρεον, στρίδι. Id.

Moule. mutilus edulus. μύδια Id.

Coquille ridée, cardium edule, χιβάδια. Id.

dentelée, cardium serratum, νηρίτα. H. Ἀχιβάδια
.Id.

lisse, ostrea glabra, πελωρίδες. H. Στρίδι
ἄσπρο. Id.

Manche de couteau, solea siliqua, σωλήνα. G. V.

Peigne, γτένι. G. V.

Araignée de mer, κάβουρομάνα. Id.

Grand limaçon bigarré, στρόμβος. Id.

Petit limaçon raboteux, σολίαγκος. Id.

Sèche, syria, σαπίδιον. H. Σουπία. Id.

Pinnes marines, πίνναι. G.V.

Buccin, πρόσφυρα. Id.

Pucelage, γουρουνάι. Id. 385

Oeil de bouc, lepas, πεταλίδα. Id.

Ortie de mer, κολίτζιανο. Id.

Chataigne de mer, tribulus aquaticus, μάσκουλλα. Id.

Calmar, totène, sepia soligo, καλαμάρι. Id.

Eponge, σφογγς. H. Σφουγγάρι. G. V.

Tortue de mer, testudo caretta, χελώνη τῆς θαλάσσης. Id.

Testacées de rivières.

Écrevisse, cancer as tacus, καρκῖνος. H. Καραβίδα. G. V.

Crabes d'eau douce, cancer depurator, καρκῖνος. H. Κάβουρας. G. V.

Moule, mutilus, μύδια. G. V.

Tortue à queue, testudo lutaria, χελώνη τοῦ ποταμοῦ. G. V.

Amphibies.

Phoques en général, phocæ vitulinæ, φώκη. Id.

Grenouille aquatique, rana temporaria, βάτραχος. Id.

buffo.

rubeta.

Rainette, rana arborea, σπόρδακα. — Son chant annonce les variations de l'atmosphère, elle se nourrit de moucherons.

Tortue grecque, testudo græca, χελώνη τῆς γῆς. G. V.

compressa, Id.

Lezard vert, lacerta agilis, σαῦρα. H. Χιλεστρούα, μολινούρα. Id.

cordylus, κουρκιότας. G. V.

sctelio variegatus, Id.

Gécko, (venimeux) γαῖκος. G. V. — Croasse la nuit comme une grenouille ; venin dans les ergots.

Lezard doré, lacerta aurea, καλόσταυρος. Id.

Sangsue, hirudo, βδέλλα. Id. βδέλλα

laceria uliginosa, κουστερίτζα. Id,
mauritanica, μεχάρους. Id.

Amphibies reptiles, serpents.

Couleuvre, anguis colubrina, ὄφις. H. Φίδι. — Terme générique.

Vipère, coluber astroites, ἀστροΐτης, ἀστρίτς. G. V.

Couleuvre d'eau, coluber aquaticus, νερόφιδο. Id.

Jaculateur, c. sagitta, ἀκοντίας. H. Σαῖττα. Id.

L'Aveugle, c. tuphlitis, τυφλίας. G. V.

c. aparcia, άπαρπήα. Id.
c. draculia, δρακουλιό. Id.

Serpent ondulé, c. vittatus, λωρίτης. Id.

Couleuvre rouge, c. coccinus, όχενδρα, διστάστρα. Id. —
D'une grosseur considerable, dévaste les basses-cours,
attaque l'homme.

Serpent furieux, coluber agrius, θηριόμαυρο, μαυροφίδιο.
G. V.

Couleuvre aux gros yeux, δρω̃πις Id.

anguis undulatus,

clios, ήλιος. Id.

Aspic, cherssea, άσπίς ³⁸⁶. Id.

CHAPITRE VII.

ENTOMOLOGIE.

Les abeilles, qui tiennent le premier rang parmi les insectes, reléguées dans des ruches informes, à peine abritées, vivent délaissées et abandonnées à la merci des oiseaux et des animaux qui leur font la guerre. Ce dédain de l'homme envers ces industrieuses ouvrières fait qu'elles s'éloignent de son domaine pour s'établir dans le creux des rochers et au fond des bois, où elles déposent leurs rayons dans la cavité de quelques arbres. Cependant, malgré le peu de soin qu'on leur donne excepté dans l'Attique, la Grèce abonde en miel que les habitants emploient au lieu de sucre dans leurs pâtisseries, et en cire qu'on exporte en grande partie à l'étranger.

Les forêts sont infestées de guêpes, de frêlons et de taons qui se répandent dans les pâturages, d'où ils chassent les bestiaux, que leurs piqûres mettent quelquefois dans une espèce de rage. On voit au printemps le hanneton horticole de la moyenne espèce, *attelabus polymorphus* ou clairon à bandes rouges de Geoffroy, ainsi que le *curculio* nomade qui se plaît au bord des salines. Le *lampyris italica*, *κολοφωτιὰ*, qui vole pendant les premières nuits tièdes de l'été, annonce par la multiplicité de ses essaims les lieux humides et insalubres. Les moustiques font le tourment des hommes qui habitent au voisinage des risières et des eaux dormantes. Les greniers sont remplis de charançons, chaque arbre, chaque fleur, chaque fruit a son insecte, larve, chenille ou papillon. Nulle maison n'est exempte de punaises, et la quantité de vermine qui s'engendre dans les

cabanes des paysans les rend presque inhabitables pendant une partie de l'année.

Les insectes que j'ai vus sont les
Abeille, *apis mellifera*, μέλισσα. G. V.
Taon, *asilus*, βοῦσφος μύωψ. Id.
Frelon, *vespa*, οἷστρος μύωψ. Id.

vespa galbula, Id.

Fourmi, *formica*, μύρμηγκας. Id.

Fourmi lion, *myrmeleo pardalis*, τρανὸς μύρμηγκας. Id.

Tenthrede noir, *tenthredo nigra*, Id.

Mouche rousse, *apis plumipes*, sur les fleurs, μύγα χίτριη. Id.

Mouche geant, *apis ireos*, μύγα μαύρη. Id. — Elle est fort belle, du double plus grande que la mouche à viande, chargée d'un duvet roussâtre, bouche et pattes jaunes.

Cousin, maringoin, κνίψ. H. Κουνοῦπι, G. V.

Araignée venimeuse, *phalangium*, *sphalangium*, *solifuga*, *solpuga*, *tetragnatum*, σφαλαγγωνία μαύρη. — Deux lignes blanc sale sur la tête, quatre rangs de dents, mâchoires terminées par deux pinces brunes squammeuses dentelées en dessous, finissant en courbes, en sens contraire et se croisant à leur extrémité.

Faucheur, *phalangium araneoides*, χιλιαπόδια. Id. — Sa piqûre, qui cause l'enflure, de grandes douleurs, le délire et quelquefois la mort, se guerit avec de l'huile douce appliquée promptement sur la blessure.

Tarentule, *aranea tarentula*. — Sa morsure, quoique venimeuse, n'est point aussi dangereuse qu'on l'a imaginé ; elle fait son nid en terre dans les lieux secs et arides.

Araignée, en général, *aranea*, σφαλαγγωνία. G. V.

Araignée de vigne, *aranea vitis*, Id.

Teigne, phalœna, κύνιψ. G. V.

Teigne du figuier, phalœna ficus, ψηνοσυκῆ. Id.

de l'amande, amygdali fructus, ψῆνα. Id.

Ciron du citronnier, acarus citri. Id.

De la pomme d'amour, tenthredo sodomitica. Id.

Ver a soie, phalœna mori, κουκούλιος. Id.

Scarabée, scarabæus cephalotes.

Sauterelle, gryllus arabicus, ἀχρίδα. Id.

Cigale, cicada querula, τέττιξ. H. Τεττιγά.

gryllus pedo, verdatre, molle.

Charançon, ἐρυσίδη. G. V.

Punaise, cimex, κορεός. Id.

Poux, Id.

Puce, ψύλλος. Id.

Lente, λῆρα. Id.

Papillon en général, πεταλοῦδι. Id.

briseïs de Linné, Id.

Phryné, ailes entièrement blanchies en dessus,
brunes ou grisâtres en dessous, avec des veines
blanches, ornées de cinq points noirs à centre
blanc.

Sapho ou heliconien, ailes noirâtres en dessus,
jaunes ou rembrunies en dessous, fascie blanche
qui les traverse des deux côtés.

Papillon de Paphos.

Papillon palæmon de Pallas.

Papillon arglades de Fabricius.

Sphynx medusa.

Demoiselle, libellula puella. Νεμίδα, πωρὰ, νύμφη.

Telles sont les indications sur l'histoire naturelle de la Grèce que nous avons cru nécessaire de donner, plutôt pour tracer une route nouvelle qui facilitera l'intelligence des auteurs anciens, que pour agrandir le domaine de la science. C'est aux voyageurs qui marcheront sur nos traces, c'est aux Grecs régénérés, si le ciel exauce nos vœux, à décrire un jour les richesses minéralogiques et zoologiques de leur patrie, en faisant tourner au bonheur des habitants les trésors dont la main libérale de Dieu les a comblés dans son inépuisable libéralité.

CHAPITRE VIII.

Départ de Patras pour me rendre à Coron. — Circonstances diverses de ma route par terre.

Après de longues années consacrées au service de l'état et à visiter la Grèce, j'avais reçu un congé qui me permettait de revoir la France. Le 6 août 1816, à trois heures après midi, je sortis de Patras pour me rendre à Coron, où je devais m'embarquer sur un vaisseau du commerce français destiné pour Marseille. Les consuls des puissances étrangères avaient arboré leurs pavillons en signe d'adieu ; et tous formèrent une cavalcade qui m'accompagna jusqu'à une lieue de la ville. Arrivé à cette distance, je me retournai vers notre maison consulaire, où j'avais laissé mon frère alité par les fièvres, et je saluai encore une fois la bannière de France. M. John Cartwright, consul de S. M. B. qui voulait passer une dernière soirée avec moi, vint jusqu'à Pharès, où nous nous arrêtâmes au coucher du soleil.

Le 7 au matin, j'embrassai mon ami Cartwright, et je pris avec M. Mertrud, drogman de France, le chemin de l'Élide. Nous vînmes déjeuner avec nos provisions au khan d'Ali Tchelébi, qui était alors tenu par un banni de Zante. Nous prolongeâmes en partant de là l'étang de Cotiki ; et nous traversâmes des bois de haute futaie, qui se terminent à la lisière du plateau de l'Élide. Le vent brûlant du siroc chassait en ce moment des nuages de fumée produits par l'incendie des chaumes et des herbes sèches auxquels les paysans sont dans l'usage de mettre le feu après la récolte. Nous côtoyâmes ainsi pendant près de quatre lieues un vaste horizon de flammes, dont nous ne nous dégagâmes

qu'en montant à Andravida, où nous fîmes halte. Comme nous ne tardâmes pas à poursuivre notre route, nous guéâmes le Pénée Éléen qui était rempli de lins qu'on y fait rourir ; et, sur les trois heures après midi, nous entrâmes à Gastouni.

On était alors dans le Rhamazan, temps de jeûne pendant lequel les Turcs sont en général de très-mauvaise humeur. Mon drogman, M. Mertrud, s'étant adressé au lieutenant du vaivode pour obtenir des chevaux de poste, en reçut des injures. Ce refus, qui avait pour but de me rançonner, nécessita des démarches auxquelles l'arrivée du primat grec Sissini, chez lequel nous étions logés, mit fin, par la promesse de nous procurer le lendemain des montures. Je me tranquillisai, et je reçus dans la soirée la visite d'un bey de la Thesprotie, Hassan Tchapari, qui était un des proscrits victimes de la tyrannie d'Ali pacha. Il me parla en fondant en larmes de son vieux père qui gémissait dans les cachots de Janina, et du général Donzelot duquel il avait reçu l'hospitalité à Corfou. Depuis le changement de protection des îles Ioniennes qui appartiennent aux Anglais, il avait dû, comme tous les Turcs dont elles étaient la nouvelle patrie, pourvoir à sa sûreté et à ses moyens d'existence. Il était passé en Morée ; et le visir venait de le nommer commandant de Gastouni, où sa douceur le faisait chérir des habitants. Après souper je reçus les beys de Lâla : je n'ose rapporter ce qu'ils me dirent pour la modération que j'avais montrée, lorsqu'une bande de leurs compatriotes avait violé le droit d'asyle du consulat de France ³⁸⁷. Nous nous quittâmes fort bons amis, sans cependant avoir pu décider le vaivode, qui était un Asiatique, à m'accorder des chevaux pour le lendemain.

Le 8 août le jour parut ; le vaivode dormait : il fallut entamer de nouvelles négociations, et les chevaux n'arrivèrent qu'à dix heures du matin. La chaleur était extrême, le soleil brûlant, et la campagne paraissait

embrâsée quand nous sortimes de Gastouni. Avec quelle fatigue nous traversâmes le plateau de l'Élide qui finit au Cœlé ? Nous étions dévorés de soif lorsque nous arrivâmes à la fontaine de Messalonghi. Une quantité considérable de gros serpents qui se désaltéraient dans ses eaux s'éloignèrent lentement pour nous laisser rafraîchir.

A trois heures après midi nous arrivâmes à Pyrgos. Je fus logé chez le sieur OEconomopoulo, vieillard estimable, qui m'accueillit aussi amicalement qu'à mon premier voyage. On foulait des grains sous mes fenêtres ; les moissonneurs étaient dans l'allégresse, lorsque leurs chants furent interrompus par un préposé du fisc, qui voulait forcer quelques pauvres glaneurs à payer la dîme de leur cueillette. J'envoyai dire à cette sangsue publique de se désister de son entreprise, et je fus assez heureux pour être favorablement écouté. Dans la soirée j'eus une entrevue avec le vaivode de l'Elide, qui tenait ses assises à Pyrgos ; je me plaignis des méfaits de son lieutenant de Gastouni, et j'obtins toutes les satisfactions que je demandai. Nous prîmes ensuite des sorbets avec de la glace, qu'on tire du mont Pholoé ; et Ismaël aga, après avoir commandé de nous donner des chevaux pour nous transporter à Arcadia, eut l'attention de me faire cadeau d'une charge de melons et de pastèques pour nous désaltérer en route. Il me supplia à diverses reprises de croire qu'il châtierait sévèrement son lieutenant, en me faisant promettre de ne rien écrire au visir de Tripolitza de ce qui s'était passé. » Ce satrape, était à l'entendre, la sévérité personnifiée ; il avait tout récemment fait pendre un dinde, accusé d'avoir occasionné entre deux femmes une rixe dont les suites avaient excité une sédition dans le quartier qu'elles habitaient. » L'histoire du dinde livré au glaive de Thémis me détermina à promettre au vaivode Ismaël aga tout ce qu'il souhaitait, et à le calmer de la peur qu'il avait d'être responsable de la faute d'un de ses subordonnés.

Le 9, aux premières blancheurs du jour, je pris congé de mon hôte grec, et nous arrivâmes au bord de l'Alphée, lorsque l'aurore commençait à colorer le sommet des montagnes de l'Arcadie. Je portai mes regards vers Olympie. Je dis adieu pour jamais aux bocages de l'Élide ; et le bac nous ayant déposés sur les terres de la Triphylie, nous montâmes à Agolinitza.

Pour celui qui sait observer, il trouvera dans le caractère grec l'esprit indépendant de l'Européen, le caractère respectueux de l'Égyptien et la superstition de l'Asiatique. Nous avons rencontré au passage de l'Alphée des Arcadiens qui maudissaient les Turcs, ils s'inclinèrent à quelques pas de là devant une chapelle, et rebroussèrent chemin à l'aspect d'une tortue qui traversait notre route. Je dus rompre le charme en prenant la tête de ma petite caravanne, pour l'engager à me suivre, et quelques rasades que je fis verser à mes gens leur rendirent le courage. On se moqua des Arcadiens, sauf à se signer à l'approche d'un lièvre ? O peuple de Pélopos, tout le monde vous ressemble, et l'Europe civilisée, avec ses revenants et ses hallucinations somnambuliques, n'a rien à vous reprocher.

Le triste pays des Lépréates que nous parcourûmes avait été ravagé par les sauterelles, quoiqu'elles eussent été excommuniées par l'évêque d'Arcadia, de sorte qu'il n'y restait de verdure que celle des pins rabougris disséminés au milieu des sables. Sur l'heure de midi nous arrivâmes à Agiosideros. Depuis que je voyageais en Turquie, j'étais guéri de l'idée de trouver les caravanserais des Mille et une Nuits, et celui de St-Isidore mit le comble au dégoût que m'ont toujours inspiré ces sortes de chenils. Nous nous retirâmes donc le plus loin possible du Palais des Caravanes de la Lépréatide, pour aller nous établir et dîner avec nos provisions sous la feuillée épaisse d'un caroubier. J'y trouvai des marins zantiotes qui mangeaient une étuvée d'oignons et d'aulx assaisonnés de piment, mets d'une

odeur telle qu'il fallait l'appétit d'un Spartiate pour se décider à en tâter.

Comme notre journée était longue, nous quittâmes la plage solitaire d'Agiosideros, dès que nous eûmes diné, en pressant le pas pour abreuver nos chevaux aux eaux de la Néda. Nous venions de faire halte à cette extrémité de la Triphylie, lorsqu'une femme, les cheveux épars et poussant des cris lamentables, attira notre attention. Elle déplorait la mort de son époux et de son fils qui venaient d'être assassinés par des Turcs d'Arcadia. Leurs cadavres palpaient encore, et comme nous ne pouvions lui donner que de vaines consolations, nous nous empressâmes de quitter le caravanserail ensanglanté de Bouzi, autour duquel on voit des ombrages frais et des champs très-bien cultivés.

Nous étions intéressés à sortir d'une contrée qui est le séjour ordinaire du brigandage, et nous nous félicitons d'approcher d'Arcadia, lorsqu'arrivés dans un plant d'oliviers qui me rappelait l'Avenue des philosophes et les ombrages de la ville de Ste-Maure, je fus accosté par des Turcs armés comme des forbans. C'étaient les assassins dont nous avons vu les prouesses au bord de la Néda. Ils semblaient ivres de sang ; ils m'assaillirent de questions arrogantes, me menacèrent, mais la vue de mes pistolets, et le calme que je leur opposai, firent qu'ils prirent le parti de me quitter à l'entrée de la ville. Nous mîmes un quart d'heure à escalader ses rues, bâties en escaliers, pour monter à la maison du sieur Pasqualigo, agent du consul d'Angleterre, chez lequel je fus très-bien reçu. Son chancelier était un capucin calabrais, ancien frère d'armes du cardinal Ruffo, qui avait quitté l'habit séraphique pour unir son sort à une jeune Grecque dont la fécondité l'avait rendu père de deux enfants.

Nous eûmes dans la soirée un de ces beaux couchers du soleil qui sont particuliers à cette contrée de la Grèce ; et

dès que la brise commença à rafraîchir l'air, on servit le souper.

Le vaivode, auquel je n'osai rendre visite à cause de la méchanceté des habitants, me fit prévenir qu'il m'enverrait de grand matin les chevaux de poste. Il m'avertit en même temps de ne pas prendre la route de Gargaliano, attendu que le chemin était infesté par des pirates barbaresques qui tenaient un bâtiment mouillé à l'île de Prodano. Il fut en conséquence arrêté que nous passerions à travers la forêt de Coda et par Messène pour nous rendre le lendemain à Androussa.

J'ai fait connaître dans le livre précédent le fort de Coda, les Soulimiotes, Messène ; ce qui me dispense de donner des nouveaux détails sur cette contrée sauvage du Péloponèse. Notre journée de marche fut longue. La lune, qui venait de se lever dans toute sa splendeur au-dessus du mont St.-Élie, partie centrale du Taygète où l'on sacrifiait autrefois des coursiers au soleil, éclairait la Messénie lorsque nous descendîmes au vaivodilick d'Androussa. Je reconnus, à la forme de la salle d'audience, le lieu où je comparus avec mes compagnons de captivité lorsqu'on nous conduisait, en 1799, à Tripolitza. Je racontai ce qui m'était arrivé au vaivode, en lui demandant des nouvelles de son prédécesseur ? Comme il me dit qu'il était son voisin, je le priai de l'engager à venir passer la soirée avec nous. Il fallut, au préalable, l'assurer que je ne conservais aucun ressentiment du passé, et cela étant convenu, le noble aga se rendit à mon invitation. Nous feignîmes réciproquement de nous reconnaître, et, après avoir fait quelques cadeaux au même homme qui avait ordonné autrefois de me charger de chaînes, la conversation devint très-amicale. Le vaivode en titre, généreux comme un Turc, charmé de voir que nous avions apporté nos provisions, fit la dépense d'une cruche d'eau fraîche pour mêler à notre vin, savoura notre café , reçut des oranges et du sucre que

je lui donnai, en m'assurant qu'il aimait mieux les Français que tous les autres infidèles du monde.

Comme la chaleur nous avait accablés pendant notre voyage, nous convînmes de partir au plus tard à deux heures après minuit. Ainsi je m'étendis sur le sofa, où je dormis profondément jusqu'au moment de nous mettre en route. A mon réveil, le vaivode, qui avait, dit-on, jugé des procès et chanté des cantiques, s'était rendu à la mosquée, car les prières publiques se font de nuit pendant le Rhamazan, et je ne trouvai plus que quelques valets, qui n'oublièrent pas de demander des étrennes. Je remarquai que mon hôte, qui leur avait donné des instructions à cet égard, avait laissé un janissaire chargé de m'accompagner jusqu'à Coron ; quoique ce fût une politesse dispendieuse, puisque j'avais voyagé sans escorte depuis Patras, je lui fis témoigner toute la reconnaissance que méritait une pareille attention.

Au sortir d'Androussa nous vîmes de grands tombeaux entourés de cyprès, et nous descendîmes, en suivant le lit desséché d'un torrent, dans une vallée qui court parallèlement au Pamissus, dont elle est séparée par une ligne de coteaux. Nous trouvâmes chemin faisant des paysans qui dormaient au milieu des champs pendant cette saison brûlante, et nous vîmes poindre le jour en approchant de Philippaki. Le froid qui accompagne l'aurore dans les climats même les plus chauds, commençant à se faire sentir, on m'affubla d'une casaque rouge de janissaire. Ce vêtement en me réchauffant contribua à m'endormir si profondément, qu'il fallut le coup de fusil d'un chasseur embusqué près de notre passage pour me réveiller. Mon cheval bondit, et en ouvrant les yeux je m'aperçus que j'étais sur le pont de Dgigiôri ou Bias ; notre estime de route nous plaçait à huit milles d'Androussa : à deux lieues du Bias nous fîmes halte à Pétalidi, village situé au milieu des ruines de Coroné, où une chute de cheval, que je venais de faire, m'obligea de me reposer. Nous partîmes dès que

j'eus pansé mes blessures, et le vaisseau marchand qui devait me transporter en France hissa son pavillon en nous voyant descendre à Coron. Je pris logement chez M. Sauvaire négociant français, où je trouvai mon collègue M. Dubouchet - Saint - André, dont la compagnie contribua. puissamment à alléger le séjour que je dus faire dans la ville anarchique qui remplace l'antique Colonis.

CHAPITRE IX.

Plusieurs habitants de l'Épire, déportés en 1815 à Alger par ordre d'Ali pacha, arrivent à Coron. — Chant d'un batelier messénien. — Le diacre de Messénie, ses lamentations. — Départ de l'auteur pour la France.

Le lendemain de mon arrivée à Coron, un bâtiment portant le pavillon de Maroc parut en rade ; à peine eut-il jeté l'ancre, qu'on vit des passagers brunis par le soleil, portant de longues barbes, descendre dans les barques qui accostèrent leur navire et se précipiter sur le rivage, en s'écriant : Salut, mille et mille fois salut, ô patrie. Je crus un instant revoir les Messéniens, informés qu'Épaminondas, vainqueur des Spartiates, avait relevé leur ville, aborder à la plage de Colonis, qu'ils touchèrent au retour de leur long exil dans les déserts de la Libye. C'étaient d'autres bannis moins célèbres, car la Grèce n'a plus d'écrivains pour faire connaître les douleurs de ses enfants, mais aussi recommandables par leurs infortunes que les habitants d'Ira et d'Ithomé. C'étaient les chefs des familles patriciennes de la Thesprotie, qui abordaient aux terres de la Grèce, après avoir trainé leur misère parmi les Evespérides de la Mauritanie... Ils revenaient des bords de l'Océan Atlantique.

Parmi ces hommes que j'avais laissés chargés de fers et entassés sur un vaisseau qui avait appareillé le 20 mars 1815 de Salagora, port du golfe Ambracique, pour Alger, se trouvait un schypétar chrétien, nommé Lytris, cousin de Vasili, épouse d'Ali, pacha d'Épire ³⁸⁸. Quel fut mon étonnement en rencontrant parmi ces proscrits le parent d'une femme puissante ; je l'avais connu riche et honoré à

la cour du satrape de Janina ; par quelle intrigue avait-il pu être enveloppé dans la fatale catastrophe des grands de la Thesprotie ? J'ignorais son malheur ; je doutais que ce fût bien lui, lorsqu'il me salua, en me disant, à la dérobée, qu'il me demandait une entrevue secrète pour le soir. J'y consentis.

A l'heure convenue, Lytris se rendit à mon domicile, où il me raconta comment le visir Ali, pour le dépouiller de la fortune dont il l'avait comblé, lorsqu'il renonça à la main de Vasili, avec laquelle il fut fiancé au berceau, l'avait banni afin d'effacer un témoin de son ingratitude. « Il ne voulut pas verser mon sang, ajouta-t-il,

« sans doute à cause de ma cousine. Mais vit-elle encore, « l'infortunée Vasili ? Je ne vous demande pas. si elle a « changé le cœur du tyran ; cette conversion serait un « prodige, et Dieu seul peut en opérer. » Je le rassurai sur l'existence de Vasili. Après avoir versé quelques larmes, il voulut savoir comment j'avais eu le bonheur de sortir de l'ancre du vieux tigre, ἀπὸ τῆς τρύπαν τοῦ παλαιοῦ καπελανίου ; il s'informa de mon frère, et poursuivit son récit en ces termes :

« Nous apprîmes, M. le consul, par nos gardiens, « que vous étiez passé près de notre vaisseau, sans savoir « que vous quittiez l'Albanie, lorsque nous fîmes voile « de Salagora pour être déportés en Barbarie. Nos pères « avaient sans doute commis quelque faute énorme « pour être ainsi traités dans leur postérité, car nul « d'entre nous n'était criminel. A peine sortis de « Prévésa, les vents nous poussèrent vers Paxos. Dans « un autre temps, nous aurions pu nous emparer du « vaisseau qui nous portait, et nous sauver à Corfou. « Mais les Français n'y étaient plus, et les Anglais nous « auraient indubitablement livrés au tyran leur allié. « Ainsi nous nous résignâmes à notre sort ; et, au bout « d'une navigation de courte durée, nous arrivâmes à « Alger.

« Dès que nous fûmes débarqués, on nous conduisit
« au bain ; et comme mes compagnons d'infortune, qui
« étaient Turcs, ne dirent pas que j'étais chrétien, on
« m'exempta d'être mis à la chaîne. On nous traita avec
« assez de douceur, et notre sort changea entièrement
« dès que nous eûmes consenti à nous enrôler dans la
« milice qui est chargée de maintenir la police dans
« l'intérieur des terres. Quelques temps après on nous
« envoya sur les frontières du Fèz Padischa (Maroc),
« chez qui nous nous réfugiâmes. En qualité de Musulmans,
« nous fûmes reçus avec intérêt, et bientôt
« rendus à la liberté par le monarque de ce vaste empire.
« C'est à ses bontés que nous devons notre retour
« dans la Grèce. Mes camarades, qui sont Turcs, vont
« se rendre auprès des schypétars de Lâla ; j'ai des
« amis à Tripolitza, auprès desquels je trouverai asyle ;
« et, quand l'Épire sera délivrée de son oppresseur,
« nous nous flattons tous de rentrer dans nos foyers. »

Lytris m'avait quitté, et j'étais placé près d'une galerie donnant sur le golfe de Messénie, que la lune éclairait, lorsqu'une barque, glissant à la surface de la mer, s'arrêta devant moi. J'y faisais peu d'attention, quand les sons d'un tétracorde, pareil à celui de Terpandre, m'arrachèrent aux réflexions que je faisais sur le proscrit qui venait de se retirer. Mais quel fut mon étonnement, lorsqu'aux accords du nautonnier succéda cette messénienne antique ! Je crus entendre la voix d'Aristomène, ou celle de Comon, pleurant sur les malheurs de leur patrie.

CHANT D'UN MESSÉNIEN.

ANTISTROPHE.

Comment le peuple fort, qui brilla sur la
terre,
Est-il tombé ? réponds, ô pays des
héros ;
Ithomé, séjour du tonnerre,
Réponds ! et toi, réponds, champ du
Stényclos.

STROPHE I.

Maintenant veuve et solitaire,
Soumise à des maîtres
nouveaux,
O Grèce ! deux fois tributaire
389
Tu dors du sommeil des
tombeaux.

Comment le peuple fort, etc.

II.

Lève toi, sors de la poussière,
Abjure un indigne repos,

Reprends ton antique bannière,
Et change en lauriers tes
pavots.

Comment le peuple fort, etc.

III.

Transforme en lance meurtrière
Les fers dont tes laches bourreaux
On flétri ta valeur guerrière,
Et Mars soutiendra tes travaux.

Comment le peuple fort, etc.

IV.

Renais dans ta gloire première,
Du Parnasse aux mers de Myrtos,
O terre, des dieux nourricière,
Que Thétis baigne de ses flots

Comment le peuple fort, etc.

V.

Et toi, céleste avant-courrière
Du jour qui verra nos drapeaux

Des Grecs guider la race altière,
Vénus renais du sein des eaux ³⁹⁰.

Comment le peuple fort, etc.
VI.

Mais ils sont morts dans la carrière,
Les soldats de Thèbe et d'Argos,
Messène a péri tout entière,
Et mes chants lassent les échos.

ÉPODE.

Deux fois le peuple fort, qui brilla sur la
terre,
A succombé ; gémis, ô pays des héros !
Ithomé , séjour du tonnerre,
Gémis ; et toi, gémis, champ du
Stenyclaros.

Le chant du Messénien fut suivi de quelques accords plaintifs, qui finirent, comme la vie de l'homme, par un soupir....

Déployant tout-à-coup ses voiles, ainsi qu'une colombe timide qui ouvre les ailes et s'envole à l'approche de l'oiseau de proie, la barque où se trouvait le rhapsode messénien s'éloigna, en entendant les cris des Turcs qui

sortaient des mosquées voisines du port. Elle cingla, à la faveur d'une brise légère, vers le fond du golfe de Messénie, où elle disparut au milieu des vapeurs de la nuit.

L'esquif que j'avais entrevu le soir de mon arrivée à Coron ne se montra plus ; mais un chantre plus sublime que le batelier messénien, qui mêlait des idées de domination aux souvenirs des calamités de la Grèce, vint à son tour faire trêve à mes ennuis.

Lorsque tout le monde était couché, je m'asseyais à une fenêtre, voisine de l'humble métropole de Colonis, afin d'entendre l'Orphée sacré de la Messénie. C'était un jeune diacre, qui répétait les lamentations du fils d'Helcias. Sa voix pure et céleste n'était soutenue que par le bruit monotone des vagues de la mer, qui renvoyaient en gémissant aux échos le nom de l'Éternel, qu'il invoquait. « Voyez, Seigneur, » s'écriait-il d'un accent plaintif, « Roi tout-puissant, voyez notre opprobre

« et nos maux. L'héritage de nos aïeux est tombé aux
« mains de l'étranger ! L'épouse est veuve ! nous sommes
« orphelins ; et nous ne buvons l'eau de nos sources
« qu'à prix d'argent ! Les femmes et les filles de Sion
« sont livrées aux affronts ! L'adolescent est l'objet de
« la luxure de nos oppresseurs ; et la jeunesse expire
« sous leur bâton ensanglanté. Tout plaisir est banni
« de nos fêtes ! Dieu paternel, Adonaï, entends nos
« cris.... », et mes yeux se remplissaient de larmes, en comparant les tourments de Sion avec ceux des enfants de la nouvelle Jérusalem. Le diacre, moins heureux que Jérémie qui avait conservé le droit de pleurer au milieu des Israélites captifs, devait même user de circonspection pour exhaler ses plaintes. Quelquefois des coups de pistolet tirés par des janissaires brutaux, qui vomissaient en passant des injures contre le Christ, interrompaient ses élégies. La voix du lévite s'arrêtait alors comme celle du rossignol lorsqu'un bruit extraordinaire trouble subitement le silence des bois. Il semblait essuyer ses pleurs ; et ses chants se

ranimaient pour soupirer de nouvelles douleurs dès que les infidèles s'étaient éloignés.

Vers la fin de mon séjour à Coron, j'y vis arriver la frégate du roi la Fleur-de-Lys, expédiée à la poursuite de quelques pirates tunisiens qui infestaient alors l'Archipel.

Le 17 août, le thermomètre de Réaumur marquait en rade 34 degrés ; nous devions en avoir quelques uns de plus à terre, car la chaleur était telle, que nous étions couverts d'ampoules, et comme plongés dans un bain de vapeurs brûlantes.

Enfin, le 18, le capitaine Gairaud, commandant le brick marchand le Généreux, m'ayant prévenu qu'il fallait partir, je me rendis à son bord à quatre heures après midi, accompagné de MM. Dubouchet - Saint - André et Mertred. J'embrassai ces excellents amis au moment où la secousse du câble annonça que l'ancre avait quitté prise ; et, pendant qu'on déployait la voile, je m'inclinai encore le long du bord pour les saluer. Nous appareillâmes avec vent contraire. En passant sous la volée de la frégate du roi, on hêla le souhait de bon voyage au capitaine ; ces paroles furent les dernières que j'entendis en quittant les rivages de la Grèce.



TABLE

DES CHAPITRES

CONTENUS DANS CE VOLUME.

LIVRE DIX-HUITIÈME.

CHAPITRE I. Triphylie. — Considérations sommaires. —
Précis historique. — Agolinitza. — Nymphæum. — Scil-
lonte. — Æpasium. — Caiapha anciennement Chaa. —
Ruines de Samicum. — Kkan de St.-Isidore. — Pylos
Triphyliaque. — Saréni autrefois Arène. — Nêda fleuve.
— Mont Alvana ou Évan. — Arrivée à Arcadia. Page 1

CHAPITRE II. Arcadia. — Cadastre. — Division ter-
ritoriale. — Population. — Route d'Arcadia à Navarin.
— Philatra. — État du pays. — Gargaliano. — Route
par distances entre Arcadia et Soulima. — Forêt de Co-
cla. — Khan. — Électre, Balyra rivière. — Gérennios,
contrée. — Messène, ses ruines. — Ithomé, montagne.
— Kléphtes. — Hymne de la vendange. — Andanie. —
Pont du Pamissus. — Mavro-Zoumèna, rivière. — Aspect
de la Messénie. — Mont Vourcano, monastère. — Arri-
vée à Androussa. Page 17

CHAPITRE III. Sources du Pamissus. — Affluents. —
Embouchure. — Stenyclaros ou Imlakia. — Évêché de
Calamate, juridiction ecclésiastique. — Calamate. — Ad-
ministration civile. — Ruines d'Abia. — De Thuria. —
Thermes romains. — Distance de Calamate à Ky-
thriès. Page 40

CHAPITRE IV. Androussa. — Route depuis cette ville jusqu'à Coron. — Bias, fleuve. — Ruines de Coroné. — Médailles de la Messénie. — Coron, anciennement Colonis. — Evêques grecs et latins. — État de cette ville. — Inscriptions. — Cadastre. — Férocity des habitants turcs. Page 53

CHAPITRE V. Colonis aujourd'hui Coron. — OEnusses ou îles Sapiences. — Grottes. — Méthone ou Modon. — Evêques grecs et latins. — Cadastre. — Navarin. Ile Sphacterie. — Pylos. — Fin des topographies. Page 63

LIVRE DIX-NEUVIÈME.

A.

CHAPITRE I. Mœurs publiques et privées des Turcs. — Rites assujétissants, législation sans force. — Dégradation morale des sultans. — Turcs habitant dans les provinces. — Moralistes. — Différence dans le caractère des habitants. — Fausses idées sur la tolérance et l'hospitalité des mahométans. — Occupations, délassements. — Ambition de toutes les classes de la société. . . Page 75

CHAPITRE II. Habitudes. — Diététique. — Préjugés. — Etat social des Turcs. — Industrie. Page 101

CHAPITRE III. Coutumes. — Usages. — Mœurs des Grecs. — Parallèles entre les anciens et les modernes. — Maladies. — Époques de la nature. — Phases diverses de la vie. — Fêtes. — Pratiques. — Superstitions. — Préjugés populaires. — A la mort. — A la naissance. — A l'époque des mariages. Page 122

CHAPITRE IV. Hospitalité. — Diététique. — Usages domestiques. — Maisons. — Repas. — Caractère privé. — Chants. — Blasphèmes. — Serments. — Présents. — Conclusion. Page 167

CHAPITRE V. Église grecque. — Patriarchat. — Archevêchés. — Evêchés. — Monastères. — Paroisses. — Ta-

bleau statistique du clergé de la Morée et de ses revenus..... Page 186

LIVRE VINGTIÈME.

CHAPITRE I. État politique. — Administration de la Morée. — Émoluments des visir, pacha, cadis, vaivodes et codja-bachis. — Impositions, capitation, avarisi ou tribut mobilier, cassabie, dimes. — Frais des postes aux chevaux et des garnisons. — Timars et spaïliks. — État des droits légaux et des droits perçus. — Tableau des billets de capitation, ou caratchs, d'après la base de 1780. — Nombre actuel des habitants. — Population par lieue carrée dans le Péloponèse..... Page 208

CHAPITRE II. État de l'agriculture. — Fertilité du Péloponèse. — Labourage. — Emblavement. — Manière de semer les grains. — Maladies qui leur sont propres. — Différentes espèces de denrées céréales. — Oliviers. — Huiles. — Vignes. — Noms de plusieurs espèces. — Raisin de Corinthe. — Orangers, citronniers. — Figuiers. — Mûriers. — Soie. — Abeilles, miel. — Amélioration de l'agriculture. — Moyens d'y parvenir..... Page 228

CHAPITRE III. Revenus agricoles de la Morée... Page 250

CHAPITRE IV. Aperçus historiques sur le commerce des Français dans le Levant. — Origine et état de la marine marchande des Grecs ottomans..... Page 274

CHAPITRE V. Observations sur les points maritimes les plus importants de la Grèce. — Aperçus statistiques sur les îles d'Hydra, Petzas ou Spetzia, — Calaurie ou Poros, — Psara et plusieurs autres îles de la mer Egée. Page 298

CHAPITRE VI. Aperçus sur l'air, les eaux et les lieux. — Diététique des Péloponésiens. — Aliments. — Notice sur quelques maladies particulières aux paysans..... Page 311

CHAPITRE VII. Peste..... Page 322

LIVRE VINGT-UNIÈME.

CHAPITRE I. Minéraux, métaux, pierres, salines.....	Page 341
CHAPITRE II. Arbres forestiers des montagnes, des plaines, des bords de la mer, des vergers et des jardins.....	Page 345
CHAPITRE III. Fleurs champêtres. — Herbes des pâturages. — Plantes regardées comme médicinales. — Plantes propres aux usages domestiques.....	Page 352
CHAPITRE IV. Espèces domestiques et sauvages. — Bêtes fauves.....	Page 359
CHAPITRE V. Ornithologie	Page 365
CHAPITRE VI. Ichthyologie.....	Page 371
CHAPITRE VII. Entomologie.....	Page 375
CHAPITRE VIII. Départ de Patras pour me rendre à Coron. — Circonstances diverses de ma route par terre	Page 378
CHAPITRE IX. Plusieurs proscrits de l'Épire, déportés en 1815 à Alger par ordre d'Ali pacha, arrivent à Coron. — Chant d'un batelier Messénien. — Le diacre de Messénie, ses lamentations. — Départ de l'auteur pour France.....	Page 396

FIN DE LA TABLE DES CHAPITRES.

1 Follard, Observations stratégiques sur la bataille du mont Ithomé dans la traduction française de Pausanias par Gedoyn.

2 Strab., lib. VIII, p. 358.

3 Strab. ibid., p. 359.

4 Paus., lib. IV, c. III, IV, V.

5

Aspice quos summittit humus formosa colores,
Ut veniunt hederæ sponte sua melius ;
Surgat ut in solis formosius arbutus antris ;
Ut sciat indociles currere lympa vias.
Littora nativis pellucet picta lapillis
Et volucres nulla dulcius arte canunt. Propert., lib. I,
Eleg. 2, V. 9-15.

6 La plupart de ces fiefs appartenaient à la veuve de Guillaume de la Roche fille de Nicéphore prince d'Arta.

Εὐρίσχετον γὰρ αὕτη εἰς τὸν Μορεῶν γῆραν
Καὶ εἶχεν πλεῖστα δὲ χωρία τὸν τόπον τοῦ Μορέως
Ὡσαύτως τὸ καστελανίκιον αὐτὸ τῆς Καλαμάτας
Εἶχεν γὰρ καὶ αὐθεντεύειν τὸ Μανιάτὸ Χωρίον
Τὸν Πλάτανον, καὶ τὸ Γλύχην καὶ ἄλλα χωρία μὲ ταῦτα
Κρον. v. 6110 à 6115.

Elle épousa dans la suite en secondes noces le comte Nicolas, de Saint-Omer, seigneur de Thèbes, qui bâtit un petit château au pays du Magne et ensuite la forteresse de Navarin.

Στὴν χώραν τοῦ Μανιατοχωριοῦ ἕναν μίκρον καστὸλλον
Καὶ μὲ ταῦτα ἔκτισεν τὸ κάστρο τοῦ Ἀβαρίνου.
V. 6138, 6140.

7 On percevait la dîme au nom de Jupiter (Herodot. I § 89, v. § 77) ; d'Apollon, (Paus. XI, § 21 ; Solin. c. XXVII, Pomp. Mela, II, c. 5) ; d'Hercule (Justin. XVIII, c. 7, 8) ; de Diane et de Minerve (Xénoph. Exped. Cyr. V, et lib. III, Hist.) ; des

dieux Cabires des Arabes (Plin. XII, § 14) ; de Mars pour le dixième du butin (Lucien de la danse).

8 Selden de Synod. I, c. 2.

9 Steph. Byz. v. Τριφυλία δὲ καὶ Τριφυλὶς γῆ λέγεται ἢ κατὰ Ἥλιν, διὰ τὸ ὑπὸ τρεῶν τινῶν οἰκισθῆναι φύλων. Schol. Dionys. Perieg. ad v. 409.

10 Scyl. Perig. p. 16.

11

Τῆς πρὸς μὲν ζεφύροιο, Τριφυλίδος ἤθεα γαίης,
ἔνθ' ἐρατεινότατος ποταμῶν Ἀλφειὸς ἰδεύει.

12

lib. IV, c. 77.

Κεῖται δὲ (ἡ Τριφυλία) τῆς Πελοποννήσου παρὰ θάλατταν, μεταξὺ τῶν Ἡλείων καὶ Μισσηνίων χώρας· τετράπεται δὲ εἰς τὸ Αἰθυκὸν πέλαγος ἐσχατεύουσα τῆς Ἀχαΐας ὡς πρὸς χειμερινὰς δύσεις.

Polyb.,

13 Cicéron dans plusieurs endroits de ses ouvrages désigne la Grèce entière et les Grecs sous les noms d'Achaïe et d'Achéens.

14 Strab., lib. VIII, p. 343, 346 ; lib. X, p. 457 ; Pausan., lib. I, c. 5.

15 Voy. liv. XVI, c. IV, de ce voyage. Route par distances entre Palæo-Phanari et Agolinitza, servant à rattacher la position d'Olympie à Agolinitza, et aux itinéraires de l'Arcadie. A 7 minutes de Palæo-Phanari en suivant la rive gauche de l'Alphée en montagne, route de Kutchukeri. 33 min. ruisseau. 5 min. vallée de Kutchukeri. 35 min. tracé de route très-mauvaise, pays délicieux, bien arrosé par une foule de ruisseaux et boisé. 21 min. sommet du mont Smyrne ou Minthé à gauche ; les habitants assurent qu'il existe une forteresse dans ses escarpements. 10 min. Moudritza, petit village charmant situé un mille à gauche. 25 min. rivière de Moudritza. 15 min. on passe une seconde fois la même rivière. 8 min. débris de tuiles. 30 min. Chrystina village situé à 100 toises sur la gauche, ruisseau,

sentier à gauche. 35 min. Risavo village à main droite, on monte le coteau boisé de Vrina. 23 m. Vrina, village, montagne escarpée, où est la forteresse dont on vient de parler. 14 min. pins, vallée. 10 min. montée. 7 min. fontaine. 10 min. descente. 24 min. Alona. 18 min. Agolinitza. Total de route, 5 h. 30 min.

16 Plat., in Eutyphron.

17 Les Pleiades étaient : Électre, Alcyone, Célæno, Stérope, Taygète, Maïa et Mérope. Ovid. Fast. IV, v. 165, 170 ad 177 ; Hygin. Fab. 192 ; Poet. Astr. II, 21 ; Schol Pindar. ad Nem. 13 ; Etymolog. Magn. Sylburg.

18 Σκυλλοῦνς πόλις Τριφυλιακῇ. Steph. Byz. Strab., lib. VIII, 344 ; Paus., lib. V, c. 6.

19 Plutarch. de Exilio ; Xenoph. Cyri Expedit., lib. V ; Stob. de fortitud. D. Laert. in Xenophont.

20 Strab., lib. VIII, p. 348.

21 Strab. VIII, 348. Meletius prétend que c'est Lepreum (Geograph. p. 366). Pour moi je pense que c'est Chaa ; et la montagne est, à mon avis, la partie du Minthé que Strabou surnomme les roches Achéennes, Ἀχαιὰ πέτραι.

22 V. le grand Euchologe de Goar. p. 696 et suiv. pour l'excommunication des chenilles, sauterelles, limaçons, hannetons, animaux envoyés par le diable pour ravager les moissons, les jardins et les arbres, On les maudit au nom des S. S. Tryphon ; d'Eustathe condamné aux bêtes ; de Julien d'Anazarbe en Cilicie qui fut jeté à la mer dans un sac rempli de serpents. Les personnes qui désireraient connaître les prodiges opérés par ce procédé peuvent consulter Suidas, Théodoret. Hist. Relig. c. 21 ; Surius April. 18 in S. Ursmarum ; Martinus del Rio, lib. III, p. 2, Q. IV, sect. 8.

23 Strab. VIII, 344.

24 Homer. Iliad., lib. II, v. 722. Strabon ajoute que son nom était emprunté de sa position, les Grecs appelant Σάμους, les lieux élevés : Σάμους ἐκάλουν τὰ ὕψη. Lib. X, 457.

25 Route par distances du khan de St.-Isidore à Strovitzi. A 41 minutes on passe l'Acidon sur un pont. 14 min. puits à gauche, cabanes ou village d'été éloigné de Glatza 1/4 de mille, à gauche petites montagnes, collines sablonneuses couvertes de pins, au bord de la mer. 47 min. tour ; le sentier est tracé à l'orient, montée, gorge boisée et arrosée par une petite rivière. 17 min. cabanes. 5 min. village d'été, débris de tuiles et de poterie, grotte creusée dans une butte sablonneuse, avec des niches qui semblent avoir été destinées pour des offrandes votives. 22 m. partie la plus étroite de la vallée ; à gauche rocher avec une excavation. 8 min. pierres de taille, église ruinée. 3 min. moulin alimenté par un ruisseau sortant d'une grande source à main gauche. 28 m. on gravit une pente rapide ; cascade ombragée de platanes, moulins ; pic élevé à droite. 7 m. Strovitzi village, vergers remplis d'orangers et de citronniers. Montagne très-élevée en-dehors de ce hameau, terminée par un plateau en forme de table, porte antique bien conservée. Vue de Paulitza au N. E. des ruines de Macistia et du cours de la Néda. Total de route 3 heures 11 minutes.

26 Ce fleuve est appelé Acidas par Pausanias, lib. V, c. 5.

27 Schol. d'Homère par Villosion in Iliad. VII, v. 133, p. 180.

28 Euseb. chron. lib : II.

29 Strab. VIII, 347.

30 Id. 344, Steph. Byz.

31 Ce fleuve rapide sort du Lycée, montagne d'Arcadie. Strab. VIII, 348.

32 Cet autel serait-il une de ces chapelles bannaies que les anciens consacraient à Apollon sur les plages de la mer sous le nom de Βωμὸς πκνήγυρις Ἐπακτίου Ἀπόλλωνος ? Apoll. Stat. Achill., lib, II, v. 22.

I^{re} DIVISION. — *Arcadia.*

Noms des villes, bourgs et villages.	Nombre des familles.
Arcadia.....	1,000
Saint-Théodore.....	3
Chalenesi.....	14
Saint-Jean.....	5
Stasi.....	5
Armeni.....	20
Podogori.....	8
Kasialechi.....	18
Pharactata.....	8
Calaphoni.....	15
Philâtra.....	500
Morena.....	10
Christianou.....	15
Valsa.....	15
Gargaliano.....	180
Panitzza.....	4
Flora.....	10
Pyrgos.....	20
Mousaki.....	10
Ligoundista.....	50
Carcheria.....	10
Tchiftliki.....	25

II^e DIVISION. — *Koudounia.*

Sapriki.....	15
Veristia.....	12
Pedemanon.....	20
Potamia.....	4
Vatena.....	20
Kachrena.....	20
Assonténa.....	6
Khali.....	20
Leudecassa.....	15
Vryssi.....	10
Raphtopoulou.....	30
Clôni.....	8
Lycoudessi.....	18
Alicondouri.....	10
Trisselou.....	10
Lauzunaton.....	6

Suite de la II^e division.

Noms des villes, bourgs et villages.	Nombre des familles.
Calogeressi	10
Limni	15
Lèla	10
Sarakinada	25
Chrissasou	5
Khalichi	15
Varibopi	25
Aitès	15
Bossia	30
Videssova	15
Daoudaga	10
Bléménianou	8
Dàra	6
Khouriatada	10
Cheïriou	2
Alimaki	5

III^e DIVISION. — Soulima.

Koutzoura	12
Cleissoura	20
Gliàsou	15
Psari	40
Couvèla	25
Pitza	14
Dyandra	8
Soulima	80
Houka	15
Agrilia	5
Ripessi	25
Cara-Moustapha	12
Platania	25
Mavromati	8
Sidero-Castron	25
Agaliani	5
Kalitzana	5
Colonéro	4
Marmaros	6
Kacava	6
Coprinitza	5
Tourcaki	3

Noms des villes, bourgs et villages.	Nombre des familles.
Loutrès	3
Kouritès	3
Tzanadou	9
Vlassada	6
Androplon	10
Lessoviti	5

IV^e DIVISION. — Sourtza.

Smarliua	5
Paulitza	12
Garditza	14
Sourtza	55
Monadra	10
Triada	5
Silou	10

Noms des villes, bourgs et villages.	Nombre des familles.
Kailali	20
Strovitzi	15
Sarena	40
Mofitza	15
Biskini	15
Glatza-Mikri	3
Glatza	8
Golemi	4
Vrasto	2
Agios-Élias	10
Prassidaki	12
Bouzi	12
TOTAL des familles . . .	3,021
TOTAL des individus . . .	15,105

34 Route par distances entre Arcadia et Soulima. A 16 minutes après avoir traversé un plant d'oliviers, on laisse à main droite Méniliano, situé au pied des montagnes qui s'élèvent en retrait. A 47 minutes, Sandanoi. 27 m. rivière d'Arcadia, ruines sur une éminence. 27 min. descente. 17 min. pont sur un torrent ; ou tourne à droite. 8 min. Sidero-Castron ; à gauche Alimaki village ; Leudeka hameau bâti au penchant du mont Psychro, source dont les eaux passent pour guérir plusieurs maladies. 11 m. Cacorevma ou torrent. 37 min. anathème. 10 m. sentier bordé de montagnes à gauche, village du même côté. 8 min. chapelle à droite. 2 min. ruisseau venant de la gauche. 10 min. Lapi château et village sur une hauteur à main gauche. 30 min. rivière venant de la gauche ; route de Tripolitza dans la même direction. 25 min. plaine marécageuse coupée de canaux. 10 m. village et tour de Cleisoura, Soulima, ruines d'Ira.

35 Ἠλέκτρα, Électra ville et rivière de la Messénie : Iliad. II, v. 95 ; Pausan. IV, c. 33.

36 Agrilos, un quart d'heure N. E. du sentier que nous suivions. Laphica, une demi heure E. N. E. Varibovi, une demi-heure O.

37 Γέρανος τόπος. Ainsi, comme l'avait observé Strabon, les Messéniens étaient mieux fondés en raison que les Éléens, pour prétendre que c'était de là qu'Homère avait emprunté le surnom de Gerennius qu'il donne à Nestor. Strab. VIII, 340.

38 Strab. VIII, 361 ; Paus. IV, c. 28 à 31, met les fortifications de Messène au-dessus de celles d'Amphysse, de Byzance et de Rhodes.

39 Pausan. ibid., c. 27 ; Plutarch. in Pelop. t. I, p. 290 ; C. Nepos in Epaminond. c. 7 ; Polyb. Hist. II, c. 63 ; Excerpt. Legat. LI ; T.-Liv. XXXII, 21 ; XXXIV, 32 ; XXXVI, 31 ; XXIX, 48 ; Plutarch, in Ages. t. I, p. 615.

40 Voy. Mémoires de l'Académie des Inscript. et Belles-Lettres, t. VII, p. 355, par l'abbé Michel Fourmont, qui a laissé un plan détaillé de cette ville dans son voyage manuscrit déposé au cabinet des MS. de la bibliothèque du Roi.

41 Les martyrs par F. A. de Châteaubriand, liv. I, p. 8.

42 Anacharsis, t. V, c. 40.

43 Strab. VIII, 362.

44 Je me convainquis, dit M. de Châteaubriand (Itinér. p. 45), qu'on ne peut bien entendre les auteurs anciens, sans avoir vu les lieux dont ils parlent. Il est évident, par exemple, que Messène et l'ancienne Ithomé ne pouvaient embrasser la montagne dans leur enceinte, et qu'il faut expliquer la particule περὶ par le mot devant, et non pas autour. En réfléchissant sur notre topographie, on verra que la particule περὶ est parfaitement à sa place et signifie autour, dans son acception grammaticale et positive.

45 La description de Messène que je donne m'a été communiquée par M. Sauvaire ancien négociant demeurant à Coron. Nous savons que M. Cockerell, architecte anglais

très distingué, qui a levé avec le plus grand soin les principaux monuments de la Grèce, a pris un plan exact de Messène ; puissent les beaux ouvrages qu'il possède être un jour publiés.

46 Il avait retrouvé les rites du culte de Cérès et de Proserpine tracés sur des feuilles de plomb, qui avaient été enfouies dans cet endroit par ordre d'Aristomène.

47 Espèce de bouteille aplatie, et en bois, dans laquelle on porte du vin aux champs et dans les voyages.

48 Paus., lib. IV, c. 6 ; Anacharsis, c. XL.

49 Strab. VIII, 362. C'est-à-dire trente lieues et un quart, en y comprenant les enfoncements des golfes.

50 Il y a probablement erreur dans le texte de Pausanias (Messen. IV, 31), quand on lui fait dire : Ἰοῦσι δὲ ἀπὸ τῶν πηγῶν ἐν ἄρισερᾷ καὶ προελθόντες ὥς τετταράκοντα ράδια, ἔστι Μεσσηνίοις ἢ ἀπὸ τῇ Ἰθώμῃ πόλις ; si on fait quarante stades à la droite des sources, on trouve Ithomé ville de Messénie. Je pense qu'il faudrait substituer dans le texte au mot πηγῶν, des sources, celui de γεφυρῶν, des ponts, car les sources du Pamissus se trouvent non pas à cinq milles, mais à trente milles de Messène, dans les montagnes voisines de la Laconie, comme le même auteur le dit dans un autre endroit de son voyage, où il évalue leur gisement par rapport à Messène à deux cent cinquante stades.

51 Mém. de l'Acad. des Inscript, et Belles-Lettres, t. XXXIII.

52 Μεσσηνὶς Οἰχαλίκ. Steph. Byz.

53 Cette contrée est connue dans le cadastre de l'empire sous le titre de Imlak-Humayum. Elle appartenait primitivement à un nommé Mousa aga seigneur du Stenyclaros dont le grand seigneur confisqua les biens en 1790.

54 Nous laissons aux voyageurs qui visiteront le Stenyclaros le soin d'établir les positions des trente-sept villages suivants : Kourtchaoux, Déli Mémi, Pharmissi, Veïz aga, Gaïdoura-Chori, Scala, Cacharon, Solaki, Ali-Tchélibi, Loutro, Dogandgidès, Zéza, Magoula, Zevgalatio, Spana-Chori, Moustà, Kicoussi, Agrilo-Vouno, Diavoliki, Soudani, Malta, Courtara, Magiari, Patzapoungi, Giovota, Doussila, Trypha, Doschis, Calivia, Philia, Loutro, Kossicaron, Siamou, Souli, Kyradès, Vélanidia, Tourolèna.

55 Réseau topographique.

I. Route par distances de Cleissoura ou Soulima à Constantino. A 43 minutes de Soulima confluent de la rivière de Cocla avec la Mavro-Zoumena. 47 min. forêt de chênes, cours d'eau, Alitouri village, situé à l'entrée de la plaine du Stenyclaros. 68 min. Boaga village. 19 min. tour ruinée sur une hauteur. 8 min. Constantino grand village. Total 3 heures. II. Route par distances de Constantino à Messène. A 27 minutes en descendant, ruisseau. 32 min. Alitouri. 26 min. triple pont du Pamissus. 50 min. Koléni au pied du mont Ithomé ou Vourcano. 23 min. belle contrée située entre le mont Ithomé et le mont Évan. 65 min. monastère du mont Ithomé. 20 min. enceinte de Messène. 20 min. Mavromati village. Total de route 4 heures 23 minutes. III. Route de la fontaine Clepsydia ou Mavromati au khan de Zacona. Sentier au nord, bassin en marbre, naumachie à 27 minutes, porte de Messène, le mont Ithomé restant à droite. 33 min. en prolongeant la base septentrionale de l'Ithomé, Mylé château ruiné. 15 m. Besé village au pied du mont Ithomé. 20 min. à gauche église. 15 min. ruisseau. 10 min. pont triangulaire. 20 min. Zéza, village, ruisseau. 25 min. Mélékala, plaine du Stényclaros. 12 min. route de Scala à droite. 67 min. khan de Zacona. Total 4 heures 5 minutes. IV. Route du khan de Zacona à Scala. A 17 minutes au S. O. dans la plaine du Stényclaros, ruisseau venant de la gauche. 3 min. murs d'enceinte d'une

ville située sur une hauteur. 3 min. ruisseau coulant des contreforts du Taygète. 11 min. tours sur une éminence, marais, champ de maïs, chapelle à gauche. 22 min. église ruinée, ruisseau venant de la gauche. 3 min. poste de dervendgis, chapelle sur une éminence isolée, Pala village. 12 min. ruines sur des hauteurs, ruisseau, terrain couvert de lavande et de plantes aromatiques. 30 min. Scala. Total 1 heure 41 minutes.

56 Strab. VIII, 361 ; Paus. IV, 4.

57 Noms des villages du canton d'Androussa qui dépendent du siège épiscopal établi à Nisi.

Androussa, Mavromati, Sienitza, Sarbissa, Bechi, Golémi, Nisi, Mavromati-Apano, Cartaroli, Gaidouro-Chori, Pipéricha, Ali-Tchélébi, Anaziri, Calamara, Aïdin, Vromovryssi, Ségi, Giaffer-Emini, Hassan pacha, Bournase, Alpou-Chori, Dalakly, Gydivryssi, Samari, Komo-caky, Spirali, Courtali, Vassilada, Missirly, Stréphi, Lycotrephi, Manesi, Pacha, Vigla, Mourati, Alitouri, Méligala, Aspra-Spitia, Bouga, Constantino, Mylæ, Stilianou, Maniaki, Pedemenou, Alicoudessi, Harma, Kolcada, Potamia, Vouténa, Maïréna, Lycoudessi, Halvako, Assouténa, Tripylos, Soubriki, Veristia, Lanionato, Zagarèna, Drayna, Caloyéressi, Kynigou, Xérocassi, Yernika, Clima, Andro-Monastéro, Bodia, Monganiano, Ckyssova, Loï, Drongari, Koutouphari, Moustapha-pacha, Mitioti, Képha lianou, Pélécanada, Zaïmoglou, Koustaki, Dara, Radou, Poliki, Polena, Condogoni, Ogoni, Vlassy, Margielli, Loumi, Zapandi.

Villages d'Arcadia dépendants de l'évêché d'Androussa.

Gargaliano, Flora, Panicha, Mouzaki, Pyrgos, Ligoudista, Cavelaria, Scarminga.

Villages de Navarin dépendants de l'évêché d'Androussa.

Mousousstza, Vryssos-Milos, Agorclicha, Pispissa, Hassan-Aga.

58 Phrantz. Hist. I, c. 7.

59 Καλάμαι κώμη, Pans. IV, 31 ; Polyb. χωρίον, IV ; πόλις, Steph. Byz.

60 Les principaux villages du canton de Calamate sont : Asprochana, Calamæ, Aziz aga, Koutchoukmani, Arslan aga. Basta, Gliata, Girgioli et Camari.

61 Strab. VIII.

62 Paus., lib. IV, c. 30.

63 Le vaivode de Patras expédie chaque année à Coutchoukmani le Bouha ou Bouhagor, qui est le percepteur des contributions. Ce nom est ancien dans la Laconie et peut-être est-ce le véritable, quoique Fourmont qui l'a trouvé dans des inscriptions, le traduise par classium juventutis moderator.

64 Paus. IV, c. 54.

65 Les plus remarquables de ces médailles sont les suivantes : Bronze. Tête laurée de Jupiter, à droite. R. ME. NIKAXOC. Bâton entouré d'un serpent.

Bronze. Tête diadéméc de Neptune, à droite. R. M. EIII AIOKΣKOY.. Trident entre deux dauphins.

Bronze. Buste lauré de Caracalla, à droite, vêtu du Paludamentum. MAP.AYP.: ANTΩNINOC. R. KYΠAPICCIEΩN. Minerve debout, tenant dans la main droite une patère ; dans la gauche, la haste ; et ayant à ses pieds un autel allumé.

Bronze. Tête de Julia, à droite. IOYΛΙΑ ΔOMNA CE.... R. Femme tenant de la main gauche une corne d'abondance, et de l'autre, un flambeau allumé MECCHNIΩN.

66 Paus. IV, c. 24.

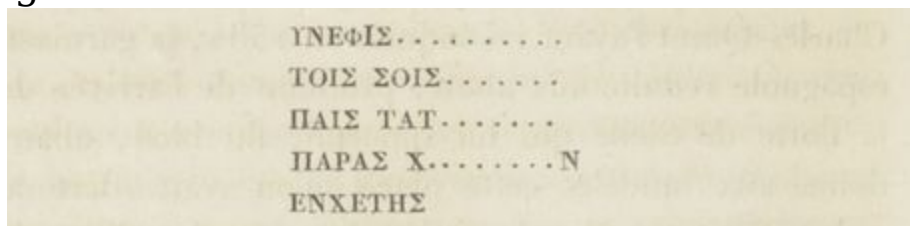
67 Id. ibid.

68 Évêques grecs de Coron.

I. Jean, vers la fin du XIII^e siècle. II. Inconnu, sous le règne de l'empereur Jean Cantacuzène. III. Arsénius, après la prise de Constantinople. IV. Bessarion, au XVIII^e siècle.

V.	Sophronius.....	1731
(2)	<i>Évêques latins de Coron.</i>	
I.	Inconnu.....	1210
II.	Inconnu.....	1263
III.	Haymo.....	1278
IV.	Inconnu.....	1307
V.	Fatius ou Boniface.....	1320
VI.	Albertinus.....	
VII.	Alvarès Pélagius.....	1332
VIII.	Israël.....	1336
IX.	Jean.....	
X.	Philippe.....	
XI.	Jean II, vers.....	1346
XII.	Louis.....	
XIII.	Pierre I.....	1359
XIV.	Paul.....	
XV.	Pierre II.....	1367
XVI.	Barthélemi I.....	1413
XVII.	François.....	
XVIII.	Mathieu.....	1435
XIX.	Christophe.....	1437
XX.	Barthélemi II.....	1440
XXI.	Inconnu.....	1459
XXII.	Vincent.....	1507
XXIII.	Aloys.....	1509
XXIV.	Inconnu.....	

69 A l'église de St. Démétrius.



I.

ÆGREGIUS INSIGNITVS ACTIONIBVS
FATO EREPTVS FVIT
IOANNES BATTALIA ORD^{III} PROVISO
PRO DEVOTIONIS AFFECTV
QVEM FIDEM VITA DEO ANTE
ETIAM MORTE PROSECVT.. PRÆ
DICAT
ANNO MDCLX.

III. D. O. M.

SISTE VIATOR
LACHRYMIS ASPERGE CINERES
HIC IOSEPH IACET
NOBILIS CIV. PANOPV FAMILIÆ EXORTVS
QVI
GLORIOSE EXTRAORD. PROV.
VRBIS HVIVS ONERE FVNGENS
FLORENTE ÆTATIS SVÆ CVRSV
ANNORVM XXVIII.

II.

70 Cadastre du canton de Coron en 1815.

Coron (ville haute).	
Nombre des Turcs.....	800
Fanbourg, Grecs	750

Villages situés dans les oliviers.	
Noms.	Nombre des habitants grecs.
Giaffer-Oglou	140

Noms des villages.	Nombre des habitants grecs.	Noms des villages.	Nombre des habitants grecs.
Hiéracadès	44	Cleïsoura	12
Néochori	28	Roti-Moustapha	16
Télali	19	Néochori	12
Papara	8	Coucheoumati	10
Phanari	26	Souballi	14
Nonssouli	15	Lichissa	16
Aïdin	12	Gombria	28
Pachaga	15	Anezogli	16
Dimitri	36	Cokino	16
Arménious	17	Romiri	16
Agia-Triada	58	Trypès	18
Catiniadez	40	Péra	38
Caracopion	80	Panipéra	40
Petriadez	60	Castagnia	26
Combous	30	Polystрати	32
Cadir-Oglou	24	Balli	44
Chark-Oglou	28	Chaïcali	46
Cordgi-Oglou	32	Dranga	30
Vounaria	36	Levca	18
Codja-Cadine	26	Pastri-Mogli	22
Vounana tehiftlick grec	98	Mourelendi	18
Castellia	46	Cacorevma	34
Longa	86	Caphou	12
Calamboka	14	Caracasilli	30
Pachalina	22	Misca	50
Kénourio-Chorion	15	Pélécanada	40
Arabo-Chorion	18	Zaïm-Oglou	26
Potamia	12	Courtachi	18
Derviche-Ali	10	Mourati	12
Gôna	16	Vigla	12
<i>Villages situés hors des oliviers, qui ne produisent que des grains.</i>		Samouchèz	16
Vasiliki	44	Néochori-tou-Balta	14
Saraka	42	Philippaki	38
Giaïzi	18	Hastem	32
Caplani	14	Avramios	36
Zizani	16	Hadgi-Ali	24
Valtoûna	12	Madera	18
		Ismailou	22
		Moustapha-Bacha	30

71 Évêques grecs de Modon.

I.	Tychicus, au concile de Sardique.	
II.	Athanase, sous Basile le Macédonien.	
III.	Nicolas, vers	1166
IV.	Antoine, sous le règne de Michel Paléologue et d'Andronic-le-Vieux.	
V.	Michel, sous Philothée patriarche de Constantinople.	
VI.	Inconnu, vers le temps du concile de Ferrare.	
VII.	Joseph, après le concile de Florence.	
VIII.	Anthime.	
IX.	Theophanes, vers le milieu du XVII ^e siècle.	

72 Évêques latins de Modon.

I.	Jo	1210
II.	Léonard.	1300
III.	Éloi.	1308
IV.	L'Ange.	1313
V.	Thomas.	1390
VI.	Louis.	1391
VII.	Antoine I.	1405
VIII.	Laurent.	1411
IX.	Paul.	<i>Id.</i>
X.	François	1415
XI.	Jacques.	1417
XII.	Martin.	1433
XIII.	Gabriel de Gabrielis.	1448
XIV.	L'Ange	1459
XV.		
XVI.	Louis II	1466
XVII.	Orewin.	1476
XVIII.	André	
XIX.	Antoine II.	1506

ensuite réuni à celui de Corinthe.

Ce siège fut

Noms des villes et villages.	Nombre des familles.
Modon, forteresse; Turcs...	22
Faubourg, Grecs.....	340
Physisman ou Chichisman ..	28
Delicichi	14
Lakanada, deux villages...	34
Crini.....	16
Avarilli.....	12
Daouti.....	18
Ripena.....	15
Lendina.....	22
Hadgi-Oglou.....	24
Reisi, deux villages.....	38
Hadgi-Ali, deux villages...	39
Homatada.....	30
Misso-Chori.....	36
Zéré.....	20
Opsimo.....	30
Spai.....	25
Stagna.....	18
Diavatini.....	36
Souballi.....	30
Agachoi.....	22
Calaphati.....	18
Apano-Minaya	30
Cato-Minaya.....	36
Agagrichi.....	26

73 Cadastre du canton de Modon.

Noms des villes et villages.	Nombre des familles.
Cangadi.....	16
Halambreza.....	40
Soulounari.....	30
Chabani.....	26
Veli.....	24
Arnaout-Ali.....	22
Groustessi.....	24
Hadgi.....	28
Vlachopoulo.....	30
Millizza.....	36
Grizzi.....	20
Néroula.....	16
Giophyri.....	36
Handryno.....	32
Cadislaster.....	18
Kinigou, deux villages.....	66
Métaxada.....	28
Drouvoutena.....	22
Kebapi, deux villages.....	36
Vrysi.....	18
Coustouvari.....	26
Xacali, deux villages.....	51
Cabassi.....	16
Bacho.....	29
TOTAL des familles.....	1637
TOTAL des individus.....	8185

74 Les Lacédémoniens y furent battus et faits esclaves par les Athéniens qui combattait sous les ordres de Cléon corroyeur et cordonnier que le peuple avait élevé au rang de général. Voy. Thucyd. Hist. IV.

75 Voy. mon Voyage en Morée, tome I, Paris 1805.

76 Pausan., IV, 36.

Noms des villes et villages.	Nombre des familles.
Navarin, Turcs.....	»
Grecs.....	142
Levcos.....	17
Petro-Chori.....	26
Hassan-Aga.....	28
Mouzousta.....	22
Agorelikia.....	18
Rustem-Aga.....	32
Honvou.....	25
Osman-Aga.....	29
Pissaki.....	22
Niochori.....	16
Alihodja.....	24
Planos.....	23
Pispissa.....	30
Ronchi.....	25
Scarminga.....	28
Stillianou.....	12
Mariaki.....	16
Nassa.....	26

77 Cadastre du canton de Navarin.

Noms des villes et villages.	Nombre des familles.
Koudinou.....	24
Papoulia.....	30
Cato-Papoulia.....	23
Loutro.....	27
Caramanoli.....	21
Micréna.....	18
Nicléna.....	32
Gouvalachori.....	15
Skinolaca.....	29
Vrysso-Milos.....	30
Krémidi.....	19
Alo-Krémidi.....	25
Babali.....	28
Koucounara.....	14
Lezaga.....	25
Zaimoglou.....	38
Pylos.....	40
Calivia.....	20
TOTAL des familles....	1019
TOTAL des individus...	5095

78 Émile, liv. IV.

79 Les castes de l'état (distinction inventée dans l'Inde berceau de toutes nos erreurs) ; sont au nombre de cinq, déterminées par les statuts religieux des musulmans. 1°

Les schérifs ou émirs, descendants supposés de Mahomet, et les hommes de loi, Foukahas (la robe). 2° Les Rowuka, ministres et principaux employés (les gens d'épée). 3° Les Evrath Soukiyé, bourgeois et musulmans vivants de leur fortune ou de leur industrie (tiers-état). 4° Hissas, bas peuple musulman et gens de condition serve (prolétaires). 5° Zimenys, chrétiens, juifs, bohémiens, tributaires (les vilains).

80 Colléges ou Médressés. On y enseigne la- grammaire, la syntaxe, la logique, la morale, la science des allégories ou rhétorique, la théologie, le coran, les lois et oracles du prophète, en accompagnant les leçons, qu'on donne en psalmodiant, du bruit des castagnettes et des tambourins.

81 Quelques sentences serviront à justifier ce qu'on allègue, mais malheureusement ce sont des maximes du pure ostentation, qui servent de lieux communs dans la conversation, plutôt que de préceptes. Le vrai sage est celui qui apprend de tout le monde. Un homme instruit est comme l'or fin, il a cours partout. Quiconque n'apprend pas un métier à son fils, ne fait point autrement que s'il lui enseignait la filouterie. Qu'un sourire du monarque ne vous enivre pas ; sa bouche laisse entrevoir les dents du lion. Nous sommes à la place de ceux qui nous ont précédés et de ceux qui viendront après nous ; voudrait-on s'établir entre deux néants ? Deux derviches dormiront sur un natte de roseaux, et deux rois ne sauraient vivre ensemble dans un quart du monde. Malheur à ceux qui multiplient les lois : il pleuvra sur eux des filets.

82 Les Turcs à la sollicitation des Vénitiens qui avaient été mis en avant par le pape, ayant attaqué et pris d'assaut Otrante, le 26 juillet 1480, passèrent au fil de l'épée douze mille soldats ou habitants de cette ville, et en dispersèrent ou traînèrent dix mille en esclavage. Ils scièrent le gouverneur ainsi que l'évêque par le milieu du corps, etc.

(Daru Hist. de Venise, liv. XVIII, t. II, p. 512 et 513). On montre encore une église appelée la Chiesa dei martiri, remplie des ossements des chrétiens qui périrent dans ce massacre.

83 Les Turcs prodiguent à tous les étrangers les qualifications odieuses d'immanzis, hommes sans foi et sans loi ; kéavours, infidèles ; kiopeks chiens ; et il ne faut pas croire que le peuple seul agisse de cette façon. Je pourrais dire à ce sujet, comment les monarques chrétiens sont qualifiés dans le conseil d'état du grand seigneur ; mais le respect pour la majesté royale m'impose le devoir de garder le silence.

84 Voy. ch. III du code politique par d'Ohsson. Les Musulmans doivent même s'abstenir de voir les étrangers, suivant ces paroles du coran : O fidèles, ne formez point de liaisons avec les chrétiens, les juifs, ni les impies. Celui qui les prend pour amis devient semblable à eux, et dieu n'est pas le guide des pervers. Enfin les Turcs qui voudraient fréquenter les Francs en sont empêchés par la crainte de l'opinion publique.

85 Suivant la loi mahométane, toutes les conquêtes sont à l'entière disposition du sultan, qui est maître du sort des vaincus. Voy. c. III. Ussera, code militaire d'Ohsson, p. 35, édit. in-folio.

86 Le même code consacre le droit d'égorger les prisonniers de guerre, de réduire en esclavage tous les individus enlevés à la nation ennemie, militaires ou citoyens des deux sexes, et jusqu'aux régnicoles qui se seraient révoltés. Ce n'est que depuis sa décadence, qu'on a vu la Porte rendre ses prisonniers de guerre, à la paix. Ibid. p. 37 et 38.

87 Suivant ce précepte du coran : il n'est permis de construire chez nous ni synagogues, ni églises, ni temples

nouveaux, mais bien de réparer les anciens et de les rebâtir, pourvu que ce soit sur le même sol. Le commentateur ajoute qu'on ne doit employer à la lettre que la même terre, les mêmes pierres, et les mêmes matériaux qui ont servi aux anciens édifices religieux.

88 Le plus vénéré de ces foyers était au commencement du XVII^e siècle placé sur une montagne à dix lieues de Yedz, ville de la Perse. Le véritable titre du pontife est Destoor et ses ministres sont appelés Daroos ou Harboods.

89 Les Turcs pourvoient à la subsistance des chiens qu'ils regardent comme immondes et auxquels ils font bâtir des chenils. Ils justifient même la préférence qu'ils leur donnent sur les infidèles, suivant le témoignage d'un voyageur qui écrivait en 1560. « Canis apud Turcas obscœnum et impurum, ideoque

« domo arcent... tamen si qua sit in vicinia foeta canis acce
« dunt, ossa, pultes et offarum reliquias congerunt, idque pietati

« consonum putant. In quo cum eos accuso, quod ea præstent

« brutæ animanti, quæ haud scio an præstarent rationis participi

« et sibi congeneri, certe minime darent homini christiano ;

« respondent concessam homini a Deo rationem, egregium ad

« omnia instrumentum, quâ tamen ille abutatur, sic ut nihil si

« cadat incommodi, quod non suâ culpâ contraxerit, idcirco

« minore misericordia dignum« . Augeri Busbequii de Legat. Turc. Epist. III, p. 132, 133, edit. Hanov. 1639.

90 On ne doit le salut à l'infidèle (dit le prophète), que par ces mots mystérieux : Paix à qui suit la voie du salut ; et ce n'est pas une injure de l'appeler ennemi de Dieu, Yaadou-Oullah.

91 Je souhaite, me disait un jour Mouctar, fils d'Ali-Tébélén, que Bonaparte extermine les Autrichiens et les Russes, et après cela que lui ainsi que son armée puissent crever. Ce vœu est celui d'un bon musulman ; quant au mot crever, il est employé par tout homme religieux, pour exprimer la mort d'un chrétien.

92 Les Hébreux avaient un même dédain pour tous les étrangers qu'ils appelaient Giores (1 Esdras, 9), quand même ils avaient embrassé le judaïsme ; les Turcs en usent ainsi avec les étrangers et les rénégats, qui ont toujours une fin malheureuse parmi eux.

93 Chanson turque.

I.

Senuyn guibi guzel olmaz
Rengui roukhugn asla solmaz
Khoch reftarigné ech bonlun maz.
Guél, kéré m kil chou bendégné var
Ben da senuyn bir tané keulengim.

II.

Tchik mèïdané, éïlé séïran
Kéman ébrongn, zulfugn réïhan
Né dilersagn, éïlè ferman :
Guel, kéré m kil choubendégné var :
Ben da senugn bir tané keulegn im
Achkugn beni yakar heman :
Ah ! effendum, aman, aman.

94

Tota licet veteres exornent undique ceræ
Atria : nobilitas sola est atque unica virtus. Juvenal.
Sat. VIII.

Inter Alcibiadem summo loco natum et quemvis bajulum,
nisi virtutem haberet, nihil interest. Cic. III, Tuscul.

95 Cette vérité a été pressentie il y a long-temps. Nicolas Dauphinois qui accompagnait, M. d'Aramon ambassadeur

du roi de France Henri II, près de Soliman, prédit dès ce temps que les janissaires deviendraient un jour si formidables à leurs maîtres, qu'ils feraient à Constantinople ce que les bandes prétoriennes avaient fait à Rome. Collect. des Voy. de la Bibliothèque du comte d'Oxford, p. 599.

96 La grande consiste à baigner entièrement. Tournefort dit que dans son passage de Chios à Constantigople, un bon musulman de sa compagnie donnait trente sols de temps en temps à deux matelots qui le prenaient chacun par une oreille et le plongeaient par trois fois dans la mer, quelque froid qu'il fût. Lettre XIV.

97 Indépendamment de l'obéissance et de la soumission, les enfants doivent à leurs père et mère de fréquentes visites. S'ils n'habitent pas le même lieu, ils sont tenus de les aller voir, au-moins une fois tous les sept ans. En cas d'empêchement légitime, ils sont obligés de suppléer à cette omission par des lettres pleines de tendresse, auxquelles ils doivent joindre quel ques présents : manquer à ce devoir, c'est pêcher contre Dieu et contre la nature. Code civil, c. 4.

98 Le père a le droit de marier à son gré ses enfants mineurs, sans qu'ils puissent réclamer contre cet acte de son autorité. Quant aux enfants majeurs, fils ou filles, il ne peut les marier qu'avec leur consentement. Code civil, c. 5. Les anciens Grecs disposaient plus tyranniquement de la main de leurs enfants ; et dès qu'un mariage était calculé, il était conclu. Un homme ordonnait, par son testament, que sa fille ou sa veuve épouserait tel ou tel individu. Démosthène cite plusieurs exemples de pareilles résolutions ; et il rapporte comment son propre père avait légué sa veuve à un des tuteurs de ses enfants ; ainsi les Turcs n'ont pas la priorité dans ce genre d'abus.

99 Les Turcs ont cinq prières canoniques : 1° Salat subhh, à l'aurore ; 2° Salat zuhhr, à midi quelques minutes ; 3° Salat assr, vers trois heures après midi ; 4° Salat maghrib, au coucher du soleil ; 5° Salat ischa, une heure et demie après le coucher du soleil.

100 Dans un ménage turc, il y a toujours trois tables séparées : celle du père de famille, qui mange seul ; la seconde pour les enfants mâles, auxquels le respect ne permet pas de s'asseoir à côté de leur père ; enfin une troisième pour la femme, qui vit retirée dans le harem. Les tables sont des plateaux en cuivre étamé, et quelquefois en vermeil, autour desquels il ne peut se ranger que trois et au plus six personnes.

101 Ces viandes sont du mouton ou de l'agneau. La volaille est de médiocre qualité ; et les paysans, qui sont dans l'usage de la souffler pour la faire paraître grasse, la détériorent et la gâtent par ce procédé, qui a de graves inconvénients en temps de peste.

102 Dans les grandes villes de l'empire, on ferme à la nuit tombante, par des barrières, toutes les rues à de petites distances, afin d'empêcher les communications. Cette mesure de sûreté a pour but de prévenir les émeutes, en tenant les bourgeois cernés, et d'isoler les quartiers de manière à les empêcher de se soutenir en cas de révolte.

103 Suivant les préceptes de Mahomet, on regarde comme immonde la chair des oiseaux voraces, des animaux carnassiers, des reptiles, de la tortue, de l'éléphant, du porc, de l'âne, du mulet, des amphibies, et les coquillages. On doit s'abstenir du sang, des parties naturelles, des reins et des entrailles de tous les animaux. On ne peut manger de gibier que lorsqu'il est tué avec certaines pratiques légales.

104 Μαγεία ἐς τῶν θεῶν θεραπεία. PLAT., In Alcibiad., I. Coelitum antistita colendique cos ac venerandi gnara. APUI., In Asin. aur.

105 Ἐφαιλης, cauchemar, produit par l'atrabile et les mauvaises digestions.

106 La tradition porte, suivant Zamchascar, que le coran fut apporté pendant cette nuit de la table gardée au septième ciel, dans le ciel de la lune : Gabriel, qui l'avait recueilli en un seul volume, le dicta à Mahomet pendant l'espace de vingt-trois ans.

107 L'esprit ; c'est l'ange Gabriel.

108 Voy. Coran. Traduction de Savary.

109 Vid. Beroaldi, Præfat. in Asin. aur. Apulei.

110 Voyage au Levant, p. 97.

111 Pour ceux qui ne connaissent pas le style oriental, je crois à propos d'en publier un échantillon, capable de donner une idée de ce qu'on a écrit et de ce qu'on écrira jusqu'à la consommation des siècles, dans ce genre immuable de pathos qui est le style de la diplomatie du pays des Mille et une Nuits.

Protocole d'une lettre de l'empereur Mahomet III au Cha Séfi Abas I, roi de Perse.

A l'éminent en dignité, le sublime en majesté, l'égal de Houcheuk. en sagesse, et de Darius en perspicacité ; nouveau Siavech, émule de Kéïkiaous en prévoyance, des Cosroës en vélocité ; non moins intrépide que Sandjar, magnifique comme Féridoun, et aussi judicieux qu'Afrasiab ; le paisible possesseur du siège des Dariens, l'ornement du trône qu'il occupe, la perle inappréciable de la mer de primatie, la huppe panachée du parterre des vertus, le diadème de la botanique des têtes couronnées, le roi de l'échiquier de la science du gouvernement, le

principal distique de l'ode de la gloire, le premier fleuron de la couronne du bonheur, le très-glorieux Cha Abas puisse-t-il être en permanence dans la voie de la direction vers la foi !

112 La durée des empires despotiques est due à leur vaste étendue ; car les petits tyrans n'ont jamais fait que paraître et tomber, tandis que son propre poids rend une masse difficile à ébranler. La crainte au-dedans est trop servile, la puissance des grands trop dépendante et trop passagère, pour rien innover. Un soulèvement général, possible dans un petit état, est impraticable dans un grand empire. La révolte qui éclate d'un côté est accablée à l'instant par l'aveugle obéissance des provinces qui ne sont pas du complot. Enfin la nature de ces gouvernements est de durer jusqu'à ce que quelqu'un se présente pour les conquérir. Des Corps politiques et de leurs Gouvernements, t. II, c. 3.

113 L'histoire ancienne des Turcs comprend six époques : I^{re} Ils fixent le déluge à l'an 2242 de la création ; II^e la naissance d'Abraham à l'an 3323 ; III^e la mort de Moïse à l'an 3868 ; IV^e la mort de Salomon à l'an 4443 ; V^e la naissance de J. C. à l'an 5584 ; VI^e l'hégire à l'an 6216, dans la cinquante-troisième année de Mahomet, et la treizième de son apostolat.

114 Comme les charges de judicature et. tous les emplois se vendent à l'encan, la propriété et la vie des citoyens sont livrées à l'arbitraire. On voit, comme au temps des bailliages et des justices seigneuriales, trois suffrages, et souvent celui d'un seul homme, rendre des arrêts, nuls sans doute par leur nature, mais malheureusement réels dans leurs effets, puisqu'on a l'atrocité de les exécuter comme s'ils étaient rendus par la bouche de la vérité, ou selon la voix de l'Éternel. Par un autre abus, il n'y a pas d'appel en matière criminelle, tandis qu'on peut recourir à un autre tribunal contre tout jugement en matière civile ;

de sorte que les intérêts et l'argent sont plus sacrés que l'existence d'un peuple qui semble tenir son code de la main même de l'iniquité.

115 Elien, liv. XIV, C. 12.

116 Ces observations sont faites et ont été imprimées dans la première édition de mon voyage dans la Grèce, qui a été publiée en 1820.

117 Les Lacédémoniens, bien différents d'une noblesse qui voudrait pouvoir s'arroger une origine anti-diluvienne, ne renièrent jamais les voleurs ou kléphtes, leurs aïeux ; non contents de se dire issus de la tétrapole dorique, ils y rapportaient leurs affections nationales, au point de défendre et d'assister ses habitants contre les ennemis qui dans la suite les attaquèrent. Thucyd., lib. I, c. 107.

118 Bacchus présidait à la verdure ainsi qu'à la fleur des arbres, et on lui sacrifiait à ce titre sous le noms de Phloius. Il était uni par un culte commun avec Cérès surnommée Anésidore ; et les Eumolpides les appelaient surveillants de la nature. Plutarch. Sympos., lib. V, p. 683 ; ibid., lib. IX, p. 745 ; Aristid. Orat. IV.

119 Platon qui l'appelle Horus et Soleil, lui donne le titre de fils de dieu égal à son père. C'était chez les Égyptiens l'Osiris, vainqueur du serpent ; et parmi les philosophes, la force divine, l'ancien des siècles, l'ame du monde. Vid. Amm. Marcell. Ælian. Plutarch. de Iside, p. 377 ; Macrob. Somn. Scip. lib. I, c. 18.

120 Pers. satyr. II, v. 70. Ces vierges étaient de la confrairie de celles qui étaient appelées ἀταύρωται. Vid. Suid. Voc. Ἀταυρώτη.

121 Selden. de Diis Syr. p. 356 ; Hesych. voc. Παταῖχοί.

122 Antholog., lib. III, c. 23, epigr. 9 ; Nonn. Dionys., lib. XLI, ad calc. Theocr. Idyl. XVII, v. 60, XXVIII, v. 29.

123 Voy. Clément d'Alexandrie dans son traité de la Fortune. Mém. de l'Acad. des Inscript. et Bell.-Lettr., t. XIV, p. 537 et 538, édit. in-12.

124 Meurs. Græc. Fer. Plat. de Leg. I, in Protagor. p. 223.

125 Ἐχχλησιάζ., v. 134 à 145.

126 l'Archonte appelé roi des sacrifices était plutôt un inquisiteur d'état qu'un ministre des dieux. Voy. Andocide, Traité des Mystères, p. 65.

127 Dans les premiers temps, dit Aristote (Ethic. ad Nicomach. VIII, 9), il n'y avait qu'un petit nombre de fêtes, qui avaient lieu après la moisson et la vendange, au milieu des banquets, où l'on croyait honorer la divinité en s'enivrant, c'est pourquoi on les nommait θοῖναι, vineuses, ὅτι αἰὰ τὰς θεὰς οἰνοῦσθαι δεῖν ; κύπελάμξανον ;celles des moissonneurs étaient appelées Tharlysiennes, θαλύσιαι.

128 Johann. Johnston. in Gronov., t. IV, p. post. a p. 873 ad 900. Jean Potter compte 272 fêtes, indépendamment d'une foule de fériés, de sortes qu'on en cumulait plusieurs, parce qu'elles dépassaient le nombre des jours de l'année.

129 Ce charlatan se prétendait formé d'une substance plus noble que le reste des hommes. Il racontait que son ame était celle d'Æthalide, fils de Mercure ; qu'il avait été Euphorbe au siège de Troie, puis Hermotime, enfin un pêcheur de Délos, et qu'il était descendu vivant aux enfers, Voy. Iambl. Vit. Pythag. Plutarch. Sympos., lib. IV ; Ælian. Var. Hist., lib. IV, c. 17 ; Diogen. Laert., lib. X, § 4 et 6 ; Ovid. Metam. XV, v. 160 et seq. ; Lactant. de falsa sapienlia, lib. III, c. 18 ; Tertull. de anima, c. 15 et 28.

130 On a remarqué, dit Paw, que jamais aucun des épicuriens ne fut accusé d'impiété, qu'ils vivaient sans

procès, et que leur union était exemplaire. Recherches philosophiques sur les Grecs, part. III, § 7.

131 Plutarch. in Aristid. p. 819.

132 Plat. Apolog. t. I, 21. Vandale prétend que cet oracle est faux et supposé. De oraculis, Diss. II, p. 197.

133 Plat. de Rep., lib. I, p. 327, et in Sympos. ; Arr. de Epict. lib. II, c. 18 ; Lucian. Amor. p. 683.

134 Voy. son livre X^e de la république, où il ordonne de traduire en justice, comme impies, ceux qui nient la divinité des planètes. Ainsi, dès ce temps, on poursuivait les hommes pour cause d'opinions métaphysiques. Ce qui ne tombe pas sous les sens tombait sous le glaive des lois, mais sans pouvoir subjuguier, comme il arrivera toujours, la puissance invincible des consciences, dont les persécutions font le plus beau triomphe.

135 Laert., lib. II, § 48, cum notis Aldobrandini.

136 Corn. Nepos in vita Dionis.

137 Plutarch. in vita Timoleonis et Corn. Nep.

138 Voici quelques questions d'Amasis roi d'Égypte et les réponses du sage Thalès : « Quel est l'être le plus ancien ?

—

« Dieu, puisqu'il est éternel. — Le plus grand ? — L'espace.

—

« Le plus beau ? — La terre. — Le plus sage ? — Le temps ;

« il découvre tout. — Qu'est-ce qui est commun à tous les

« hommes ? — l'espérance ; elle nous reste lorsque tout nous

« abandonne. — Le meilleur ? — La vertu ; elle embellit la vie.

« — Le pire ? — Le vice ; il corrompt tout ce qui est bien. —

« Le plus puissant ? — La nécessité ; elle seule est invincible. »

139 C'est le sentiment de plusieurs savants tels que Vossius, qui dit à ce sujet : de Stenchio Eugubino equidem ita judico, male eum mereri de religione christiana, quando mysteria ejus cognita fuisse docet antiquis gentium philosophis. Ger. Voss. Epist. 108. Erasme pense de la même manière, Epist., lib. XXVI, et Brucker, Hist. Philosoph. t. IV, p. 565.

140 Voy. cette interpolation qu'on appelle l'examen de conscience. Pythag. Aur. Carmin, v. 40 à 47.

141 Voy. Budæus, de Asse, etc., lib. V, p. 760, 761. Lugduni 1542.

142 Les payens furent plusieurs fois tentés de faire l'apothéose de J. C. Si l'on en croit Tertullien (Apolog. c. 5), Tibère avait proposé de le mettre au rang des dieux. Lampride (Alex. c. 29, etc.) prétend qu'Hadrien lui avait fait bâtir des temples ; qu'Alexandre Sévère avait dans sa chapelle domestique les images de J. C. et d'Abraham avec celle d'Orphée. Saint Augustin (de Hæres. c. 8), assure que Marcelline compagne de Carpocrate possédait dans son oratoire les portraits d'Homère et de Pythagore avec ceux de J. C. et de St. Paul. Il y aurait un ouvrage curieux à écrire sur ces premiers temps pour montrer le passage de la religion ancienne au christianisme.

143 Ut imperium evertant, libertatem præferunt, si pervcrterint, libertatem ipsam aggredientur. Tacit. Annal., lib ; XVI, c. 22.

144 Voy. t. I, p. 280, 281, de mon voyage en Morée. Paris 1805.

145 Job. 38, 7.

146 Chérubim est le Sanctus infini des mystiques. Vid. Goar. Eucholog. Magnum, p. 106, 107, variæ lectiones, p. 136, 137. Notæ in S. Joannis Chrysostomi missam.

147 Apollon Musagètes, chef ou conducteur des Muses.

148 Hesiod. Opera et Dies. 1 ad 6. Censorin. c. XV.

149 A Corfou c'est le thaumaturge St. Spiridion qui jouit de ce privilège. On sait, car les prêtres le disent et l'assurent, qu'il sort toutes les nuits quand la mer est orageuse, afin de guider les vaisseaux au port. Comme il marche alors sur les flots, on trouve des algues et des plantes marines dans ses bottes, qui sont des reliques dont on fait un commerce assez lucratif, ainsi que de ses habits et de ses chaussures qu'on a soin de renouveler souvent.

150 Les Turcs même ont le plus grand respect pour St. Georges, qu'ils appellent Dgiris. Suivant leurs traditions, il souffrit le martyre à Mosul, où il mourut et ressuscita jusqu'à trois fois.

151 Vid. Erasm. Chiliad. III, cent. 7 ; Polit. Miscellan. c. 38.

152 Act. Apost. 14, 11.

153 Diable, Διόβολος calomniateur. Les Grecs le surnomment ἄνεμος, le vent ; ἀερίας, l'obscurité ; ξυμφορά, le malheur ; κακός, le méchant ; ἀναθεματισμένος, l'anathématisé ; ἐκεῖνος 'ποῦ εἶναι ἔξω καὶ μακρὰ, celui qui est en dehors et loin d'eux ; ὁ πλανήτης le vagabond ; ὁ τάδε, le tel.

154 Les anciens, en pareil cas, avaient recours aux fèves brûlées, dont la fumée faisait fuir les génies et les lémures.

155 Goar. Eucholog. Magn. p. 805.

156 Id. ibid., P. 792, ad. 804.

157 Pendant la peste d'Arta, une nuée de missionnaires sortis de la Thessalie arriva dans cette malheureuse ville

avec la langue de St. Paul, les dents de St. Bélisaire, et la ceinture de la Vierge. Ces précieuses reliques n'arrêtèrent pas l'épidémie : les porteurs de la ceinture et de la langue périrent avec leurs talismans ; mais les dents de saint Bélisaire procurèrent en revanche plus de deux cent mille piastres à ses possesseurs, par qui le denier de la veuve fut ravi.

158 Cheik Jousouf, que j'ai fait connaître dans l'histoire de la régénération de Grèce, fut, au dire des Turcs, celui qui sauva alors Janina. Il ordonna à la peste, qu'il rencontra aux portes de la ville, couverte d'un drap mortuaire et portant un tablier vert, de se retirer sous peine d'être lapidée. On ne doute pas de ce conte ; et les Janiniotes ont cela de commun avec les habitants d'Éphèse, qui assuraient avoir été guéris du mal sacré par Apollonius, dont l'œil perçant découvrit la peste sous la figure d'un mendiant, qu'on, assomma à coups de pierres, Voy. Philostrate, vie d'Apollonius, IV, c. 10. Paris 1779.

159 Les anciens crachaient pour chasser l'œil de l'envie ; hoc peracto carmine, ter me jussit expuere, terque lapillos conjicere in sinum (Petron. Satyric. ad calc.) Pline prétend que c'est un remède efficace pour ranimer la stupeur des membres, que de cracher dans son sein et de se frotter les paupières supérieures avec de la salive (XXVIII, c. 4.), et Théocrite affirme que c'était un moyen infailible de détourner un maléfice : τρις εἰς ἐμὸν ἔπτυσκ κόλπον. Eἰδ.VI ; Plaut. Asinar. Act. II, sc. IV, v. 84 et seq. ; Tertull. de Virgin, veland. ; Varr., lib. VI ; Pers. Satyr. II, v. 31. On attachait des amulettes aux animaux et même aux boutiques. Plutarch. Sympos.V, Quæst. 7 ; Pollux, Onomast. VII, 24.

Ῥάμνον τε καὶ κλάδον δάφνης ὑπὲρ θύρην ἔθηκεν
Ἄπαντα μᾶλλον, ἢ θανεῖν, ἔτοιμος ὧν ὑπουργεῖν.

160 Il attache à sa porte une branche de rhamnus et une autre de laurier, employant

ainsi tous les moyens pour se soustraire à la mort. Ap. Laert. in vit. Bionis Boristhenitæ, lib. IV, segm. 57.

161 Iliad. Z, v. 205 ; T, v. 59 ; Odyss. O, v. 406 ; Λ, v. 170 ; Eurip. Alcest. v. 74 ; Virg. Æneid. IV, 693 ; Macrob. Saturn. V, c. 19.

162 Mercure conducteur des ames. Valer. Maxim., lib. II, c. 6.

163 Genes. c. L, vers. 1.

164 Plin., lib. II, epist. I ; Æneid. II, v. 325 ; Tibull., lib. III, eleg. 5.

165 Les anciens employaient la même locution. Argonaut., v. 540.

166 Odyss. A, v. 419.

167 Euripide, Hippolyte, v. 1458, 786 ; Alcest. v. 156.

168 Ainsi Socrate ayant voulu célébrer ses funérailles avant de boire la ciguë, son disciple Apollodore lui apporta une tunique et un manteau précieux. Laert. in Socr. ; Ælian. Var. Histor. I, c. 16.

169 Lysias Orat. de cæde Eratosthenis.

170 Pollux Onomastic. VIII, c. 7 ; Pers. Satyr. III, v. 103 ; Iliad. T, v. 211.

171 Ἀρδάβιον, Suid. Pollux., ibid. ut sup.

172 Æneid. IV, 672 ; Hesych. Voc. Τηλεμίςραι ou Lamentatrices ; Plaut. Asinar., Act. IV, sc. 1. Ces pleureuses d'office étaient salariées comme des musiciennes. Jerem. 9, 12 ; St. Jean Chrysost. Homel. II, au peuple d'Antioche.

173 On appelait leur mort ἡμέρας ἄρπαγὴ, ravissement fait par l'aurore. Heraclid. Pontic. de Allegor. Homer. ad calc.

174 Joann. Potter, Archeolog. Græc., lib. II, c. 17.

175 Juven. Satyr. VI, v. 578, 579.

176 Plut.

177 Plin. II, 23 ; VII, 49 ; Salmas. de Ann. Climater. p. 76 et 253, Alex. Rupert.

178 Suid. Voc. Λαγώς Π. T. K. Apostol. Cent. IX, § 72 ; Cent. XVII, § 15 ; Jul. Pollux, lib. IX, c. 6, § 84.

179 Plin. VIII, 22 ; Petron. Satyric. ; Plutarch. Vit. Lucull. ; Virg. Eclog. VIII.

180 Crévier, hist. des empereurs, liv. II.

181 Iliad. II, v. 8 et 9.

182 Ναγαρίδες. Nymphes ou démons qui habitent les solitudes ; le peuple les surnomme les bonnes demoiselles. Leo. Allat. de Opinat. Græcor. n. 19.

183 Hygin. Fab. XIV ; Nonn. Dionys. II, v. 90 ; Suid. Voc. Νηρηίδες.

184 Theocrit. Idyl. XIII ; Virg. Eclog. VI.

185 Ἀφήτωρ, espèce de prêtre d'Apollon.

186 Achill. Tatius, lib. V, c. 22.

187 Cette idée, que les corps des excommuniés ne pourrissent pas, a long-temps fait fortune. On trouva le cadavre de l'antipape Benoit XIII parfaitement conservé, dans la forteresse de Paniscole, au royaume de Valence.

Voy. Capperonier, Biblioth. Germanique, t. XVIII, p. 60.

188 Toutes les fois que les évoques ou prêtres lancent une excommunication, ils ajoutent : et qu'après la mort, ton corps ne puisse se dissoudre. En conséquence de cette malédiction on trouve dans un manuscrit de l'église de

Sainte Sophie de Thessalonique les remarques suivantes. I. Celui qui a reçu quelque malédiction, ou quelque commission (pieuse) de ses parents trépassés dont il ne s'est pas acquitté, après sa mort, le devant de son corps demeure en son entier. II. Celui qui a été frappé de quelque anathème, paraît jaune après sa mort et ses doigts sont ridés. III. Celui qui paraît blanc a été excommunié par les lois divines. IV. Celui qui paraît noir a été excommunié par un évêque.

189 Τέλων. Génie qui préside aux fontaines. Les femmes grecques ne manquent jamais de leur souhaiter le bonjour et le bonsoir, quand elle vont puiser de l'eau. Virgile fait une allusion à peu près semblable à cette croyance, relativement aux enfants morts pendant l'allaitement.

Quos dulcis vitæ exsortes et ab ubere raptos
Abstulit atra dies et funere mersit acerbo. Æneid.
VI.

190 Érèbe, Ἔρεβος. Ce n'était point, comme on peut le voir dans Homère (Iliad. XVI, v. 327), un lieu de supplices, mais seulement désagréable, à cause des ténèbres ; on y trouvait les palais de la nuit, du sommeil et de la mort. Après l'Érèbe, on arrivait à l'enfer, et au-dessous dans le Tartare, où il n'y avait que des dieux condamnés à une prison perpétuelle. Ainsi les anciens avaient, comme nous, leurs trois degrés de prisons catachthoniennes ou infernales ; et sous d'autres noms, les limbes, le purgatoire et l'enfer.

191 Θνησκόγενα, fête de la naissance. Cang. Lex. Græc. Barbar.

192 Les Grecs admettent un état mixte de peines pour les âmes des pêcheurs non réprouvés, ἀκολασμένοι ; ils prient pour les morts et rejettent le purgatoire, contre lequel saint Augustin a protesté jusqu'à la mort. Leurs liturgies semblent supposer que les âmes des damnés ne seront pas

toujours en enfer, et il répètent comme nous : qu'elles soient délivrées de la gueule du lion, que le Tartare ne les absorbe point, et qu'elles ne tombent pas au fond du puits. Quelques docteurs croient, avec les Pères de l'église arménienne, que les âmes ne jouiront de la félicité éternelle ou ne subiront la peine du dam qu'après avoir entendu, au jour du jugement dernier, les paroles rapportées par St. Mathieu XXV. Voy. De Moni, histoire critique de la créance et des coutumes des nations du Levant, p. 22, 23 et suiv., édit. de Francfort, 1684.

193

..... rosæ, violæque et molle cyperon :
Albaque de viridi riserunt lilia prato. Petron.
Satyric.

194 Saint Éphrem reproche cette coutume aux chrétiens comme un reste des pratiques des Juifs et des Hellènes. De Pœnitentiâ, t. III, p. 400.

195 Παρακαλέσματα, seu ἄξιώσεις, rogations, ap. Hieron. German. et in coronâ pretiosâ. Cette fête fut instituée à la requête de saint Sidoine, évêque d'Auvergne ou de Vienne en Dauphiné, mort en 482.

196 ὁ λύκος Σαβατιανός, le loup garou. Cette dénomination vient, suivant Suidas, de Sabazius, qui est le même que Bacchus, d'où les Barbares ont fait, dit-il, Σαβάζειν et nous autres le sabbat, Apulée appelle la même divinité sanctus sabadius (l. VIII, p. 717, édit. Lugdun.). Bacchus Sabadius est encore ailleurs le même que le soleil (Macrob. Saturn., lib. I, 18 ; Herod., lib. V, c. 7).

197 On appelle ainsi certains démons qui attaquent les hommes pendant la huitaine après la naissance du Christ. Leo. Allat. Opinat. Græcor. n. 10 et 11.

198 Les Grecs croient que les Juifs adorent une tête d'âne, et ce préjugé était celui des Romains (Tacit., lib. V, c. 3 et 4). Les Gnostiques avaient leur sabahot à tête d'âne, qu'ils avaient emprunté du Bacchus Sabazius des Grecs qui le tenaient des Arabes, peuple voisin des Hébreux. On célébrait ses mystères pendant la nuit. Diod., lib. IV, c. 148.

199 V. Joann. Jejumat. in pœnitentiali, p. 88 ; Canon. Jean. Monach. p. 113 ; Nomocanon Coteler. Num. 291, 299, 417 ; Typic. S. Sabæ, c, 46.

200 Théophanie ou fête des rois, ἁγιασμὸς μέγας, grande bénédiction de l'eau (Goar. Eucholog. p. 453). Cette cérémonie qui avait lieu autrefois à la messe de minuit (Chrysost. Homel. de Baptism. Christi) fut transférée par Pierre Tullo évêque d'Antioche au jour de la Théophanie (Theodor. Lect. Ecl. I, Pachymer., lib. VII, c. 7). On la trouve désignée sous le nom d'agiasma des flambeaux par Jean-le-Jeûneur (Pœnitent. p. 88). On plonge une croix dans l'eau (Codin. de Off. c. 8). Les papas bénissent à cette occasion les puits, les fleuves et la mer, dans laquelle ils jettent des petites croix. On boit de cette eau bénite, comme préservatif et médicament (Nomocanon Coteler. num. 127 ; Myrepsus, sect. 7, c. 6 ; Goar. p. 451, 467). L'autre agiasma qu'on renouvelle tous les mois ne jouit pas d'une aussi grande vertu. Goar. p. 441. Voy. Tournefort, p. 133, 134, t. I, édit. in-8°.

201 Epict. p. 73, t. II, Trad. de Dacier.

202 Les Grecs, qui font de l'esprit sur tout, prétendent que l'usage des œufs de Pâques a été institué en mémoire de la résurrection de J. C., qui sortit du tombeau frais comme un poulet. Weber, t. I, p. 14 et 15, de ses Mémoires.

203 Les Grecs tiennent cet usage des Juifs, qui l'avaient probablement emprunté aux Sabéens accoutumés à

immoler un agneau à l'entrée du soleil dans le signe du bélier.

204 Les Grecs reprochent aux Latins de se servir des vases dans lesquels les chiens ont mangé. *Criminationes adversus ecclesiam latinam*, p. 511.

205 Μοῖραι. Parques, filles de Jupiter et de Themis (Hesiod. *Theogon.*) ; Platon les dit filles du Destin (Nom. VI). La Providence est surnommée mire divine μοῖρα θεία, Xénophon. On appelait un homme né sous une bonne étoile : θεία μοῖρα γεννηθείς. Aristote compte trois parques : Atropos, qui avait le domaine du passé, Lachesis, qui présidait à l'avenir, et Clotho, qui dirigeait le présent (de Mundo). Ovide et Hygin racontent qu'elles paraissaient dans la chambre des accouchées (*Metam.*, lib. VIII ; Hygin. *Fab.* 171, 251 ; *Catul.* *Epithal.* Pel. et Thet.). Pindare, *Olymp.* VI, dit qu'Apollon les invita à se trouver aux couches de la nymphe Évadné, pour régler la destinée d'Hyamus, chef des Hyamides, qui étaient les Lévites du temple de Jupiter de Pise. Leur vêtement est celui des fata victricia, qu'on voit sur une médaille de Dioclétien publiée par L. Pignorius, p. 495.

206 Si c'est une fille, on se contente de mettre une quenouille, ῥώα, sous son traversin.

207 *Pachym. Hist. Andron.* l. III, c. 32, p. 187.

208 *Nonn. Dionys.*, lib. IX, v. 12 ; *Cels.*, lib. XII, c. 12.

209 Fleury, *Mœurs des Israélites*.

210 Tertull. *Apolog.* c. 2.

211 Voyez, pour cet usage de boire à la santé des saints, *Anonym. de miracul. S. Georgii martyris*, in capt. Num. 30 ; *Ducas in Hist.* c. 36 ; *Mabillon in præfat. ad IX seculum* ; *Christian, de Scala in vita S. Wenceslai*, p. 56.

212 Les prêtres seuls, dans l'église grecque, ne sont pas admis à divorcer ; et ils ne peuvent même convoler en secondes noces, sans renoncer à leur ministère.

213 De civitate Dei.

214 Seld. c. XVI.

215 Harmenopul., lib. IV, Tit. 7, § 28.

216 Suid. Voc. Ζεῦχος. Eustath. ad Iliad. λ' p. 765, edit. Basil.

217 Hesiod. Scut. Hercul. v. 275 ; Iliad. σ' v. 490.

218 Appartement des hommes, ou salle de réception (Gell., lib. XVII, c. 21 ; Vitruv., lib. VI, c. 10).

219 Athen., Deipnosoph., lib. IV, c. 10.

220 Il n'y a point eu de vertu plus pratiquée chez les anciens que l'hospitalité, et tout homme pouvait voyager sans inquiétude pour ses besoins. Axile, qui fut tué par Diomède, avait une maison sur la voie publique pour recevoir les passants (Iliad. VI, v. 12). Télémaque se plaint avec humeur qu'on eût fait attendre Pallas à la porte de son palais, parce qu'elle n'était pas connue (Odyss., lib. I, v. 119). Elle va avec lui chez Nestor, qui les comble d'amitiés, et ne leur demande qui ils sont qu'après les avoir régalez (Ibid., lib. III, v. 34 et 69). Ménélas reçoit comme un de ses amis Pisistrate et Télémaque, avant de savoir qui ils étaient. Il faudrait finalement citer toute l'antiquité pour faire connaître l'importance qu'on attachait dans ce temps-là à l'hospitalité.

221 On peut juger de l'attention que les anciens apportaient à la diététique religieuse, par la lettre d'Olympias à son fils Alexandre : « Péligne est le cuisinier que ta mère t'envoie. Il
« est instruit dans tous les rites sacrés de ta patrie ; il

connaît

« ce qui est pur (casser, comme le disent les Juifs) et ce qu'il

« faut rejeter ; ils sait quels sont les morceaux qui conviennent à

« un roi, et il déguste les vins. » ATHEN., Deipnosop., lib. XIV, c. 22.

222 Les cuisiniers formaient une corporation à Athènes. Ils prenaient rang dans les temples parmi les victimaires, et ils veillaient à ce que le peuple sacrifiât d'une manière orthodoxe. ATHEN., lib. XIV, c. 23.

223 Année commune, car le carême des apôtres, qui est mobile, n'a pas constamment la même durée, les Grecs ont cent quatre-vingt-deux jours maigres et cent quinze fêtes. Comme on enchérit sur les pratiques d'austérité quand on n'est pas porté à l'accomplissement des préceptes moraux, les Arméniens, au lieu de quatre carêmes, comme les Grecs, en ont institué douze, dont les jours d'obligation se montent à deux cent soixante-dix. Voyez Relat. du P. Richard, p. 73 et suiv.

224 Ἐν χαλκῷ πίνακι τῶν Κορινθίων, etc. Voy. le récit des noces de Caranus, par Athénée. Deipnosoph., lib. IV, c. 1.

225 Comme faisaient les Hébreux, Isai., V, 11.

226 Cet usage de servir les animaux entiers était usité par les patriarches, comme on le voit, lorsque Abraham sert un veau rôti aux anges qui le visitent. GENES., XXVII, 9.

227 Athen., Deipnosoph., lib. X, p. 320, etc.

228 Id., lib. IV, c. 5.

229 Ibid.

230 C'est le jeudi saint que les prêtres grecs préparent le viatique pour toute l'année. « Ils font faire un grand pain ;

et, quand il est tout chaud,
« ils le consacrent ; et quant il est consacré, ils le trempent
« dans les espèces du vin consacré, et l'exposent ensuite au
soleil
« pour le faire sécher. Étant sec, ils le pulvérisent, et
gardent
« cette poudre dans un sac assez mal propre. Lorsqu'on les
« appelle pour donner le saint viatique, ils prennent un peu
« de cette poudre avec une cuiller, et la font doucement
tomber
« dans la bouche du malade. » Missions de la compagnie de
Jésus dans le Levant, t. IV, p. 151.

231 On exposait ces vases au soleil, dit Athénée ; et après
avoir laissé déposer l'eau, on la conservait ainsi épurée
dans des barils qu'on plaçait sur les toits en terrasse des
maisons. Deipnosoph., lib. III, c. 25.

232 Voyez, pour les femmes grecques adonnées au vin,
Deipnosoph., lib. X, c. 11.

233 Virgines segregatæ clausis continentur septis. Nuptæ
intra thalami angustias secluduntur. Eunuchi et
pedissequæ ad illarum custodiam perpetuo excubant. ST.
EPHREM., Sermo VIII advers. hæres., p. 436.

234 Comme tout était meublé de dieux, on plaçait aussi
dans les cours une statue de Mercure, afin d'écarter les
voleurs (Aristoph., Plut., vers. 1155), et un autel en
l'honneur d'Apollon (Id., Vesp., vers. 870).

235 L'usage des grilles et des jalousies. appartient de tout
temps aux Orientaux (Prov. 7 — 6 ; Cantic. Salomon., 7 —
6 ; Hist, de la mort d'Ochosias IV, Reg. 1 — 2).

236 Du mot grec κρεβάτιον, lit ; c'est le cubiculum extérieur
des Romains.

237 Ce goût de dormir à l'air pendant l'été était un des

Οὐκ ἐθέλω, Φιλόθρη, κατὰ πόλιν, ἀλλ' ἐπ' ἀρούρης
Δαίνυσθαι, ζεφύρου πνεύμασι τερπόμενος.
Ἀρκεῖ μοι καίτη μὲν ὑπὸ πλευρῇσι χαμαιύνων.

délices des anciens : Ce n'est pas, ô Philothère, dans la ville, mais au milieu de la campagne, exposé au souffle du zéphir, que j'aime à avoir mon lit sur le gazon.

238 *Καλλιέλεγχον*. Ruellius et Marcellus, in lib. I Dioscor. Les femmes grecques et romaines se brunissaient les yeux avec la tutie (Stibium, Dioscor. V, 99).

239 Leur pommade épilatoire se composait de parties égales de chaux, de rusma et de vitriol (Dict. d'antiquités de Jaucourt, t. V, p. 263). Il est probable que l'épilation est de la plus haute antiquité, car on ne voit pas de poil aux statues ; mais il est probable qu'elle n'était adoptée que par des efféminés, car Cléarque accuse de mollesse ceux qui la mettaient en usage (Deipnosoph., lib. XIII, p. 522).

240 Athen., Deipnosoph., lib. III, c. 21 ; Sympos., lib. VIII, probl. 1. L'encens, les suffumigations, sont recommandés dans les hymnes qui portent le nom d'Orphée. Pour les dieux bons, elles se composaient d'encens, de myrrhe, d'aromates (Voyez l'abbé Suchay, Mém. de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres, t. XVIII).

241 Aristoph., in Plut., vers. 973 ; Diogen. Laert., lib. VIII, § 64.

242 Athen., Deipnosoph., lib. II, c. 1.

243 C'est cette idée de Platon qui se trouve si bien rendue par un de nos poètes, que la mort a ravi aux lettres et à ses amis :

Oui, les Muses, ami, nous l'apprîmes d'Homère,
Sont des filles du Ciel qui consolent la terre ;
Les Muses ont daigné, seules de tous les dieux,

Abandonnant pour nous l'Olympe radieux,
Préférer notre monde aux demeures célestes.

CHARLES LOYSON, Épître à M. figuier.

244 In multa sapientia multa indignatio, et qui addit scientiam, addit et laborem. Eccles., 1 — 18.

245 Classe vénérable qu'on n'estime qu'à raison des impôts qu'on en peut tirer en temps de guerre. Tel est le raisonnement des économistes ; mais celui des hommes sensibles est que cent familles à leur aise, sur une lieue carrée, valent mieux que trots mille esclaves attachés à la glèbe.

246 Athen., lib. XIV, c. 3.

247 Theocrêt., Idyl. X ; et le lithyerse, qu'on chantait au retour de la moisson (Pollen., lib. IV, c. 7),

248 Athen., ibid. ut supr.

249 Aristoph., in Ran., et Suidas.

250 Hésychius la surnomme Épantée et Épinote (Athen., ibid. ; Plutarch., in Conviv. septem Sapient.). Élien parle des moulins comme de lieux où l'on se rassemblait (Hist. Var., lib. VII, c. 4). Ἐπιμύλιος ὥδῃ. V. Menagiana ad Laert., lib. I, Segm. LXXXI.

251 Athen., ibid. ut supr.

252 Καταβαυκαλήσεις ou ἐπάσματα. Athen., ibid. ; Casaub. ad Theophrast. Character. ; Theocr., Idyl. 24 ; Nonn. Dionys., lib. III.

253 Ἐπίφθεγμα , λάλα παιδικόν. LUCIAN., in Philopseud.

254 Philélie en l'honneur d'Apollon, qu'on chantait au lever du soleil. On en connaît ce refrain : ἔξεχ', ἔξεχε, ὦ φίλ' ἥλιε. levez-vous, levez-vous, charmant soleil. ATHEN., ibid. ut supr.

255 Upinge, en l'honneur de Diane, au lever de la lune :
Οὐπι , ἄνασσ' εὐῶπι ô Diane, reine aux beaux yeux.
PALÆPH.,lib. II.

256 Ἔρωτας ἀνόπλους
Καὶ Χάριτας γελώσας. ANACRÉON.

257 Cette allégorie faisait dire à Socrate, en voyant un homme qui prodiguait les bienfaits : Que les dieux te confondent ! les Graces sont vierges, et tu en fais des courtisanes. Κακῶς ἀπόλοιο, ὅτι τὰς Χάριτας, παρθένους οὔσας, πόρνas ἐποίησας.

258 Ἄ χάρις ἂ βραδύπους, ἄχαρις χάρις.

259 Ἐξαίρετον Χαρίτων νέμομαι κἄπον. PINDAR., In Olymp.

260 De par les Graces, il a raison, dit Socrate (Vid. Aristoph., Nub.).

261 Xénocrate sacrifie aux Grâces (θύε Χάρισιν), répétait Platon à son disciple, pour l'avertir que, sans les graces, le mérite même n'est pas de mise. Tous les états de la société les invoquaient, et on n'espérait de succès en aucun genre, qu'autant qu'on se les était rendues propices et favorables.

262 Erasm., chil. 2, cent. 10, adag. 86 ; Suid : v. Ἰάλεμος. Zenob., cent. IV, adag. 39.

263 Diogen. Laert. (in proœm § IX, edit. Amstelod. 1692) ; Æneas Gazens. (Dialog. intitulé Théophraste, p. 77, édit. Lips. 1655), dit : Zoroastre a annoncé qu'il viendra un temps où les hommes ressusciteront et seront immortels. Enfin Tertullien rapporte (De Præscript., c. 40) que dans les mystères de Mithras il y avait un emblème de la résurrection.

264 Les Béotiennes portaient des voiles qui ne leur laissaient voir que les yeux ; leurs pieds étaient comprimés dans des mules teintes en pourpre, et si petites, qu'ils

étaient presque découverts. DICÆARCH., De statu Græciæ, p. 16 et 17.

265 Voyez Stat. Achill., lib. II, vers. 97.

266 Iambl., In Vit. Pythagor., c. 28, n. 150 ; Diog. Laert., lib. VIII, sect. 22

267 Μὰ τὸ ψωμὶ, μὰ τὰ μάτιά μου, μὰ τὴν ζωὴν μου.

268 Rhadamanthe, en défendant de jurer par les dieux, avait permis de substituer à leurs noms ceux d'oie, de chien, de béliet, de lièvre, etc. (Voyez Notes de Barbeyrac sur le livre du Droit de la guerre et de la paix, lib. II, c. 13).

269 Theogon., v. 231 et 23. Ménandre prétendait qu'il ne fallait même jamais prêter de serment. ὅρκον δὲ φεῦγε καὶ δίκαιος ὅμνυες (Poet. minor., p. 521). Ainsi les quakers ne sont pas les premiers qui ont pratiqué ce précepte de l'évangile (Matth., 5, 34).

270 Quand il s'élève un différend pour vol, dettes, etc., entre deux Grecs, la cause est ordinairement évoquée par-devant un évêque. Celui-ci, après avoir entendu les parties, prononce, à défaut de preuves légales, l'excommunication, en déclarant au demandeur qu'il peut la prendre, s'il se croit fondé en droit. Il arrive souvent alors que celui-ci réfère son privilège au défendeur, et assez ordinairement qu'ils se retirent tous deux. Alors l'affaire se termine en vertu d'un arrangement, ou elle reste abolie par le fait seul de la non-acceptation de l'anathème.

271 Ces sortes d'avaries étaient appelées par les Grecs εἰσόδιον ou εἴσοδος, redevance ou frais extraordinaires (canon 15 du concile d'Ancyre) ; ou joyeux avènement, suivant Polybe (De Rep. Rom.). Cicéron fait mention de cette coutume (in Orat. ad Pisonem).

272 Pline a voulu parler de ces dons intéressés, quand il dit : Hos ego viscatis hamatisque muneribus non sua promere puto, sed aliena corripere. PLIN., lib. IX, epist. 30.

273 Κοινὰ τὰ τῶν φίλων πάντα. (Proverb. græc., p. 104).

274 Suivant les catalogues de la grande église, l'apôtre saint André doit être regardé comme le fondateur de l'église de Byzance, à laquelle il consacra Stachys, l'un des soixante-dix disciples, qu'il nomme dans son Épître aux Romains. Ce n'est qu'après une succession de vingt-deux évêques qu'on trouve Métrophanes désigné sous le titre de patriarche. BANDURI, Catalog. Patriarch., lib. VII, Antiq. Const.

275 Antérieurement à Constantin, on avait touché aux deniers sacrés (qui furent de tout temps une réserve pour les besoins pressants de l'état), lorsque cet empereur, afin de fonder sa ville, s'empara des revenus du clergé payen. LIBAN., Orat. pro templ., p. 9 ; et Orat. apol. XXVI, p. 591.

276 Au camp impérial de Rutchuk, 9 de schewal 1203.

277 Environ dix mille piastres.

278 C'est l'ancien patriarchat d'Ochrida, qui n'est plus qu'un simple titre canonique du métropolitain de Prespa.

279 Agiasmos, cérémonie qui consiste à bénir les maisons chaque premier jour du mois.

280 Si on examine les choses à fond, peut-être ne sont-ils pas aussi coupables qu'on les estime. Il est nécessaire qu'ils vivent de leur emploi ; et comme ils n'ont pas de bénéfices de la manière qu'ils sont présentement établis dans l'église romaine, pourquoi ne veut-on pas qu'ils exigent de l'argent de l'administration des sacrements ? on ne trouve rien à redire dans l'usage qui s'est introduit en occident, de prendre de l'argent pour des messes, pour des confessions et pour une infinité d'autres choses ; et l'on

accusera de simonie un misérable prêtre, pour s'être fait payer d'une absolution qu'il donne et pour l'avoir taxée suivant la nature du péché ? nous ne trouvons pas cependant étrange que certains péchés soient taxés à Rome, parce que nous sommes accoutumés à cet usage ? Croit-on de bonne foi que la distinction de droit divin et de droit ecclésiastique inventée dans ces derniers siècles par les canonistes, mette le pape à couvert de la simonie, pour les dispenses, la collation des bénéfices, les annates et autres usures ? Voilà la simonie. Qu'on examine ensuite la position des Grecs, obligés de se redimer des infidèles. Et cependant l'église grecque, plus scrupuleuse que celle de Rome, déplore cette fatale nécessité. Le patriarche Jérémie déclare les confesseurs qui vendent les sacrements, concussionnaires, dignes de châtimement et d'être interdits de leurs fonctions : οἱ γὰρ πνευματικοὶ οἱ διὰ κέρδος ἴδιον καπηλεύοντες τὰ θεῖα, καὶ ἀναλαμβάνοντες τυχὸν ἄλων ἁμαρτίας, καὶ τοιῦτα κατεργαζόμενοι, μωμητί εἰσι καὶ θείας τεύξονται κολασίας Hierem. Patr. Constant. Demoni, Hist. Crit. de la créance des nations du Levant, p. 24, 25.

281 On sait que les faibles empereurs d'Orient, afin de glorifier l'église, permirent à ses prélats de porter les ornements impériaux, ce qui était en opposition avec l'humilité que l'évangile enseigne.

282 Ἐφημερία. Adnotat Erasmus, græcam vocem evidentiore esse, indicantem certos dies esse præscriptos, in quibus certi sacerdotum ordines administrant. Adnot. in c. 1 Evangel. S. Luc.

283 L'anathème religieux existait dans la religion des anciens Grecs ; mais ils ne pouvaient le lancer sans un ordre exprès du peuple ou du sénat. Ce ne fut qu'en exécution d'un décret rendu contre Alcibiade, que les Eumolpides l'excommunièrent ; et ce fut en vertu d'un

autre décret, qu'ils révoquèrent leur sentence, lorsqu'il fut devenu nécessaire à l'état. PLUTARCH., in Alcib.

284 Vid. Ἐκθεσις νέα Ἀνδρονίκου Ἀαδιλέως (Banduri a p. 230 ad 235) ; Καταλόγος ἐπισκόπων, etc. (ibid. a p. 236 ad 240 ; Leo Allat., lib. I, De Conf eccles. occident, et orient., c. 24.)

285 L'archevêque de Monembasie prend le titre de Panagiosyni (toute sainteté), comme le patriarche.

286 Les quatre métropolitains, leurs évêques et les chefs des principales abbayes, qui étaient anciennement des seigneurs temporels, payaient aux empereurs grecs, savoir : celui de Corinthe, quatre chevaux de redevance ; celui de Patras, autant ; chaque évêque, deux ; les monastères impériaux et archiépiscopaux, deux ; et les petits, un cheval pour deux couvents. CONSTANT. PORPHYROG., De administ. Imper., c. 52.

287 La composition du myron ou chrême existe dans l'euchologe de Goar, où l'on peut en trouver la recette, la cuisson et la manipulation. Nous nous contenterons de dire qu'il y entre comme excipient de l'huile, à laquelle on mêle du vin ; des feuilles de myrte, de laurier, de romarin, de marjolaine, d'agnus castus, de baume, cuites ensemble dans le vin. On ajoute à cette mixture treize parties d'encens et de mastic de Chios, quatorze de myrrhe et cinq de styrax et de gomme qu'on fait bouillir dans un vase à part, avec du girofle, du bois d'aloès, de la cannelle, du poivre long, du nard, du macis, du gingembre, du stachys, du safran, du musc et de l'ambre. Ce baume réunit ainsi à lui seul toutes les offrandes que les anciens faisaient aux dieux.

288 Ce don est appelé par les Moraïtes ἄσπρα χαμένα, argent perdu.

289 Il n'y a pas d'exemple que l'avènement d'un visir se soit passé sans exécutions. Comme le pouvoir absolu est essentiellement hostile et spoliateur, les dénonciations, les destitutions et les réactions tournent à son profit ; et les malheureux soumis à un pareil gouvernement roulent le rocher de Sisyphe.

290 Les individus payant le caratch (impôt désigné par les Arabes sous le nom de djizyé) sont divisés en trois classes savoir : les opulents (ghany), les aisés (mutawasit), et les indigents (fakir-ul-cadr). La loi excepte de cette taxe, appliquée comme punition de ne pas embrasser l'islamisme, les femmes, les mineurs, les vieillards impotents, les paralytiques, les aveugles, les gens incapables de gagner leur vie à cause d'infirmités, et les religieux retirés du monde. Code politique des Turcs, art. IV.

291 Comme il n'y a pas d'état civil en Turquie, les cadis estiment l'âge au moyen d'une corde étalonnée et jaugée, avec laquelle ils jugent, d'après la grosseur de la tête, si l'individu a atteint sa douzième année. Celui qui n'a pas la mesure requise est exempt de caratch, quand même il aurait la moustache blanche.

292 Comme le comput mahométan est lunaire, ce qui fait une différence de douze mois au bout d'un cycle de trente-trois années solaires, le gouvernement exige à la fin de cette période le paiement double pour cette année, que les Grecs surnomment l'apophrade ou malheureuse.

293 Je laisse aux orientalistes à définir si c'est de là que vient le mot de gabeloux, dont les cuirassiers n'étaient pas plus redoutables aux ennemis de la France que ne le sont maintenant aux Russes les spaïs, quoiqu'ils fassent toujours partie des armées turques.

294 Ces quinze grandes satrapies sont : L'Anatolie, la Caramanie, le Diarbékir, Cham (Damas), Sivas (Cappadoce), Erzéroum, Van (Arménie), Marasch (la haute Euphrate), Cyprc, Tripoli de Syrie, Rika (Mésopotamie), Alep, Tchilder, la Roniémie, et le gouvernement du capitain pacha.

295 Je ne porte pas en compte, faute de données positives, les droits de passe perçus aux portes des villes, les péages des défilés, des bacs, les fermes des eaux-de-vie, du plomb et de la poudre à giboyer, ainsi qu'une foule d'autres articles. Il me serait impossible d'énumérer les vexations du fisc, parce qu'elles sont variées à l'infini. Peut-être même ne me croirait-on pas, si je disais que le système d'accaparement est tellement étendu, qu'on a mis à Corinthe tous les objets de consommation en appalto ou ferme. Les oignons, l'ail, l'huile, paient un droit au gouverneur de cette ville ; et le pain même est appalto.

296 Chefs des vieillards, sont des espèces d'administrateurs de canton. Les villages peu considérables ont un protogéros et parfois un simple proëstos, qui remplissent les fonctions syndicales pour le logement des gens de guerre et des voyageurs munis de boïourdis.

297 Le grand-seigneur prélève un tribut en nature sur le miel du mont Hymette, dont les abeilles étaient renommées dès le siècle d'Érichthonius. (Voy. Columel., lib. II, c. 2).

298 Le tribut sur le mastic de Chios, qu'on tire des térébinthes, est fixé pour le sérail à soixante milliers. Chaque village est taxé à trois mille livres pesant, ou à six mille francs comptant, quand la récolte de cette résine vient à manquer. Relation de l'île de Chio, par Galand, interprète du Roi.

299 Le sultan lève un tribut beaucoup plus considérable sur l'essence de rose de Caïnardgi en Thrace, et du Fayoum

d'Égypte.

300 Moum-bachir, inspecteur, commissaire.

301 Xenophon. OEconom. c. 2.

302 Id. ibid., c. 9.

303 Id., lib. II.

304 Xenoph. Memorab., lib. V, p. 868.

305 Theophrast. de Caus. Plant., lib. III, c. 1.

306 Id. Hist. Plant., lib. VIII, c. 8.

307 Id. de Caus. Plant., lib. III, c. 25.

308 Id. Lis., lib. VIII, c. II ; Plin., lib. XVIII, c. 24 ; Geopon., lib. II, c. 16.

309 Xenoph. Memor., lib. V, p. 861.

310 Theophr. ibid., c. 6.

311 Theophrast. Hist. Plant., lib. VIII, c. 7.

312 Theophr. ibid. c. 7.

313 Xenoph. ibid., p. 862.

314 Id., p. 844.

315 Voy. pour toutes ces invocations et leurs superstitieuses histoires, Del Rio, lib. III, p. 2, 4, sect. 8. Saint Guillaume de Lausanne excommunia avec le plus grand succès les anguilles du lac de Genève dont il avait à se plaindre. Saint Pruminius joua le même tour à des vermisseaux qui dévastaient l'île de saint Marc près de Constance.

316 Lucien, dans son dialogue de Jupiter le tragique.

317 Plutar. banquet des sept sages, c. 18.

318 Hesiod. les travaux et les jours, liv. II.

319 Voy. pour ce qui concerne la culture de la vigne de Corinthe le tableau de commerce de la Grèce, par M. Félix Beaujour.

320 Théophraste, Plutarque, Suidas et plusieurs autres écrivains de l'antiquité ont parlé de la caprification. Pline dans son seizième livre en donne au long les détails. Linnée dans ses *Amœnitates Académicæ* réunit toutes les descriptions connues relativement à ce procédé. Linn. Lugdun. Batav. 1749.

321 L'usage de brûler les halliers et les chaumes pour se procurer des pâturages et engraisser les terres, est mentionné même par Silius Italicus. Punie. VII, v. 365.

322 Gill., History of ancient Greece, t. I.

323 Le quintal en usage est de quarante-cinq oques.

324 Cet écrivain, qui avait voyagé dans l'Inde, vivait vers 540 à 576.

325 Agathias, qui existait dans le sixième siècle, connaissait sans doute par le commerce les Français, dont il fait un portrait avantageux. Hist., p. 13.

326 Grégoire de Tours donne quelques détails sur notre navigation dans la Méditerranée.

327 Saint Ouen nous apprend que saint Éloy, qui était employé à la cour de Dagobert, portait des habits de soie, holoserica, preuve de nos rapports avec l'Orient. AUDOEN, Vit. S. Elig., pars I.

328 On lit dans Grégoire de Tours que la France tirait de l'Égypte le papyrus pour écrire, et des épiceries. Quant aux Syriens, le même auteur dit qu'à la mort de Ragnemond, évêque de Paris, un marchand syrien, nommé Eusèbe, lui succéda, et qu'il remplit l'école de cette ville de gens de sa

nation. Enfin l'auteur de la Vie de sainte Geneviève, qui s'est permis de broder son hagiologie d'après ce fait, nous apprend que les négociants de Paris fréquentaient la Syrie, et que c'était par leur entremise que la bergère de Nanterre entretenait correspondance avec saint Siméon Stylite, qui demeurait à Antioche, où il vivait sur le haut d'une colonne. Voyez BALL., Vie de sainte G  nevi  ve.

329 Voy. Vit   patrum.

330 Les actes de SS. de l'ordre de saint Beno  t contiennent la relation du voyage de saint Arculf, telle qu'il la dicta    saint Adamnan, o   il est parl   de la foire qui se tenait    J  rusalem le 15 septembre dans les termes suivants : Diversarum gentium undique prope innumera multitudo XV die septembris anniversario more, in Hierosolymis convenire solet ad commercia mutuis conditionibus et emptionibus peragenda. Saint Arculf vivait vers l'an 705.

331 « Les Lyonnois, dit-il, unis aux Marseillois et    ceux d'Avignon, rapportoient d'Alexandrie depuis 813, les   piceries de l'Inde et les parfums de l'Arabie. Ils remontoient le Rh  ne, entroient dans la Sa  ne, d'o   ils embarquoient ces marchandises sur la Moselle, afin de les distribuer, par le Rhin, le Mein et le N  kre, dans l'Allemagne. »

332 Les actes des saints nous font encore conna  tre cette particularit   rapport  e par Bernard, qui voyageait en 870, o   l'on voit qu'ind  pendamment de l'  glise de Sainte-Marie, de l'hospice et de la biblioth  que, il y avait un bazar o   chaque n  gociant payait deux sequins d'or : Forum pro quo unusquisque ibi negotians in anno solvit duos aureos illi qui illud providet.

333 Les V  nitien  s faisaient le commerce d'esclaves chr  tiens, qu'ils allaient vendre aux mahom  tans ; et le pape Zacharie racheta en 748 plusieurs de ces malheureux,

qu'on mutilait à Rome. Les négociants de Verdun, au rapport de Luitprand, vendaient des eunuques français aux Maures d'Espagne, pour servir à la garde des femmes de leur harem. Ils appelaient, à l'instar des Grecs, ces esclaves Carsarnatia, et Luitprand donne l'explication de ce nom : Carsamatium aulem Græci vocant, amputatis virilibus et virgà eunuchum, quos Verdunenses, ob immensum lucrum, facere solent et in Hispaniam ducere.

334 Le lieu où logeaient les marchands était clos, enceint de murs et était appelé Fondique ou Fondouk, mot correspondant à celui de khan. On payait aux boabous ou gardiens des portes, un droit de deux médins par balle de marchandise sortant de cet enclos.

335 Glaber n'excepte de ce reproche qu'un nommé Lethbaldus d'Autun, qui mourut à Jérusalem en odeur de sainteté : iste procul dubio liber à vanitate ob quam multi proficiscuntur ut solurnmodo mirabiles habeantur. Enfin il confirme qu'il y avait dans cette ville des foires réglées, où l'on se rendait pour le commerce et par esprit de dévotion.

336 .Il suffit de lire l'histoire de Philippe I^{er} pour admirer la conduite de ce prince, excommunié par le pape, et sans cesse tourmenté par les grands, pour voir qu'il n'eut pas de meilleur parti à prendre pour sa gloire et son repos.

337 Guillaume de Tyr dit à ce sujet, « qu'il n'y avait plus dans

« l'Occident ni religion, ni justice, ni foi. Les grands, sous les

« plus vains prétextes, portaient le fer et le feu sur les terres de

« leurs voisins. Le riche, pour être dépouillé, était jeté dans

« les prisons et livré aux plus cruels tourments. Personne n'osait

« faire connaître qu'il avait du bien, parce que c'eût été

« s'exposer à la mort. Les églises, les monastères, étaient abandonnés
« au pillage ; rien n'y était respecté. Ceux qui s'y réfugiaient
« en étaient arrachés pour être livrés aux bourreaux.
« Les grands chemins, les places publiques et les villes étaient
« remplies de voleurs ; on n'était en sûreté nulle part ; les
« crimes les plus horribles étaient permis. Dans l'intérieur des
« familles, les mœurs étaient portées au dernier point de corruption.
« Le luxe, le jeu et l'ivrognerie régnaient partout ;
« le clergé ne tenait pas une conduite plus régulière ; les évêques
« étaient livrés à la débauche et à la simonie. »

338 Tels furent les hommes que la dévotion porta à se croiser ; cependant plusieurs se vantaient d'avoir trouvé sur eux des croix imprimées miraculeusement, que quelques-uns se donnaient avec un fer chaud. Les femmes, plus accortes, employaient un sel alcalin afin de faire paraître une croix sur leur peau. Le concours fut tel, que l'archevêque Baudry dit que la purgation qui débarrassait la France d'une foule de mauvais sujets, fut trop forte : Excessit tamen medicina modum.

339 Dans un ordre du jour publié à Toulon, Bonaparte promettait à son armée le partage des propriétés et des biens des Mameloucks. En cela il avait au moins autant de droits que le pape, qui regardait les terres occupées par les Sarrasins comme des fiefs du saint-siège, qu'il adjugeait aux croisés. firme les mêmes privilèges. Codin de off. Palat. c. VII, IV, parle d'un consul d'Ancône. Voy. Ducange, Gloss. med. latin. inv. Consul.

340 Pachymère, lib. II, Βενετικοῖς δε καί Πισσαίοις τὰ ὅμοια προσεφιλοτιμεῖτο, τοῖς μὲν ὑπὸ παῖούλῳ, ὃν Ἕλληνας εἶποι ἐπίτροπον, τοῖς δὲ Πισαίοις κονσούλῳ, ἐφόρῳ νόμοις τοῖς αὐτῶν χρωμένοις πράτειν τε τὰ αὐτῶν ἀκολούθως διαδιδόντας. Greg., lib. IV, cofirme les mêmes privilèges. Codin de off. Palat. c. VII, IV, parle d'un consul d'Ancône. Voy. Ducange, Closs. med. latin. inv. Consul.

341 Revenus d'Athènes, § 2. sur les metœques.

342 En 1440, comme on le voit par son procès, duquel il résulte que ce grand négociant avait dix à douze vaisseaux employés au commerce du Levant (Mém. de l'Acad. des Inscript, et Belles-Lettres, t. XXXIV, p. 367, édit. in-12.

343 Clement., lib. V, In Corp. jur. Can., t. II.

344 Cet ambassadeur dit, dans la relation de son voyage à Jérusalem en 1549, qu'il y rencontra Pierre Gilles, qui nous a laissé la meilleure description connue du Bosphore, et Guillaume Postel, chargé par François I^{er} d'acheter des manuscrits orientaux. Ainsi s'élevait en silence notre grand édifice social.

345 La teneur de nos capitulations, renouvelée en 1581, portait : Que les Vénitiens en hors, les Genevois, Anglois, Portugais, Espagnols, Catalans, Siciliens, Anconitains, Ragusois, et entierernent tous ceux qui ont cheminez sous le nom et banniere de France d'ancienneté jusques à ce jourd'hur, et en la condition qu'ils ont cheminez, d'ici en avant ils ayent à y cheminer en la même maniere ; que les gallions ou nefes venans et retournans, cheminans en l'exercice de leurs affaires, toute, fois et quant que de leur part ils ne feront démonstration contre l'amitié ; que semblablement de notre part, les pactions et articles jurés ayent à être honorés et maintenus ; et qu'aucun de nos pachas, ni des gens de nos heureux exercites, ne leur ait à donner fascherie ne empeschement.

346 Cette lettre se trouve à la suite de l'illustre Orbandale, imprimée à Châlons-sur-Saône en 1672, ainsi qu'un état curieux des présents envoyés par Henri III au grand-seigneur, à son visir, à ses officiers, à ses bouffons, cuisiniers, drogmans, médecins juifs, et jusqu'au soubachi, ou syndic des vignes de Péra, faubourg où les ambassadeurs des rois chrétiens étaient alors parqués, comme le sont les Hébreux dans le Guetto de Venise et de Rome qui a été rétabli par le pape Léon XII.

347 Les hors-d'œuvre qui entravèrent alors M. de Germigny furent l'élargissement de certains captifs, qu'il eût été plus simple de faire racheter par quelque courtier juif ; le rétablissement d'un Grec du Fanal dans la principauté de Valachie, au préjudice d'un de ses compétiteurs ; la restauration d'un patriarche qu'on n'avait nul intérêt politique à protéger ; et quelques autres misères qu'on devrait toujours abandonner aux sous-ordres de Péra, qui s'entendent merveilleusement à traiter les choses de basse importance.

348 Voy. l'Histoire de la Régénération de la Grèce.

349 Ægylla. Prisc. Perieg. v. 52 ; Wersnsdorf, p. 339, p. 1, t. V, hodie Angela vel Cerigotto. Ægyalia nominata a Plinio, c. XII, lib. 4.

350 Voyez pour ce qui concerne Hydra, ses marins et leurs actions héroïques, l'Histoire de la régénération de la Grèce.

351 Coray, Mémoire sur l'état actuel de la civilisation dans la Grèce, Paris 1803.

352 Voici ce qu'en dit M. de Lauvergne : « En débarquant à
« Styros, j'aperçus vingt Hellènes silencieux et isolés de la
« foule ; ils mangeaient tristement un morceau de pain noir,
et
« leurs yeux étaient fixés sur la mâture de notre vaisseau.
Je

« demandai au plus âgé de quelle île ils étaient ? Il me montra

« les vêtements noirs de ses camarades, et je reconnus les restes

« des fugitifs de Psara. » — Souvenirs de la Grèce, p. 135, 136.

353 Caviar, œufs de poisson salés en barrique, qu'on tire des pêcheries russes de la mer Noire.

354 Beureks, espèce de crêpes frites à l'huile ; il faut faire son testament si on en mange le soir.

355 Courabias, sorte de gâteaux au miel et à la graisse dont les enfants sont très-avides. Les bonnes ne cessent de les leur vanter, quand elles chantent pour les endormir.

356 Halvaz, moût de vin bouilli avec des amandes.

357 Je ne puis mieux faire que de donner la recette de ce mets oriental. Prenez vermicelles fins, délayez-les comme des crêpes, en ayant soin de ne pas en détruire la fibre ; faites fondre beurre ou suif sur un plateau de tôle ; versez aussitôt dessus la pâte délayée et donnez un grand coup de feu ; on sert chaud.

358 Boza, espèce de liqueur épaisse, fermentée, qu'on compose avec de l'orge broyé et une certaine quantité d'ivraie.

359 Herodot., I, § 197 ; Strab., XVI, p. 746.

360 Rémont, Histoire de l'éléphantiasis, p. 29 et 30.

361 Οὐρῆας μὲν πρῶτον ἐπώχματο, καὶ κύνας ἀργούς. L'épidémie commence quelquefois ainsi et c'est le début d'une peste, comme celle qui détruisit, en 1786, un quart de la population de Constantinople.

362 La crainte et la contagion sont une même chose, dit Vanhelfmont. Gaubius met en doute si les peureux seuls ne sont pas exposés aux épidémies ? (Voy. Vanhelm. et Gaub.) Ces messieurs n'avaient probablement jamais observé ce fléau de près ; Voyez le traité de la peste imprimé par ordre du Roi en 1744 et la relation de la peste de Marseille, par Bertrand, médecin.

363 Hesiode. Les travaux et les jours, v. 242 et suiv.

364 Reg. XXI, 16.

365 Ces taches sont appelées par le docte Rémond, lèpre des maisons. La loi ordonnait, dit-il, chez les Hébreux que si elles s'étendaient, on démolît les maisons, et que si après en avoir réédifié d'autres avec de nouveaux matériaux, les taches reparaissaient, on les abandonnât. Ces taches étaient probablement des efflorescences salines, ou des érosions qu'une excessive humidité de l'air produisait surtout dans des maisons qui ne consistaient qu'en un rez-de-chaussée. Hist. de l'éléphantiasis, p. 73.

366 Voy. Bruce. Sam, Sem, Simoom. Voy. Bage, t. VIII, c. 13, édit. in-8. Niebuhr, Volney, etc.

367 Feu sacré, ζῶδες L'épidémie d'Athènes pouvait être indigène à cause de l'état dans lequel se trouvaient les habitants qui étaient assiégés par les Péloponésiens. Elle a beaucoup de ressemblance avec la maladie causée par l'usage du blé ergoté : le corps tombait sphacélé, et souvent frappé en tout ou en partie d'une gangrène qui exhalait une odeur épouvantable.

368 D'Herbelot, Bibl. orientale.

369 Tacit., lib. XVI, 31. Ann.

370 Epidem. III.

371 Leclerc. Hist. de la médecine, liv. I, ch. v, p. 83.

372 De Guignes hist. des Huns, t. IV, liv. XXI ; Freind. hist. de la médecine, t. III, p. 170.

373 Fernel. de abdit. rerum causa, lib. XI, c. 12.

374 Epidem. Sect. 3.

375 C'était la vingtième peste connue que cette ville avait éprouvée. Relat. de Bertrand, p. 8 ; Hist. de Marseille par Ruffy, t. I, p. 279.

376 Senes minime sentire pestilentiam, Plin., lib. VII, c. 1.

377 Viscera torrentur primo, flammæque latentis Indicium robur est et ductus anhelitus ægre. Ovid. Metam., V, v. 552.

378 On n'otait les chaînes à un prisonnier français qu'une heure après la mort ; un moment plutôt, cela aurait contrarié nos ennemis qui n'étaient pas des Turcs.

379 Rémond et Muratori donnent une idée des temps qui suivirent l'invasion des hordes barbares ; le premier s'exprime en ces termes : « Les maladies se multiplièrent d'une manière prodigieuse

« dans ces temps calamiteux. Le parallèle de la fréquence

« des épidémies, avant et après la destruction de l'empire

« romain, en est la preuve démonstrative et la juste mesure

« respective. Depuis la fondation de Rome jusqu'au principat

« d'Auguste, espace de 732 ans, on compte, suivant le

« calcul de Kircher, 33 pestes ou grandes épidémies en Italie et

« dans toute l'Europe. En supposant la durée moyenne de chaque

« peste d'une année, il faut retrancher 33 de 732 ; et, divisant

« le reste par 33, le quotient 22 🗺 exprime le nombre moyen

« donné entre chaque peste, prise dans le sens le plus

étendu

« pendant cette période. » Il y a eu 97 pestes depuis J. C. jusqu'en 1680. Leur intervalle moyen est de 17, environ ¹/₂ plus court que dans la période précédente. Entre l'an 1006 de cette ère et l'an 1080, on trouve 32 pestes presque toutes générales, qui ont été les plus meurtrières des temps historiques : l'intervalle moyen est de 12 ans qui est à-peu-près d'un tiers moins que l'autre. Le quatorzième siècle est le plus remarquable de l'histoire par la confusion des états, et est aussi le plus calamiteux : il fut marqué par 14 pestes au moins, les plus funestes et les plus universelles : leur intervalle est de 6 ans, le plus court qui ait jamais été observé. Les XV et le XVI^e siècle ont souffert chacun 6 pestes ; elles sont à une distance moyenne entre elles de près de 16 ans. Les gouvernements avaient repris de la vigueur ; c'est pour cette raison que dans le XVII^e siècle les pestes furent encore plus rares. Depuis 1680, que les états jouissent d'une ferme et paisible administration, il n'y a plus eu de ces sortes d'épidémies générales. Qu'on juge d'après cela du gouvernement de l'empire Ottoman. Voy. Histoire de l'Éléphantiasis, p. 104.

380 Belon qui visita les mines de Chrysite appelée de nos jours Sidérocapsa, fait connaître comment on manipule le minéral (σπόδος), aux mêmes lieux où les intendants des rois de Macédoine le firent exploiter, jusqu'au temps où Paul Émile vainqueur de Persée leur défendit ce travail. Belon, I^{er} liv. des singularités, c. 50.

381 On s'en sert pour enlever les taches de graisse après l'avoir pulvérisée, on l'emploie pour blanchir la bufflerie, et les cordons niers du Levant en usent pour coller leur cuirs. Elle était en usage chez les Romains, comme elle l'est chez les Grecs, pour le dégraissage des étoffes, la loi Metella la prescrivait aux foulons afin de relever l'éclat des couleurs précieuses. Ce fait est attesté par Pline : Veros autem et

pretiosos colores emollit cimolia et quodam nitore exhilarat contristatos sulphure. Hist. Nat., lib. XXXV, c. 17.

382 Ces fragments m'ont été communiqués en 1826, par M. Lauvergne, médecin de la marine royale de France.

383 Vit dans les montagnes, descend en plaine pour faire son nid et couvrir à l'abri d'une grosse pierre, à la manière des oiseaux pulvérateurs ; œufs au nombre de douze, marqués de rouge ; blanc de la poitrine plus étendu que celui de la perdrix rouge, plumage dorsal gris cendré, deux raies noires sous le ventre.

384 Il y a des galiandres et des merles solitaires que les Turcs achètent jusqu'à 200 piastres à cause de la beauté de leur chant.

385 Cette espèce de coquillage et le genre de porcelaines appelées pucelages, sont employés pour faire le blanc que les femmes employent dans leur toilette. Après les avoir lavés, on les réduit en poudre impalpable, sur laquelle on exprime du jus de citron afin d'en composer une pâte cosmétique.

386 Plus effilé que la vipère, peu venimeux, taches noirâtres, col mince, se nourrit de grenouilles et d'insectes.

387 Au mois septembre 1815, le consulat de France fut assailli par une centaine de Laliotes qui voulaient assassiner un de mes janissaires ; je me trouvai au milieu de la fusillade, à laquelle j'échappai par une sorte de miracle.

388 Voy. mon Histoire de la Régénération de la Grèce.

389 Le Romains qui ne furent jamais des ennemis généreux, qualifiaient les Grecs de bis victi, ou deux fois vaincus.

390 Cette invocation à Vénus se trouve fréquemment comme objet de culte et de comparaison chez les modernes qui l'ont emprunté des anciens, ainsi qu'on peut le voir dans l'Iliade dont Virgile à imité et quelquefois égalé les

beautés.

Οἷος δ' ἀστὴρ εἶσι μετ' ἀσράσι νυκτὸς ἀμολγῶ
Ἑσπερος, ὃς κάλλιστος ἐν οὐρανῷ ἴσται ἀστὴρ.

Qualis ubi oceani perfusus Lucifer unda,
Quum Venus ante alios astrorum diligit igues,
Extulit os sacrum cœlo, teuebrasque resolvit.

*Voyage de la Grèce, par F.-C.-H.-L.
Pouqueville,...*

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k65341833>

À propos de cette édition numérique

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans... Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état du document imprimé (taches, pages déchirées) et les

caractéristiques de la typographie employée peuvent entraîner des erreurs lors de l'OCR. Le texte ainsi produit est ensuite relu, corrigé, et converti au format ePub (*electronic publication* ou « publication électronique »), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse gallica@bnf.fr.

Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici [pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d'un document de Gallica en haute définition, contacter reproduction@bnf.fr

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr

l'objet d'un culte particulier. Le guerrier appelait à son aide Mars, Pallas, la Terreur; et le Spartiate ainsi que le Romain sacrifiait à la Peur, à laquelle Alexandre offrit un holocauste la veille de la bataille d'Arbelles. Les femmes enceintes invoquaient les Ilithyes, qui brisent avec douleur le sein des mères, en les priant de leur être propices au moment où elles donnent le jour aux rejetons de la race mortelle des hommes (1). Les artistes adressaient leurs prières à Mercure et à Vulcain. Les poètes, couronnés de lauriers, suppliaient les Muses, Phœbus à la lyre d'or, la Mémoire et le fils de Maïa, de les inspirer et de guider leurs efforts. « Mettez-vous en chemin, » disaient les chapelains des corps et métiers aux artisans dont Minerve était la patronne, « allez, troupe d'artisans, vous qui adressez vos vœux à la déesse Ergatis, puissante fille de Jupiter, et qui portez en son honneur des vans mystérieux (2). » Dans leurs solennités, ils se rendaient à l'autel de Prométhée qui déroba le feu sacré source de l'industrie, auquel on avait érigé une statue dans les jardins d'Académus (3). L'amant offrait des myrtes, des roses et des colombes à la déesse l'Amathonte couronnée d'anémones, afin de se la rendre propice. Bacchus, révérend dans toutes les parties

[Retour](#)

jamais d'être bénie au nom du Seigneur, ainsi que le champ avant de le livrer à la faucille du moissonneur. La cueillette des olives, le pain, le vin, le colyva ou blé bouilli qu'on offre aux morts, ont leurs oraisons dans le rituel, où l'on trouve les conjurations pour éloigner les songes impurs pendant la durée du sommeil. La vigne plantée, dit-on, par Noé est l'objet d'une espèce de culte parmi les Grecs, qui furent les plus grands buveurs de l'antiquité; car *græcari et pergræcari* furent inventés par les Romains pour désigner un ivrogne. On bénit les ceps, on bénit les raisins le quinze août, les tonneaux qui n'ont pas encore servi, le vin nouveau, et la pithægie se célèbre dans les différents endroits où chaque propriétaire met son vin en vente. Pour délivrer un champ, un vignoble, un jardin des chenilles et des limaçons, on s'adresse à saint Tryphon et à saint Eustathe. Après avoir fait dire une messe en leur honneur, on mêle quelques gouttes de la cire du cierge qu'on leur a offert avec l'eau bénite de la théophanie, dont on se sert pour asperger le terrain en forme de croix. La bénédiction des filets, des hameçons et des harpons est pratiquée par les pêcheurs, en récitant un orémus en l'honneur et gloire de saint Pierre. On marie un capitaine avec son vaisseau, en invoquant les anges gardiens, la Vierge mère de Dieu, les Apôtres et saint Jean précurseur. Le prophète Élisée, qui assainit les eaux, est invoqué dans la bénédiction du sel. Les fours à chaux, ceux où l'on cuit des briques et des tuiles, les forges et les fournaies, sont mises sous la protection d'Ananias, Azarias, Misaël, des chefs de la milice céleste Michel et Gabriel, des Ver-

[Retour](#)

y chercher une patrie (1). Une pareille institution était réservée à l'ère du christianisme. Il arriva même que les navigateurs, qui n'en trouvaient pas d'établis dans les ports qu'ils fréquentaient, se virent obligés d'en créer pour prononcer dans leurs différends. Ils y trouvaient joint au motif d'éviter le cours de la justice locale, des hommes instruits de leurs usages, qui, agissant avec connaissance, prononçaient avec célérité sur les causes qu'ils leur soumettaient, et les mettaient à même de n'éprouver aucuns retards dans leurs opérations. Cette marche régulière dans l'administration ne tarda pas à faire connaître les ports où l'on devait établir des consulats, ce qui fut exécuté à mesure que le commerce extérieur s'étendit.

Marseille a long-temps prétendu que, dès le temps qu'elle existait en république, elle avait nommé des consuls aux pays d'outre-mer que ses armateurs fréquentaient. Cependant les chartres et lettres-patentes qu'elle possède dans ses archives ne remontent qu'à Éméric, roi de Cypre et de Jérusalem, neuvième successeur de Godefroi de Bouillon. Ce prince, en considération des secours qui lui avaient été prêtés par les Marseillais et à ses prédécesseurs pour la conquête de la Terre-Sainte, leur octroyait la faculté de trafiquer dans son royaume de Cypre, sans payer aucun droit, ni subside, et leur donnait une maison aux champs avec son bétail, appartenances et dépendances.

[Retour](#)